DIOURBEL 2010

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Diourbel

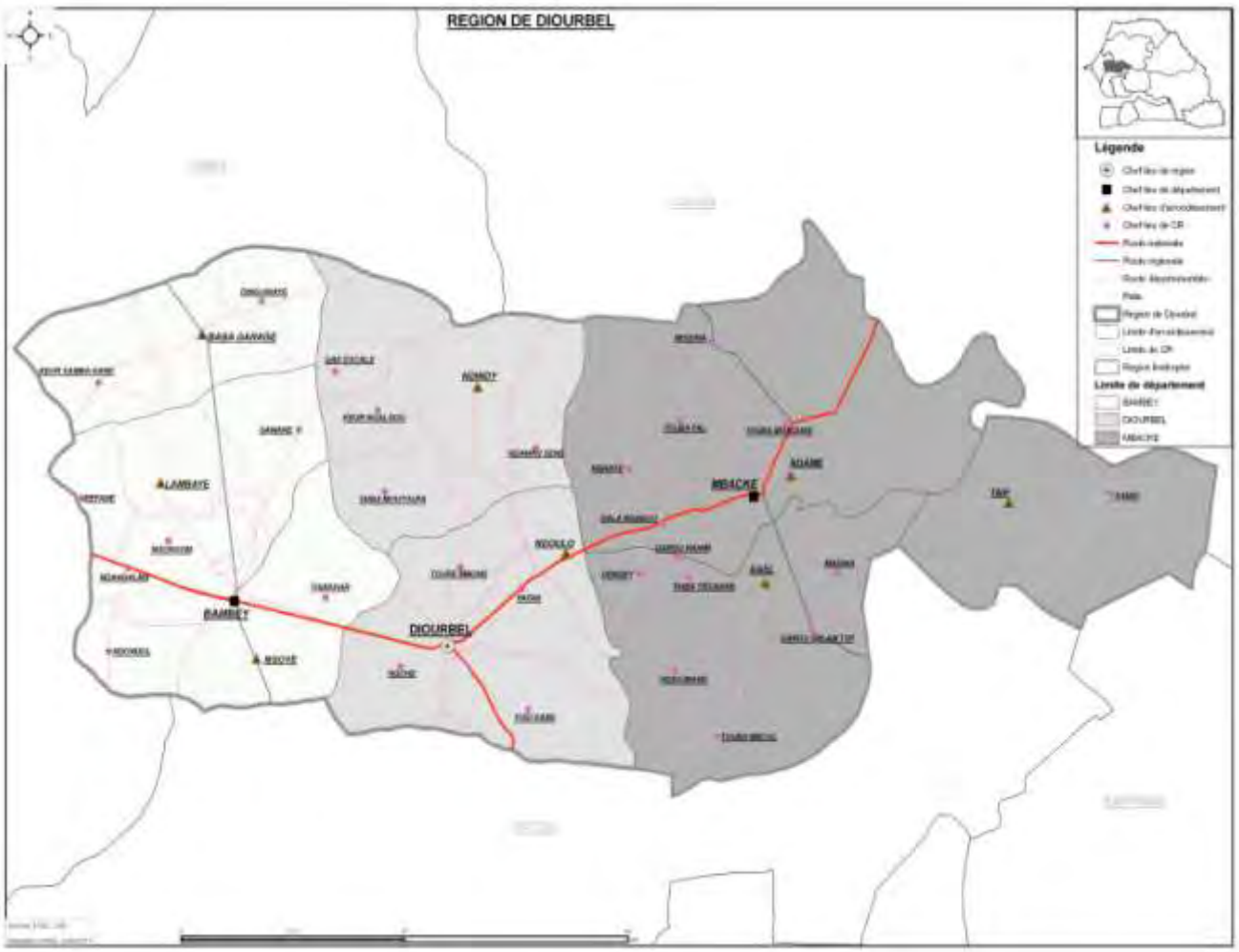

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2010

Août 2011

COMITE DE REDACTION

Directeur Général	Babakar FALL
Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG
Chef du Service Régional	Mbouye TRAORE
Assistante Chargée d'études	Sokhna Mbène KANDJI

COMITE DE REDACTION

Hamidou BA, Mamadou BAH, Baba NDIAYE, Mamadou DIENG, El Hadji Malick GUEYE, Mory DIOUSS, Mamadou WONE, Awa CISSOKO, Amadou Fall DIOUF, Vénus SARR, Bintou DIACK, Alpha WADE, Modou Ndour FAYE, Mody DIOP, Malick DIOP, Alain François DIATTA.

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rue de Diourbel X Rue de St-Louis - Point E - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de DIOURBEL

BP : 81 – Tél : 33 971 14 16

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX ____ *vii*

LISTE DES GRAPHIQUES ____ *xii*

SIGLES ET ABREVIATIONS ____ *xiv*

AVANT PROPOS ____ *xvi*

PRESENTATION GENERALE DE LA REGION ____ *17*

(1) Aspects physiques ____ 17

(2) Organisation administrative ____ 17

(3) Situation démographique ____ 17

(4) Aspects économiques ____ 18

(5) Aspects sociaux ____ 19

II CHAPITRE I : METEOROLOGIE ____ *21*

I.1. TEMPERATURE ____ **21**

I.2. VENTS ____ **23**

I.3. HUMIDITE ____ **24**

I.4. PLUVIOMETRIE ____ **24**

I.5. EVAPORATION ET L'INSOLATION ____ **25**

I.6. CONCLUSION ____ **27**

II. CHAPITRE II : DEMOGRAPHIE ____ *28*

II.1. EVOLUTION DE LA POPULATION ____ **28**

II.1.1. Accroissement de la population ____ 28

II.1.2. Fécondité ____ 29

II.2. STRUCTURE DE LA POPULATION DE LA REGION ____ **31**

II.2.1. Répartition de la population par groupe d'âge et par sexe ____ 31

II.2.2. Répartition spatiale de la population ____ 33

III. CHAPITRE III : AGRICULTURE ____ *37*

III.1. PLUVIOMETRIE ____ **37**

III.2. SITUATION PHYTOSANITAIRE ____ **38**

III.3. MISE EN PLACE DES INTRANTS ____ **39**

III.4. SUPERFICIES ____ **40**

III.5. RENDEMENTS ____ **41**

III.6. PRODUCTIONS AGRICOLES ____ **42**

III.7. CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION DE L'ARACHIDE ____ **43**

III.8. ATOUTS ET FAIBLESSES ____ **43**

III.9. PERSPECTIVES ____ **44**

IV. CHAPITRE IV : ELEVAGE ____ *46*

IV.1.1. effectifs du cheptel ____ 46

IV.2. INFRASTRUCTURES PASTORALES ____ **47**

IV.3. PRODUCTION ANIMALE ____ **48**

IV.3.1. Viande ____ 48

IV.3.2. cuirs et peaux ____ 49

IV.4. SANTE ANIMALE ____ **50**

IV.4.1. Foyers ____ 50

IV.4.2. Cliniques vétérinaires 51

V. CHAPITRE V : EAUX ET FORETS 54

V.1. LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROUSSE 54

V.2. REBOISEMENT 56

VI. CHAPITRE VI : ENVIRONNEMENT 60

VI.1. SITUATION ENVIRONNEMENTALE DE LA REGION 60

VI.1.1. Envoronnement urbain 60
VI.1.2. Environnement rural 63
VI.1.3. Potentialités du secteur 64
VI.1.4. contraintes du secteur 64

VII. CHAPITRE VII : HYDRAULIQUE 66

VII.1. POTENTIEL HYDRAULIQUE DE LA REGION 66

VII.2. HYDRAULIQUE URBAINE 67

VII.3. HYDRAULIQUE RURALE 69

VIII. CHAPITRE VIII : INDUSRTRIES ET MINES 72

VIII.1. INDUSTRIES 72

VIII.1.1. Potentialités du sous-secteur 73
VIII.1.2. Contraintes du sous secteur 73

VIII.2. MINES 73

VIII.2.1. Sable de dune 74
VIII.2.2. Laterite 74
VIII.2.3. Argile 74
VIII.2.4. Contraintes du sous secteur des mines 74

IX. CHAPITRE IX : ARTISANAT 76

IX.1. REPARTITION DES ARTISANS SELON LE DEPARTEMENT 76

IX.2. REPARTITION DES ARTISANS SELON LA SECTION 77

IX.3. REPARTITION DES ARTISANS SELON LE SEXE 77

IX.4. STATUT JURIDIQUE DES ARTISANS 78

IX.5. ATOUTS ET CONTRAINTES 78

X. CHAPITRE X : COMMERCE 80

X.1. SITUATION DU COMMERCE EN 2010 80

X.1.1. Marches 80
X.1.2. Commerçants 80

X.2. INFORMATIONS ECONOMIQUES 81

X.2.1. Situation des stocks 81
X.2.2. Evolution des prix 82

X.3. MISE EN APPLICATION DE LA REGLEMENTATION 82

X.3.1. Surveillance des prix et contrôle de la qualité des produits 83
X.3.2. Vérification périodique des instruments de mesure 83
X.3.3. Contrôle de la commercialisation de l'arachide 84

XI. CHAPITRE XI : EDUCATION 85

XI.1. ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE 85

XI.1.1. Infrastructures 85
XI.1.2. Elèves 86
XI.1.3. enseignants 88
XI.1.4. difficultes de l'enseignement prescolaire 89
XI.1.5. Perspectives pour la petite enfance 89

XI.2. ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE 90

XI.2.1. infrastructures 90

XI.2.2. eleves 92
XI.2.3. resultats des examens et concours 94
XI.2.4. enseignants 94
XI.2.5. difficultes de l'Enseignement elementaire 95
XI.2.6. perspectives pour l'elementaire 96
XI.3. ENSEIGNEMENT MOYEN ET SECONSAIRE GENERAL 99
XI.3.1. Infrastructures 99
XI.3.2. Enseignement moyen 100
XI.3.3. Enseignement secondaire general 103
XI.4. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE 107
XI.5. FORMATION PROFESSIONNELLE 108
XI.6. ALPHABETISATION ET ECOLES COMMUNAUTAIRES DE BASE 109
XII. CHAPITRE XII : SANTE 110
XII.1. SITUATION SANITAIRE 110
XII.1.1. infrastructures 110
XII.1.2. personnel 111
XII.2. ACTIVITES 112
XII.2.1. activites preventives 112
XII.2.2. activites curatives 116
XII.3. SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE 119
XII.3.1. Situation du choléra 120
XII.3.2. Situation des IST et du SIDA 120
XII.3.3. SITUATION DES TRAVAILLEUSES DU SEXE 121
XII.3.4. SITUATION DU PALUDISME 121
XII.4. Analyse SWOT du secteur de la santé 122
XII.4.1. Forces 122
XII.4.2. Faiblesses 122
XII.4.3. Opportunités/perspectives 122
XII.4.4. Contraintes 123
XIII. CHAPITRE XIII : HYGIENE 124
XIII.1. RESSOURCES HUMAINES 124
XIII.2. HYGIENE DU MILIEU 125
XIII.3. ACTIVITES REALISEES 125
XIII.3.1. Prospections domiciliaires 127
XIII.3.2. Prospection au niveau des ERP 129
XIII.4. INFRACTIONS ET MESURES REPRESSIVES 130
XIII.4.1. Infractions 130
XIII.4.2. Mesures repressives 132
XIII.5. ACTIVITES TECHNIQUES PREVENTIVES D'IEC 134
XIV. CHAPITRE XIV : ASSISTANCE 136
XIV.1. BILAN DES INTERVENTIONS 136
XIV.2. ACTIVITES 137
XIV.2.1. Incendies 137
XIV.2.2. Assistance 139
XIV.2.3. Operations diverses 140
XIV.2.4. Activités diverses 141
XV. CHAPITRE XV : TRANSPORT 143
XV.1. SITUATION DU TRANSPORT ROUTIER 143
XV.1.1. Infrastructures routieres 143
XV.1.2. Réseau routier 143
XV.1.3. Transport routier 144

XV.2. LES IMMATRICULATIONS 146
XV.3. OPERATIONS SANS ATTRIBUTION DE NOUVEAU NUMERO 148
XV.4. VISITES TECHNIQUES 149
XV.5. PERMIS DE CONDUIRE 151
XV.6. LES RECETTES 152
XVI. CHAPITRE XVI : URBANISME 154
XVI.1. SITUATION DE L'URBANISME 154
XVI.2. PRINCIPAUX ATOUTS ET CONTRAINTES LIES A L'URBANISATION 155
XVI.2.1. Atouts 155
XVI.2.2. Contraintes 156
XVII. CHAPITRE XVII : EMPLOI 157
XVII.1. LES CONTRATS DE TRAVAIL 157
XVII.2. LES ETABLISSEMENTS OUVERTS 158
XVII.2.1. Etablissements ouverts selon l'activite 158
XVII.2.2. Etablissements ouverts selon le statut juridique 159
XVII.3. LES FERMETURES D'ENTREPRISES 160
XVII.3.1. Etablissements fermes selon l'activité 160
XVII.3.2. Etablissements fermes selon le statut juridique 161
XVII.4. DEMANDE D'EMPLOI 162
XVII.5. ACTIVITES DE CONTROLE 163
XVII.6. GESTION DES CONFLITS 163
XVIII. CHAPITRE XVIII : JUSTICE 165
XVIII.1. DETENUS 165
XVIII.2. ECROUES 166
XVIII.3. SORTIES 167
XVIII.4. EDUCATION SURVEILLEE (AEMO) 168
XVIII.4.1. Enfants en conflit avec la loi 168
XVIII.4.2. Prise en charge 170
XVIII.4.3. Infractions commises 171
XIX. CHAPITRE XIX : JEUNESSE ET SPORTS 173
XIX.1. INTRODUCTION 173
XIX.2. JEUNESSE 173
XIX.2.1. Associations de jeunes 174
XIX.2.2. Atouts et contraintes 175
XIX.3. SPORTS 176
XIX.3.1. Infrastructures 176
XIX.3.2. Associations et equipes sportives 177
XIX.3.3. Pratiquants 179
XIX.3.4. Atouts et contraintes du sport 180
XX. CHAPITRE XX : CULTURE 182
XX.1. AGENDA CULTUREL 182
XX.2. ANIMATION 182
XX.3. LE PATRIMOINE 182
XX.3.1. Patrimoine matériel 182
XX.3.2. Patrimoine immatériel 183
XX.4. EVENEMENTS CULTURELS ET RELIGIEUX 183
XX.5. CONTRAINTES 184
XXI. ANNEXE 186

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Evolution mensuelle des températures de 2009 à 2010 ____ 22
Tableau 2 : Evolution des températures moyennes annuelles de 2000 à 2010 ____ 23
Tableau 3 : Evolution mensuelle de l'humidité (en %) en 2010 ____ 24
Tableau 4 : Evolution de la pluviométrie par poste de 2007 à 2010 ____ 25
Tableau 5 : Evolution mensuelle de l'évaporation (en mm) de 2007 à 2010 ____ 26
Tableau 6: Evolution mensuelle de l'insolation (en heures) de 2007 à 2010 ____ 27
Tableau 7 : Evolution et taux d'accroissement annuel moyen de la population ____ 29
Tableau 8: Evolution de la population par département entre 1976 et 2010 ____ 29
Tableau 9 : Evolution de l'indice synthétique de fécondité (ISF) ____ 30
Tableau 10 : Répartition de la population par groupes d'âges et par sexe en 2010 ____ 32
Tableau 11 : Répartition de la population par sexe et par département en 2010 ____ 33
Tableau 12 : Répartition par département de la population et des densités en 2010 ____ 34
Tableau 13 : Répartition de la population par département selon le milieu de résidence et taux d'urbanisation en 2010 35
Tableau 14 : Répartition de la population par sexe et milieu de résidence en 2010 ____ 35
Tableau 15 : Evolution de la pluviométrie par poste de 2007 à 2010 ____ 38
Tableau 16 : Mise en place des semences ____ 39
Tableau 17 : Mise en place des engrais ____ 40
Tableau 18 : Evolution des emblavures (en ha) de 2007 à 2010 ____ 40
Tableau 19: Evolution des rendements (en kg/ha) de 2007/2008 à 2010/2011 ____ 41
Tableau 20 : Evolution de la production agricole (en tonnes) de 2007/2008 à 2010/2011 ____ 42
Tableau 21: Situation des collectes au niveau de la SUNEOR à la date du 08 mars 2011 ____ 43
Tableau 22 : Prévisions des superficies, rendements et productions des spéculations ____ 44
Tableau 23 : Répartition du cheptel selon l'espèce et le département en 2005 ____ 46
Tableau 24 : Répartition des sources d'abreuvement et parcs à vaccination par département en 2010 ____ 47
Tableau 25 : Nombre (tête) d'abattages contrôlés par espèce et département en 2010 ____ 48
Tableau 26 : Poids (en kg) des abattages contrôlés par espèce et par département en 2010 ____ 49
Tableau 27 : Evolution en quantité (Kg) de la viande saisie selon le département ____ 49
Tableau 28 : Evolution en Valeur (F CFA) de la viande saisie selon le département ____ 49
Tableau 29 : Répartition en nombre des cuirs et peaux selon le département en 2010 ____ 50
Tableau 30 : Répartition en quantités (Kg) des cuirs et peaux selon le département en 2010 ____ 50
Tableau 31 : Répartition en valeur (FCFA) des cuirs et peaux selon le département en 2010 ____ 50
Tableau 32 : Répartition des principales affections selon le foyer par département en 2010 ____ 51
Tableau 33 : Répartition du nombre d'affections par espèce en 2010 ____ 52
Tableau 34 : Situation des comités de lutte par département en 2010 ____ 55
Tableau 35 : Répartition des activités de sensibilisation selon le département en 2010 ____ 55
Tableau 36 : Répartition (en %) des feux de brousse et des superficies brûlées selon le département en 2010 ____ 56
Tableau 37 : Répartition des pépinières selon le type de 2008 à 2010 ____ 57
Tableau 38 : Production de plants selon la nature et l'espèce en 2010 ____ 57

Tableau 39 : Prévisions et réalisations physiques selon le type de plantations en 2010 _____ *58*
*Tableau 40 : Prévisions et réalisations physiques des plantations de conservation en 2010*_____ *59*
Tableau 41 : Répartition des établissements classés dans la région en 2010 _____ *62*
Tableau 42 : Evolution des établissements classés entre 2008 et 2010 _____ *63*
*Tableau 43 : Production en m^3 par département de 2007 à 2010*_____ *67*
Tableau 44 : Longueur du réseau (en m) par département de 2007 à 2010 _____ *68*
*Tableau 45 : Nombre de branchements par département de 2007 à 2010*_____ *68*
Tableau 46 : Répartition des bornes fontaines par département de 2007 à 2010 _____ *69*
*Tableau 47 : Evolution des puits selon le département de 2007 à 2010*_____ *70*
Tableau 48 : Evolution des forages selon le département de 2007 à 2010 _____ *70*
Tableau 49 : Evolution du nombre d'artisans inscrits par département de 2007 à 2010 _____ *76*
Tableau 50 : Evolution du nombre d'artisans inscrits par section de 2007 à 2010 _____ *77*
Tableau 51 : Evolution du nombre d'artisans inscrits par sexe de 2007 à 2010 _____ *78*
Tableau 52 : Evolution du nombre d'artisans inscrits selon le statut juridique de 2007 à 2010 _____ *78*
*Tableau 53 : Répartition par département du nombre de marchés permanents et hebdomadaires en 2010*_____ *80*
*Tableau 54 : Répartition des structures commerciales selon le département et la catégorie en 2010*_____ *81*
Tableau 55 : Situation des stocks dans la région en 2010 _____ *82*
Tableau 56 : Niveau de certains prix enregistrés en Janvier et décembre 2010 _____ *82*
*Tableau 57 : PV établis dans la région en 2009 et 2010*_____ *83*
Tableau 58 : Points de collecte et nombre de bascules vérifiées en 2010 _____ *84*
*Tableau 59 : Répartition du nombre de structures préscolaires selon le statut et le milieu en 2010*_____ *85*
Tableau 60 : Evolution des effectifs du préscolaire par sexe de 2002/2003 à 2009/2010 _____ *86*
*Tableau 61 : Répartition des élèves du préscolaire selon le milieu et le secteur en 2010*_____ *87*
*Tableau 62 : Evolution du taux de préscolarisation (en %) selon le sexe de 2005/2006 à 2009/2010*_____ *88*
*Tableau 63 : Répartition des enseignants du préscolaire selon le milieu et le secteur en 2010*_____ *89*
Tableau 64 : Répartition du nombre d'écoles élémentaire selon le statut et le milieu en 2010 _____ *90*
Tableau 65 : Evolution des effectifs de l'enseignement élémentaire par sexe de 2002/2003 à 2009/2010 _____ *92*
Tableau 66 : Evolution des effectifs de l'élémentaire selon le secteur de 2007 à 2010 _____ *93*
Tableau 67 : Evolution des effectifs de l'élémentaire selon le milieu de 2007 à 2010 _____ *93*
Tableau 68 : Evolution du taux brut de scolarisation (TBS) à l'élémentaire (en %) de 2007 à 2010 _____ *94*
Tableau 69 : Taux d'admission (%) au CFEE et à l'entrée en 6ème par sexe en 2010 _____ *94*
*Tableau 70 : Répartition des enseignants de l'élémentaire selon le secteur et le milieu de résidence en 2010*_____ *95*
Tableau 71 : Répartition des enseignants de l'élémentaire selon le milieu de résidence par sexe en 2010 _____ *95*
Tableau 72 : Répartition du nombre d'établissements de l'enseignement moyen et secondaire général en 2010 _____ *99*
*Tableau 73 : Evolution des effectifs du moyen par sexe de 2002/2003 à 2009/2010*_____ *100*
Tableau 74 : Répartition des effectifs du moyen selon le secteur et le milieu en 2010 _____ *101*
Tableau 75 : Evolution (en %) du taux brut de scolarisation du moyen de 2007 à 2010 _____ *102*
Tableau 76 : Evolution du taux d'admission (%) au BFEM de 2007 à 2010 _____ *102*
*Tableau 77 : Evolution des effectifs de l'enseignement secondaire général par sexe de 2002/2003 à 2009/2010*_____ *104*
Tableau 78 : Répartition des effectifs de l'enseignement secondaire général selon le secteur et le milieu de résidence en 2010 _____ *104*

Tableau 79 : Evolution du taux brut de scolarisation (TBS) de l'enseignement secondaire général (en %) de 2007 à 2010 _____ *105*
Tableau 80 : Evolution du taux d'admission (%) au BAC de 2007 à 2010 _____ *105*
Tableau 81 : Répartition des enseignants du public de l'enseignement secondaire général selon le milieu et le statut professionnel en 2010 _____ *106*
Tableau 82 : Répartition des enseignants du public de l'enseignement moyen et secondaire selon le milieu et le sexe en 2010 _____ *107*
Tableau 83 : Evolution des effectifs de l'enseignement secondaire technique entre 2007 et 2009 _____ *107*
Tableau 84 : Répartition des effectifs de la formation professionnelle par secteur entre 2007 et 2009 _____ *108*
Tableau 85 : Répartition des effectifs enrôlés dans les programmes de formation en alphabétisation en 2010 _____ *109*
Tableau 86 : Répartition des infrastructures sanitaires fonctionnelles selon le district en 2010 _____ *111*
Tableau 87 : Taux de couverture des infrastructures sanitaires selon le district en 2010 (Nombre d'habitants par hôpital, par C.S et par P.S) _____ *111*
Tableau 88 : Répartition du personnel médico-sanitaire selon le district sanitaire en 2010 _____ *112*
Tableau 89 : Pourcentage des enfants vaccinés par antigène et par district en 2009 _____ *113*
Tableau 90 : Répartition des enfants selon la surveillance nutritionnelle et pondérale par district en 2009 _____ *113*
Tableau 91 : Répartition des enfants selon l'état nutritionnel par district en 2009 _____ *114*
Tableau 92 : Répartition du nombre de consultations prénatales par district en 2009 _____ *115*
Tableau 93 : Répartition du nombre de grossesses à risque dépistée par district en 2009 _____ *116*
Tableau 94 : Répartition des femmes sous planification familiale selon le district en 2009 _____ *116*
Tableau 95 : Répartition du nombre de consultants et de consultations primaires curatives selon le district en 2009(sans les hôpitaux) _____ *117*
Tableau 96 : Répartition des hospitalisations selon le district en 2009 _____ *117*
Tableau 97 : Répartition du nombre d'accouchements dans les maternités selon le district en 2009 _____ *118*
Tableau 98 : Répartition du nombre de décès enregistrés pendant ou après l'accouchement en 2009 _____ *119*
Tableau 99 : Répartition du nombre de suspects selon le type de maladie par district sanitaire en 2009 _____ *119*
Tableau 100 : Répartition du nombre de personnes infectées aux IST et au VIH/sida en 2009 _____ *120*
Tableau 101 : Répartition du nombre de femmes travailleuses du sexe en 2009 _____ *121*
Tableau 102 : Répartition du nombre de cas de paludisme en 2009 _____ *121*
Tableau 103 : Répartition du personnel en activité selon la structure et le grade en 2010 _____ *124*
Tableau 104 : Evolution du nombre de concessions visitées selon la structure de 2007 à 2010 _____ *126*
Tableau 105 : Taux de couverture de la région _____ *126*
Tableau 106 : Taux de couverture des zones urbaines _____ *127*
Tableau 107 : Prospection domiciliaire pour l'approvisionnement en eau potable en 2010 _____ *127*
Tableau 108 : Prospection domiciliaire pour l'assainissement en eau potable en 2010 _____ *128*
Tableau 109 : Répartition du nombre de visites effectuées dans les établissements recevant du public (ERP) selon la catégorie et la structure en 2010 _____ *129*
Tableau 110 : Répartition des infractions relevées durant les prospections domiciliaires en 2010 _____ *130*
Tableau 111 : Infractions relevées durant les prospections au niveau des ERP en 2010 _____ *132*
Tableau 112 : Bilan des mesures de répressions prises lors des visites de concessions en 2010 _____ *133*
Tableau 113 : Bilan des mesures de répressions prises lors des visites au niveau des ERP en 2010 _____ *134*

Tableau 114 : Répartition des Saisies effectuées selon la quantité (poids ou volume) 134
Tableau 115 : Répartition des activités d'IEC réalisées selon la sous brigade en 2010 135
Tableau 116 : Bilan des interventions selon la nature en 2010 136
Tableau 117 : Evolution des interventions selon la nature de 2008 à 2010 137
Tableau 118 : Répartition des incendies selon la nature et la compagnie en 2010 138
Tableau 119 : Evolution des incendies selon la nature de 2008 à 2010 138
Tableau 120 : Répartition des assistances selon la nature et la compagnie en 2010 139
Tableau 121 : Evolution des assistances selon la nature de 2008 à 2010 140
Tableau 122 : Répartition des opérations diverses selon la nature et la compagnie en 2010 140
Tableau 123 : Evolution des opérations diverses selon la nature de 2008 à 2010 141
Tableau 124 : Répartition des activités diverses selon la nature et la compagnie en 2010 142
Tableau 125 : Evolution des activités diverses selon la nature de 2008 à 2010 142
Tab 126 : Répartition du parc automobile selon le type de véhicule par département en 2009 145
Tableau 127 : Répartition du parc automobile selon le type de véhicule par département en 2010 145
Tableau 128 : Evolution du parc automobile selon le type de véhicule entre 2007 et 2010 146
Tableau 129 : Répartition du nombre de véhicules nouvellement immatriculés selon le genre par département en 2009 147
Tableau 130 : Répartition du nombre de véhicules nouvellement immatriculés selon le genre par département en 2010 147
Tableau 131 : Evolution du nombre de véhicules nouvellement immatriculés entre 2007 et 2010 148
Tableau 132 : Répartition des véhicules selon l'état en 2009 148
Tableau 133 : Répartition des opérations sans attribution de nouveau numéro en 2009 148
Tableau 134 : Répartition des opérations sans attribution de nouveau numéro en 2010 149
Tableau 135 : Répartition par genre des véhicules aptes à la circulation en 2009 149
Tableau 136 : Répartition par genre des véhicules aptes à la circulation en 2010 150
Tableau 137 : Evolution par genre des véhicules aptes à circuler entre 2007 et 2010 150
Tableau 138 : Evolution mensuelle des candidats au code entre 2007 et 2010 151
Tableau 139 : Evolution mensuelle des candidats à la conduite entre 2007 et 2010 151
Tableau 140 : Evolution par opération des recettes perçues (en F CFA) depuis 2005 152
Tableau 141 : Répartition du nombre d'autorisation de construire délivrées de 2008 à 2010 155
Tableau 142 : Répartition du nombre de parcelles loties et attribuées de 2007 à 2010 155
Tableau 143 : Répartition des contrats de travail selon la nature et le sexe en 2009 et 2010 157
Tab 144 : Répartition par activité des établissements ouverts et emplois générés 2009 /10 158
Tableau 145 : Répartition selon le statut juridique des établissements ouverts et des emplois générés en 2009 et 2010 159
Tableau 146 : Répartition selon la branche d'activité des établissements fermés et des emplois perdus en 2009 et 2010 160
Tableau 147 : Répartition selon le statut juridique, des établissements fermés et emplois perdus en 2009 et 2010 161
Tableau 148 : Répartition des demandeurs d'emploi (manœuvres) selon le sexe en 2009 et 2010 162
Tableau 149 : Répartition des établissements contrôlés en 2009 et 2010 163
Tableau 150 : Répartition des conflits, des requérants et des conciliations en 2009 et 2010 164

Tableau 151 : Répartition des détenus selon le sexe et le département en 2010 _____ *165*
Tableau 152 : Répartition des écroués selon le sexe et le département en 2010 _____ *166*
Tableau 153 : Effectif des détenus sortis selon le motif par département en 2010 _____ *167*
Tableau 154 : Répartition des mineurs en conflit avec la loi selon le sexe et le département en 2010 _____ *169*
Tableau 155 : Répartition des dossiers des enfants ayant commis des délits selon les décisions de justice et le sexe en 2010 _____ *170*
Tableau 156 : Répartition des mineurs pris en charge selon le sexe et le département en 2010 _____ *171*
Tableau 157 : Répartition des dossiers des enfants ayant commis des délits selon le type d'infractions et le sexe en 2010 _____ *171*
Tableau 158 : Evolution des Associations de jeunes reconnues (disposant de récépissé) selon le département de 2006 à 2010 _____ *174*
Tableau 159 : Promotion des Collectivités éducatives _____ *175*
Tableau 160 : Infrastructures socio-éducatives en 2010 _____ *175*
Tableau 161 : Enrôlement des jeunes dans les Fermes agricoles du FNPJ dans le cadre du Programme Jeunes dans les Fermes Agricoles (JFA) _____ *175*
Tableau 162 : Infrastructures sportives selon le département et la discipline sportive en 2010 _____ *176*
Tableau 163 : Répartition des ASC et équipes sportives selon le département et la discipline sportive en 2010 _____ *178*
Tab 164 : Répartition des pratiquants selon le département et la discipline sportive en 2010 _____ *179*
Tableau 165 : Situation des infrastructures socio-culturelles en 2010 _____ *184*
Tableau annexe 166 : Estimation de la population e la région de Diourbel en 2010 _____ *186*
Tableau annexe 167 : Résume des principaux indicateurs de 2008 à 2010 _____ *188*
Tableau annexe 168 : Cartographie des localités de la région de Diourbel en 2009 _____ *193*

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution mensuelle des températures moyennes de 2009 à 2010 22
Graphique 2 : Evolution des températures moyennes annuelles de 2000 à 2010 23
Graphique 3 : Evolution de la pluviométrie (en mm) par poste de 2007 à 2010 25
Graphique 4 : Evolution mensuelle de l'évaporation (en mm) de 2007 à 2010 26
Graphique 5 : Evolution mensuelle de l'insolation (en heures) de 2007 à 2010 27
Graphique 6 : Evolution de la population par département entre 1976 et 2010 29
Graphique 7 : Evolution de l'ISF et de la descendance finale entre 1986 et 2005 30
Graphique 8 : Pyramide des âges de la Population de la région de Diourbel en 2010 32
Graphique 9 : Répartition (%) de la Population régionale selon le Département 33
Graphique 10 : Répartition (%) de la population selon le milieu de résidence en 2010 35
Graphique 11 : Evolution de la pluviométrie (en mm) par poste de 2007 à 2010 38
Graphique 12 : Evolution des emblavures (en Ha) des céréales de 2007 à 2010 41
Graphique 13 : Evolution de la production céréalière (en tonnes) de 2007/2008 à 2010/2011 42
Graphique 14 : Répartition effectif du cheptel selon l'espèce en en 2005 47
Graphique 15 : Evolution du nombre d'abattages contrôlés par espèce entre 2009 et 2010 48
Graphique 16 : Répartition des principales affections selon le foyer en 2010 51
Graphique 17 : Répartition des affections en 2010 52
Graphique 18 : Répartition de la production des plants selon l'espèce en 2010 57
Graphique 19 : Proportion (%) des établissements classés dans la région en 2010 63
Graphique 20 : Répartition de la production en m^3 par département en 2010 68
Graphique 21 : Répartition (%) des bornes fontaines par département 69
Graphique 22 : Répartition (en %) des artisans par section en 2010 77
Graphique 23 : Répartition des structures préscolaires en 2010 86
Graphique 24 : Evolution des effectifs du préscolaire selon le sexe entre 2002/2003 et 2009/2010 87
Graphique 25 : Evolution des élèves du préscolaire selon le secteur entre 2009 et 2010 88
Graphique 26: Evolution du nombre d'écoles élémentaires selon le statut de 2007 à 2010 90
Graphique 27 : Evolution des effectifs de l'élémentaire par sexe de 2002/2003 à 2009/2010 92
Graphique 28 : Evolution du nombre d'établissements de l'enseignement moyen et secondaire général de 2007 à 2010 100
Graphique 29 : Evolution des effectifs du moyen par sexe de 2002/2003 à 2009/2010 101
Graphique 30 : Evolution des effectifs de l'enseignement secondaire général par sexe de 2002/2003 à 2009/2010 104
Graphique 31 : Répartition des enseignants du public de l'enseignement secondaire général selon le statut professionnel en 2010 106
Graphique 32 : Répartition (en %) du personnel médico-sanitaire de la région en 2010 112
Graphique 33 : Répartition des enfants selon l'état nutritionnel par district en 2009 114
Graphique 34 : Répartition du nombre de consultations prénatales selon le CPN par district en 2009 115
Graphique 35 : Répartition du nombre d'accouchements dans les maternités selon le district en 2009 118
Graphique 36 : Répartition du nombre de décès maternels enregistrés pendant ou après l'accouchement en 2009 119
Graphique 37 : Proportion (en %) des personnes infectées aux IST et au VIH/sida en 2009 120

Graphique 38 : Evolution du nombre de concessions visitées selon la structure de 2007 à 2010 _____ *126*
Graphique 39 : Situation de l'approvisionnement en eau potable en 2010 _____ *127*
Graphique 40 : Situation de l'évacuation des excréta en 2010 _____ *128*
Graphique 41 : Proportion (%) des infractions relevées au niveau des ERP en 2010 _____ *131*
Graphique 42 : Proportion (%) des infractions relevées au niveau des ERP en 2010 _____ *132*
Graphique 43 : Evolution des interventions selon la nature de 2008 à 2010 _____ *137*
*Graphique 44 : Répartition des incendies selon la nature en 2010*_____ *138*
Graphique 45 : Répartition des assistances selon la nature en 2010 _____ *139*
Graphique 46 : Répartition des opérations diverses selon la nature et la compagnie en 2010 _____ *141*
Graphique 47 : Répartition (en %) des véhicules par département en 2010 _____ *145*
Graphique 48 : Evolution du parc automobile selon le type de véhicule de 2007 à 2010 _____ *146*
Graphique 49 : Répartition des immatriculations selon le genre de véhicule en 2010 _____ *147*
*Graphique 50 : Evolution par genre des véhicules aptes à circuler entre 2007 et 2010*_____ *150*
Graphique 51 : Evolution des recettes perçues de 2005 à 2010 _____ *152*
Graphique 52 : Répartition des contrats de travail selon la nature et le sexe en 2010 _____ *158*
Graphique 53 : Répartition par activité des établissements ouverts et des emplois générés en 2010 _____ *159*
Graphique 54 : Répartition (%) selon le statut juridique des établissements ouverts et des emplois générés en 2010 _ *160*
Graphique 55 : Répartition selon la branche d'activité, des établissements fermés et des emplois perdus en 2010 __ *161*
Graphique 56 : Répartition selon le statut juridique des établissements fermés et emplois perdus en 2010 _____ *162*
Graphique 57 : Répartition (%) des établissements contrôlés en 2010 _____ *163*
Graphique 58 : Proportion (en %) des détenus selon le département en 2010 _____ *166*
*Graphique 59 : Pourcentage des détenus sortis selon le motif en 2010*_____ *168*
*Graphique 60 : Répartition des mineurs en conflit avec la loi selon le département en 2010*_____ *169*
Graphique 61 : Répartition (%) des dossiers des enfants ayant commis des délits selon les décisions de justice en 2010 _____ *170*
*Graphique 62 : Pourcentage des dossiers des enfants ayant commis des délits selon le type d'infractions en 2010*___ *172*
Graphique 63 : Evolution des Associations de jeunes reconnues de 2006 à 2010 _____ *174*
*Graphique 64 : Répartition des infrastructures sportives selon la discipline sportive en 2010*_____ *177*
Graphique 65 : Répartition des ASC et équipes sportives selon le département en 2010 _____ *178*
*Graphique 66 : Répartition des pratiquants selon la discipline sportive en 2010*_____ *180*

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ASC : Association Sportive et Culturelle
BCG : Bacille de Calmette et Guérin
BEP : Brevet d'Etude Préparatoire
BTP : Bâtiments et Travaux Publics
CAP : Certificat d'Aptitude Préparatoire
CDD : Contrat à Durée Déterminée
CDEPS : Centre de Développement Populaire et Sportif
CDI : Contrat à Durée Indéterminée
CESCOFI : Comité Départementale pour la Scolarisation des Filles
CETF : Centre d'Enseignement Technique Féminin
CPC : Consultation Pour la Contraception
CPN : Consultation Prénatale
CRETEF : Centre Régional d'Enseignement Technique Féminin
CS : Centre de Santé
CSS : Caisse de Sécurité Sociale
DMS : Durée Moyenne de Séjour
DRDR : Direction Régionale du Développement Rural
DSRP : Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
EDS : Enquête Démographique et de Santé
EPS : Etablissement Public de Santé
EQPT : Education de Qualité Pour Tous
ESAM : Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages
FESMUT : Festival de la Musique Traditionnelle
FNPJ : Fonds National de Promotion de la Jeunesse
GAR : Grossesse A Risque
GIE : Groupement d'Intérêt Economique
GPF : Groupement de Promotion Féminine
IDEN : Inspection Départementale de l'Enseignement
IEC : Information, Education et Communication
IRTSS : Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale
LTAB : Lycée Technique Ahmadou Bamba
MAC : Maison d'Arrêt et de Correction
OCB : Organisation Communautaire de Base
OMS : Organisation Mondiale de la Santé
PAIS/Etat : Programme d'Alphabétisation Intensive du Sénégal
PAPA II : Programme d'Appui au Plan d'Actions
PARPEBA : Projet d'Amélioration et de Renforcement des Points d'Eau dans le Bassin Arachidier

PCR : Président de Conseil Rural
PDEF : Programme de Développement de l'Education et de la Formation
PEPAM : Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire
PERA : Programme d'Entretien du Routier Autonome
PEV : Programme Elargi de Vaccination
PFA : Paralysie Flasque Aigüe
PNDL : Programme National de Développement Local
PNIR : Programme National d'Infrastructures Rurales
PNLP : Programme National de Lutte contre le Paludisme
PROGED : Projet de Réforme de la Gestion des forages motorisés
PROGERT : Projet de Gestion et de Restauration des Terres Dégradées
PS : Poste de Santé
REGEFOR : Recherche et Gestion Forestière
RGPH 3 : Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat
ROC : Ramassage des Ordures par Charrettes
SA : Société Anonyme
SARL : Société A Responsabilité Limitée
SDE : Sénégalaise Des Eaux
SEFRACO : Semaine de la Fraternité et du Cousinage
SFE : Sage Femme d'Etat
SONACOS – EIB : Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal – Etablissement Industriel du Baol
SRSD : Service Régional de la Statistique et de la Démographie
SUNEOR : Ex SONACOS
TBS : Taux Brut de Scolarisation
TOM : Taxe sur les Ordures Ménagères
TPI : Traitement Préventif Intermittent
TPMEA : Très Petites Micro – Entreprises Artisanales
TS : Travailleuse du Sexe
TSGS : Technicien Supérieur en Génie Sanitaire
TSO : Technicien Supérieur en Odontologie

AVANT PROPOS

En conformité avec ses missions, l'ANSD, qui est chargée d'assurer la coordination technique des activités du système statistique national en plus de ses activités de production et de diffusion des données statistiques, réalise régulièrement des publications parmi lesquelles la « Situation Economique et Sociale du Sénégal » et les « Situations Economiques et Sociales » régionales.

Les Situations Economiques et Sociales (SES) régionales, élaborées chaque année par les Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie (SRSD) pour l'année précédente, figurent en bonne place parmi les produits phares de l'ANSD. Elles constituent d'importants instruments de planification du développement économique et social régional et des outils d'aide à la décision aux niveaux régional et local. L'exercice d'analyse de la conjoncture qu'elles constituent n'a évidemment pas pour ambition l'exhaustivité, mais la présentation de manière synthétique des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale.

Chaque SES régionale essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale. Elle met surtout en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité dans la région concernée. De 2006 à 2009, la publication des SES a été précédée d'une validation régionale au cours de réunions des Comités Régionaux de Développement (CRD).

Cette Edition de l'année 2010 est l'aboutissement d'un travail qui a nécessité la collaboration de l'ensemble des services déconcentrés et des autres partenaires qui évoluent au niveau régional.

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie tient à les remercier tout particulièrement pour leur appui et leurs précieuses contributions sans lesquelles la réalisation de ce document ne saurait être possible.

Les remarques et suggestions en vue d'améliorer le document sont les bienvenues.

Babakar FALL

Directeur Général

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

PRESENTATION GENERALE DE LA REGION

(1) Aspects physiques

Située entre 14°30 et 15° de latitude nord et 15°40 et 16°40 de longitude ouest, la région de Diourbel couvre aujourd'hui, suite au rattachement de l'arrondissement de Taïf au département de Mbacké, une superficie de 4769 km² contre 4359 km^2 en 2001.

C'est une région continentale par excellence. En effet, elle ne dispose ni de frange maritime, ni de cours d'eau pérennes. Cependant, les ressources en eau souterraines sont importantes.

La région de Diourbel est caractérisée par l'absence de forêt classée. Elle est également marquée par l'inexistence de zone d'habitat et de refuge pour la faune, notamment les grands mammifères. Seuls les petits mammifères (chacals, rats palmistes, lièvres, etc.) ainsi que certaines familles d'oiseaux y sont aujourd'hui présents.

La pluviométrie varie entre 400 et 500 mm. Le climat est de type soudano-sahélien.

(2) Organisation administrative

Elle est subdivisée en trois départements (Bambey, Diourbel et MBacké), huit arrondissements (Baba Garage, Lambaye et NGoye dans le Bambey, NDindy et NDoulo dans le Diourbel, Kael, NDame et Taïf dans le MBacké), trente six (36) communautés rurales et trois (3) communes : Bambey, Diourbel et Mbacké.

(3) Situation démographique

De 425113 habitants en 1976, la population régionale est estimée[1] à 1 356 796 habitants en 2010. Le taux d'accroissement annuel intercensitaire qui était de 3,2 % entre 1976 et 1988, est passé à 3,9 % entre 1988 et 2002 avant de s'établir à 3,2% entre 2002 et 2010. En 2010, la densité régionale ressort à 285 habitants/km^2 et atteint un maximum de 344 habitants au km² dans le département de Mbacké. L'indice synthétique de fécondité est de 6,3 enfants en moyenne par femme en fin de vie féconde en 2005. La précocité des mariages (l'âge médian au premier mariage est de 16 ans), combinée à une faible prévalence contraceptive (3,9% en 2000), induit naturellement une fécondité précoce.

[1] ANSD

(4) Aspects économiques

L'activité économique de la région est principalement caractérisée par l'agriculture, l'élevage et le commerce. D'autres activités comme l'artisanat présentent un intérêt certain pour la population de la région.

L'agriculture est essentiellement basée sur les cultures de rente (arachide, sésame, manioc, pastèque) et sur les cultures vivrières (mil, sorgho, maïs, niébé). Les cultures maraîchères et fruitières ne sont pas en reste. Mais ce secteur connaît des contraintes majeures qui entravent son développement. Parmi elles, on note la réduction drastique des emblavures depuis quelques années, la mauvaise qualité des semences, le faible niveau d'équipement et la vétusté du matériel agricole, mais aussi l'irrégularité des pluies, entraînant ainsi une baisse généralisée des rendements agricoles.

L'élevage se caractérise par l'existence de techniques traditionnelles que sont l'élevage pastoral fondé sur la transhumance et l'élevage sédentaire du terroir villageois. Mais la réduction de l'espace pastoral conjuguée à une dégradation constante du couvert végétal, à une forte pression démographique sur les terres agricoles (réduisant ainsi les terres en jachère), à un nombre insuffisant de points d'eau, constitue un handicap certain pour le développement de l'élevage. Cependant, avec la création de GIE et d'associations villageoises, un élevage de type moderne se développe de plus en plus dans la région.

Le commerce est par essence une activité très prisée des « Baol – Baol ». Elle occupe d'ailleurs une place importante dans le développement économique de la région. Cette situation est favorisée par la position géographique de la région, à mi-chemin entre l'important centre de production de la zone sylvo-pastorale et les grands centres de consommation du centre ouest (Dakar, Thiès et Kaolack). On relève dans la région de Diourbel, une présence massive de marchés hebdomadaires (Louma) où sont écoulées une bonne partie de la production agricole et du bétail.

L'activité artisanale présente de réels atouts pour la région. En effet, Diourbel est réputée pour sa forte tradition artisanale et la population dispose d'une réelle expertise, notamment dans le domaine de la poterie. A cela, s'ajoute la présence du Centre de Perfectionnement pour l'Artisanat Rural (CPAR) de Kaél et du lycée technique pour permettre d'améliorer les capacités des artisans. Ces derniers tentent de s'organiser autour de la Chambre de Métiers. Avec leur dynamisme, le nombre d'artisans inscrits continue de progresser d'année en année, passant de 3307 en 2004 à 4357 en 2010.

(5) Aspects sociaux

Ces activités tournent pour l'essentiel autour de la santé, de l'éducation, du cadre de vie, de l'hydraulique, de la culture, des organisations sportives et de jeunesse ainsi que des organisations féminines.

En ce qui concerne **la santé**, les indicateurs sont loin d'être satisfaisants, notamment au niveau des infrastructures. En effet, en 2010, la région, avec seulement 6 centres de santé, 81 postes de santé et 106 cases de santé, enregistre un déficit en infrastructures. Cette situation peu satisfaisante, ne favorise pas l'atteinte des normes de l'OMS selon lesquelles, il faut 1 hôpital pour 150 000 habitants ; 1 centre de santé pour 50 000 habitants et 1 poste de santé pour 10 000 habitants.

Le secteur de **l'éducation** constitue un maillon faible pour la région, même si des efforts sont enregistrés dans le renforcement du système ces dernières années. Cependant, beaucoup reste à faire, notamment au niveau de la petite enfance et à l'élémentaire avec surtout l'implantation et le fonctionnement des écoles franco – arabes privées et les classes expérimentales en langues nationales. Le taux brut de scolarisation au niveau de l'élémentaire demeure le plus faible du pays avec seulement 58,4% en 2010.

Le secteur de **l'hydraulique rurale** présente de réels atouts dans la région de Diourbel, notamment avec la volonté des pouvoirs publics d'améliorer la couverture des besoins en eau des populations et du cheptel avec des investissements massifs surtout à Touba, mais également avec l'amélioration de la gestion des forages avec la réforme des forages (REGEFOR). Cependant, on note certaines contraintes qui limitent son développement. Parmi elles, on peut citer la baisse du toit de la nappe consécutive aux cycles de sécheresse qui sévissent dans la zone, l'insuffisance du captage de la nappe et le non respect des normes techniques de fonçage de nombreux puits, la teneur très élevée en sel de la nappe maestrichtienne dans certaines zones et l'absence de cours d'eau pérennes.

La culture constitue un facteur de développement économique et social. La région de Diourbel recèle d'importantes potentialités culturelles. Son patrimoine culturel, très riche et coloré, présente de réels attraits touristiques. Mais ce potentiel est faiblement exploité pour le tourisme. En plus de certains évènements culturels et religieux (Magal de Touba, etc.) organisés chaque année dans la région, on note également plusieurs sites et monuments historiques (33 au total) répartis dans tous les départements.

Les activités de **jeunesse et de sports** sont bien présentes dans la région de Diourbel, même s'il reste encore à faire dans ce domaine. Diourbel, faiblement équipée en infrastructures sportives (cas du football qui est le sport roi) connaît un déficit à ce niveau. Pourtant, ce ne sont pas les espaces pour accueillir ces infrastructures qui manquent. Il existe néanmoins 1 stade dans chaque département.

L**'incidence de la pauvreté** *par rapport aux ménages* est passée de 61 % de ménages pauvres en 2002 (Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages -ESAM II) à 45,2% de ménages pauvres en 2005/06 (Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal –ESPS2005-2006).

Par rapport aux individus, c'est 69,4% de la population régionale qui vivait en dessous du seuil de la pauvreté en 2002, alors qu'en 2005/2006, ce taux est passé à 51,8%.

CHAPITRE I : METEOROLOGIE

Introduction

Le climat de la région de Diourbel est de type soudano-sahélien, caractérisé par des températures relativement hautes, une longue saison sèche (de Novembre à Juin) et une saison des pluies de quatre mois (de Juillet à Octobre). Il joue un rôle crucial dans le développement économique et social de la région car beaucoup de secteurs tels que l'agriculture, l'élevage, les eaux et forêts et le transport lui sont tributaires.

Ainsi, ce chapitre traitera de ses différentes composantes que sont la température, le vent, l'humidité, les précipitations, l'évaporation et l'insolation.

I.1. TEMPERATURE

La région de Diourbel a enregistré en 2010 une température moyenne annuelle de 28,5 °C contre 27,7 °C en 2009, soit une légère augmentation de 0,8 °C. Les moyennes les plus élevées ont été observées aux mois de mai et juin avec un pic de 30,4 °C. Tous les autres mois ont enregistré une température moyenne oscillant entre 25,9 °C et 29,7 °C.

En ce qui concerne les températures maxi, la moyenne ressortait à 37,1 °C en 2010 contre 36,5 °C en 2009. La répartition mensuelle des températures maxi dévoile une période de haute température allant de Mars à Mai avec des maxima atteignant au moins 39.5 °C.

Quant aux températures mini, la moyenne est passée de 18.8 °C en 2009 à 19.9 °C en 2010. Les températures mini les plus faibles apparaissaient au mois de janvier avec 15° C en 2010 et 12,5 °C en 2009.

Tableau 1: Evolution mensuelle des températures de 2009 à 2010

Mois	2009			2010		
	Mini moy	Maxi moy	Moyenne	Mini moy	Maxi moy	Moyenne
Janvier	12,5	31,8	22,2	15,0	36,7	25,9
Février	13,9	34,2	24,0	17,2	38,6	27,9
Mars	15,5	36,3	25,9	18,4	41,0	29,7
Avril	16,7	40,2	28,5	18,8	39,5	29,2
Mai	18,7	41	29,8	20,8	40,0	30,4
Juin	20,9	39	29,9	22,2	38,5	30,4
Juillet	23,9	35,2	29,5	23,0	34,5	28,8
Août	22,8	34,1	28,5	23,0	33,9	28,5
Septembre	22,6	33,7	28,1	22,3	32,7	27,5
Octobre	23	38,1	30,5	22,3	35,8	29,1
Novembre	18,7	37,9	28,3	18,2	37,9	28,1
Décembre	17	36,3	26,6	17,4	36,7	27,1
Moyenne	**18,8**	**36,5**	**27,7**	**19,9**	**37,1**	**28,5**

Source : SR de la Météorologie

Graphique 1 : Evolution mensuelle des températures moyennes de 2009 à 2010

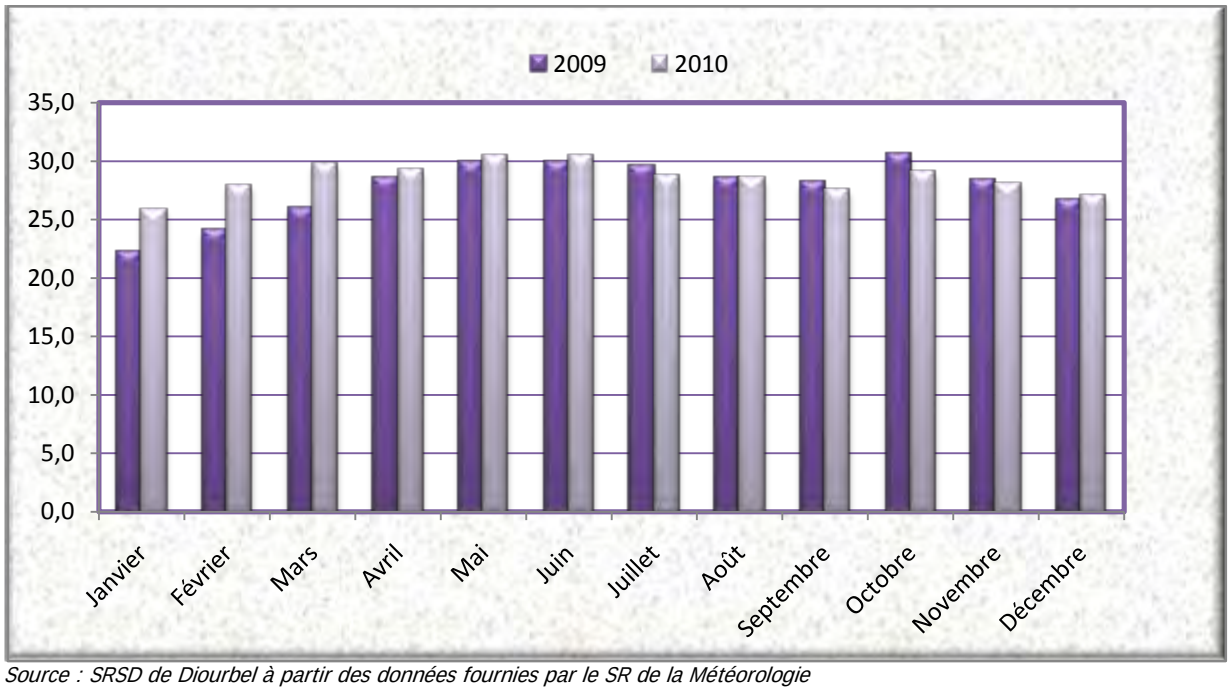

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par le SR de la Météorologie

Au cours de la dernière décennie, les températures moyennes annuelles ont évolué en dents de scie, marquées par des hauts et des bas. La température moyenne annuelle la plus élevée a été notée en 2006 avec 28,9 °C contre un minimum de 26,8 °C en 2001. Les températures maxi moyennes ont oscillé entre 36,3 °C et 37,4 °C alors que les mini moyennes ont varié entre 16,3 °C et 20,2 °C.

Tableau 2 : Evolution des températures moyennes annuelles de 2000 à 2010

Années	Mini moyenne	Maxi moyenne	Moyenne
2000	17,5	36,3	26,9
2001	16,3	37,4	26,8
2002	18,2	37,1	27,7
2003	17,3	36,6	26,9
2004	18,8	36,7	27,8
2005	18,7	36,5	27,6
2006	21,4	36,4	28,9
2007	20,2	36,8	28,5
2008	19,5	36,9	28,2
2009	18,8	36,5	27,7
2010	19,9	37,1	28,5

Source : SR de la Météorologie

Graphique 2 : Evolution des températures moyennes annuelles de 2000 à 2010

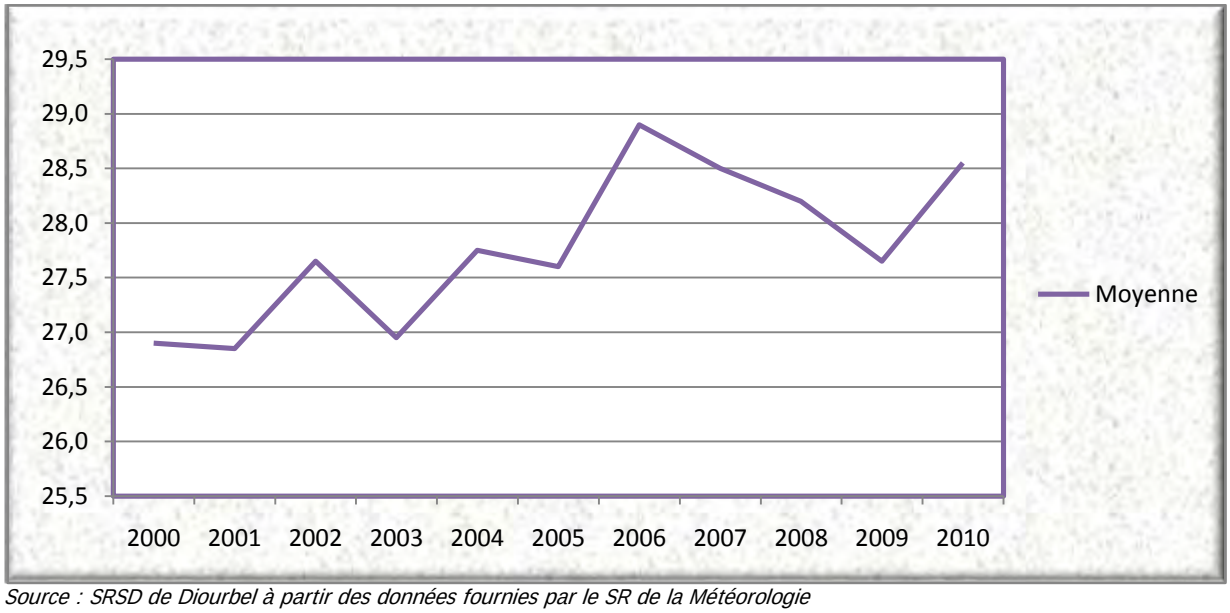

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par le SR de la Météorologie

I.2. VENTS

L'harmattan, vent chaud et sec, souffle pendant presque toute la saison sèche, venant du Nord – nord Est à Est. La mousson, vent du sud, souffle de juin à octobre, renforçant les humidités et amène la pluie. La vitesse moyenne annuelle des vents est de 2m/s.

I.3. HUMIDITE

L'humidité relative est la quantité d'eau en pourcentage contenue dans l'atmosphère. En 2010, les mois de Juin à Octobre et de Décembre ont connu les taux de d'humidité les plus élevés avec des maxima de plus 95%, contrairement au reste de l'année où ces taux ont varié entre 61,2 % et 85,2 %. Quant à l'humidité mini mensuelle moyenne, elle a été plus faible aux mois de Janvier à Mai et de Novembre à Décembre et a avoisiné les 25 %. L'humidité mini moyenne mensuelle était de 20,1 % au mois de Janvier contre un maxi moyen mensuel de 99,6 aux mois d'Août et de Septembre.

Tableau 3 : Evolution mensuelle de l'humidité (en %) en 2010

Mois	Mini moyenne	Maxi moyenne	Moyenne
Janvier	20,1	61,2	40,7
Février	26,4	77,9	52,2
Mars	23,7	73,8	48,8
Avril	24,7	83,2	54,0
Mai	30,4	85,2	57,8
Juin	41,0	96,0	68,5
Juillet	60,1	97,4	78,8
Août	66,3	99,6	83,0
Septembre	70,1	99,6	84,9
Octobre	50,2	95,9	73,1
Novembre	27,0	81,9	54,5
Décembre	28,1	93,3	60,7
Moyenne	**39,0**	**87,1**	**63,1**

Source : SR de la Météorologie

I.4. PLUVIOMETRIE

L'hivernage de 2008 a été exceptionnel dans la région de Diourbel avec une pluviométrie régulière et abondante de 596,4 mm en moyenne. En 2010, cette pluviométrie s'affiche normale avec une quantité de 521,6 mm, soit un taux de 112,2% en se référant à la normale de 465 mm de la période 1971 à 2000. Néanmoins, comparée à 2009, elle a diminué de 42,3 mm en valeur absolue et de 7,5% en valeur relative, conséquence d'une mauvaise répartition spatiale et temporelle des pluies (survenance de pauses pluviométriques). Seuls les postes de Lambaye, du CNRA de Bambey, de Diourbel, de Ndoulo, et de Kael ont enregistré une variation positive, tous les autres sont négatifs. Notons que la quantité maximale de pluies a été observée au CNRA de Bambey avec 628.9 mm contre un minimum de 379,3 mm à Ndindy.

Tableau 4 : Evolution de la pluviométrie par poste de 2007 à 2010

Postes	2007	2008	2009	2010	Variation 09/10 (%)
Bambey	444,7	810,2	567,3	445,10	-21,54
Baba Garage	303,2	590,8	575,4	441,80	-23,22
Lambaye	438,8	512,7	443,1	521,00	+17,58
Ngoye	425,2	773,2	657,3	584,10	-11,14
CNRA	518,6	725,7	625,1	628,90	+0,61
Diourbel	604,7	616,5	571	607,60	+6,41
Ndindy	391,3	362,4	482,4	379,30	-21,37
Ndoulo	342	554	467,4	505,80	+8,22
Mbacké	278,3	516,2	534,4	420,60	-21,29
Ndam	281,2	591,3	593	580,10	-2,18
Kaël	395	611,5	530,1	582,80	+9,94
Taïf	391	547	588	494,30	-15,94
Sadio	398,4	541,1	696,4	589,70	-15,32
Moyenne	**401**	**596,4**	**563,9**	**521,6**	**-7,5**

Source : DRDR

Graphique 3 : Evolution de la pluviométrie (en mm) par poste de 2007 à 2010

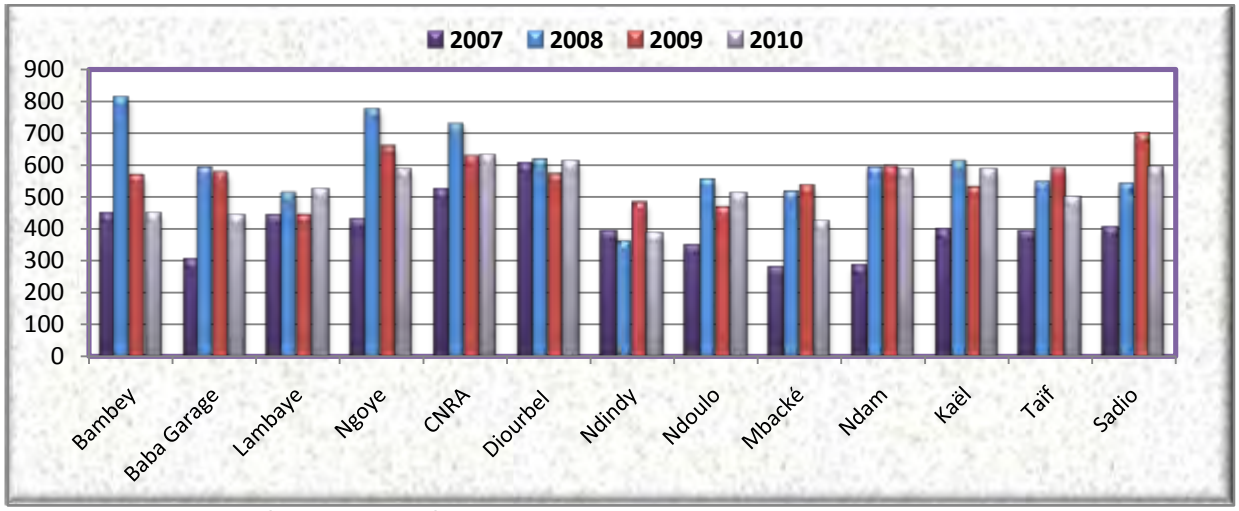

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la DRDR

I.5. EVAPORATION ET L'INSOLATION

L'évaporation est la mesure de la masse d'eau qui s'évapore par unité de surface dans un temps déterminé. Par rapport à 2009, l'évaporation mensuelle de 2010 n'est excédentaire que pour les trois premiers mois de l'année. Elle se situe à un maximum de 196 mm au mois de mars alors qu'elle se localisait en 2008 et 2009 au mois d'octobre avec respectivement 756 mm et 874 mm. Quant à l'évaporation minimale, elle ressort à 26 mm au mois de septembre 2010.

Tableau 5 : Evolution mensuelle de l'évaporation (en mm) de 2007 à 2010

Années	2007	2008	2009	2010	Var 09/10 (en %)
Janvier	154	200	147	155	5,4
Février	162	152	124	143	15,3
Mars	197	169	139	196	41,0
Avril	154	137	169	140	-17,2
Mai	149	202	159	143	-10,1
Juin	99	104	113	105	-7,1
Juillet	67	437	67	54	-19,4
Août	42	346	416	42	-89,9
Septembre	32	354	306	26	-91,5
Octobre	81	756	874	70	-92,0
Novembre	-	122	148	139	-6,1
Décembre	162	143	159	121	-23,9
Moyenne	**108**	**260**	**235**	**111,2**	**-52,7**

Source : SR de la Météorologie

Graphique 4 : Evolution mensuelle de l'évaporation (en mm) de 2007 à 2010

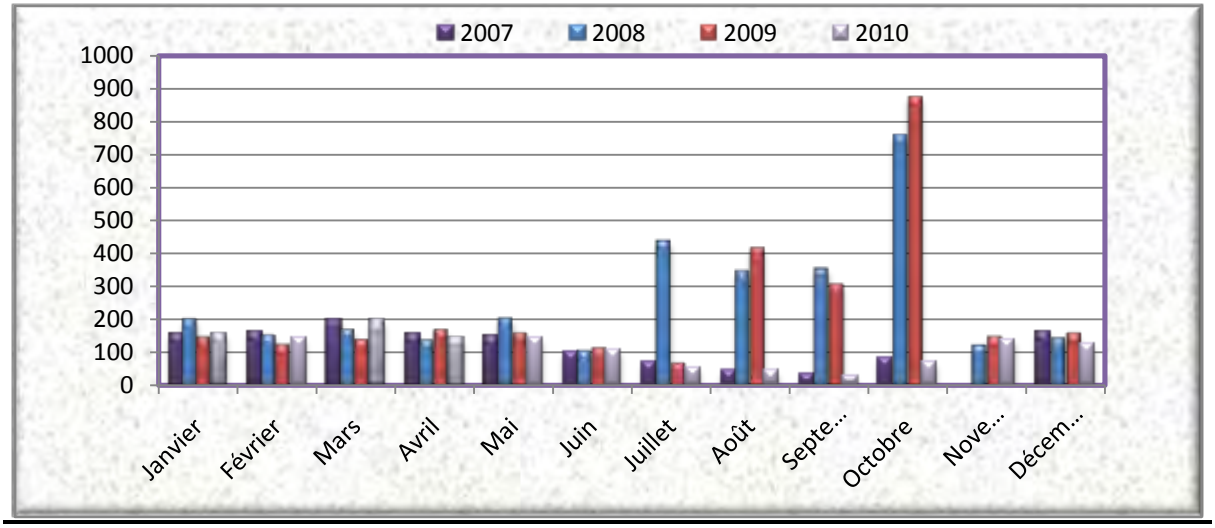

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la DRDR de Diourbel

L'insolation est le nombre d'heures de soleil par jour. En 2010, la durée moyenne mensuelle de l'ensoleillement est de 214 heures (contre 229 heures en 2009, 222 en 2008 et 174 en 2007) soit une moyenne de 7,13 heures par jour. Ce qui permet de dire que dans l'année, nous bénéficions du soleil pendant environ un tiers du temps. Ce fort potentiel permet donc de suggérer de bonnes installations de panneaux solaires qui pourraient réduire la facture pétrolière et accroître le potentiel électrique. Ce faisant, une politique orientée vers une diversification des sources de production se doit d'être mise en œuvre afin de mieux satisfaire les besoins croissants des Diourbellois par la réduction des délestages intempestifs d'électricité. En outre, l'exploitation de ce potentiel permettra, entre autres, la fabrication de cuisiniers solaires afin de mieux lutter contre la flambée fulgurante des prix du gaz butane.

Tableau 6: Evolution mensuelle de l'insolation (en heures) de 2007 à 2010

Années	2007	2008	2009	2010	Var 09/10 (en %)
Janvier	-	230	256	241	-5,9
Février	-	234	239	157	-34,3
Mars	235	269	279	203	-27,2
Avril	279	238	305	205	-32,8
Mai	265	221	266	187	-29,7
Juin	203	195	170	179	5,3
Juillet	204	175	193	180	-6,7
Août	200	191	211	226	7,1
Septembre	207	210	173	182	5,2
Octobre	257	221	242	237	-2,1
Novembre	-	247	209	258	23,4
Décembre	241	234	167	224	34,1
Moyenne	**174**	**222**	**229**	**214**	-6,6

Source : SR de la Météorologie

Graphique 5 : Evolution mensuelle de l'insolation (en heures) de 2007 à 2010

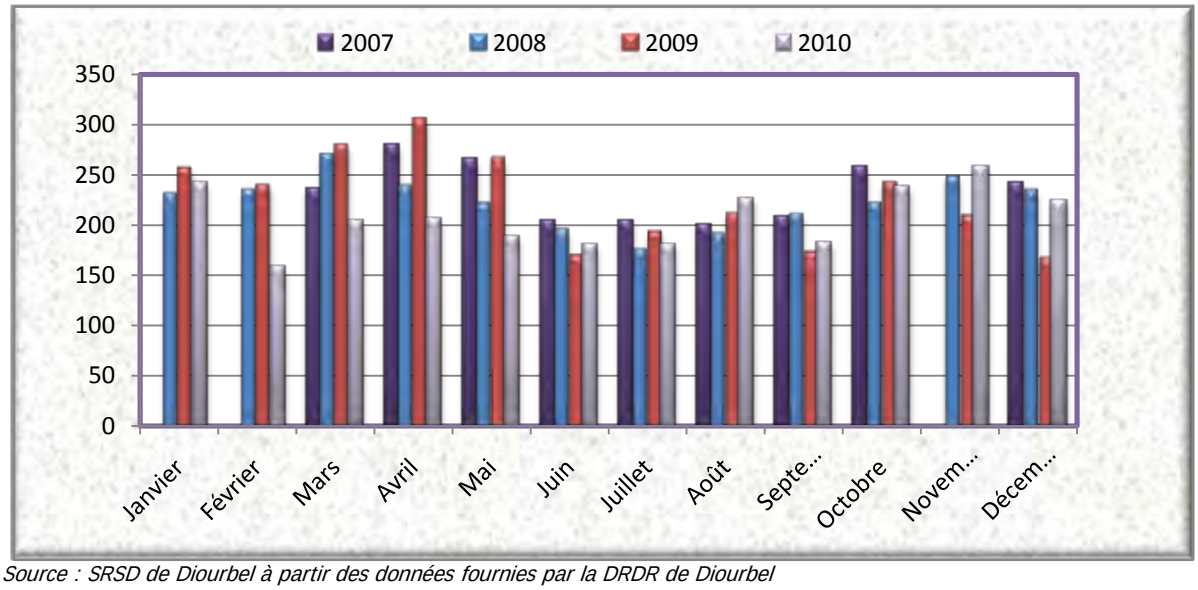

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la DRDR de Diourbel

I.6. CONCLUSION

En 2010, la région de Diourbel a enregistré des températures minimales, maximales et moyennes légèrement élevées par rapport à 2009. Cependant, la pluviométrie moyenne s'affiche déficitaire de 7,5 %. Des baisses respectives de 52,7% et de 6.6% apparaissent également au niveau de l'évaporation et de l'insolation.

CHAPITRE II : DEMOGRAPHIE

Introduction

Le présent chapitre traitera des caractéristiques de la population de la région, notamment l'évolution de son effectif, sa structure par âge et par sexe ainsi que sa répartition géographique et sa densité en mettant en relief son rythme d'accroissement assez rapide, sa dynamique et son niveau d'urbanisation. La plupart des données présentées sont issues des recensements et projections démographiques, mais également des Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS).

II.1. EVOLUTION DE LA POPULATION

Selon les données issues des trois recensements effectués, la population de la région de Diourbel est passée de 425113 habitants en 1976 à 619245 habitants en 1988, puis à 1051472 habitants en 2002. Selon les dernières projections démographiques de l'ANSD, cette population est passée en 2008 à 1274494 habitants, en 2009 à 1 315 202 habitants et en 2010 à 1356796 habitants.

II.1.1. ACCROISSEMENT DE LA POPULATION

Le taux d'accroissement annuel moyen intercensitaire est passé de 3,2% entre 1976 et 1988 à 3,9% entre 1988 et 2002 avant de revenir à 3,2% entre 2002 et 2010 ce qui correspond à un doublement de la population tous les 22 ans. L'augmentation du taux d'accroissement annuel moyen observée à la deuxième période intercensitaire (1988-2002) s'explique par la forte croissance de la population du département de Mbacké, directement imputable à l'immigration vers Touba.

Entre 1976 et 2010, l'augmentation nette de la population régionale est estimée[2] à 931683 habitants, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 3,5%, ce qui correspond à un doublement de la population tous les 20 ans. Le département de Mbacké, du fait de l'effet d'attraction qu'exerce la ville sainte de Touba, contribue à lui seul pour 647435 habitants, soit une variation moyenne annuelle de 15,5%.

[2] ANSD

Tableau 7 : Evolution et taux d'accroissement annuel moyen de la population

Années	1976	1988	2002	2009	2010
Population résidente	425113	619245	1051472	1315202	1356796
taux d'accrois annuel moyen (en %)		**3,2**	**3,9**	**3,2**	**3,2**

Source : ANSD

Tableau 8: Evolution de la population par département entre 1976 et 2010

Années	1976	1988	2002	2010	Variation nette 1976/2010	Variation moyenne annuelle (en %) 1976/2010
Bambey	156650	198890	245661	315043	158393	2,97
Diourbel	145320	183983	211357	271175	125855	2,55
Mbacké	123143	236372	594454	770578	647435	15,46
Total	**425113**	**619245**	**1051472**	**1356796**	**931683**	6,4

Source : ANSD

Graphique 6 : Evolution de la population par département entre 1976 et 2010

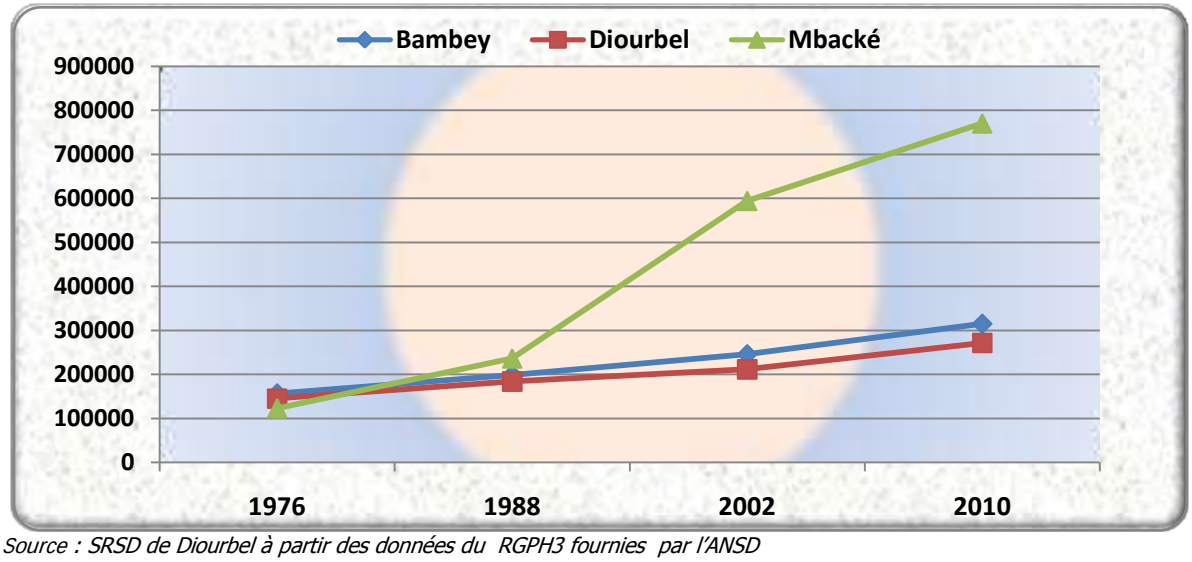

Source : SRSD de Diourbel à partir des données du RGPH3 fournies par l'ANSD

II.1.2. FECONDITE

II.1.2.1. Niveau

Le niveau de fécondité est généralement mesuré par l'indice synthétique de fécondité (ISF) (ou par les taux de fécondité par âge). L'ISF correspond au nombre d'enfants que mettrait au monde une femme à la fin de sa vie féconde si les taux de fécondité du moment restaient invariable. Au Sénégal, la fécondité des femmes demeure élevée selon les dernières statistiques de 2005 puisque chaque femme donne naissance en moyenne à 5,3 enfants en fin de vie féconde.

Dans la région de Diourbel, l'ISF se situe selon les dernières statistiques de 2005 à 6,3 enfants soit un peu plus que la moyenne nationale. Par rapport aux autres régions (excepté Dakar), on note que l'ISF varie d'un minimum de 4,9 enfants à Ziguinchor à un maximum de 6,7 enfants à Fatick. Ziguinchor (4,9 enfants), Saint-Louis (5,2 enfants) et Thiès (5,5 enfants) sont les régions dont la fécondité est la plus faible. A l'opposé Fatick (6,7 enfants), Kolda (6,4 enfants) et Diourbel (6,3 enfants) et Tamba (6,2 enfants) ont la fécondité la plus forte.

Tableau 9 : Evolution de l'indice synthétique de fécondité (ISF)

Années	**1986**	**1992**	**1997**	**2005**
Sénégal	6,6	6,03	5,7	5,3
Diourbel	**6,9**	**6,29**	**6,2**	**6,3**

Sources : EDS (1986, 1992, 1997, 2005)

II.1.2.2. Tendance

Entre 1986 et 2005, l'ISF a connu une baisse aussi bien au Sénégal qu'à Diourbel. En effet, de 6,6 enfants en 1986, l'ISF est passé au plan national à 5,3 enfants en 2005, alors qu'il se chiffrait à Diourbel à 6,9 enfants en 1986 et à 6,3 enfants par femme en 2005. Toutefois, la baisse a été moins forte à Diourbel. Quand à la descendance finale, elle amorce une timide baisse au niveau national, mais reste quasi stationnaire dans la région de Diourbel.

Graphique 7 : Evolution de l'ISF et de la descendance finale entre 1986 et 2005

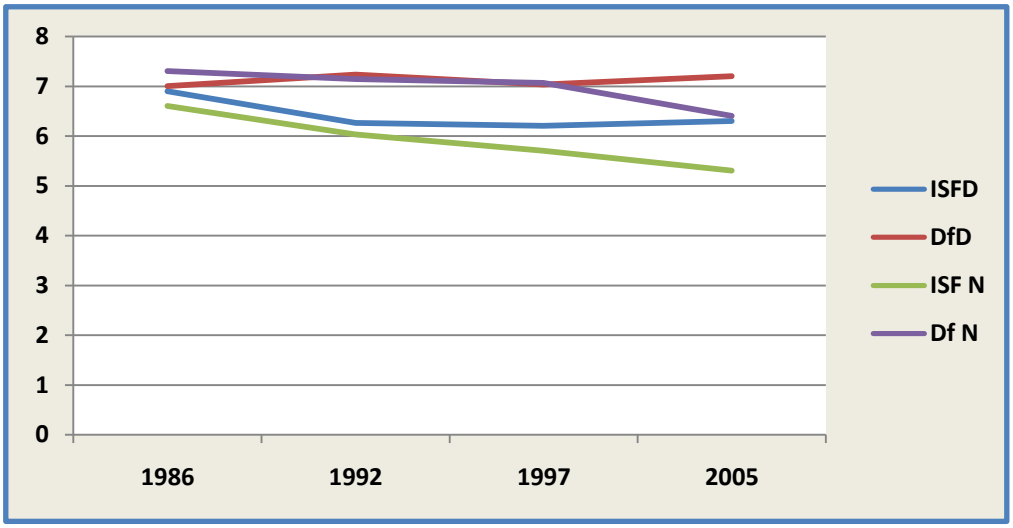

ISFD *= indice synthétique de fécondité à Diourbel* ***DFD*** *= descendance finale à Diourbel*
ISFN *= indice synthétique de fécondité au Sénégal* ***DFD*** *= descendance finale au Sénégal*

Sources : EDS de 1986, 1992, 1997 et 2005

Ce retard de Diourbel dans le mouvement de baisse de la fécondité s'explique par :

- la forte ruralité de la population régionale ;
- l'analphabétisme qui touche 81,7% des Diourbelloises enquêtées contre 59,6% au niveau national ;
- la faible utilisation des moyens contraceptifs dans les ménages de la région (4% des couples contre 11% au niveau national) ;
- le désir d'enfant supplémentaire plus fort dans les zones rurales qu'urbaines.

En effet, les enquêtes EDS ont montré la corrélation négative entre la fécondité, le niveau d'instruction et l'utilisation de la contraception. Par ailleurs, d'après les enquêtes EDS, c'est le désir d'enfant supplémentaire qui est la première cause de maintien du niveau élevé de la fécondité évoquée par les femmes. Cependant, avec l'urbanisation et l'élévation du niveau d'instruction des femmes, on peut s'attendre à une baisse continue du niveau de fécondité à Diourbel.

II.2. STRUCTURE DE LA POPULATION DE LA REGION

L'effectif et la composition de la population selon l'âge et le sexe ainsi que sa répartition spatiale selon le milieu de résidence par département seront examinés.

II.2.1. REPARTITION DE LA POPULATION PAR GROUPE D'AGE ET PAR SEXE

Les principales caractéristiques de la population de la région de Diourbel se résument à la forte proportion de sa jeunesse. En effet, 45% ont moins de 15 ans, 56% ont moins de 20 ans et seulement 3,1% ont 65 ans et plus.

La pyramide des âges présente une base large synonyme d'une fécondité élevée et un sommet qui se rétrécit vite au fil des âges, traduisant une forte mortalité. Cette structure pyramidale est caractéristique des pays en voie de développement.

Le taux de dépendance démographique (rapport de la population de moins de 15 ans et des 65 ans et plus à la population de 15 à 64 ans) est de 91,5%

Par ailleurs, si à la naissance, on observe en moyenne 102 garçons pour 100 filles, on constate que le rapport de masculinité bascule rapidement en faveur des filles à partir de 15 ans. Ce déséquilibre s'accentue entre 20 et 50 ans et pourrait s'expliquer par une surmortalité des hommes par rapport aux femmes, mais également par les effets de l'émigration et de l'exode qui touchent plus les hommes adultes que les femmes.

Tableau 10 : Répartition de la population par groupes d'âges et par sexe en 2010

Âges	Hommes	%	Femmes	%	Total	%	Rapport de masculinité
0 – 4	127134	19,66	124665	17,55	251799	18,56	102,0
5 – 9	97097	15,02	96084	13,53	193181	14,24	101,1
10 – 14	80575	12,46	80114	11,28	160689	11,84	100,6
15 – 19	73101	11,30	75830	10,68	148931	10,98	96,4
20 – 24	60573	9,37	69824	9,83	130397	9,61	86,8
25 – 29	49557	7,66	61755	8,70	111312	8,20	80,2
30 – 34	35452	5,48	43836	6,17	79288	5,84	80,9
35 – 39	27091	4,19	36860	5,19	63951	4,71	73,5
40 – 44	20868	3,23	29511	4,16	50379	3,71	70,7
45 – 49	17221	2,66	24599	3,46	41820	3,08	70,0
50 – 54	15121	2,34	18879	2,66	34000	2,51	80,1
55 – 59	13188	2,04	13968	1,97	27156	2,00	94,4
60 – 64	10012	1,55	11375	1,60	21387	1,58	88,0
65 – 69	6425	0,99	7525	1,06	13950	1,03	85,4
70 – 74	5560	0,86	6717	0,95	12277	0,90	82,8
75 – 79	3259	0,50	3606	0,51	6865	0,51	90,4
80 +	4392	0,68	5025	0,71	9417	0,69	87,4
TOTAL	**646626**	**100**	**710173**	100	1356799	100,00	91,1

Source : ANSD

Graphique 8 : Pyramide des âges de la Population de la région de Diourbel en 2010

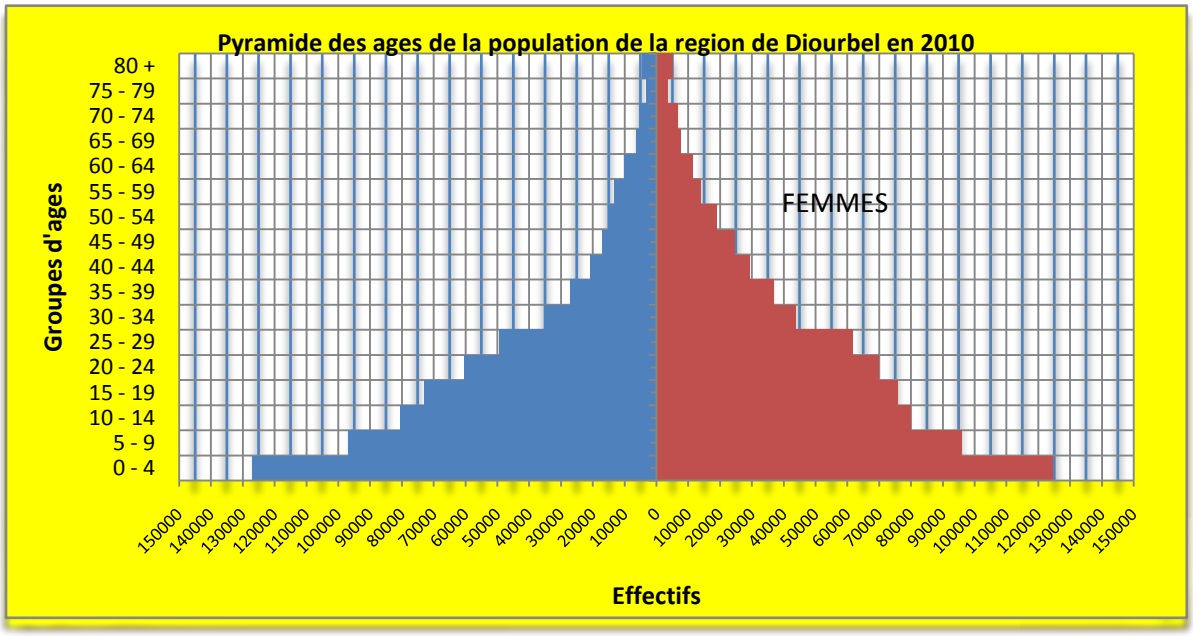

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par l'ANSD

II.2.2. REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION

II.2.2.1. Répartition selon le département

En 2010, la région de Diourbel compte 1 356796 habitants, soit 710174 femmes et 646622 hommes. A l'intérieur de la région, il existe d'importantes disparités dans la répartition de cette population. En effet, 57% de la population résident dans le département de Mbacké, 23% dans celui de Bambey et 20% dans le département de Diourbel.

Quel que soit le département, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. Elles représentent environ 52,54% de la population totale. Les communautés rurales les plus peuplées sont celles de Touba Mosquée (599127 hts), Ngoye (41220 hts), Lambaye (35257 hts), Dangalma (32825 hts), Réfane (31144). Les moins peuplées sont celles de Darou Nahim (2831hts), Thieken (2904hts) et Darou Salam (5501hts).

On notera que la communauté rurale de Touba Mosquée concentre à elle seule 44,2% de la population totale de la région.

Tableau 11 : Répartition de la population par sexe et par département en 2010

Départements	Hommes	Femmes	Total
Bambey	155947	159096	315043
Diourbel	132544	138631	271175
MBacké	358131	412447	770578
Région	**646622**	**710174**	**1356796**

Source : ANSD

Graphique 9 : Répartition (%) de la Population régionale selon le Département

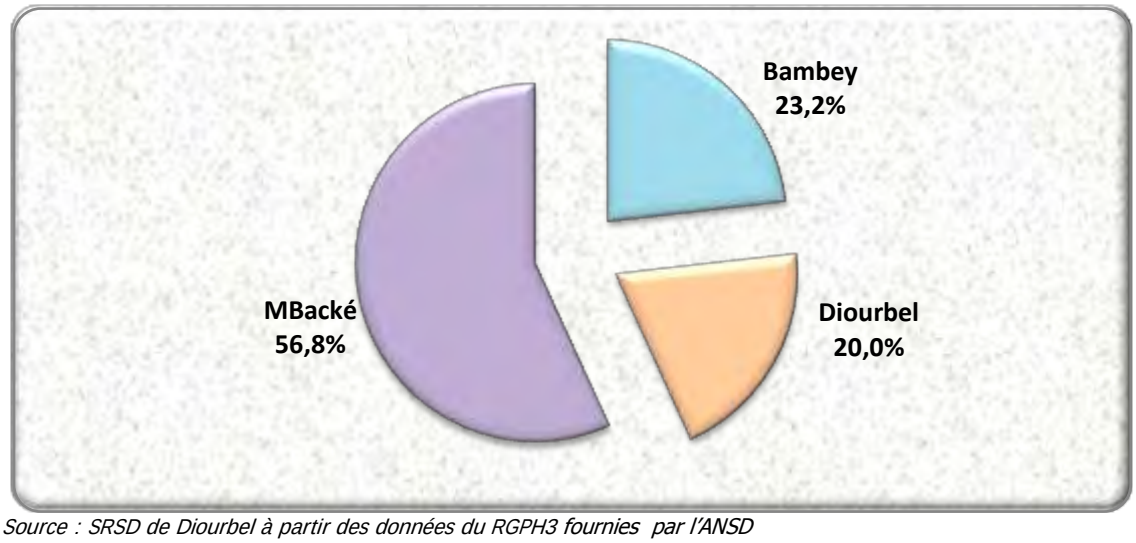

Source : SRSD de Diourbel à partir des données du RGPH3 fournies par l'ANSD

II.2.2.2. Densités

En 2010, la population de la région est estimée[3] à **1356796 habitants** pour une superficie de 4769km², soit une densité de 285 hbts au Km². Le département de Mbacké (344 hbts/km2) présente la densité la plus forte devant ceux de Diourbel et de Bambey qui ont respectivement 231 et 233 habitants au Km².

Tableau 12 : Répartition par département de la population et des densités en 2010

Départements	Population	%	Superficies	%	Densités
Bambey	315043	23	1351	28,33	233
Diourbel	271175	20	1175	24,64	231
Mbacké	770578	57	2243	47,03	344
Total	**1356796**	**100**	**4769**	**100**	**285**

Source : ANSD

II.2.2.3. Répartition selon le milieu de résidence

En 2010, la population régionale se chiffre à 1356796 habitants. Elle est essentiellement rurale (84%). La population urbaine qui s'élève à 209717 habitants, soit un taux d'urbanisation de 16%, réside dans les 3 communes de la région (Bambey, Diourbel et Mbacké). Par rapport à la population totale, le département de Diourbel concentre la plus forte proportion de population urbaine (9%) devant Bambey (2%) et Mbacké (5%).

La population rurale reste elle concentrée en majorité dans le département de Mbacké où elle représente 52% de la population totale régionale devant Bambey (21%) et Diourbel (11%).

Le tableau ci-dessous donne le niveau d'urbanisation par département.

[3] ANSD

Tableau 13 : Répartition de la population par département selon le milieu de résidence et taux d'urbanisation en 2010

Départements	Urbain		Rural		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Bambey	**26374**	8,4	288 669	91,6	**315043**	100
Diourbel	**120284**	44,4	150 891	55,6	**271175**	100
Mbacké	**63059**	8,2	707 519	91,8	**770578**	100
Total	**209717**	15,5	**1 147 079**	84,5	**1356796**	**100**

Source : ANSD

Tableau 14 : Répartition de la population par sexe et milieu de résidence en 2010

Milieu	Hommes		Femmes		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Urbain	98622	15,25	111095	15,64	209717	15,46
Rural	548000	84,75	599079	84,36	1147079	84,54
REGION	646622	100	710174	100	1356796	100

Source : ANSD

Graphique 10 : Répartition (%) de la population selon le milieu de résidence en 2010

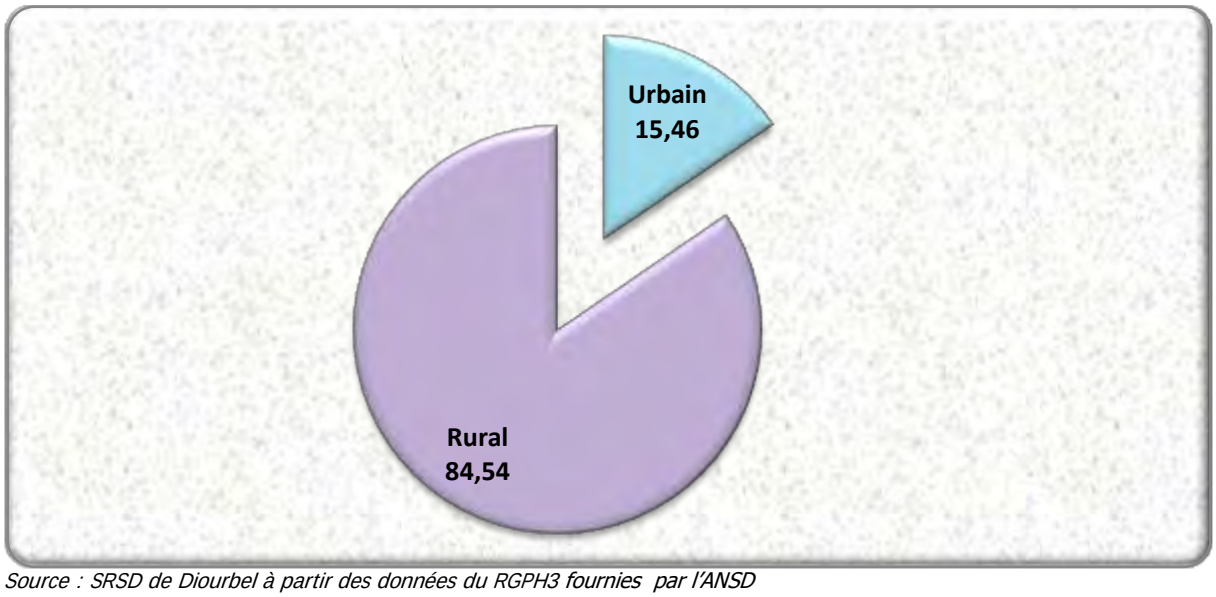

Source : SRSD de Diourbel à partir des données du RGPH3 fournies par l'ANSD

Conclusion

Selon les dernières projections démographiques de l'ANSD, la population de la région de Diourbel est passée en 2008 à 1274494 habitants, en 2009 à 1 315 202 habitants et se chiffre en 2010 à 1356796 habitants.

Le taux d'accroissement moyen annuel intercensitaire est passé de 3,2% entre 1976 et 1988 à 3,9% entre 1988 et 2002 puis à 3,2% entre 2002 et 2010 ce qui correspond à un doublement de la population tous les 22 ans.

A l'intérieur de la région, il existe d'importantes disparités dans la répartition de cette population. En effet, 57% de la population résident dans le département de Mbacké, 23% dans celui de Bambey et 20% dans le département de Diourbel.

Les principales caractéristiques de la population de la région de Diourbel se résument à la forte proportion de sa jeunesse. En effet, 45% ont moins de 15 ans, 56% ont moins de 20 ans et seulement 3,1% ont 65 ans et plus.

La pyramide des âges présente une base large synonyme d'une fécondité élevée et un sommet qui se rétrécit vite au fil des âges traduisant une forte mortalité. Cette structure pyramidale est caractéristique des pays en voie de développement.

L'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) se situe selon les dernières statistiques de 2005 à 6,3 enfants, soit un peu plus que la moyenne nationale (5,3 enfants).

Le taux de dépendance démographique (rapport de la population de moins de 15 ans et des 65 ans et plus à la population de 15 à 64 ans) est de 91.5%

CHAPITRE III : AGRICULTURE

Introduction

La campagne agricole de 2010/2011, troisième année consécutive de la mise en œuvre de la GOANA, est principalement caractérisée par la syndicalisation des producteurs à travers le Syndicat SYNEAP JAPANDOO. La participation des paysans aux différentes phases préparatoires de la campagne agricole (distribution et supervision des cessions d'intrants) constitue sans aucun doute, un exploit dans le processus de leur responsabilisation.

Toutefois, contrairement aux deux années précédentes, les réalisations de la présente campagne se révèlent moins satisfaisantes du fait de la baisse des productions imputable à la distribution tardive des semences et engrais mais aussi à la mauvaise répartition des pluies.

Dans ce chapitre, nous présenterons de façon succincte les différentes étapes de cette campagne agricole. L'accent sera particulièrement mis sur la pluviométrie, sur la mise en place des intrants, sur les rendements et sur les productions.

III.1. PLUVIOMETRIE

L'hivernage de 2008 a été exceptionnel dans la région de Diourbel avec une pluviométrie régulière et abondante de 596,4 mm en moyenne. En 2010, cette pluviométrie affiche une quantité de 521,6 mm, soit un taux de 112,2% en se référant à la normale de 465 mm de la période 1971 à 2000. Néanmoins, comparé à 2009, elle a diminué de 42,3 mm en valeur absolue et de 7,5% en valeur relative, conséquence d'une mauvaise répartition spatiale et temporelle des pluies (survenance de pauses pluviométriques). Seuls les postes de Lambaye, du CNRA de Bambey, de Diourbel, de Ndoulo, et de Kael ont enregistré une variation positive, tous les autres sont négatifs. Notons que la quantité maximale de pluies a été observée au CNRA de Bambey avec 628.9 mm contre un minimum de 379,3 mm à Ndindy.

Tableau 15 : Evolution de la pluviométrie par poste de 2007 à 2010

Postes	2007	2008	2009	2010	Variation (10/09 en %)
Bambey	444,7	810,2	567,3	445,10	-21,54
Baba Garage	303,2	590,8	575,4	441,80	-23,22
Lambaye	438,8	512,7	443,1	521,00	+17,58
Ngoye	425,2	773,2	657,3	584,10	-11,14
CNRA	518,6	725,7	625,1	628,90	+0,61
Diourbel	604,7	616,5	571	607,60	+6,41
Ndindy	391,3	362,4	482,4	379,30	-21,37
Ndoulo	342	554	467,4	505,80	+8,22
Mbacké	278,3	516,2	534,4	420,60	-21,29
Ndam	281,2	591,3	593	580,10	-2,18
Kaël	395	611,5	530,1	582,80	+9,94
Taïf	391	547	588	494,30	-15,94
Sadio	398,4	541,1	696,4	589,70	-15,32
Moyenne	**401**	**596,4**	**563,9**	**521,6**	**-7,5**

Source : DRDR

Graphique 11 : Evolution de la pluviométrie (en mm) par poste de 2007 à 2010

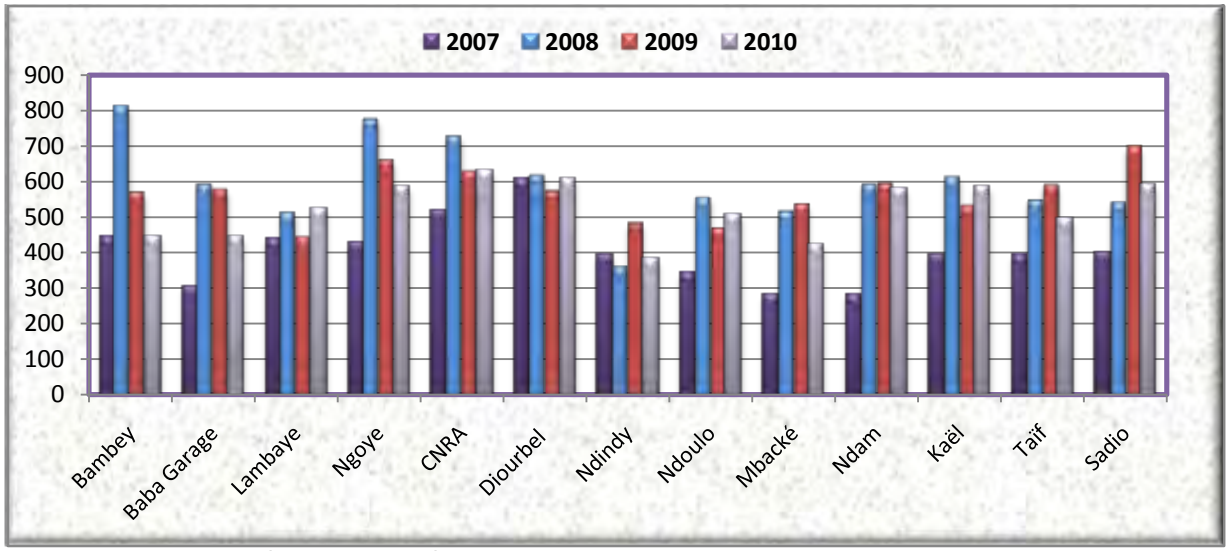

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la DRDR

III.2. SITUATION PHYTOSANITAIRE

Durant l'hivernage de 2010, la situation phytosanitaire a été relativement calme, malgré la signalisation du parasitisme dans la région. En, effet, quelques attaques d'amsacta sur le niébé et de sautereaux sur l'arachide et les jachères ont été observées. A cela, s'ajoute l'apparition de chenilles à faible densité (ennemis post récolte) sur les cultures et les Wang. Des maladies telles que le mildiou et l'ergot ont également été constatées sur le mil.

Pour bien contrôler ces ravageurs, des Unités de Protection des Végétaux (UPV) ont été déployées sur le terrain et des opérations de lutte intégrée ont été conduites avec l'usage de produits phytosanitaires tels que :

- 4,2550 tonnes propoxur 2 % (poudre) ;
- 1600 litres Dursban 240 UL ;
- 100 litres de FENICL 50 CE ;
- 700 sacs poudreux ;
- 16 atomiseurs ;
- 32 pulvérisateurs ;
- 16 kits de protection (16 combinaisons, 16 masques, 16 gants).

III.3. MISE EN PLACE DES INTRANTS

Le Gouvernement du Sénégal, dans sa stratégie d'atteindre l'autosuffisance alimentaire, a décidé de subventionner massivement les intrants agricoles. Ainsi, des semences et des engrais sont mis à la disposition des paysans dès le début de l'hivernage à des prix subventionnés. Toutefois, pour l'hivernage de 2010, les opérations de distribution des semences, intrants et matériels agricoles ont accusé une sérieuse lenteur.

En effet, concernant les semences d'arachides, 5039.95 tonnes sur 5040 tonnes prévues, ont été mises en place et vendues. S'agissant particulièrement des semences GOANA, les quantités placées et vendues sont de 445 tonnes pour le mil, 14 tonnes pour le Sorgho et 350 tonnes pour le niébé.

Tableau 16 : Mise en place des semences

Mise en place des semences	Semences d'arachides	Semences GOANA		
	Arachide	Mil	Sorgho	Niébé
Quantités mises en place et vendues (tonnes)	5039.95	445	14	350

Source : DRDR

Quant aux engrais, nous n'avons pas les données en ce qui concerne les mises en place. Les taux de mises en place tournent autour de 95 % pour l'arachide, le mil et l'urée avec un taux de cession de plus de 50 %. Seul le bio fertilisant affiche un taux de mise en place de 60.5 % et un taux de cession de 17.13%.

Enfin pour le programme manioc, seulement 200ha ont été pourvues en bouture sur le quota de 850 Ha prévues.

Tableau 17 : Mise en place des engrais

Mise en place des engrais	arachide	Mil	Urée	Bio fertilisant
quantités prévues (tonnes)	900	600	50	190
quantités mises en place (tonnes)	859,85	579	47	115
taux de mise en place	95,53%	96,50%	94%	60,526
Cessions (tonnes)	450,85	384,3	28,35	19,7
Taux de cession	52,43%	66,37%	60%	17,13%

Source : DRDR

III.4. SUPERFICIES

En se référant aux données provisoires de 2010, les superficies cultivées ont globalement fortement diminué passant de 362936 ha pour la campagne agricole de 2009/2010 à 240144 ha pour celle de 2010/2011, soit une baisse de 33,83 %. Seul le bissap a connu une augmentation considérable de sa superficie emblavée de 123,34 %. Toutes les autres spéculations ont subi une baisse de leurs emblavures. Cette baisse ressort à 32,67 % pour les cultures céréalières et est plus prononcée pour le sorgho (62,52 %) et le mais (56,07%). Pour les autres spéculations, nous observons une réduction des emblavures de plus de 60 %, sauf pour l'arachide d'huilerie qui est en repli de 24%. La baisse constatée pour le gombo est imputable à la non prise en compte des données dans les départements de Diourbel et Mbacké, alors que celles observées pour le manioc et le niébé sont dues au retard des mises en place. Quant à la culture du sésame, aucune superficie ne lui a été allouée en 2010 dans toute la région.

Tableau 18 : Evolution des emblavures (en ha) de 2007 à 2010

Spéculations	2007	2008	2009	2010	Variation en %
Mil	97517	101332	174034	120650	-30,67
Sorgho	2161	2972	11116	4166	-62,52
Maïs	752	723	676	297	-56,07
Total céréales	100430	105027	185826	125113	-32,67
Arachides d'huilerie	30983	45913	120383	90680	-24,67
Niébé	33643	40938	50899	19243	-62,19
Pastèque	1480	1924	2552	451	-82,33
Manioc	1214	2848	666	210	-68,47
Bissap	650	1019	1988	4440	+123,34
Sésame	763	1253	393	0	-100,00
Gombo	-	92	229	7	-97
Total	**169163**	**199014**	**362936 (r)**	**240144**	**-33,83**

Source : DRDR de Diourbel / (r) : données rectifiées par rapport à l'édition précédente

Graphique 12 : Evolution des emblavures (en Ha) des céréales de 2007 à 2010

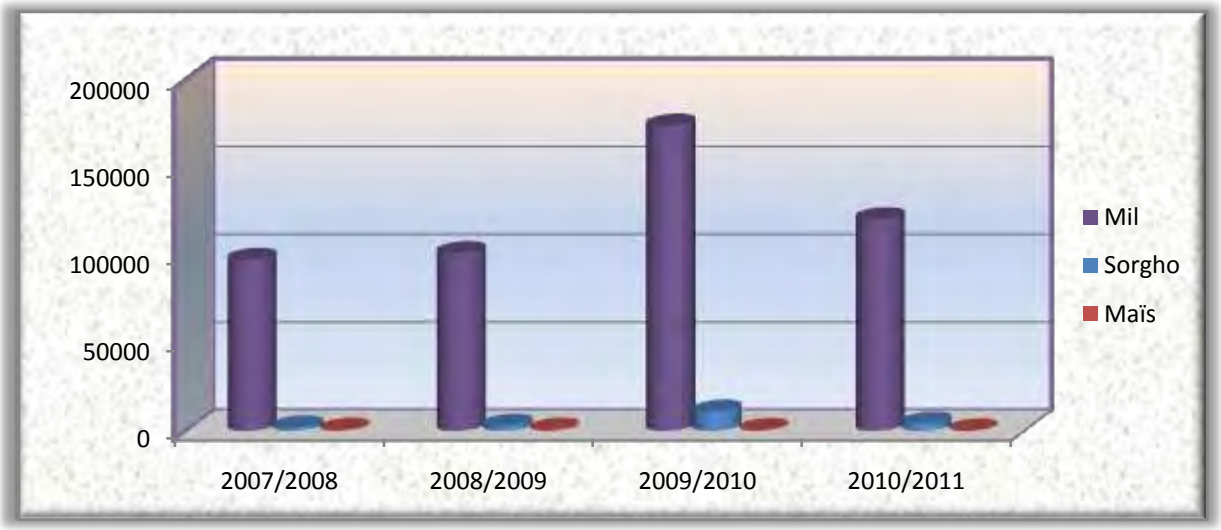

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la DRDR

III.5. RENDEMENTS

Les rendements dépendent principalement de la qualité des intrants, de la pluviométrie et des techniques culturales utilisées. Selon les données provisoires de l'année 2010, on note une diminution des rendements au niveau des céréales (sauf pour le mais dont le rendement est en augmentation de 8.67%), des arachides d'huilerie et du niébé. Cette baisse est due aux attaques d'amsacta sur le niébé, aux sautere sur l'arachide et aux maladies telles que le mildiou et l'ergot sur le mil. Quant à la pastèque et au manioc, ils voient leurs rendements s'améliorer. Enfin, le bissap et le gombo se stagnent respectivement à 250 Kg/Ha et 10 000 Kg/Ha comme en 2009.

Tableau 19: Evolution des rendements (en kg/ha) de 2007/2008 à 2010/2011

Spéculations	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	Variation en %
Mil	428	589	649	602	-7,24
Sorgho	427	522	595	555	-6,72
Maïs	349	600	600	652	+8,67
Arachides d'huilerie	421	574	726	700	-3,58
Niébé	184	341	348	279	-19,83
Pastèque	8022	9546	5282	6634	+25,60
Manioc	6808	5962	5573	7000	+25,61
Bissap	225	329	250	250	0,00
Sésame	273	277	275	-	-
Gombo	-	10000	10000	10000	0,00

Source : DRDR

III.6. PRODUCTIONS AGRICOLES

D'après les données provisoires de 2010, la production du bissap a enregistré une forte progression de 123,34 % par rapport à 2009/2010. Cette amélioration significative est consécutive à la mise en œuvre du programme bissap qui a conduit à plus d'un doublement de ses emblavures. Le bissap est la seule spéculation à voir ses productions augmenter, celles de toutes les autres spéculations ont largement diminué. La baisse observée pour la production céréalière atteint 37,36 % de la production précédente et est plus accentuée pour le sorgho (65.02%) et le maïs (52,22%). Pour les autres spéculations, ce repli dépasse 60%, hormis les arachides d'huilerie qui s'étiolent de 27,45 %. Ces fortes baisses sont imputables à la mauvaise répartition pluviométrique et au retard dans la mise en place des intrants.

Tableau 20 : Evolution de la production agricole (en tonnes) de 2007/2008 à 2010/2011

Spéculations	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	Variation en %
Mil	41735	59725	112917	72620	-35,69
Sorgho	923	1552	6609	2312	-65,02
Maïs	263	434	406	194	-52,22
Total céréales	42921	61711	119932	75126	-37,36
Arachides d'huilerie	13043	26362	87428	63431	-27,45
Niébé	6196	13945	17730	5376	-69,68
Pastèque	11876	18367	13480	2992	-77,80
Manioc	8265	16980	3712	1470	-60,40
Bissap	146	336	497	1110	+123,34
Sésame	209	348	108	0	-100,00
Gombo	-	920	2294	70	-96,95

Source : DRDR

Graphique 13 : Evolution de la production céréalière (en tonnes) de 2007/2008 à 2010/2011

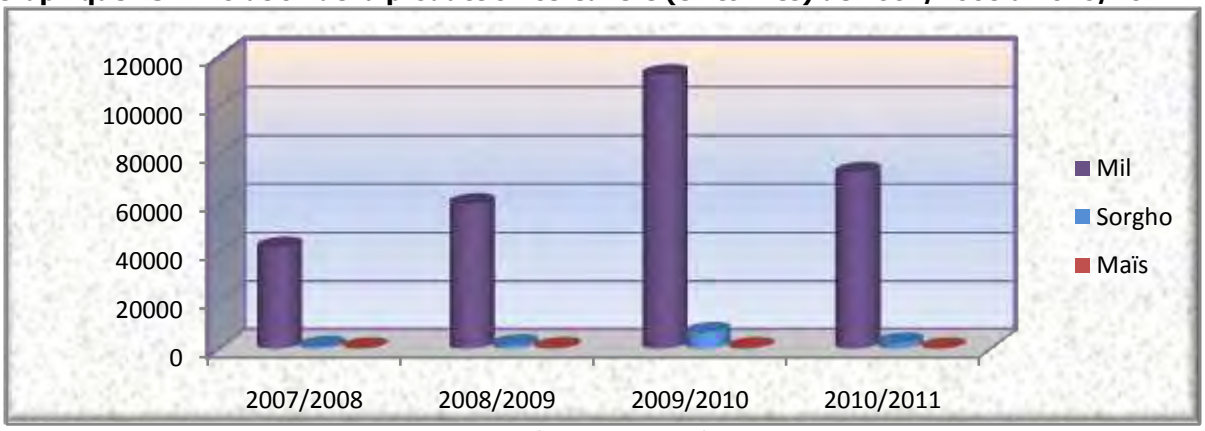

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la DRDR

III.7. CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION DE L'ARACHIDE

Dans le cadre de la commercialisation de l'arachide dans la région de Diourbel, les industries (SUNEOR et CAIT) ont été choisies et agréées avec des objectifs de collecte. Ces industries ont mis en place des points de vente en collaboration avec le CNIA et les opérateurs. Ainsi, plus d'une centaine de points ont été agréés. La situation de la répartition des points de collecte suivant les industriels est la suivante :

Tableau 21: Situation des collectes au niveau de la SUNEOR à la date du 08 mars 2011

REGION	DEPT	Poids Net Départ	Poids Net Arrivé	Abattement	Poids Net Crédité	Déchets	% abattement
DIOURBEL	Diourbel	1409,373	1384,04	18,512	287,684	25,333	1,34
	Mbacké	17 106,440	16866,24	331,488	7 368,42	240,2	1,97
	Bambey	420,689	415,58	7,434	76,296	5,109	1,79
TOTAL		**18 936,502**	**18 665,860**	**357,434**	**18 308,426**	**270,642**	**1,91**

Source : DRDR

A noter que nous ne disposons que des données de la SUNEOR sur les réceptions.

Nous signalons que la plupart des points de collecte ne fonctionnent pas, faute de financement. Il faut aussi noter que selon la DRDR de Diourbel, le CAIT refuse de fournir ces statistiques.

III.8. ATOUTS ET FAIBLESSES

❖ ATOUTS

Durant cette campagne, les atouts suivants ont été notés :

- faible pression parasitaire ;
- présence des programmes de multiplication ;
- présence de l'ancar qui accompagne les producteurs et leurs op ;
- présence du syndicat japandoo et des op ;
- distribution des intrants par le syndicat ;
- subvention commercialisation ;
- libéralisation de la filière arachidière ;
- engouement de la goana ;
- intrants subventionnés (semences et engrais).

❖ DIFFICULTES ET FAIBLESSES

Durant cette campagne, les difficultés et faiblesses suivantes ont été recensées :

- la pauvreté des sols de la région ;
- la mauvaise répartition pluviométrique ;
- le détournement d'objectifs sur les intrants ;
- la non mise en place d'engrais pour les programmes de multiplication ;
- le retard dans la mise en place du niébé ;
- le non conditionnement des semences goana ;
- la non présence des car dans certaines localités ;
- la forte présence du striga ;
- le retard dans la mise en place des boutures de manioc ;
- le retard dans le financement de la campagne de commercialisation ;
- l'insuffisance des moyens logistiques, entraînant des retards dans les statistiques et des difficultés pour le suivi ;
- la forte présence des termites sur le manioc ;
- la méconnaissance de la population de certains programmes ;
- la méconnaissance de la population du bio fertilisant ;
- la non mise en place de l'engrais manioc ;
- l'enherbement des parcelles.

III.9. PERSPECTIVES

Les prévisions sont basées sur le cadre stratégique décennal du Ministère de l'Agriculture.

Tableau 22 : Prévisions des superficies, rendements et productions des spéculations

Spéculations	SUP (ha)	RDT (Kg/ha)	PROD (T)
MIL	180000	800	144000
SORGHO	12000	700	8400
MAIS	700	600	420
ARACHIDE	130000	800	104000
NIEBE	80 000	500	40000
PASTEQUE	4 500	10000	45000
MANIOC	4000	10000	40000
BISSAP	2000	400	800
SESAME	4000	400	1600
RIZ	100	3000	300

Source : DRDR

Conclusion

La campagne agricole de 2010/2011 s'avère moins satisfaisante, contrairement aux deux premières années de la GOANA. En effet, selon les résultats provisoires de la DRDR, les productions et les emblavures de presque toutes les spéculations ont fortement diminué par rapport à la campagne précédente. Cette baisse est la conséquence d'une mauvaise répartition des pluies et du retard de la mise en place des intrants. En guise de recommandations, les mesures suivantes doivent être prises :

- renforcer la subvention ;
- pérenniser la mise en place à temps des intrants (semence et engrais) ;
- augmenter le quota en engrais mil car, le mil est la principale spéculation de la région ;
- responsabiliser davantage le niveau régional pour la coordination et la planification des interventions ;
- promouvoir l'approche chaine de valeur ;
- renforcer les producteurs au plan technique, organisationnel et surtout en matériel agricole ;
- sensibiliser les producteurs sur l'intérêt de l'utilisation des semences certifiées, les réserves personnelles, les programmes et la diversification des cultures ;
- prévoir des mesures d'accompagnement, pour le suivi des activités des projets et programmes spéciaux.

CHAPITRE IV : ELEVAGE

Introduction

L'élevage occupe une fonction économique secondaire par rapport à l'activité agricole. Le sous secteur est dominé par le système extensif traditionnel avec le trait caractéristique d'une forte transhumance liée à l'insuffisance des pâturages et des réserves fourragères. L'essentiel du cheptel, séjourne en zone sylvo- pastorale durant l'hivernage. Le présent chapitre sera axé sur les caractéristiques de l'effectif du cheptel, les infrastructures pastorales ainsi que la production et la santé animale.

IV.1.1. EFFECTIFS DU CHEPTEL

Le Sénégal compte organiser le Recensement Général de la Population de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage en fin de l'année 2011. En attendant ce Recensement national du cheptel qui permettra d'obtenir des statistiques plus fiables, l'Inspection Régionale des Services Vétérinaires (IRSV) de Diourbel travaille avec les effectifs estimés de 2005 qui sont pour l'instant les données les plus récentes.

Selon ces estimations, les effectifs du cheptel régional se présentent comme suit :

Bovins (**142 350** têtes), Ovins (**188 600** têtes), caprins (**141 400** têtes), Equins (**54 970** têtes), Asins (**30 200** têtes), Porcins (**2 300** têtes) et Volaille (**480 000** têtes).

De manière générale, on constate que quelque soit l'espèce considérée, l'effectif est plus important dans le département de Mbacké.

Tableau 23 : Répartition du cheptel selon l'espèce et le département en 2005

Dépar-Tements	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Porcins	Volailles
Diourbel	37 300	57 000	38 000	13 300	6 700	1 200	90 000
Bambey	40 000	54 500	41 000	11 500	4 700	1100	60 000
Mbacké	65 050	77 100	62 400	30 170	18 800	00	330 000
Total	**142 350**	**188 600**	**141 400**	**54 970**	**30 200**	**2 300**	**480 000**

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Diourbel

Graphique 14 : Répartition effectif du cheptel selon l'espèce en en 2005

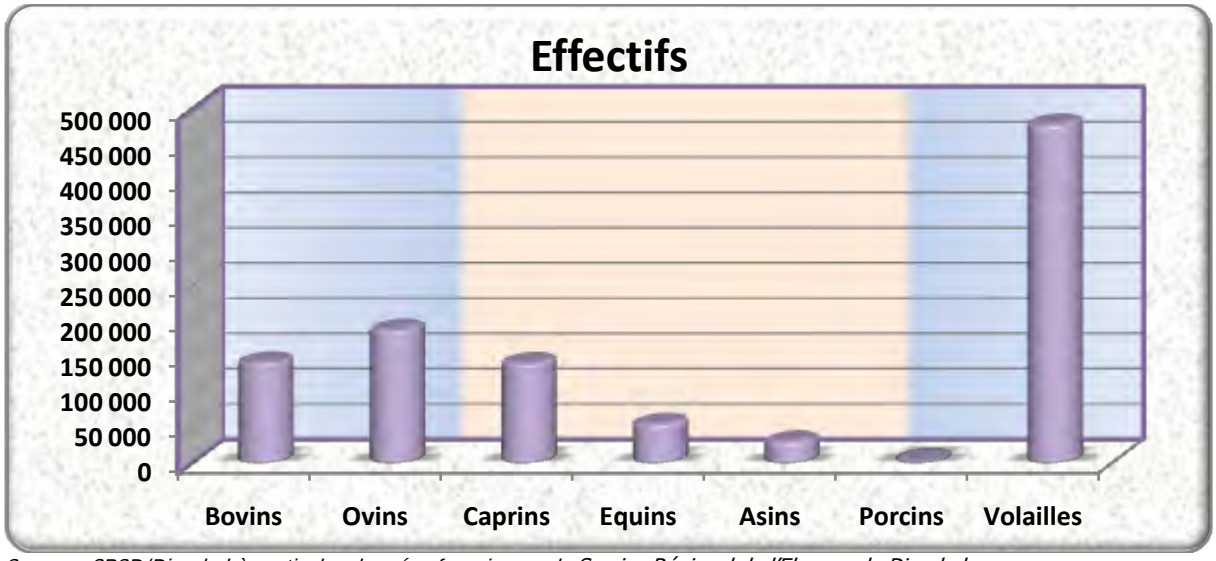

Source : SRSD/Diourbel à partir des données fournies par le Service Régional de l'Elevage de Diourbel

IV.2. INFRASTRUCTURES PASTORALES

Les infrastructures pastorales sont constituées globalement de 70 forages et de 88 parcs à vaccination, répartis de la façon suivante :

- département de Bambey avec 25 forages et 23 parcs à vaccination ;
- département de Diourbel avec 15 forages et 25 parcs à vaccination ;
- département de Mbacké avec 30 forages et 40 parcs à vaccination.

Ce nombre de forages dans la région paraît insuffisant, eu égard à la forte poussée démographique de Touba et à ses besoins en eau sans cesse croissants qui posent de sérieux problèmes d'accès pour le cheptel.

Tableau 24 : Répartition des sources d'abreuvement et parcs à vaccination par département en 2010

Départements	Forages	Parcs à vaccination
Bambey	25	23
Diourbel	15	25
Mbacké	30	40
Total	**70**	**88**

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Diourbel

IV.3. PRODUCTION ANIMALE

IV.3.1. VIANDE

IV.3.1.1. Abattages contrôlés

De 37831 en 2009, le nombre d'abattages contrôlés a augmenté de moitié (50,4%) pour s'établir à 56909 en 2010. Excepté les bœufs dont les effectifs abattus sont restés intacts à 1585, toutes les autres espèces ont vu le nombre de leurs abats augmenter durant cette période. C'est ainsi que le nombre de taureaux, de vaches, de veaux/vêles, d'ovins et de caprins abattus est passé respectivement de 2734 à 2982, de 6805 à 8302, de 1168 à 1216, de 13215 à 21554, de 12324 à 21270, soit des taux de progression respectifs de 9,1%, 22,0%, 4,1%, 63,1% et 72,6%.

Tableau 25 : Nombre (tête) d'abattages contrôlés par espèce et département en 2010

Départements	Taureaux	Bœufs	Vaches	Veaux/Vêles	Ovins	Caprins	Total
Bambey	653	162	278	114	1794	415	3416
Diourbel	855	655	3360	640	6682	7177	19369
Mbacké	1474	768	4664	462	13078	13678	34124
Total	2982	1585	8302	1216	21554	21270	56909
Total 09	**2734**	**1585**	**6805**	**1168**	**13215**	**12324**	**37831**
Var 09/10 (%)	9,1	0,0	22,0	4,1	63,1	72,6	50,4

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Diourbel

NB : Le nombre d'animaux importe moins que le poids de carcasse qui renseigne sur le niveau de consommation de viande à Diourbel.

Graphique 15 : Evolution du nombre d'abattages contrôlés par espèce entre 2009 et 2010

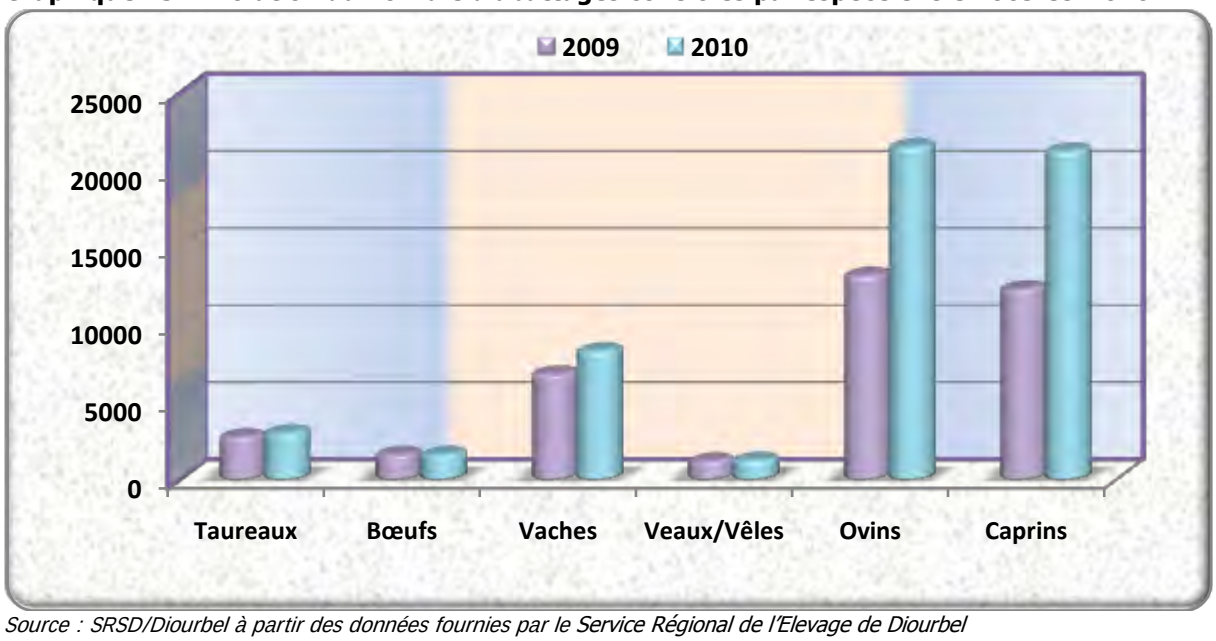

Source : SRSD/Diourbel à partir des données fournies par le Service Régional de l'Elevage de Diourbel

Tableau 26 : Poids (en kg) des abattages contrôlés par espèce et par département en 2010

Départements	Taureaux	Bœufs	Vaches	Veaux/Vêles	Ovins	Caprins	Total
Bambey*	45711	23781	9745	6020	11812	2484	99553
Diourbel	201821	138310	337332	48132	331058	63918	1120571
Mbacké	272519	168900	448696	23458	123934	137186	1174693
Total 2010	-	-	-	-	-	-	-
Total 2009	**317299**	**296291**	**1222525**	**40506**	**224469**	**35511**	2136601

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Diourbel

NB : Les poids des carcasses à Bambey ne sont ni déterminés, ni estimés au premier semestre de l'année 2010, raison pour laquelle les totaux ne peuvent être donnés.

IV.3.1.2. Saisies

En 2010, le contrôle des abattages a amené les services vétérinaires de la région à opérer des saisies dans tous les départements. Ainsi, le nombre de saisies totales concerne 1060 kg de viande (contre 706 kg en 2009) pour une valeur financière de 2184000 FCFA (contre 1287850 FCFA en 2009). Les saisies ont été opérées exclusivement dans le département de Mbacké (cf. tab).

Tableau 27 : Evolution en quantité (Kg) de la viande saisie selon le département

Départements	2008	2009	2010	Var 10/09 (en %)
Bambey	168	3,4	Nd	Nd
Diourbel	206	242,5	Nd	Nd
Mbacké	1425	460,5	1060	130,2
Total	**1799**	**706,4**	**1060**	50,1

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Diourbel

Tableau 28 : Evolution en Valeur (F CFA) de la viande saisie selon le département

Départements	2008	2009	2010	Var 10/09 (en %)
Bambey	247700	0	Nd	Nd
Diourbel	373100	276850	Nd	Nd
Mbacké	2520000	1011000	2184000	116
Total	**3140800**	**1287850**	**2184000**	69,6

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Diourbel

IV.3.2. CUIRS ET PEAUX

La production contrôlée en cuirs et peaux correspond aux quantités pour lesquelles des certificats d'origine, de salubrité et de conditionnement ont été délivrés.

En 2010, la production globale de cuirs et peaux s'est réduite de 31% par rapport à 2009.

Tableau 29 : Répartition en nombre des cuirs et peaux selon le département en 2010

Départements	Cuir de bovins	Peaux de bovins	Peaux de caprins	Total
Bambey	0	0	0	0
Diourbel	3027	1913	3005	7945
Mbacké	5473	10530	7216	2319
Total	**8500**	**12543**	**10221**	**10264**
Total 09	**4619**	**5570**	**4756**	**14945**
Var 09/10 (en %)	84	125,2	114,9	-31,3

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Diourbel

Tableau 30 : Répartition en quantités (Kg) des cuirs et peaux selon le département en 2010

Départements	Cuir de bovins	Peaux de bovins	Peaux de caprins	Total
Bambey	0	0	0	0
Diourbel	45405	11478	9015	65898
Mbacké	Nd	nd	Nd	nd
Total	45405	11478	9015	65898
Total 09	**69285**	**27827**	**13451**	**110563**
Var 09/10 (en %)	-34,5	-58,8	-33	-40,4

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Diourbel

Tableau 31 : Répartition en valeur (FCFA) des cuirs et peaux selon le département en 2010

Départements	Cuir de bovins	Peaux de bovins	Peaux de caprins	Total
Bambey	0	0	0	0
Diourbel	4540500	5739000	1803000	12082500
Mbacké	Nd	nd	Nd	Nd
Total	4540500	5739000	1803000	12082500
Total 09	**5532000**	**2722400**	**1339400**	**9593800**
Var 09/10 (en %)	-17,9	110,8	34,6	25,9

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Diourbel

IV.4. SANTE ANIMALE

IV.4.1. FOYERS

La santé animale a été relativement améliorée en 2010. En effet, le nombre de foyers déclarés et suivis a presque triplé (184,6%), passant de 26 à 2009 à 74 en 2010. Ce nombre a également triplé à Bambey (200%), quadruplé à Diourbel et plus que doublé (155,6%) à Mbacké. Les principales affections identifiées dans ces foyers sont notamment la dermatose nodulaire (67,5%) et la peste des petits ruminants (17,6%) et la fièvre aphteuse (23,1%). Toutefois, il convient de souligner une sous-déclaration des foyers.

Tableau 32 : Répartition des principales affections selon le foyer par département en 2010

Affections/Foyers	Bambey	Diourbel	Mbacké	Total	%
Peste petits ruminants	Nd	5	8	13	17,6
Dermatose Nodulaire	11	10	29	50	67,5
Fièvre Aphteuse	1	1	5	6	8,1
Clavelée	0	0	4	5	6,8
Total	**12**	**16**	**46**	**74**	100
Total 09	**4**	**4**	**18**	**26**	
Var 09/10 (en %)	200	300	155,6	184,6	

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Diourbel

Graphique 16 : Répartition des principales affections selon le foyer en 2010

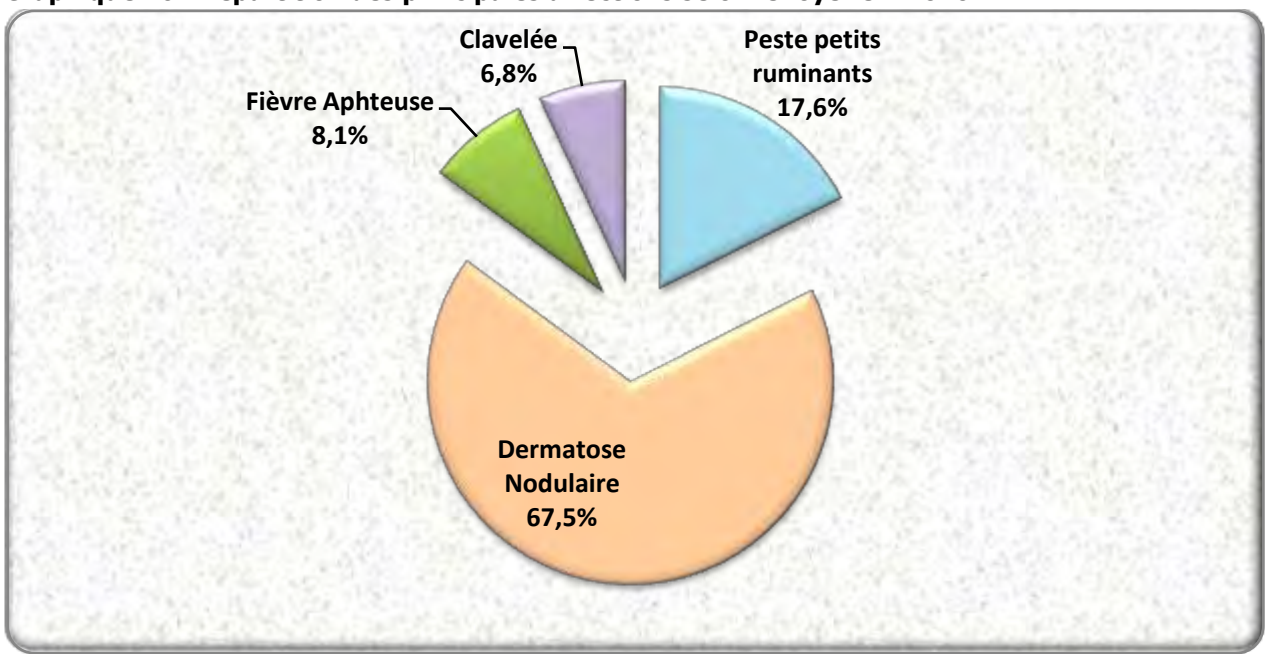

SRSD/Diourbel à partir des données fournies par l' Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Diourbel

IV.4.2. CLINIQUES VETERINAIRES

Au total, 1688 affections ont été traitées par les cliniques vétérinaires de la région en 2010 contre 8825 en 2009, soit une baisse de 80,9%. Cette baisse est imputable au recul du nombre d'affectations de -97,4% chez les asins, de -33,5% chez les équins, de -22,2 % chez les ovins compensant les hausses enregistrées par les bovins (121,6%) et les caprins 141,3. En outre, aucune affection n'a été observée chez les lapins et la volaille. Les maux ayant atteint le cheptel et ayant fait l'objet de traitement auprès de ces services vétérinaires, concernent pour l'essentiel la fourbure (29,1%), la colique (19,5%), le surmenage physique (18,4%), et l'arthrite (11%).

Tableau 33 : Répartition du nombre d'affections par espèce en 2010

Affections	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Volaille	Lapins	Total	%
Colique	-	-	-	329	-	-	-	329	19,5
Parasitisme	184	1480	730	80		-	-	80	4,7
Dystocie	307	192	40	-		-	-	0	0
Pneumonie	-	-	-	-		-	-	0	0
Plaies	8	85	54	113	4	-	-	117	6,9
Diarrhée	153	338	164	-	-	-	-	0	0
Pietin	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Gourme	-	-	-	86	-	-	-	86	5,1
Bronchite	115	174	98	69	-	-	-	69	4,1
Abcès	1276	335	509	19	-	-	-	19	1,1
Tétanos	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Prolapsus	4	2	-	-	-	-	-	0	0
Arthrite	13	-	-	160-	26	-	-	186	11
Indigestion	-	100	-	-	-	-	-	0	0
Trypanosamiase	136	-	-	-	-	-	-	0	0
Surmenage physique	-	-	-	311	-	-	-	311	18,4
Boiterie	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Coccidiose	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Fourbure	-	-	-	491	-	-	-	491	29,1
Autres	-	-	-	-		-	-	0	0
Total	**2196**	**2706**	**1595**	**1658**	**30**	**-**	**-**	1688	100
%	130,1	160,3	94,5	98,2	1,8	0	0	100	
Total 09	**991**	**3479**	**661**	**2494**	**1169**	**0**	**31**	**8825**	
Var 09/10 (en %)	121,6	-22,2	141,3	-33,5	-97,4	-	-	-80,9	

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Diourbel

Graphique 17 : Répartition des affections en 2010

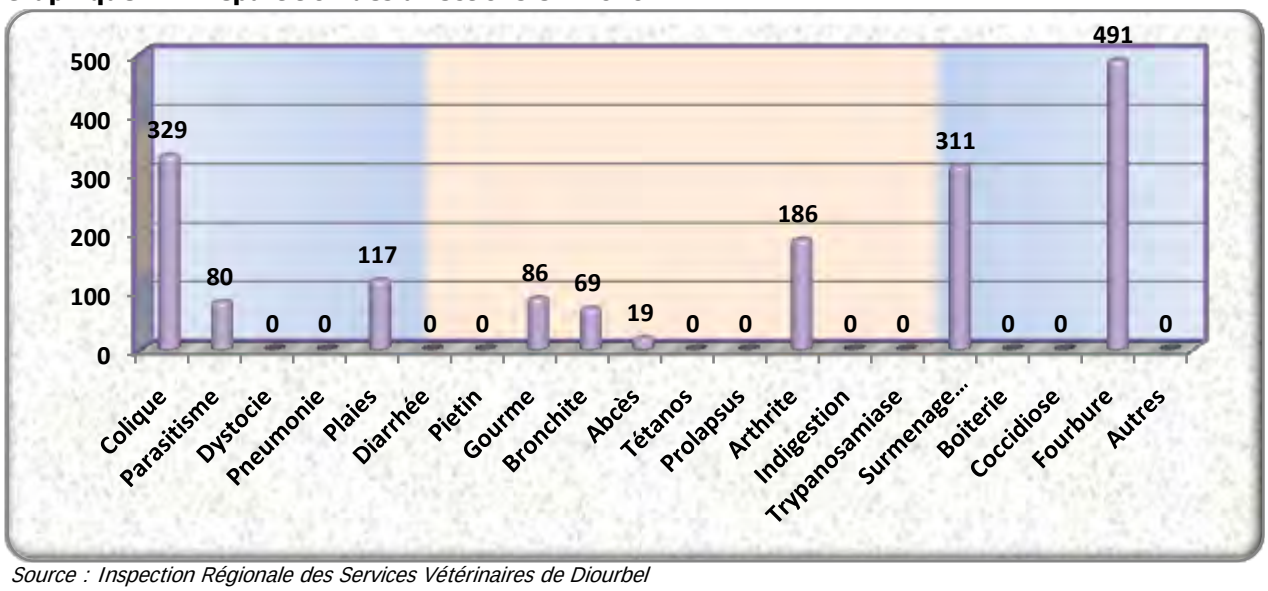

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Diourbel

SRSD/Diourbel à partir des données fournies par l' Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Diourbel

Conclusion

En attendant le Recensement national du cheptel prévu sous peu et qui permettra d'obtenir des statistiques plus fiables, l'Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Diourbel travaille avec les effectifs estimés de 2005 qui sont pour l'instant les données les plus récentes.

Les infrastructures pastorales existantes sont constituées globalement de 70 forages et de 88 parcs à vaccination.

Par rapport à la production animale, notamment les abattages contrôlés, on note que globalement, le nombre de sujet abattus et contrôlés s'est accru de 5% du fait de l'accroissement noté au niveau des ovins. Par contre, les effectifs des espèces touchés se sont fortement rétrécis par rapport à l'année précédente, à l'exception des ovins. Il en est de même de la production de cuirs et peaux qui s'est réduite de 31% par rapport à 2009. En ce qui concerne la santé animale, on note que les principales affections enregistrées indiquent une prédominance de la dermatose nodulaire (67%) suivie de la peste des petits ruminants (18%), de la fièvre aphteuse (8%) et de la clavelée (7%).

CHAPITRE V : EAUX ET FORETS

Introduction

La région de Diourbel est faiblement dotée en potentialités naturelles. En effet, elle ne dispose ni de cours d'eau pérenne, ni de façade maritime, ni de ressources minières, ni de forêts classées. En outre, elle est victime d'une dégradation et d'une destruction continuelle de son écosystème sous l'effet de la culture de l'arachide introduite au XIXe siècle, de la culture extensive du mil et de la forte poussée démographique. Sa végétation ligneuse est en majeure partie constituée de parcs arborés, avec une forte présence de *Faidherbie albida.* Cette végétation est aujourd'hui menacée par les récurrents feux de brousse. C'est également une région marquée par une inexistence de zones d'habitat et de refuge pour la faune, notamment les grands mammifères. Seuls les petits mammifères (chacal, rats palmistes, lièvres, etc.) ainsi que certaines familles d'oiseaux y sont aujourd'hui présents.

C'est pourquoi, le Service Régional des Eaux et Forêts accorde une importance capitale à la protection et au maintien de cet environnement qui est aujourd'hui fortement agressé. Plusieurs formes de luttes, allant de la dissuasion par l'application des sanctions pour différents motifs ci – dessous énumérés à la lutte contre les feux de brousse et au reboisement, sont ainsi développées dans ce secteur. Dans ce chapitre, nous tenterons de mettre en exergue les résultats obtenus en 2009 et 2010 suite à l'application de ces différentes stratégies.

V.1. LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROUSSE

La lutte contre les feux de brousse constitue un défi majeur pour la préservation de notre écosystème fortement menacé et fragilisé par la sécheresse, l'explosion démographique et les activités socio–économiques incessantes de l'homme. Ainsi, 101 comités de lutte (Tableau 41) ont été créés et redynamisés afin de mieux conscientiser les populations

sur les conséquences nuisibles de ce fléau, réduire son ampleur et sa fréquence en saison sèche. A cet effet, 7 séances d'animation touchant 267 personnes ont été organisées en 2010 dans les départements de Diourbel et de Bambey contre 23 séances couvrant 920 personnes en 2009, soit des baisses respectives de 0,16 % et de 71 % (Tableau 42). Ces actions ont conduit à une baisse sensible du nombre de cas de feux de brousse et des superficies brûlées. En effet, au cours de la présente campagne, au total, 6 cas de feux de brousse ont été enregistrés, tous localisés dans le département de Mbacké avec une superficie brulée de 3648 ha, contre 08 cas en 2009 pour une superficie brulée de 4472 ha, soit une réduction superficielle de 824 ha (Tableau 43). Les feux de brousse observés dans le seul département de Mbacké s'explique par la présence d'un tapis herbacé très fourni. Mais globalement, on peut dire que le résultat est satisfaisant, malgré les défaillances observées chez les populations responsables des cas de feux occasionnés.

Tableau 34 : Situation des comités de lutte par département en 2010

Département	Nombre de comités nouvellement créés	Nombre de comités redynamisés	Nombre de comités équipés
Bambey	0	63	0
Diourbel	0	28	0
Mbacké	0	10	10
Total	**0**	**101**	**10**

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Tableau 35 : Répartition des activités de sensibilisation selon le département en 2010

Département	Séances d'animation		Personnes touchées	
	Nombre	%	Nombre	%
Bambey	4	57,1	140	52,4
Diourbel	3	42,9	127	47,6
Mbacké	0	0,0	0	0,0
Total	**7**	100	**267**	100
Total 09	**23**		**920**	
Var 09/10 (en %)	**-0,16**		**-71,0**	

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Tableau 36 : Répartition (en %) des feux de brousse et des superficies brûlées selon le département en 2010

Département	Feux de brousse		Superficies brûlées	
	Nombre	%	Hectares	%
Bambey	0	0	0	0
Diourbel	0	0	0	0
Mbacké	6	100	3648	100
Total	**6**	100	3648	100
Total 2009	**8**		**4472**	
Var 09/10 (en %)	**-25**		**-18,4**	

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

V.2. REBOISEMENT

La région de Diourbel, à l'instar des autres régions du domaine soudano – sahélien, subit depuis plusieurs décennies une sécheresse persistante et une dégradation de son environnement avec comme corollaires :

- la raréfaction des ressources en eau ;
- la réduction de la quantité et de la diversité des espèces végétales ;
- l'érosion et l'acidification croissante des sols ;
- la diminution sensible des productions agricoles et d'élevage.

Ces différents fléaux, conjugués à la démographie galopante, sont de véritables entraves à la promotion socio – économique de la région. Face à cette situation, la stratégie d'actions de la politique forestière régionale a fixé entre autres objectifs :

- le développement d'une foresterie communautaire, intégrée, globale et participative ;
- le renforcement des actions de préservation des ressources naturelles ;
- l'amélioration de l'environnement socio – économique et la satisfaction régulière et durable des besoins des populations en ressources forestières.

C'est dans cette optique que les activités de reboisement ont abouti à la réalisation de 422195 plants produits par 35 pépinières sur un objectif global de 804269 plants, soit un taux d'exécution de 52,49 %. Par rapport à la campagne précédente (741881 plants produits), nous remarquons une baisse de 43,1% de la production de plants. Cette baisse s'explique, d'une part, par le retard de la mise en place des intrants et du recrutement des manœuvres etd'autre part, par la non participation effective des

collectivités locales dans l'effort de reboisement ainsi que l'insuffisance des gaines.
Notons que l'essentiel de la production totale de plants a été assuré par les pépinières individuelles et les pépinières en régie qui se partagent chacune près d'un tiers de la production totale, soit respectivement 149193 plants (35,3%) et 137550 plants (32,6%) (Tableau 37). Les autres types de pépinières (villageoises et communautaires) se répartissent presque à moitié le tiers restant. Il convient de signaler l'absence de pépinières privées et scolaires dans la production totale. Celle-ci est fortement dominée par les plants forestiers avec 367867 plants (87,1%), produits en majorité par les pépinières individuelles et en régie, avec une prépondérance de prosopis et d'acacia leata. Les autres espèces (fruitières forestières, fruitières et ornementales) occupent une proportion inférieure à 7 %.

Tableau 37 : Répartition des pépinières selon le type de 2008 à 2010

Type	2008	2009	2010	%	Var 09/10 (en %)
Régie	4	4	4	11,4	0
Villageois	15	22	3	8,6	-86,4
Communautaire	7	7	5	14,3	-28,6
Individuelle	64	38	23	65,7	-39,5
Scolaire	4	4	0	0,0	-100
Privé	**3**	3	0	0,0	-100
Total	**97**	**78**	**35**	100	-55,1

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Tableau 38 : Production de plants selon la nature et l'espèce en 2010

Nature	Forestières		Fruitières. Forestiers		Esp. Fruitières		Esp. Ornement		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Régie	122026	33,2	203	2,6	3849	21,4	11472	40,1	137550	32,6
Villageois	58912	16	2621	33,8	1475	8,2	3082	10,8	66090	15,7
Communautaire	63124	17,2	1310	16,9	3020	16,8	1908	6,7	69362	16,4
Privé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Scolaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Individuelle	123805	33,7	3610	46,6	9663	53,7	12115	42,4	149193	35,3
Total	**367867**	**100**	**7744**	**100**	**18007**	**100**	**28577**	**100**	**422195**	**100**
%	**87,1**		**1,8**		**4,3**		**6,8**		**100**	
Total 09	**555088**	**100**	**115606**	100	43833	100	27354	100	741881	100
Var 09/10 (en %)	**-33,7**		**-93,3**		**-58,9**		**4,5**		**-43,1**	

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Graphique 18 : Répartition de la production des plants selon l'espèce en 2010

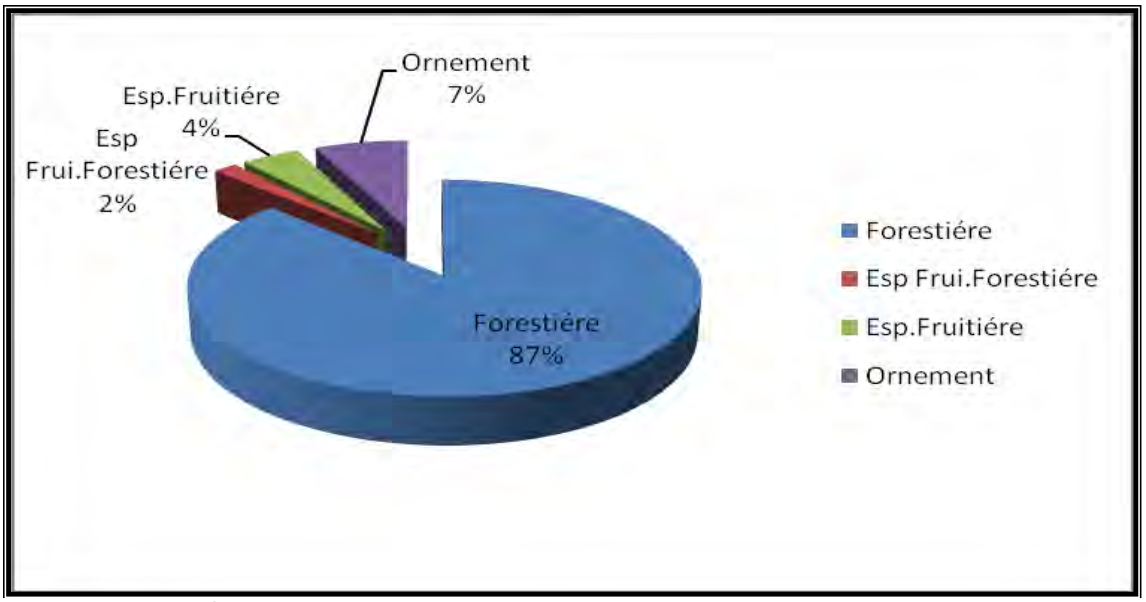

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

En ce qui concerne les réalisations physiques, seules les plantations massives n'ont pas atteint leur objectif. En effet, sur 141 ha prévues de plantations massives, seul le tiers de cette superficie (33,1 %) a été reboisé. Quant aux plantations linéaires et aux plantations conservatoires et de réhabilitation, elles ont dépassé leurs objectifs avec des taux de réalisation respectifs de 107,6 % et de 167,2 %. Le reboisement champêtre représente 61,4 % des réalisations des plantations conservatoires avec un taux d'exécution de 102,7 %.

Tableau 39 : Prévisions et réalisations physiques selon le type de plantations en 2010

Types de plantations	Prévisions	Réalisations	% de réalisation
Plantations massives (ha)	141	46,64	33,1
Plantations linéaires (km)	177	190,536	107,6
Plantations conservatoires et de réhabilitation (ha)	90	150,49	167,2
Dont			
Reboisement champêtre (ha)	90	92,455	102,7

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Par ailleurs, pour faire face aux difficultés notées dès le début de la campagne de reboisement (faible situation pluviométrique), le service des Eaux et Forêts, en collaboration avec les autorités locales et administratives, a adopté de nouvelles stratégies comme le recours aux plantations de restauration, notamment la Régénération Naturelle Assistée (RNA) et les Mises en Défens (MED) pour accroître l'effort de régénération dans la région de Diourbel. En effet, le service des Eaux en

rapport avec les ONG, Projets / Programmes et les populations a réalisé 616,5 ha dont 464,2 ha de RNA et 152,3 ha de MED avec des taux d'exécution respectifs de 309, 5 % et 101,5 %. Aujourd'hui, la région compte plus d'une vingtaine de MED identifiées.

Tableau 40 : Prévisions et réalisations physiques des plantations de conservation en 2010

Types de plantations	Prévisions	Réalisations	% de réalisation
Mise en défens (ha)	150	152,3	101,5
Régénération naturelle assistée ((ha)	150	464,2	309,5

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Conclusion

La région de Diourbel demeure confrontée à de nombreuses difficultés qui entravent le développement de ses activités forestières. A cela s'ajoute sa longue tradition de monoculture de l'arachide, entrainant ainsi la disparition de la faune et de la flore, la perte de fertilité des sols et la dégradation de manière générale du cadre de vie. Les populations de cette région ont pris conscience de l'état de dégradation de leur environnement. Ainsi, elles mettent en œuvre des actions de régénération naturelle et de mise en défense soutenues par certains programmes et le Service des Eaux et Forêts. Cela a favorisé les résultats globalement satisfaisants de la présente campagne de reboisement. Néanmoins, une mise en place à temps et en quantité suffisante des intrants et de la main d'œuvre pépiniériste, une forte implication des collectivités locales contribueraient à l'amélioration de ces résultats.

CHAPITRE VI : ENVIRONNEMENT

Introduction

Les politiques de développement définies par l'Etat du Sénégal accordent une importance particulière à la prise en compte de la **Gestion des Ressources Naturelles et de l'Environnement** (GRNE). Cette volonté de l'Etat s'est traduite, depuis 1996, par un transfert des compétences en matière de GRNE aux Collectivités Locales dans le cadre de la politique de décentralisation, pour une gestion de proximité des ressources naturelles et de l'environnement. Dans la région de Diourbel, les ressources naturelles sont fortement dégradées. Le présent chapitre qui sera axé sur l'environnement urbain et rural à travers leurs principales composantes tentera de dresser l'état des lieux. Les atouts et contraintes du secteur seront également mis en relief tel qu'il ressort du Plan d'Action Environnemental Régional (PAER).

VI.1. SITUATION ENVIRONNEMENTALE DE LA REGION

L'environnement et les ressources naturelles dans la région de Diourbel sont fortement dégradés. Les sols ont perdu leur fertilité, les ressources végétales sont faibles, les ressources en eau en certains endroits sont salées et impropres à l'agriculture et à la consommation. L'insalubrité augmente du fait de l'absence d'un système de gestion et de traitement des déchets ménagers et industriels. Ainsi, le cadre de vie des populations se dégrade de jour en jour aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Toutefois, selon le milieu les causes diffèrent.

VI.1.1. ENVORONNEMENT URBAIN

VI.1.1.1. Cadre de vie

Il est caractérisé par une faible urbanisation. La région dispose de grandes agglomérations à très forte concentration humaine comme Touba qui dispose d'une gamme assez variée de services. En quelque sorte, la ville de Touba joue le rôle de macrocéphalie.

VI.1.1.2. Gestion des déchets solides

En matière de gestion des déchets ménagers, la région de Diourbel, à l'instar des autres régions du Sénégal, connaît d'énormes difficultés. En effet, la région ne

dispose pas de système de gestion écologiquement rationnel ni de décharge répondant aux normes environnementales. Seule la ville de Touba dispose d'un Centre d'Enfouissement technique en construction. C'est ainsi qu'on assiste à une prolifération de dépotoirs sauvages aussi bien en milieu urbain que rural. On note cependant que des initiatives locales en matière de collecte sont très développées dans la région, mais leurs activités sont freinées par le manque de décharge contrôlée.

Le système de collecte le plus utilisé dans la région est le ROC (Ramassage des Ordures par Charrette). Ainsi les principaux problèmes identifiés sont :

- la dégradation du cadre de vie en milieu urbain qui se manifeste par la prolifération des ordures ménagères, des déchets plastiques, des dépôts sauvages, le péril fécal et les inondations ;
- les maladies endémiques ;
- l'encombrement de la voie publique ;
- l'insuffisance d'espaces verts ;
- pollutions diverses (sonore, physique, chimique, rejets des scieries).

VI.1.1.3. Déchets dangereux

On distingue deux types de déchets : les déchets industriels et les déchets biomédicaux.

En ce qui concerne les déchets industriels, on peut citer ceux des deux huileries (SUNEOR et l'Huilerie de Touba). Une attention particulière doit être portée sur ces industries pour une meilleure prise en charge de leurs déchets.

Pour les déchets biomédicaux, la majorité des services médicaux (hôpital, centres de santé) dispose d'incinérateurs. Le problème réside au niveau de certains postes de santé.

VI.1.1.4. Assainissement

Il se caractérise par un faible niveau de développement. En effet, les villes de la région ne disposent pas de réseaux d'évacuation adéquats. Quelques tronçons de caniveaux sont seulement réalisés par endroits et non articulés. Ils permettent cependant le déversement des eaux de pluie vers des zones de dépression.

Toutefois, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui aux Communes, la situation devrait connaître des améliorations significatives. On note cependant qu'avec le programme Indépendance 2007, la commune de Diourbel a bénéficié d'une enveloppe financière lui permettant de mettre en place un canal d'évacuation des eaux pluviales. Par ailleurs, la Communauté Rurale de Touba bénéficie également d'un vaste projet d'assainissement.

VI.1.1.5. Situation des établissements classes

Les établissements Classés pour la protection de l'environnement sont pratiquement tous de deuxième catégorie (boulangerie, dépôt de gaz, station d'essences …). Mais on peut signaler l'existence d'établissements classés de première catégorie tels que la SUNEOR, le centre d'emplissage de Touba Gaz et l'Huilerie de Touba.

En 2010, le nombre d'établissements classés se chiffre à 207 contre 195 en 2009, soit un accroissement de 12 unités en termes absolus et de 6% en termes relatifs.

Ces établissements sont constitués de boulangeries (58%), de dépôts de gaz (18%), de station services (15%), de fabriques de glace (3%), de fermes agricoles (4%) de boiseries (1%) et d'industries (1%).

La répartition selon le département crédite Mbacké de 160 unités devant Diourbel (33 unités) et Bambey (14 unités).

Tableau 41 : Répartition des établissements classés dans la région en 2010

Etablissements	Bambey	Diourbel	Mbacké	Total 2010	%	Total 2009	%
Boulangeries	7	20	94	121	58,5	113	**57,95**
Dépôts de gaz	3	5	29	37	17,9	35	**17,95**
Stations services	4	6	21	31	15,0	30	**15,38**
Fabriques de glace	0	1	5	6	2,9	6	**3,08**
Fermes agricoles	0	0	8	8	3,9	7	**3,59**
Boiseries	0	0	2	2	1,0	2	**1,03**
Industries	0	1	1	2	1,0	2	**1,03**
Total	14	33	160	207	100,0	**195**	**100**

Source : Inspection Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés

Graphique 19 : Proportion (%) des établissements classés dans la région en 2010

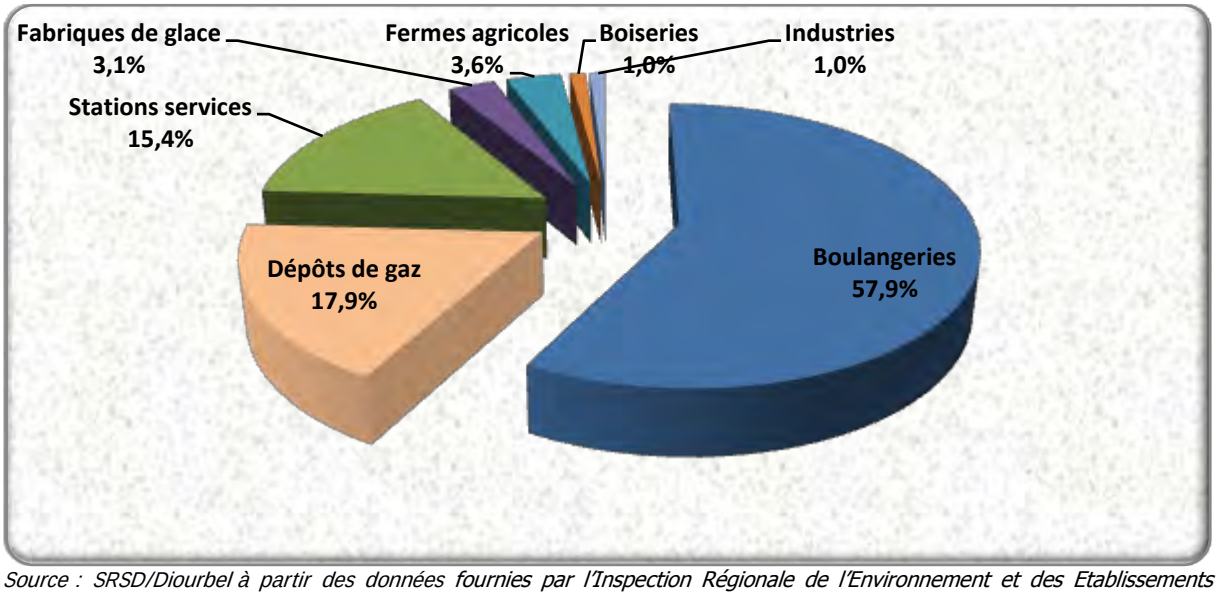

Source : SRSD/Diourbel à partir des données fournies par l'Inspection Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés

Tableau 42 : Evolution des établissements classés entre 2008 et 2010

Etablissements	2008	2009	2010	Variation 09/10 (%)
Boulangeries	113	113	121	**7,1**
Dépôts de gaz	42	35	37	**5,7**
Stations services	28	30	31	**3,3**
Fabriques de glace	6	6	6	**0,0**
Fermes agricoles	7	7	8	**14,3**
Boiseries	2	2	2	**0,0**
Industries	4	2	2	**0,0**
Total	**202**	**195**	**207**	**6,1**

Source : Inspection Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés

VI.1.2. ENVIRONNEMENT RURAL

Les perturbations enregistrées sur l'environnement rural sont la résultante de plusieurs facteurs négatifs d'ordre naturel (sécheresse) et anthropique (monoculture, feux de brousse, défrichements abusifs, coupes de bois, etc.).

Ainsi, les principaux problèmes identifiés sont :

- l'appauvrissement des terres agricoles entraînant des baisses de rendements ;
- la déforestation ;
- le déficit en combustibles ligneux et en bois de service ;
- la mauvaise qualité de l'eau ;
- l'ensevelissement et le tarissement des points d'eau ;

- la non redéfinition de l'espace pastoral entraînant des conflits entre agriculteurs et éleveurs ;
- l'exode rural ;
- la pauvreté des populations rurales ;
- la pollution de l'espace rural par le rejet industriel d'eaux usées.

VI.1.3. POTENTIALITES DU SECTEUR

On note la présence de quelques atouts qui constituent de réels motifs d'espoir pour le développement de la région, notamment :

- le cadre de référence décrit à travers les plans d'actions forestiers (PAFS et PAFR), constitue un facteur d'impulsion du sous-secteur ;
- la révision du code forestier avec ses nouvelles dispositions législatives et réglementaires en phase avec les nouveaux textes sur la Décentralisation ;
- la mise en place du code de l'Environnement ;
- la présence de bon nombre d'acteurs intervenant dans la gestion de l'environnement et des ressources naturelles (OCB, ONG, Projets, Programmes, existence de cadre de concertation, etc.) ;
- le démarrage des travaux du Centre d'Enfouissement Technique (CET) de Touba et l'existence d'une étude de faisabilité dans la commune de Diourbel ;
- l'existence de vallées mortes pouvant être revitalisées ;
- le dynamisme des populations Mourides ainsi que leurs capacités organisationnelles.

VI.1.4. CONTRAINTES DU SECTEUR

Les contraintes qui limitent le développement du secteur sont entre autres :

la dégradation des ressources forestières déjà fort limitées ;

- le paysage agraire présente encore des îlots de verdure avec des parcs à Kad, Soump ou Baobab, dont les arbres sont souvent mutilés avec des émondages excessifs et les coupes illicites ;
- la faible présence de jeunes arbres devant remplacer les sujets vieillissants, du fait de la coupe systématique des jeunes pousses par les paysans lors des travaux de préparation de leurs champs ;

- la sécheresse persistante avec comme conséquence la disparition et la raréfaction de certaines espèces ligneuses ;
- la pression démographique et ses incidences sur l'utilisation des ressources naturelles ;
- le coût élevé de l'énergie ;
- le coût élevé des investissements en matière d'assainissement ;
- la dégradation des sols et du couvert végétal très prononcée ;
- la pauvreté des sols, leur faible capacité de rétention en eau, leur infestation par les termites et la divagation animale qui sont à la base du faible taux de réussite des plantations forestières dans la région ;
- la perte de biodiversité.

Conclusion

De manière générale, la région de Diourbel est caractérisée par un environnement urbain et rural dégradé et fragilisé par un cadre de vie qui présente une faible urbanisation et une concentration humaine en faveur de l'agglomération de Touba.

En matière de gestion des déchets ménagers, la région, à l'instar des autres régions du Sénégal, connaît d'énormes difficultés liées à l'absence de système de gestion écologiquement rationnel et de décharge répondant aux normes environnementales. On note par ailleurs la présence de déchets dangereux (industriels et biomédicaux). L'assainissement se caractérise par un faible niveau de développement, car les villes de la région ne disposent pas de réseaux d'évacuation adéquats, à part quelques tronçons de caniveaux réalisés par endroits et non articulés. Le nombre d'établissements classés s'est accru de 47 unités par rapport à l'année précédente et se chiffre à 206 unités en 2010.

Les perturbations enregistrées sur l'environnement rural sont la résultante de plusieurs facteurs négatifs d'ordre naturel (sécheresse) et anthropique (monoculture, feux de brousse, défrichements abusifs, coupes de bois...).

Les contraintes qui entravent le développement du secteur sont certes nombreuses et variées, mais la région présente des atouts qui ne demandent qu'à être exploités.

CHAPITRE VII : HYDRAULIQUE

Introduction

L'hydraulique constitue un élément stratégique du développement économique et social de la région. Non seulement, elle assure une base productive au secteur primaire mais aussi influe sur la situation sanitaire des populations à travers leur alimentation en eau potable. C'est la raison pour laquelle, les pouvoirs publics mettent l'accent sur la disponibilité, la qualité et l'accessibilité de cette source vitale qu'est l'eau. En effet, chaque année, près de 1,8 millions de personnes dont 90% d'enfants de moins de cinq ans vivant pour la plupart dans des pays en développement, meurent de maladies qui sont imputables à la mauvaise qualité de l'eau, à un assainissement insuffisant et à une hygiène défectueuse.

Particulièrement dans la région de Diourbel, l'Etat du Sénégal appuyé par différents partenaires au développement, tente, année après année, de relever le niveau d'accès des populations à l'eau potable. Le présent chapitre mettra en exergue le potentiel hydraulique de la région ainsi que ses composantes que sont l'hydraulique urbaine et rurale.

VII.1. POTENTIEL HYDRAULIQUE DE LA REGION

La région de Diourbel appartient au bassin sédimentaire du secondaire et du tertiaire. Elle ne dispose pas de cours d'eau pérennes mais néanmoins possède des vallées (vallées du Sine et du CAR-CAR). Son potentiel hydraulique est constitué uniquement des eaux souterraines qui demeurent la seule source d'approvisionnement en eau des populations et du cheptel. La qualité et la profondeur de ces eaux sont variables. Il existe principalement trois nappes dans la région :

- le luthérien qui est accessible entre 20 et 95 mètres dans l'arrondissement de lambaye ;
- le paléocène qu'on trouve dans l'arrondissement de ngoye (bambey) captable entre 104 et 280 mètres. la qualité de son eau va du médiocre au mauvais avec une teneur en sel dépassant 1,5g/l (norme oms) et plus de 1mg/l pour le fluor. cette eau est impropre à toute utilisation ;

- le maestrichien, capté entre 240 et 349m, intéresse toute la région. la qualité de son eau est acceptable pour la consommation de l'homme et des animaux mais la teneur en fluor dépasse parfois 1,5mg/l suivant les zones. On la trouve surtout dans les arrondissements de Ndindy, de Kael et de Ndame.

La région dispose de vallées (Sine et Car Car), mais également des eaux de surface qui sont constituées de mares temporaires alimentées par les eaux de pluies. Le déficit pluviométrique et la sécheresse ont fini de les assécher.

Les ressources en eau exploitées à Diourbel sont très minéralisées et renferment du fluor à des taux dépassant les valeurs recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

VII.2. HYDRAULIQUE URBAINE

L'hydraulique urbaine est du ressort de la Sénégalaise Des Eaux (SDE). En 2010, cette société a produit dans la région de Diourbel 3 515 835 m^3, ce qui correspond à une production journalière moyenne de 9632 m^3. Elle est donc loin d'atteindre sa capacité journalière installée qui ressort à 15864 m^3/jour dans la région. Près de 60 % de cette production est desservie à Diourbel contre environ 30 % à Mbacké et 10% à Bambey. La production provient des forages qui sont au nombre de 7, tous fonctionnels. Au cours des quatre dernières années, elle a légèrement augmenté passant ainsi de 3 228 956 m^3 en 2007 à 3 317 917 m^3 en 2008 puis de 3 367 082 m^3 en 2009 à 3 515 835 m^3 en 2010. Par rapport à l'année 2009, elle s'est accrue de 4,4%, laquelle croissance est tirée par les demandes des trois départements. C'est Mbacké et Bambey qui ont accusé les plus fortes productions avec respectivement 9,7 % et 5,1%. La production est régulièrement contrôlée afin de prévenir toute contamination d'origine bactériologique. Toutefois, l'eau contient des taux relativement élevés en fluorures et en chlorures ; ce qui pousse les populations à recourir aux eaux de puits dont la qualité reste douteuse.

Tableau 43 : Production en m^3 par département de 2007 à 2010

Départements	2007	%	2008	%	2009	%	2010	%	Var (en %)
Bambey	337000	10,4	362698	10,9	357 957	10,63	376 044	10,7	5,1
Diourbel	1962714	60,8	1991194	60	2 010 236	59,7	2 043 551	58,1	1,7
Mbacké	929242	28,8	964025	29,1	998 889	29,67	1 096 240	31,2	9,7
Total	**3 228 956**	**100**	**3 317 917**	**100**	**3 367 082**	**100**	**3 515 835**	100	4,4

Source : SDE de Diourbel

Graphique 20 : Répartition de la production en m^3 par département en 2010

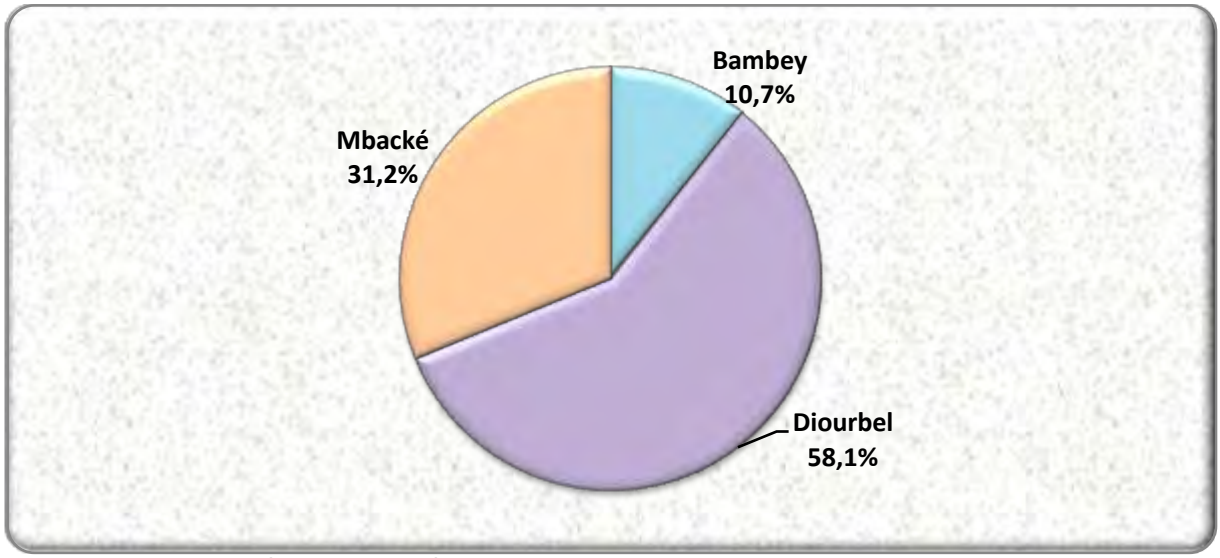

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la SDE de Diourbel

Le réseau de distribution s'étend sur 457 563 m en 2010 contre 456 269 en 2009 soit une faible hausse de 0,3 %, due à une absence d'extension. La croissance du réseau est surtout tirée par les départements de Mbacké et de Diourbel suite aux demandes de branchements émanant des nouveaux lotissements. Il convient de signaler la constance du réseau de Bambey à 64 667 m en 2009 et en 2010 alors que le nombre de branchements y a augmenté de 2,8 %. Cette augmentation est de 4,8 % pour Diourbel et de 0,2 % pour Mbacké. Globalement, elle ressort à 3 % pour toute la région. Notons que les départements de Diourbel et de Mbacké concentrent respectivement un peu de la moitié (54,5 %) et près du tiers (32,0 %) de ces branchements contre seulement 13,5% par Bambey.

Tableau 44 : Longueur du réseau (en m) par département de 2007 à 2010

Départements	2007	%	2008	%	2009	%	2010	%	Var (en %)
Bambey	67175	14,9	67373	14,8	64 667	14,17	64 667	14,1	0,0
Diourbel	263050	58,2	265358	58,4	268 816	58,92	269 128	58,8	0,1
Mbacké	121426	26,9	121908	26,8	122 786	26,91	123 768	27,0	0,8
Total	**451651**	**100**	**454639**	**100**	**456 269**	**100**	**457 563**	100	0,3

Source : SDE de Diourbel

Tableau 45 : Nombre de branchements par département de 2007 à 2010

Départements	2007	%	2008	%	2009	%	2010	%	Var (en %)
Bambey	2191	13,3	2206	11,9	2 509	13,55	2 578	13,5	2,8
Diourbel	9202	55,8	10333	55,6	9 926	53,59	10 405	54,5	4,8
Mbacké	5108	31	6038	32,5	6 086	32,86	6 101	32,0	0,2
Total	**16501**	**100**	**18577**	**100**	**18 521**	**100**	**19 084**	100	3,0

Source : SDE de Diourbel

En ce qui concerne les bornes fontaines, la région de Diourbel en compte 185 en 2010 dont environ les 2/3 sont localisées à Diourbel, près du quart à Mbacké et seulement 1 borne fontaine sur 10 (10,8%) à Bambey. Depuis 2007, leur nombre n'a cessé de décroitre passant ainsi de 248 à 247 en 2008 puis à 243 en 2009, soit une baisse de 23,9% entre 2009 et 2010. Cette baisse est imputable à l'augmentation des branchements domiciliaires en raison de la politique des branchements sociaux initiés par l'Etat dans le cadre du PEPAM.

Tableau 46 : Répartition des bornes fontaines par département de 2007 à 2010

Départements	2007	%	2008	%	2009	%	2010	%	Var (en %)
Bambey	27	10,9	27	10,9	27	11,11	20	10,8	-25,9
Diourbel	146	58,9	144	58,3	139	57,2	119	64,3	-14,4
Mbacké	75	30,2	76	30,8	77	31,69	46	24,9	-40,3
Total	**248**	**100**	**247**	**100**	**243**	**100**	**185**	100	-23,9

Source : SDE de Diourbel

Graphique 21 : Répartition (%) des bornes fontaines par département

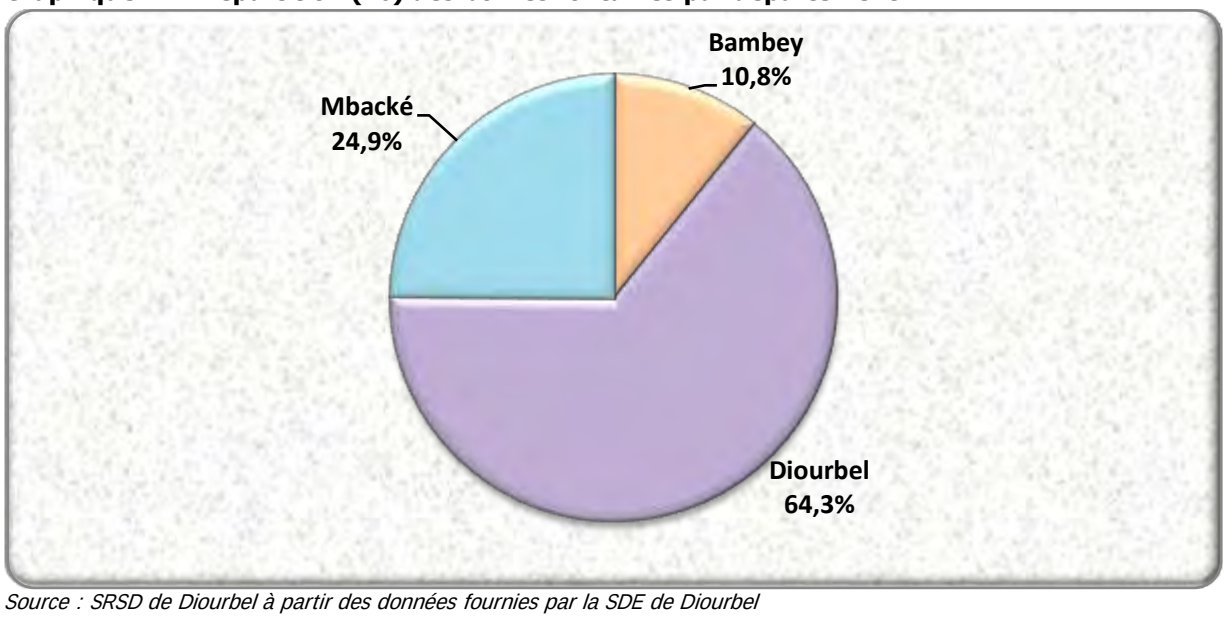

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la SDE de Diourbel

VII.3. HYDRAULIQUE RURALE

L'hydraulique rurale est gérée par les brigades régionales et départementales des puits et forages qui appuient les différents comités de gestion des forages (ASUFOR). Grâce aux efforts conjugués de l'Etat et des partenaires (PARPEBA, PNDL, PEPAM et le Royaume de Belgique) intervenant dans la région, la plupart des localités de la région sont alimentées en eau potable.

En ce qui concerne les puits, la région de Diourbel en dispose 1111 en 2010 dont 53,5 % situés à Bambey, 31,8 % à Diourbel et 14,8% à Mbacké. Leur nombre s'établissait à 886 en 2007 et à 902 en 2008. On tient à signaler que les données de 2009 sont manquantes.

Tableau 47 : Evolution des puits selon le département de 2007 à 2010

Départements	2007	%	2008	%	2009	%	2010	%	Var (en %)
Bambey	474	53,5	477	52,9	nd-	nd-	594	53,5	nd-
Diourbel	307	34,7	313	34,7	Nd	Nd	353	31,8	Nd
Mbacké	105	11,9	112	12,4	Nd	Nd	164	14,8	Nd
Total	**886**	**100**	**902**	**100**	**nd**	**Nd**	**1111**	**100**	**Nd**

Source : Brigade Régionale des Puits et Forages de Diourbel/ nd : non disponible

Quant aux forages, ils n'ont pas connu une évolution entre 2009 et 2010. Ces deux dernières années, leur nombre se stagne à 131 contre 128 en 2008 et 127 en 2007. Le département de Mbacké concentre à lui seul 45,8% de ces forages contre 32,8 % par Bambey et 21,4% par Diourbel.

Tableau 48 : Evolution des forages selon le département de 2007 à 2010

Départements	2007	%	2008	%	2009	%	2010	%	Var (en %)
Bambey	42	33,1	42	32,8	43	32,8	43	32,8	0
Diourbel	27	21,3	27	21,1	28	21,4	28	21,4	0
Mbacké	58	45,7	59	46,1	60	45,8	60	45,8	0
Total	**127**	**100**	**128**	**100**	**131**	100	**131**	100	0

Source : Brigade Régionale des Puits et Forages de Diourbel

L'Etat et ses partenaires fournissent de nombreux efforts dans la réalisation et la mise en œuvre d'ouvrages hydrauliques pour régler définitivement le problème de l'eau qui contient des taux importants de fluorures et de chlorures. Cette présence de fluor est une pollution naturelle provenant de la formation géologique du sous-sol. L'Etat compte ainsi réaliser deux unités de traitement à Touba dont l'une à Gouye Ndinde et l'autre à Forage où il en existe déjà une (Université-Touba). L'implantation est déjà faite. Il convient de signaler qu'une autre unité est programmée à Ndankhsène (département de Diourbel) sur financement de l'Etat.

Par ailleurs, l'Etat avec le soutien des partenaires, a présenté un nouveau service d'assistance à la gestion pour les responsables des associations d'utilisateurs de forages ruraux (ASUFOR) de Diourbel. Ce nouveau service vise à garantir un accès pérenne à l'eau aux populations. Mis en place, en partenariat avec la Direction de

l'Exploitation et de la Maintenance (DEM), du Programme d'accès à l'eau pour le millénaire (PEPAM), et le Programme de la Banque mondiale pour l'accès à l'eau et à l'assainissement (WSP), il est un important outil d'aide à la décision. Il repose sur l'utilisation du téléphone mobile qui permet à un gérant de forage, depuis son point d'exploitation, de communiquer à une plateforme. Il permet de piloter son index d'exploitation, ses comptes bancaires et d'avoir un soutien immédiat en cas de panne. Cet outil d'assistance à la gestion va permettre aux ASUFOR de sécuriser l'accès à l'eau en développant leur capacité d'extension du réseau existant.

Conclusion

L'Etat du Sénégal manifeste une très grande volonté d'améliorer la couverture des besoins en eau des populations et du cheptel dans la région de Diourbel. Cette volonté se traduit par des investissements massifs surtout à Touba, mais aussi par l'amélioration de la gestion des forages avec la réforme des forages (formation des ASUFOR et REGEFOR). Pour remédier à ces difficultés, les contraintes liées à la baisse du toit de la nappe consécutive aux cycles de sécheresses qui sévissent dans la zone, à la teneur très élevée en sel de la nappe maestrichtienne dans certaines zones, à la vétusté des équipements mécaniques et aux coûts d'entretien très élevés, aux pannes fréquentes et prolongées des forages et à l'insuffisance des points d'eau pour l'abreuvement du bétail, devront être levées.

CHAPITRE VIII : INDUSRTRIES ET MINES

Introduction

Dans ce chapitre, il sera question de décliner le tissu industriel existant au niveau de la région de Diourbel. Un accent particulier sera également mis sur le potentiel minier régional, sa localisation ainsi que son mode d'exploitation. Nous mettrons en relief les principales contraintes qui freinent le développement de ces deux sous-secteurs. Malheureusement, l'absence de données chiffrées nous empêche de mieux étayer nos commentaires.

VIII.1. INDUSTRIES

Le tissu industriel régional comprend en 2008 quatre (4) unités fonctionnelles :

- la SUNEOR ex SONACOS-EIB, basée à Diourbel et spécialisée dans la production d'huile et éléments dérivés ;
- le centre emplisseur de gaz de Dalla Ngabou ;
- l'huilerie de Darou Khoudoss à Touba ;
- le Water de Diourbel.

Il faut aussi signaler la construction d'une unité de fabrication de teeshirt de Diourbel. Quant à la minoterie de Touba, elle est à l'arrêt depuis près de cinq ans du fait du retrait des partenaires étrangers, du manque de matières premières (les responsables de l'usine n'arrivent plus à trouver des fournisseurs pour le blé) et des difficultés financières (paiement des commandes et fonds de roulement). Les installations sont fonctionnelles et ne demandent qu'à redémarrer car la minoterie arrivait à écouler toute sa production.

La petite et moyenne entreprise connaît un développement timide avec l'implantation d'unités de fabrique de glace alimentaire à Touba.

Le sous-secteur du bâtiment et des travaux publics comptabilise 9 unités régulièrement immatriculées auprès de la Caisse de Sécurité Sociale (CSS).

VIII.1.1. POTENTIALITES DU SOUS-SECTEUR

Le sous-secteur industriel renferme des potentialités certaines. Ces dernières sont essentiellement d'ordre humain, matériel et financier. Il s'agit de :

- l'esprit d'initiative des populations du Baol ;
- la présence d'infrastructures adéquates ;
- l'existence de nombreux sous produits et filières de production non encore valorisées ;
- l'importance du matériel de construction notamment l'argile ;
- la forte capacité de mobilisation des ressources financières ;
- le poids économique et social important.

VIII.1.2. CONTRAINTES DU SOUS SECTEUR

Le tissu industriel de la région est très peu développé. Les unités industrielles connaissent des difficultés qui limitent leur expansion. Parmi celles-ci, les plus remarquables sont liées à la faiblesse des ressources agricoles de la région, à la quasi inexistence de minerais et à l'absence de ressources halieutiques.

Il faut signaler la réalisation prochaine dans le périmètre de Touba d'une zone industrielle d'une superficie de 300 ha. Cela rentre dans le cadre des objectifs visant à densifier le tissu industriel de la région. Un complexe agropastoral et industriel qui comptera une unité de fabrication de tuyaux PVC sera également réalisé. Pour tous ces deux projets, les études de faisabilité sont terminées et les financements bouclés.

VIII.2. MINES

Du fait de certaines réalités au niveau du périmètre de TOUBA, le Service Régional de Diourbel ne contrôle pas les activités d'extraction de matériaux qui s'y passent alors quelles représentent près de 80% du volume enlevé (évaluation basée sur le nombre de camion bennes à Diourbel, Bambey, Mbacké et Touba).

Il convient de rappeler une disposition express en matière de ressources minières selon laquelle toute substance ou tout matériau se trouvant dans le sol ou le sous sol du territoire de la République du Sénégal est propriété nationale. Ainsi, seul l'Etat sera habilité à exploiter ou à autoriser l'exploitation de cette substance ou de ce matériau.

La région de Diourbel compte comme principales ressources **le sable de dune, la latérite et l'argile.**

VIII.2.1. SABLE DE DUNE

C'est un matériau présent au niveau de toute la Région, mais la qualité n'est pas pareille partout. En effet, la meilleure se localise dans le Département de Diourbel.

Seuls trois sites (Ndesser (Diourbel), Ndangalma (Bambey) et Kael (Mbaké)) sur la dizaine que compte la région sont autorisés et gérés légalement par l'administration du fait de certaines réalités dans la zone de Touba qui abrite plus de 90% des activités extractives.

VIII.2.2. LATERITE

Les réserves sont localisées dans les départements de Bambey et de Mbacké. Leur exploitation est plombée par certains facteurs. Pour le matériau de Mbacké il ne répond pas aux normes fixées par les bureaux de contrôle du fait de sa teneur en sable ou argile. Pour celui de Bambey les facteurs bloquants sont d'une part la position désaxée des sites d'exploitation par rapport aux voie de communication et d'autres part par la proximité d'autres sites (Ngoudiane) qui font partie de la région de Thiès dont l'accès est plus facile.

VIII.2.3. ARGILE

C'est dans le Département de Bambey qu'on trouve les plus grandes réserves. Son exploitation est entièrement artisanale : ce sont les populations locales qui utilisent ce matériau pour réaliser des poteries (encensoirs, vases, bibelotsetc.).

Ce matériau pourrait servir pour la fabrication de tuiles et de briques mais le préalable c'est de trouver une solution au problème de l'énergie car ces produits devront nécessairement passer par une phase de cuisson.

VIII.2.4. CONTRAINTES DU SOUS SECTEUR DES MINES

Comme annoncé en introduction, certaines réalités font que des Services de l'Etat ne sont pas opérationnels dans la zone de TOUBA. Le Service régional des Mines, de l'Industrie, de l'Agro industrie et des PME (SRMIA/PME) de Diourbel, notamment, dans ses attributions relatives à l'extraction de matériaux, a les mains liées. Toutes les activités d'exploitation de carrières de sable sont gérées par des familles.

Pour la latérite son exploitation est plombée par trois facteurs principaux :

1°) sa qualité qui fait que les structures chargées du suivi de grands chantiers interdisent son utilisation ;
2°) l'éloignement et l'enclavement des sites d'exploitation de ce matériau ; les carrières de latérite sont trop désaxées par rapport aux grandes voies de communication ;
3°) La proximité de la localité de Ngoundiane qui fait partie de la Région de THIES et qui est une zone d'excellence en matière d'exploitation de carrière.

Conclusion

Le tissu industriel régional compte selon les dernières statistiques de 2008 quatre unités fonctionnelles. La petite et moyenne entreprise ainsi que le secteur des BTP suscitent néanmoins de l'espoir. Les contraintes les plus remarquables sont liées à la faiblesse des ressources agricoles de la région, la quasi inexistence de minerais et l'absence de ressources halieutiques. Le sous secteur recèle cependant des potentialités certaines qui sont essentiellement d'ordre humain, matériel et financier.

Les ressources minières sont essentiellement constituées de sable de dune, de latérite et d'argile. Les contraintes sont liées au fait que le Service régional des Mines, de l'Industrie, de l'Agro industrie et des PME (SRMIA/PME) de Diourbel notamment dans ses attributions relatives à l'extraction de matériaux n'est pas opérationnel dans la zone de TOUBA qui recèle près de 80% du volume enlevé des activités d'extraction de matériaux. En effet, toutes les activités d'exploitation de carrières de sable sont gérées par des familles dans cette localité.

CHAPITRE IX : ARTISANAT

Introduction

Support et garant de développement économique et social, le secteur productif de la région de Diourbel repose principalement sur le secteur primaire notamment l'artisanat (PRDI 2001-2006). En effet, mise à part l'agriculture, seul l'artisanat pouvait jouer un rôle important d'entraînement économique pouvant se traduire par la création d'emplois durables et la génération de revenus pérennes. Malheureusement, le sous-secteur évolue dans un contexte difficile marqué par la faiblesse des potentialités, ce qui limite fortement les activités. Il est aussi assez difficile à circonscrire faute d'enquêtes d'envergures. La dernière remonte en 1992. Le présent chapitre tente de faire l'état des lieux.

IX.1. REPARTITION DES ARTISANS SELON LE DEPARTEMENT

Le nombre total d'artisans inscrits à la Chambre de métiers de Diourbel est passé de 3851 en 2007, à 4051 en 2008 puis4148 en 2009 avant d'atteindre 4357 en 2010. Cet accroissement progressif témoigne du dynamisme affiché par le sous secteur qui enregistre un accroissement de ses effectifs de 5% entre 2009 et 2010. La répartition par département crédite Diourbel de 44% de l'effectif total suivi de Mbacké (12%) et de Bambey (4%). Les taux d'accroissement entre 2009 et 2010 ont été respectivement de 6%, 5% et 1% pour les départements de Diourbel, Mbacké et Bambey.

Tableau 49 : Evolution du nombre d'artisans inscrits par département de 2007 à 2010

Départements	2007	2008	2009	2010	%	Var09/10 (en %)
Bambey	491	500	503	510	11,7	1,4
Diourbel	1706	1766	1807	1913	43,9	5,9
Mbacké	1654	1785	1838	1934	4,4	5,2
Total	**3851**	**4051**	**4148**	**4357**	100,0	5,0

Source: Chambre de métiers de Diourbel

IX.2. REPARTITION DES ARTISANS SELON LA SECTION

La répartition par section en 2010 crédite l'artisanat de production de 55 % de l'effectif global des inscrits devant l'artisanat d'art (24 %) et l'artisanat de service (22%). L'un des atouts majeurs du secteur est l'existence d'une chambre de métiers qui développe des activités de formation professionnelle et d'encadrement.

On note cependant, entre 2009 et 2010, un accroissement plus important au niveau de l'artisanat de service (9%) et d'art (7%).

Tableau 50 : Evolution du nombre d'artisans inscrits par section de 2007 à 2010

Section	2007	2008	2009	2010	%	Var 09/10 (en %)
Production	2169	2263	2316	2380	54,6	2,8
Art	792	839	969	1036	23,8	6,9
Service	890	949	863	941	21,6	9,0
Total	**3851**	**4051**	**4148**	**4357**	100,0	5,0

Source: Chambre de métiers de Diourbel

Graphique 22 : Répartition (en %) des artisans par section en 2010

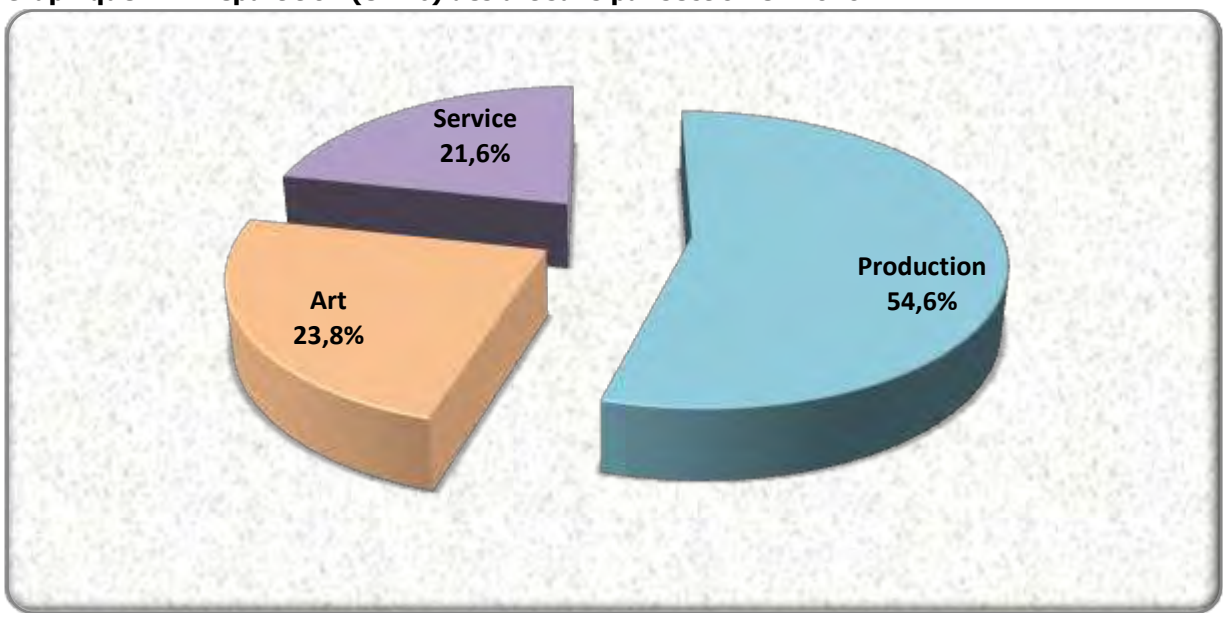

Source: SRSD/Diourbel à partir des données fournies par la Chambre de métiers de Diourbel

IX.3. REPARTITION DES ARTISANS SELON LE SEXE

Les hommes représentent 77% de l'effectif enregistré en 2010. Cette prédominance est observée depuis 2007. Cependant, on note une forte entrée des femmes dans ce sous secteur (transformation alimentaire, restauration, teinture, couture/confection, coiffure, etc.) mais la plupart d'entre elles sont analphabètes et ne s'inscrivent pas promptement à la chambre de métiers.

Tableau 51 : Evolution du nombre d'artisans inscrits par sexe de 2007 à 2010

Sexe	2007	2008	2009	2010	%	Var 09/10 (en %)
Hommes	3010	3138	3198	3358	77,1	5,0
Femmes	841	913	950	999	22,9	5,2
Total	**3851**	**4051**	**4148**	**4357**	100,0	5,0

Source: Chambre de métiers de Diourbel

IX.4. STATUT JURIDIQUE DES ARTISANS

La plupart des artisans affiliés à la Chambre de Métiers de Diourbel appartiennent pour l'essentiel à des entreprises individuelles. En effet, depuis 2007, la proportion des entreprises individuelles s'établit à 98%. Ces entreprises sont en général de type familial ce qui permet d'assurer leur pérennité.

Tableau 52 : Evolution du nombre d'artisans inscrits selon le statut juridique de 2007 à 2010

Statut juridique	2007	2008	2009	2010	%	Var 09/10 (en %)
GIE	59	63	63	63	2,0	0,0
Entreprise individuelle	2960	3115	3115	3115	98,0	0,0
Total	**3019**	**3178**	**3178**	**3178**	100,0	0,0

Source: Chambre de métiers de Diourbel

IX.5. ATOUTS ET CONTRAINTES

❖ Atouts

Les atouts dont dispose la région en matière d'artisanat peuvent être résumés comme suit :

- tradition de la région en matière d'artisanat ;
- travail salarié quasi-inexistant (facilité d'absorption par l'artisanat) ;
- existence d'une chambre de métiers dans la région ;
- dynamisme commercial (forte présence des commerçants) ;
- dynamisme d'évolution de pôle de développement rural :
    - bambey (ndéme, ndérep, réfane, ndondol, gatte) ;
    - diourbel (ndoulo, ndindy) ;
    - mbacké (touba, taif).

❖ Contraintes

Parmi les contraintes ayant une incidence sur le développement de l'artisanat, on peut citer :

- les problèmes liés à la formation (analphabétisme et faible taux de scolarisation) ;
- les difficultés d'approvisionnement en matières premières ;
- la vétusté des équipements (absence de crédit équipement) ;
- l'exiguïté des ateliers (existence de zones artisanales non viabilisées) ;
- l'absence d'unités industrielles (en dehors de la Suneor) ;
- la prégnance de l'informel sur les activités économiques ;
- les difficultés d'accès au crédit (absence de garantie) ;
- les difficultés d'accès aux marchés publics ;
- la forte immigration.

Conclusion

On note de 2007 à 2010 un accroissement progressif de l'effectif des artisans inscrits à la chambre des métiers. Ce qui témoigne du dynamisme affiché par le sous secteur. On note par ailleurs une prédominance des hommes observée depuis 2007. La répartition par département crédite Diourbel de 44% de l'effectif total devant Mbacké (12%) et Bambey (4%).

Quant à la répartition par section, elle est plus favorable à l'artisanat de production avec 55% de l'effectif global des inscrits devant l'artisanat d'art (24 %) et l'artisanat de service (22%). Par rapport au statut juridique, on note que depuis 2007, la proportion des entreprises individuelles s'établit à 98%.

CHAPITRE X : COMMERCE

Introduction

Le commerce, largement dominé par l'informel, constitue l'activité économique la plus pratiquée dans la région de Diourbel. Il est généralement exercé, dans des structures commerciales de tailles différentes. Dans ce chapitre, nous nous focaliserons exclusivement sur le commerce intérieur, les statistiques complètes sur le commerce extérieur n'étant pas disponibles.

X.1. SITUATION DU COMMERCE EN 2010

X.1.1. MARCHES

En matière d'infrastructures commerciales, la région de Diourbel compte comme en 2009, 48 marchés en 2010 dont 17 permanents et 31 hebdomadaires. Le département de Mbacké concentre à lui seul 43,1% de ces marchés dont la moitié est localisée dans la ville sainte de Touba (22,9%). Il est également le seul département à disposer de plus de marchés permanents (12) que de marchés hebdomadaires (9). Les autres départements, Bambey et Diourbel, détiennent moins de 30% du nombre total de marchés, soit respectivement 29,2% et 27,1%.

Tableau 53 : Répartition par département du nombre de marchés permanents et hebdomadaires en 2010

INFRASTRUCTURES	DEPARTEMENTS				TOTAL REGION	%
	Diourbel	Bambey	Mbacke	Touba		
Marchés permanents	3	2	12	**11**	**17**	35,4
Marchés hebdomadaires	10	12	9	**-**	**31**	64,6
TOTAL	13	14	21	**11**	**48**	100
%	27,1	29,2	43,8	22,9	100	

Source : Service Régional du commerce Diourbel

X.1.2. COMMERÇANTS

En 2010, les structures commerciales répertoriées dans la région de Diourbel s'élèvent au nombre de 3130. Elles sont majoritairement détenues par des commerçants détaillants qui représentent 90,7% de l'effectif global. En dehors des boulangeries (3,9%) et des stations d'essence (1,7%), les autres structures commerciales sont faiblement représentées dans la région, entre 9 et 32 unités, soit moins de 1%.

La répartition géographique de ces structures commerciales traduit un certain déséquilibre au profit du département de Mbacké qui en concentre près de 8 sur 10 (2483, soit 79,3%) dont les 7 sont localisées dans la ville sainte de Touba. Les départements de Diourbel et de Bambey suivent avec respectivement 419 (13,4%) et 228 (7,3%) structures commerciales.

Tableau 54 : Répartition des structures commerciales selon le département et la catégorie en 2010

Catégories	DEPARTEMENTS				TOTAL 2010	%
	Diourbel	Bambey	Mbacké	Touba		
Commerçants détaillants	354	200	2284	2030	2838	90,7
Distributeurs Ciment	15	6	4	-	25	0,8
Boulangeries	15	5	102	92	122	3,9
Pharmacies	8	4	16	11	28	0,9
Usines et Fabriques	3	-	6	3	9	0,3
Bars et Restaurants	12	7	3	-	22	0,7
Superette /épicerie	6	2	24	19	32	1
Station d'essence	6	4	44	37	54	1,7
TOTAL	419	228	2483	2192	3130	100
%	13,4	7,3	79,3	70	100	

Source : Service Régional du commerce Diourbel

X.2. INFORMATIONS ECONOMIQUES

Elles portent sur le niveau des stocks des principaux produits et sur l'évolution de leur prix de vente à la consommation.

X.2.1. SITUATION DES STOCKS

De manière générale, les niveaux de stocks des produits de grande consommation (riz, huile, sucre, lait, gaz, butane et ciment) ont été assez satisfaisants, sauf pour le sucre et le gaz. En effet, le sucre a enregistré des ruptures de stocks de février à juillet et pendant le dernier trimestre de l'année. Ces différentes ruptures sont imputables à une demande supérieure à l'offre. Les prix mondiaux du sucre étant supérieurs à ceux du marché intérieur, les opérateurs économiques des régions frontalières qui se ravitaillaient sur les marchés extérieurs, se tournent dorénavant vers le marché intérieur qui est devenu compétitif. Quant au gaz, ses ruptures de stocks ont été observées seulement pendant le dernier trimestre de l'année et elles seraient dues à des difficultés liées à l'importation de ce combustible.

Tableau 55 : Situation des stocks dans la région en 2010

Produits	Stocks en tonnes
Riz brisé parfumé	6920
Riz brisé non parfumé	17718
Riz local	1008,6
Sucre en morceaux	420
Sucre Cristallisé	13900
Lait en Poudre	392
Huile en fût	12300
Ciment SOCOCIM	-
Ciment SAHEL	-
Gaz Butane de 6 kg	1.087.510
Gaz Butane de 2,7 kg	57600

Source : Service Régional du commerce Diourbel

X.2.2. EVOLUTION DES PRIX

La surveillance des prix a été surtout axée sur les produits à prix fixés (riz- gaz butane -pain –lait- sucre). En dehors du ciment, les prix des autres produits ont connu des hausses entre Janvier et Décembre de l'année 2010. La situation se présente dans le tableau ci-dessous.

Tableau 56 : Niveau de certains prix enregistrés en Janvier et décembre 2010

Produits	Période		Observations
	Janvier	Décembre	
Riz brisé non parfumé (kg)	225/275	300f	Hausse
Huile par litre	950f	950f/ 1000f	stabilité/hausse
Pain de 210g	150f	175	hausse de 16,7%
Gaz butane bouteille de 6 kg	3265f	4070	hausse de 24,7%
Ciment de la Sococim par tonne	77590f	77590	Stabilité
Sucre en morceaux (kg)	610f	685f	hausse de 12,3%
Sucre cristallisé	550f	635f	hausse de 15,5%

Source : Service Régional du commerce Diourbel

X.3. MISE EN APPLICATION DE LA REGLEMENTATION

Les activités du service Régional du commerce sont axées sur les points suivants :

- la lutte contre la fraude, les pratiques de prix illicites et la contrefaçon ;
- la campagne de vérification et de poinçonnage des instruments de mesure ;
- le contrôle de la commercialisation des arachides.

X.3.1. SURVEILLANCE DES PRIX ET CONTROLE DE LA QUALITE DES PRODUITS

Les contrôles effectués dans ce cadre ont permis de retirer de la vente des quantités importantes de produits alimentaires non conformes ou dont les dates limites de consommation étaient dépassées. Les produits concernés par ces retraits sont principalement : les boissons en cannettes, les laits pasteurisés, les bonbons, le sel non iodé, la moutarde, les dentifrices et les savons de marque « pharmapur ». Ces différentes infractions ont été sanctionnées par le paiement d'amendes d'un montant de 8578760 F CFA pour 573 procès verbaux contre un montant de 7152000 F CFA pour 466 procès verbaux en 2009, soit une hausse de 1426760 F CFA en valeur absolue et de 20% en valeur relative.

Tableau 57 : PV établis dans la région en 2009 et 2010

Départements	Nbre de P.V		Montant Amendes	
	2009	2010	2009	2010
Diourbel	190	180	2877000	2769900
Bambey	112	138	1900000	1910000
Mbacké	164	255	2375000	3898860
TOTAL	466	573	7152000	8578760

Source : Service Régional du commerce Diourbel

X.3.2. VERIFICATION PERIODIQUE DES INSTRUMENTS DE MESURE

Elle a débuté le 24 juin et a pris fin le 30 Novembre 2010 suivant le calendrier ci-dessous :

- département de Diourbel du 24 juin au 30 juillet ;
- département de Mbacké du 2 août au 30 septembre ;
- département de Bambey du 4 octobre au 4 novembre 2010.

Pendant cette période, Il s'est agi de vérifier les instruments de mesure utilisés à l'occasion des transactions commerciales ou détenus sur la voie publique et dans les lieux ouverts au public. A l'issue des vérifications, ceux qui répondent aux normes d'exactitude ont été poinçonnés (apposition de la lettre F sur lesdits instruments) et pour les autres, des réparations ont été prescrites. Globalement, 1547 instruments (balance, bascules et mesures de capacité …) ont été vérifiés et poinçonnés.

X.3.3. CONTROLE DE LA COMMERCIALISATION DE L'ARACHIDE

IL a été effectué durant le mois de Novembre, la remise en état du matériel de collecte (bascules séries de poids et matériel de criblage) :

Pour les cribles, 191 ont été réparés ou entretenus ;
Pour les bascules, 91 ont été vérifiées et poinçonnées.

Tableau 58 : Points de collecte et nombre de bascules vérifiées en 2010

Départements	Nombre de points de collecte	Nombre de bascules vérifiées et poinçonnées
Diourbel	36	26
Bambey	33	26
Mbacké	42	39
Total	111	91

**** Il s'agit des instruments vérifiés pour la commercialisation arachidière***
Source : Service Régional du commerce Diourbel

La commercialisation des arachides a officiellement démarré le 15 Décembre 2010. Le prix au producteur retenu est de 165f dont une subvention de l'Etat de 15f par kilogramme.

A la fin du mois de Décembre, les quantités réceptionnées étaient de :

SUNEOR : poids crédité 3 597 498 kg
CAIT : poids crédité 2 881 564 kg

Concernant la sécurisation de la subvention de 15 F CFA accordée par l'Etat, il a été demandé au personnel du Service du Commerce présent dans les centres de réception (Suneor et Cait) de ne recevoir que les camions d'arachides munis de lettres de voitures portant le cachet du Conseil national interprofessionnel de l'arachide (CNIA) avec indication du point de collecte.

Conclusion

Le commerce intérieur joue un rôle essentiel dans la réduction de la pauvreté. En effet, c'est l'un des principaux pourvoyeurs d'emplois dans la région de Diourbel. Cependant, il faut noter que les emplois offerts souffrent en général d'une certaine précarité des conditions de travail et de l'absence de protection sociale. Pour développer ce secteur, la transformation des produits locaux doit être mieux valorisée et certaines contraintes comme l'accès difficile au crédit, son coût très élevé, le déficit d'organisation, le faible taux d'alphabétisation et de formation en gestion des acteurs doivent être levées.

CHAPITRE XI : EDUCATION

Introduction

L'éducation et la formation occupent une place prépondérante dans le développement socio – économique de notre pays. C'est la raison pour laquelle, l'Etat sénégalais lui a consacré une bonne partie de son budget. Cette importante allocation s'est traduite par une nette amélioration de l'offre éducative. Malgré tout, les résultats enregistrés dans la région de Diourbel ne sont pas à la hauteur des investissements réalisés et des efforts accomplis par les principaux acteurs. Dans ce chapitre, nous tenterons de rendre visibles les progrès réalisés ainsi que les insuffisances qui méritent d'être solutionnées.

XI.1. ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE

XI.1.1. INFRASTRUCTURES

Sur les 1958 structures d'accueil de la petite enfance que compte le Sénégal en 2010, la région de Diourbel en abrite 111, soit 5,7%. Un peu plus de la moitié de ces structures (52,3%) sont des garderies, 29,7% des cases des tout petits, 13,5% des écoles maternelles et seulement 4,5% des cases communautaires. Leur répartition selon le milieu montre qu'environ 7 structures préscolaires sur 10 sont implantées en zone urbaine contre 3 sur 10 en milieu rural.

Tableau 59 : Répartition du nombre de structures préscolaires selon le statut et le milieu en 2010

Milieu	Case communautaire	Case des Tout Petits	Ecole Maternelle	Garderie	Total	%
Rural	4	28	6	40	78	**70,3**
Urbain	1	5	9	18	33	**29,7**
Total	**5**	**33**	**15**	**58**	**111**	**100**
%	**4,5**	**29,7**	**13,5**	**52,3**	**100**	

Source : Annuaire statistique national de 2009/2010

Graphique 23 : Répartition des structures préscolaires en 2010

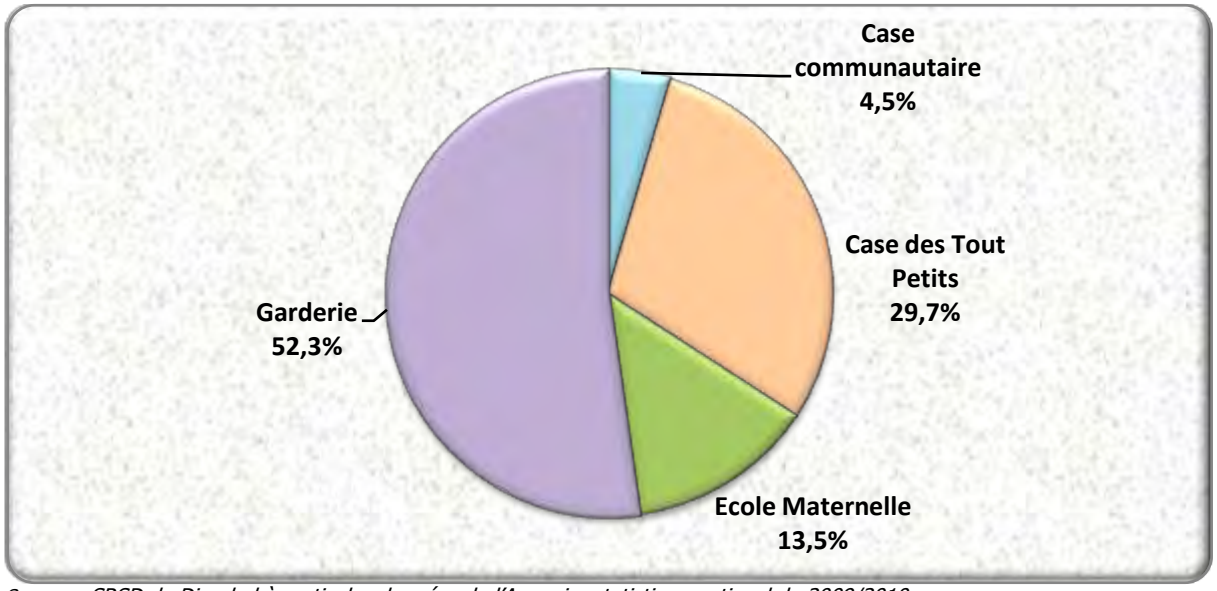

Source : SRSD de Diourbel à partir des données de l'Annuaire statistique national de 2009/2010

XI.1.2. ELEVES

De l'année scolaire de 2002/2003 à 2009/2010, exceptée celle de 2006/2007, l'effectif régional des enfants scolarisés dans le préscolaire est en constante progression, quelque soit le sexe. En effet, il est passé de 822 en 2002/2003 à 5024 en 2005/2006 puis de 4676 en 2006/2007 à 8027 en 2009/2010. Entre 2009 et 2010, il s'est accru de 24,2%. Cette hausse est relativement plus forte chez les garçons (24,4%) que chez les filles (24,0%). Toutefois, l'effectif des filles dépasse toujours celui des garçons dans la région de Diourbel. Depuis 2003, le taux de présence des filles tourne autour 57%.

Tableau 60 : Evolution des effectifs du préscolaire par sexe de 2002/2003 à 2009/2010

Sexe	2002/2003	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Garçons	363	565	1570	2071	1929	2363	2733	3401
Filles	459	671	2032	2953	2747	3392	3731	4626
Total	**822**	**1236**	**3602**	**5024**	**4676**	**5755**	**6464**	**8027**

Source : Annuaire statistique national de 2009/2010

Graphique 24 : Evolution des effectifs du préscolaire selon le sexe entre 2002/2003 et 2009/2010

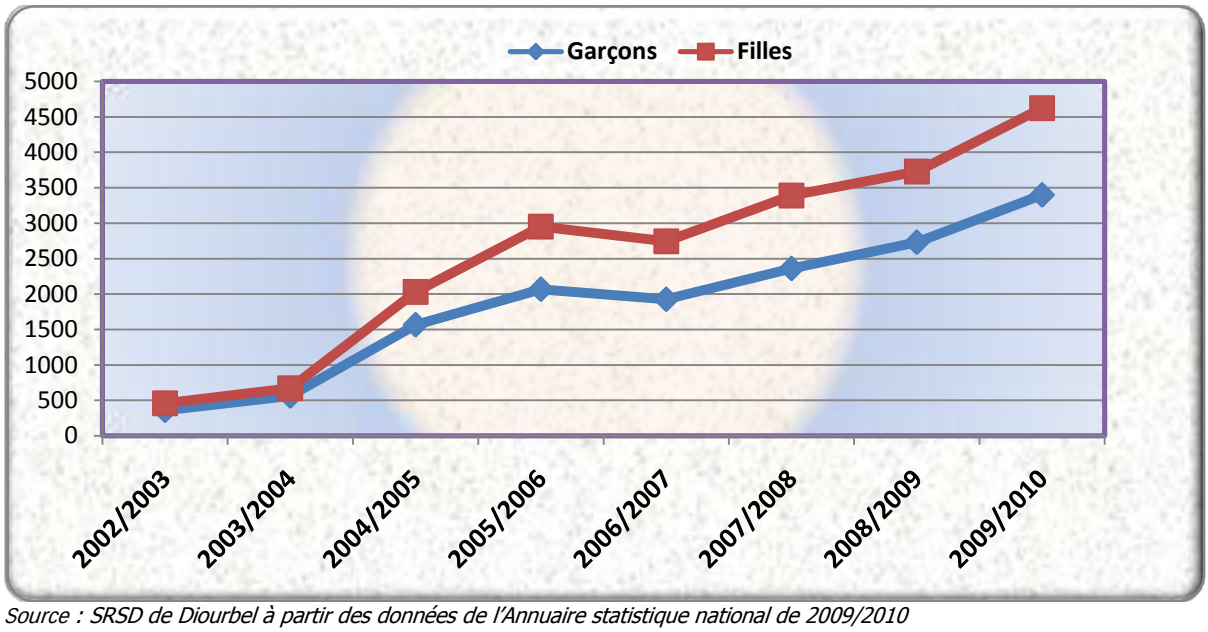

Source : SRSD de Diourbel à partir des données de l'Annuaire statistique national de 2009/2010

En 2010, près de 2/3 des enfants préscolarisés (65,5%) sont en milieu rural contre le tiers restant (34,5%) en milieu urbain. De manière générale, le privé concentre près de la moitié de ces enfants (47,4%) contre un peu plus du tiers par le public (35,2%) et seulement 17,4% par le communautaire. La prédominance du privé sur les autres secteurs s'explique par le boom des privés franco-arabe. Néanmoins, le public continue d'accueillir de plus en plus des élèves du fait de sa non cherté et de son accessibilité, surtout pour les ménages pauvres. Son effectif en 2010 a d'ailleurs presque doublé (99,5%). Par contre, par rapport à 2009, le communautaire affiche une baisse de 26,1% de son effectif au moment où celui du privé a augmenté de 20,5%.

Tableau 61 : Répartition des élèves du préscolaire selon le milieu et le secteur en 2010

Milieu	Communautaire	Privé	Public	Total	%	Total 09	Var 09/10
Urbain	756	929	1082	2767	**34,5**	2798	-1,1
Rural	642	2875	1743	5260	**65,5**	3666	43,5
Total	1398	3804	2825	8027	**100**	6464	24,2
%	**17,4**	**47,4**	**35,2**	**100**			
Total 09	1892	3156	1416	6464			
Var 09/10 (%)	**-26,1**	**20,5**	**99,5**	**24,2**			

Source : Annuaires statistiques nationaux de 2008/2009 et 2009/2010

Graphique 25 : Evolution des élèves du préscolaire selon le secteur entre 2009 et 2010

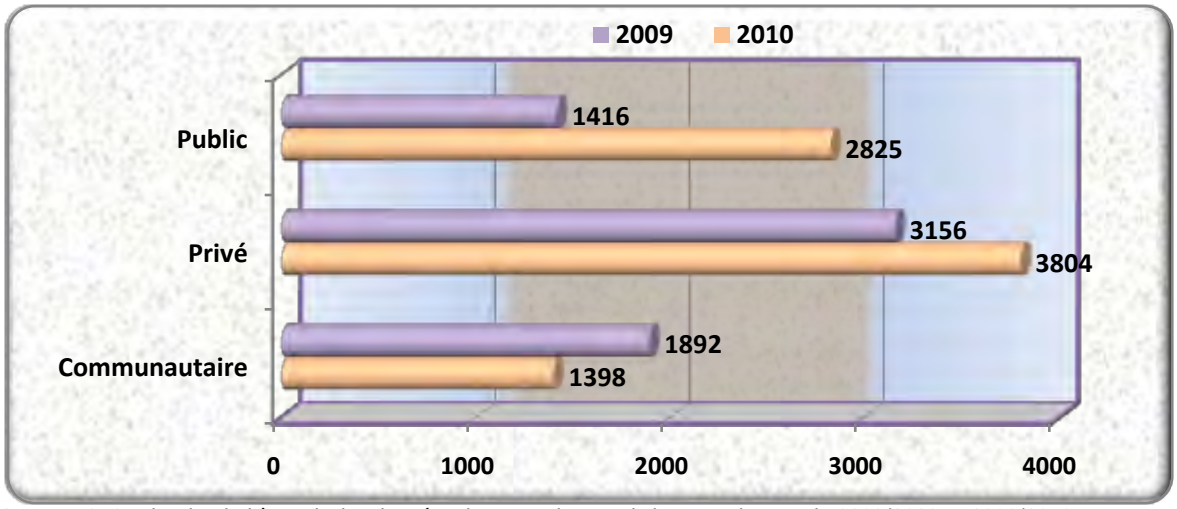

Source : SRSD de Diourbel à partir des données des annuaires statistiques nationaux de 2008/2009 et 2009/2010

Même si l'objectif planifié de 6% n'est pas atteint, le taux brut de préscolarisation (TBPS) a progressé, passant de 3,9% en 2009 à 4,5% en 2010. Cette augmentation est due à l'ouverture de garderies communautaires et privées.

La non atteinte de la cible peut être s'expliquer par le retard des constructions des cases des tout petits et la limitation des effectifs pour des soucis de qualité des enseignements apprentissages.

Tableau 62 : Evolution du taux de préscolarisation (en %) selon le sexe de 2005/2006 à 2009/2010

Sexe	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Garçons	2,9	2,3	3,1	3,3	-
Filles	4,2	3,6	4,5	4,1	-
Total	**3,5**	**2,9**	**3,8**	**3,9**	**4,5**

Source : IA Diourbel

XI.1.3. ENSEIGNANTS

En 2010, l'effectif des enseignants du préscolaire ressort à 375, soit une hausse de 26,7% par rapport à 2009. Plus de 60% de ces enseignants sont en milieu rural et près de la moitié (46,1%) enseignent dans le privé, un peu plus du tiers (35,7%) dans le public et seulement 18,1% dans le communautaire. Ce dernier secteur a enregistré une baisse de 24,4% de son effectif au moment où ceux du public et du privé se sont accrus respectivement de 71,8% et 35,2%. Selon la zone, l'effectif des enseignants du milieu rural a augmenté de moitié tandis que celui du rural s'est

réduit de 1,4%.

Tableau 63 : Répartition des enseignants du préscolaire selon le milieu et le secteur en 2010

Milieu	Communautaire	Privé	Public	Total	%	Total 09	Var 09/10
Urbain	35	50	55	140	**37,3**	142	-1,4
Rural	33	123	79	235	**62,7**	154	52,6
Total	**68**	**173**	**134**	**375**	**100**	**296**	26,7
%	**18,1**	**46,1**	**35,7**	**100,0**			
Total 09	**90**	**128**	**78**	**296**			
Var 09/10 (%)	**-24,4**	**35,2**	**71,8**	**26,7**			

Source : Annuaires statistiques nationaux de 2008/2009 et 2009/2010

XI.1.4. DIFFICULTES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE

Les difficultés de l'enseignement préscolaire sont résumées ci dessous :

- la vétusté des locaux qui abritent la seule école maternelle de Mbacké ;
- l'exiguïté des locaux conventionnés de l'école maternelle Fatoumata Ka de Diourbel, par ailleurs école d'application ;
- le rythme lent des constructions des écoles maternelles et des ctp ;
- la vétusté du mobilier des écoles maternelles ;
- l'insuffisance de la formation des éducateurs ;
- l'inexistence du volet nutritionnel dans certaines structures par défaut de moyens financiers, matériels ;
- l'insuffisance de matériel didactique au sein des structures surtout communautaires est récurrent ;
- la léthargie de certains comités de gestions crée des disfonctionnements au niveau des structures.

XI.1.5. PERSPECTIVES POUR LA PETITE ENFANCE

- la réhabilitation des écoles maternelles ;
- la création et la construction d'écoles maternelles ;
- l'extension des classes enfantines ;
- l'accélération des constructions des ctp ;
- la formation des moniteurs et éducateurs ;
- la généralisation de l'approche holistique ;
- la dotation en matériel didactique des structures ;
- l'implication et l'appui des collectivités locales ;

- la mise à niveau de l'environnement des classes enfantines (toilettes propres, mobilier et matériel adaptés) ;
- la redynamisation de certains comités de gestion.

XI.2. ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE

XI.2.1. INFRASTRUCTURES

En 2010, le réseau élémentaire dans la région de Diourbel est composé de 492 écoles. Il demeure encore largement dominé par le public avec 415 écoles, soit 84,3% contre seulement 77 pour le privé (15,7%). Comparé à 2009, le nombre d'établissements de l'enseignement élémentaire a augmenté de 14 unités, laquelle augmentation provient uniquement du milieu rural. Par rapport au secteur, les écoles publiques et privées ont respectivement bénéficié de 11 et 3 écoles de plus.

Tableau 64 : Répartition du nombre d'écoles élémentaire selon le statut et le milieu en 2010

Milieu	Privé	Public	Total	%	Total 09	Var 09/10 (en nombre)
Urbain	13	58	71	14,4	71	0
Rural	64	357	421	85,6	407	14
Total	77	415	492	100	**478**	14
%	**15,7**	**84,3**	**100**			
Total 09	74	404	478			
Var 09/10 (en nombre)	**3**	**11**	**14**			

Source : Annuaires statistiques nationaux de 2008/2009 et 2009/2010

Graphique 26: Evolution du nombre d'écoles élémentaires selon le statut de 2007 à 2010

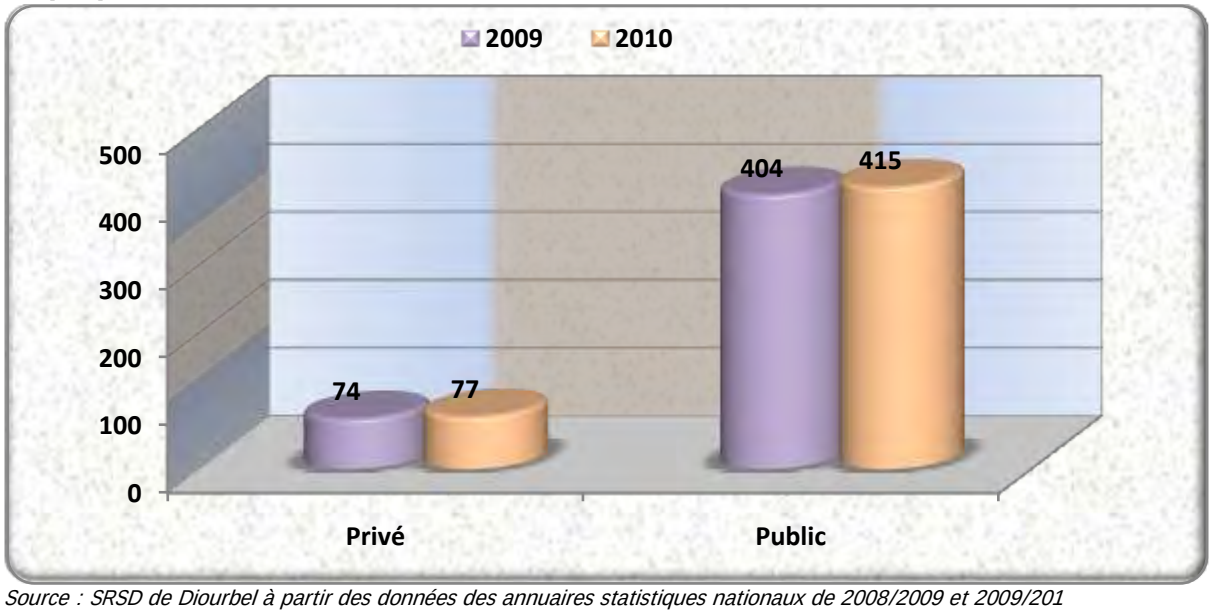

Source : SRSD de Diourbel à partir des données des annuaires statistiques nationaux de 2008/2009 et 2009/201

XI.2.2. ELEVES

Depuis l'année scolaire de 2002/2003, l'effectif des élèves de l'enseignement élémentaire est en constante progression. Entre 2009 et 2010, il a augmenté de 2,8 % pour s'établir à 111749 élèves. Cette augmentation est essentiellement imputable à l'accroissement de l'effectif des filles de 3,6 % qui représente le double de celui des garçons (1,8%) mais aussi à l'augmentation des écoles franco arabes. Toutefois, la performance reste encore insuffisante par rapport aux potentialités scolaires réelles du département de Mbacké qui n'a pas encore de dispositif approprié de prise en charge du flux de sa population scolarisable.

Tableau 65 : Evolution des effectifs de l'enseignement élémentaire par sexe de 2002/2003 à 2009/2010

Sexe	2002/2003	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	Var 09/10 (en %)
Garçons	37872	39318	41220	43652	47827	55813	49800	50694	1,8
Filles	35654	37708	42735	47977	52236	47603	58946	61055	3,6
Total	**73526**	**77026**	**83955**	**91629**	**100063**	**103416**	**108746**	**111749**	**2,8**

Source : Annuaire statistique national de 2009/2010

Graphique 27 : Evolution des effectifs de l'élémentaire par sexe de 2002/2003 à 2009/2010

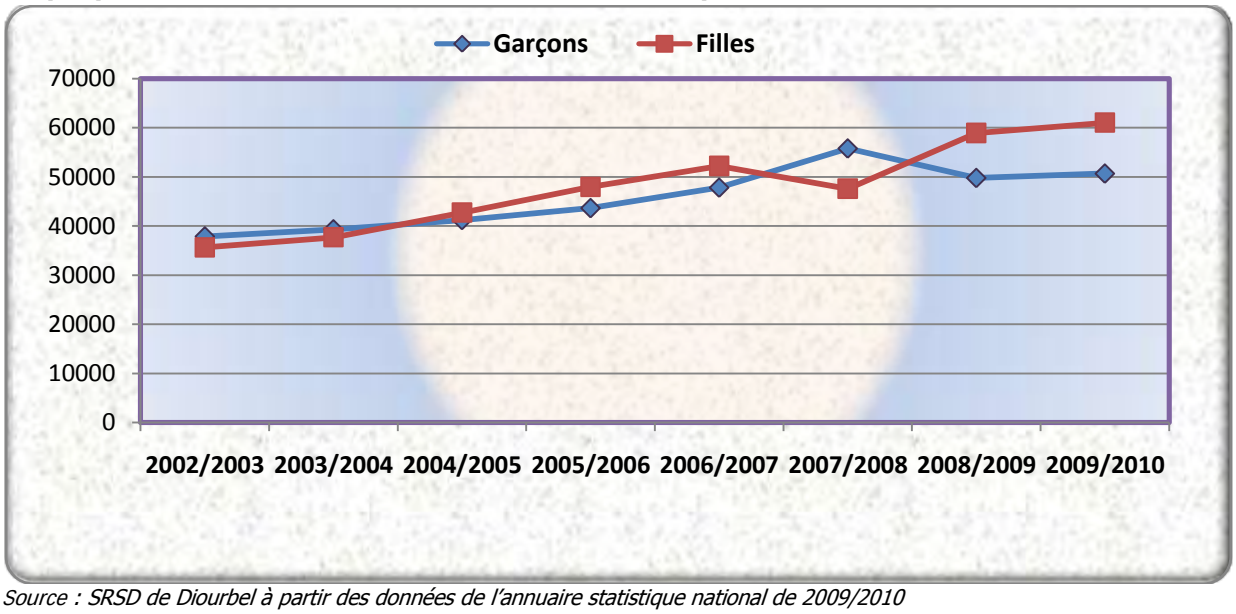

Source : SRSD de Diourbel à partir des données de l'annuaire statistique national de 2009/2010

A travers les tableaux 73 et 74, on constate que la hausse des effectifs des élèves de l'enseignement élémentaire concerne tous les secteurs (public et privé) et tous les milieux (urbain et rural). Toutefois, on observe que le milieu rural l'emporte sur le milieu urbain et le public sur le privé. En effet, les effectifs de la zone rurale sont 2

fois plus élevés que ceux de la zone urbaine et ceux du public sont trois fois supérieurs à ceux du privé. L'accroissement des effectifs est du pour l'essentiel :

- aux effets positifs des actions d'information, de sensibilisation et de mobilisation sociale auprès des partenaires techniques et financiers, des autorités administratives, des élus locaux, des partenaires sociaux, des CDSCOFI, parents d'élèves et autorités religieuses ;
- aux expérimentations en cours qui ont aussi exercé un attrait auprès des populations (l'introduction de l'éducation religieuse, l'ouverture d'écoles franco arabes, le trilinguisme et la formation professionnelle (TFP) dans les daaras qui porte sur les filières de la couture, de l'artisanat, de la menuiserie bois et de celle métallique) ;
- à la part du privé dans les effectifs.

Tableau 66 : Evolution des effectifs de l'élémentaire selon le secteur de 2007 à 2010

Secteur	2007	2008	2009	2010	Var 09/10
Public	76650	77874	82092	84618	3,1
Privé	23413	25542	26654	27131	1,8
Total	**100063**	**103416**	**108746**	**111749**	**2,8**

Source : Annuaires statistiques nationaux de 2006/2007, 2007/2008, 2008/2009 et 2009/2010

Tableau 67 : Evolution des effectifs de l'élémentaire selon le milieu de 2007 à 2010

Milieu	2007	2008	2009	2010	Var 09/10
Urbain	31685	33646	34834	35110	0,8
Rural	68378	69770	73912	76639	3,7
Total	**100063**	**103416**	**108746**	**111749**	**2,8**

Source : Annuaires statistiques nationaux de 2006/2007, 2007/2008, 2008/2009 et 2009/2010

Depuis 2007, le taux brut de scolarisation (TBS) à l'élémentaire augmente d'année en année et quelque soit le sexe. Globalement, il est passé de 51,4% en 2007 à 53,1% en 2008 puis de 56,2% en 2009 à 58,4 % en 2010. Malgré sa tendance haussière, la cible n'est pas atteinte. L'accroissement du TBS est du pour l'essentiel:

- à la création de nouvelles écoles (11 publiques et 3 privées) ;
- au recensement des EFA (écoles franco arabes) ;
- à l'extension du réseau ;
- à l'effort de recrutement au CI.

Tableau 68 : Evolution du taux brut de scolarisation (TBS) à l'élémentaire (en %) de 2007 à 2010

Sexe	2007	2008	2009	2010
Garçons	49,2	48,9	45,3	52,9
Filles	53,5	57,4	60,6	63,9
Total	**51,4**	**53,1**	**56,2**	**58,4**

Source : Annuaires statistiques nationaux de 2006/2007, 2007/2008, 2008/2009 et 2009/2010

XI.2.3. RESULTATS DES EXAMENS ET CONCOURS

Les taux de réussite au CFEE et à l'entrée en 6ème ont largement augmenté entre 2009 et 2010, passant ainsi respectivement de 65,3% à 77,3% (soit un écart de 12%) et de 75,8% à 97,5 % (soit un écart de 21,7%). Ces deux taux dépassent les moyennes nationales (68,6% et de 95,2%), mais restent en faveur des garçons malgré qu'ils soient moins présents que les filles. En outre, la région de Diourbel se classe deuxième au niveau national, après Matam (78,8%) pour ce qui est du CFEE et après Dakar (97,8%) concernant l'entrée en 6ème. Les performances sont alors bien améliorées en 2010 et s'expliquent entre autres par l'augmentation du quantum horaire à la suite de l'accord entre le gouvernement et les syndicats (779,66 heures atteintes en 2010 contre un 664,48 en 2009), par l'augmentation du taux d'encadrement des inspecteurs (41,95% en 2010 contre 11,2% en 2009), par la généralisation des progressions harmonisées et des évaluations standardisées.

Tableau 69 : Taux d'admission (%) au CFEE et à l'entrée en 6ème par sexe en 2010

Examen	Garçons	Filles	Total	Total 09	Var abs 09-10
CFEE	81,8	73,3	**77,3**	**65,3**	**12**
Entrée en 6ème	97,7	97,3	**97,5**	**75,8**	**21,7**

Source : Annuaires statistiques nationaux de 2008/2009 et 2009/2010

XI.2.4. ENSEIGNANTS

D'après le tableau 77, le nombre d'enseignants dans l'élémentaire au niveau régional s'élève à 3288 en 2010 contre 3129 en 2009, soit une augmentation de 159 enseignants (5,1%). Près du tiers de cet effectif officie en milieu urbain (1065, soit 32,4%) et environ 2 enseignants sur 3 en milieu rural (2223, soit 67,6%). Le secteur public emploie la majeure partie de ces enseignants. Leur effectif y est d'ailleurs plus de 5 fois plus élevé qu'au niveau du privé (2623 contre 508). Parmi les enseignants, environ 7 sur 10 sont des hommes (tableau 78), ce qui montre que les enseignantes sont encore faiblement représentées dans les écoles.

Tableau 70 : Répartition des enseignants de l'élémentaire selon le secteur et le milieu de résidence en 2010

Enseignants	Public	Privé	Total	%	Total 09	Var 09/10
Urbain	956	109	1065	32,4	1034	3,0
Rural	1824	399	2223	67,6	2095	6,1
Total	**2780**	**508**	**3288**	100	**3129**	5,1
%	84,5	15,5	100			
Total 09	**2623**	**506**	**3129**			
Var 09/10	**6,0**	**0,4**	**5,1**			

Source : Annuaires statistiques nationaux de 2008/2009 et 2009/2010

Tableau 71 : Répartition des enseignants de l'élémentaire selon le milieu de résidence par sexe en 2010

Enseignants	Hommes	Femmes	Total	%	Total 09	Var 09/10
Urbain	625	440	1065	32,4	1034	3,0
Rural	1610	613	2223	67,6	2095	6,1
Total	**2235**	**1053**	**3288**	100	**3129**	5,1
%	68,0	32,0	100			
Total 09	**2180**	**949**	**3129**			
Var 09/10	**2,5**	**11,0**	**5,1**			

Source : Annuaires statistiques nationaux de 2008/2009 et 2009/2010

XI.2.5. DIFFICULTES DE L'ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE

Pour l'atteinte des objectifs du TBS, les difficultés se présentent ainsi :

- absence de maîtrise de la demande ;
- absence d'un dispositif pour enrôler la population scolarisable de touba et réinsérer les enfants déscolarisés par la migration ;
- absence d'un dispositif holistique de maintien des enfants en difficulté et d'amélioration des rendements internes.

Pour le trilinguisme, nous notons ceci :

- retard de financement (UNICEF);
- déficit en personnel notamment pour prendre en charge le français, l'arabe et les mathématiques ;
- absence de prise en charge des volontaires de daara formés par l'UNICEF et des « serigne daara » eux-mêmes ;
- non maîtrise des données statistiques ;
- abandon de certains talibés pour cause de mariage et de manque de motivation au niveau de certaines structures.

Pour les écoles franco arabes (EFA), les difficultés sont :

- beaucoup d'écoles franco arabes souffrent de conditions de travail précaires : abris provisoires, absence de ba, de bh et de murs de clôture pour la majorité, cdf pour certaines ;
- absence de manuels adaptés, d'outils didactiques pour accompagner le programme enseigné même si le curriculum est élaboré ;
- disparités dans les curricula, les profils des enseignants et l'équilibre entre « français » et « arabe » dans ce modèle bilingue ;
- mode d'utilisation du personnel non soutenable.

Pour l'éducation religieuse, les difficultés se résument ainsi :

- absence d'un dispositif de suivi au niveau national ;
- insuffisance du personnel en langue arabe.

Pour l'environnement scolaire, elles ont trait à :

- retard des constructions (décalage entre la planification et la mise en œuvre) ;
- insuffisance de l'entretien préventif (infrastructures, mobilier, manuels, équipement) ;
- insuffisance de la coordination entre les différents intervenants ;
- insuffisance du suivi évaluation du paquet de service (existence, complétude, fonctionnalité, impact) ;
- absence de riz dans la dotation des cantines ;
- absence d'une caisse d'avance pour faire face aux menus dépenses des cantines ;
- non renouvellement et non extension de la boite à pharmacie entrainant dépérissement de la fonction médicale et didactique.

Pour les projets, les difficultés sont :

- manque de suivi pour vérifier la fonctionnalité du projet et son impact ;
- insuffisance de la mobilisation communautaire autour du projet.

XI.2.6. PERSPECTIVES POUR L'ELEMENTAIRE

1) pour le développement du réseau et du TBS en 2010

✓ Le renforcement du modèle classique en mettant le focus sur les EFA de Mbacké ;

✓ Poursuite de la campagne de recrutement au CI pour atteindre l'objectif planifié ;

- ✓ L'ouverture d'écoles franco arabes publiques ou privées ;
- ✓ La transformation d'écoles françaises en EFA ;
- ✓ La normalisation d'écoles franco arabes privées ;
- ✓ L'organisation d'une évaluation d'ensemble du modèle franco arabe pour aller vers une harmonisation (profil et mode d'utilisation des personnels, programmes, dominante linguistique …. etc.) ;
- ✓ La rationalisation du personnel en évitant de fixer deux enseignants par classe ;
- ✓ La mise en place d'un dispositif de suivi et de communication des flux migratoires entraînant des élèves ;
- ✓ La création à Touba des structures d'accueil scolaires acceptées (EFA, daaras modernes) ;
- ✓ L'allocation conséquente de personnels en langue arabe ;
- ✓ La mise en œuvre du Fastrack et du PEQT II (communication + construction).

2) Pour l'amélioration de la qualité :

Le curriculum

- ☞ Former les futurs les prochains acteurs de la généralisation ;
- ☞ Renforcer le suivi encadrement de la mise à l'essai ;
- ☞ Renforcer la quantité et la qualité des supports ;
- ☞ Renforcer la formation des directeurs et enseignants expérimentateurs ;
- ☞ Assurer la mise à niveau de tous les inspecteurs pour un suivi global, harmonisé de l'implantation ;
- ☞ Régler le problème du financement du curriculum.

Le Quantum horaire

Tenir avec l'ensemble des acteurs concernés (élèves, parents, partenaires sociaux) des réunions d'appropriation et d'application de l'accord entre gouvernement et syndicats pour une année scolaire apaisée et un quantum préservé.

Le taux d'encadrement :

- ☞ Même amélioré (41,95% en 2010 contre 11,45% en 2009), il reste encore insuffisant au regard des besoins d'encadrement (proportion des corps émergents) ;
- ☞ En faire une priorité dans le plan d'action des IDEN ;

NB :

- La formation qui est transversale et diffuse aura une place centrale dans toutes les activités ;

- L'amélioration de l'environnement scolaire dans une perspective fonctionnelle est un déterminant de la qualité.

La lutte contre les redoublements et abandons :

- Poursuite de la mise en œuvre du PARI et des plans d'action qualité (lutte contre les redoublements) ;
- Tenue de l'évaluation de ces deux projets dans une perspective de pérennisation ;
- Mutualisation avec le projet IPEC/BIT/DEE sur les cours de renforcement ;
- Mettre l'accent sur l'acquisition des mécanismes de la combinatoire en lecture et des opérations en calcul (éléments de la langue + combinatoire ; sens et pratique des opérations).

3) les programmes en expérimentation

a) Pour les EFA publiques :

- Améliorer l'environnement et les conditions de travail ;
- L'augmentation de la dotation en manuels et programmes de langue arabe pour améliorer le ratio ;
- Prévoir l'ouverture de classes de quatrième à coté des classes de 6ème et de 5ème ;
- Revoir le lieu d'implantation du CEM franco arabe de Bambey (Tawa Fall) ;
- Programmer la construction des CEM franco arabe de Bambey et de Diourbel ;
- Prévoir dans le prochain miroir des postes de principaux de CEM franco arabes avec des critères (bilingue) ;
- Maintenir la pratique de l'anexation pour cette année ;
- Prévoir la création d'un lycée franco arabe dans chaque département.

b) Pour le trilinguisme et formation professionnelle dans les daaras :

- Renforcer le suivi des structures déconcentrées ;
- Mettre l'accent sur le renforcement de capacités des maîtres coraniques, des volontaires de daaras francisant et des Serigne daara en gestion ;
- Réfléchir à un dispositif d'accompagnement à l'insertion des talibés à l'image du FORPROFEM dans l'ETFP ;
- Renforcer le partenariat pour la poursuite de l'expérimentation (CCF) ;
- Relancer le programme dans son ensemble ;

- Pérenniser le dispositif d'insertion socio professionnel avec les structures de formation professionnelle signataires du protocole ;

c)Pour les langues nationales :

- Faire l'évaluation globale du projet pour apprécier la suite à lui donner ;
- Le retour de l'alphabétisation dans l'éducation est une opportunité de relance de ce programme

XI.3. ENSEIGNEMENT MOYEN ET SECONSAIRE GENERAL

XI.3.1. INFRASTRUCTURES

Le nombre d'établissements au niveau de l'enseignement moyen et secondaire général a augmenté de 4 unités entre 2009 et 2010, passant ainsi de 52 à 56. Cette hausse provient du milieu urbain avec 4 nouvelles créations dans le secteur privé. Ces nouvelles créations sont composées de 3 établissements du 1er cycle et d'un établissement du 2ème cycle. De manière générale, la plupart des établissements reste concentrée dans le milieu urbain avec 57,1% contre 42,9% en milieu rural. Cette situation traduit un déséquilibre entre l'offre qui est accumulée en milieu urbain et la demande (population scolarisable) qui est localisée en milieu rural. Une meilleure disposition de la carte scolaire s'avère alors nécessaire. Selon le secteur, on constate également que 40 écoles appartiennent au public (71,4%) alors que le privé n'en dispose que de 16 (28,6%). Il convient aussi de remarquer que le privé ne se développe pas assez en zone rurale pour des raisons de rentabilité, sa vocation étant d'absorber les déchets scolaires du public.

Tableau 72 : Répartition du nombre d'établissements de l'enseignement moyen et secondaire général en 2010

Etablissements	Statut	1er cycle	1er et 2ème cycle	2ème cycle	Total	%	Total 09	Var 09/10 (en nombre)
Urbain	Privé	10	3	1	14	-	10	4
	Public	15	0	3	18	-	19	-1
	Total Urbain	**25**	**3**	**4**	**32**	57,1	29	3
Rural	Privé	1	1	0	2	-	2	0
	Public	22	0	0	22	-	21	1
	Total Rural	23	1	0	24	42,9	23	1
Total Région		**48**	**4**	**4**	**56**	100	52	4
Total 09		**45**	**4**	3	52	-		
Var 09/10 (en nombre)		**3**	**0**	**1**	**4**	**-**	**52**	**4**

Source : Annuaires statistiques nationaux de 2008/2009 et 2009/2010

Graphique 28 : Evolution du nombre d'établissements de l'enseignement moyen et secondaire général de 2007 à 2010

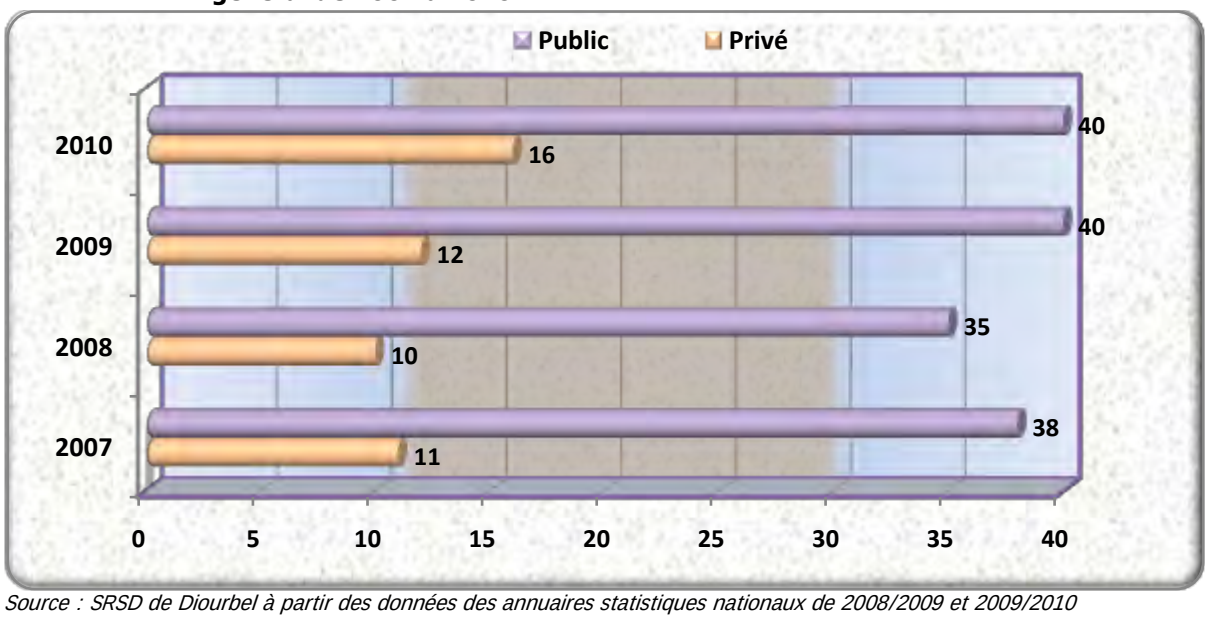

Source : SRSD de Diourbel à partir des données des annuaires statistiques nationaux de 2008/2009 et 2009/2010

XI.3.2. ENSEIGNEMENT MOYEN

XI.3.2.1. Elèves

L'effectif des élèves de l'enseignement moyen augmente d'année en année, passant du simple à plus du double entre 2002/2003 et 2009/2010. Sur cette période, les garçons demeurent plus nombreux que les filles. Toutefois, la croissance des effectifs féminins est plus forte.

Tableau 73 : Evolution des effectifs du moyen par sexe de 2002/2003 à 2009/2010

Sexe	2002/2003	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	Var 09/10 (en %)
Garçons	6395	7447	8402	9794	10334	12099	12109	14 418	**19,1**
Filles	4010	5057	6067	7450	8007	10061	10677	12 924	**21,0**
Total	**10405**	**12504**	**14469**	**17244**	**18341**	**22160**	**22786**	**27 342**	**20,0**

Source : Annuaire statistique national de 2009/2010

Graphique 29 : Evolution des effectifs du moyen par sexe de 2002/2003 à 2009/2010

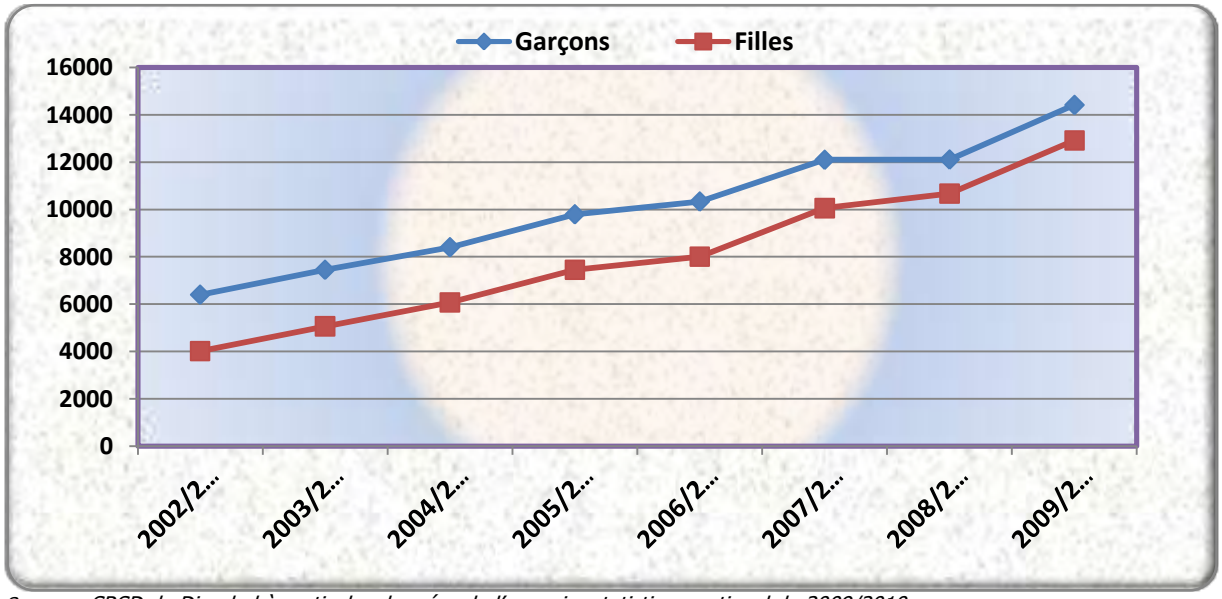

Source : SRSD de Diourbel à partir des données de l'annuaire statistique national de 2009/2010

Sur les 27342 élèves que compte l'enseignement moyen en 2010, 17767 résident en milieu urbain (65%) contre 9575 en milieu rural (35%). Par rapport à l'année 2009, ces deux milieux ont enregistré des hausses respectives de leurs effectifs d'élèves de 17,8% et 24,3%. Selon le secteur, environ 9 élèves sur 10 (90,8%) fréquentent le public. Toutefois, la croissance des effectifs est plus forte dans le privé.

Tableau 74 : Répartition des effectifs du moyen selon le secteur et le milieu en 2010

Elèves	Public	Privé	Total	%	Total 09	Var 09/10
Urbain	15492	2275	17767	65	15081	17,8
Rural	9344	231	9575	35	7705	24,3
Total	**24836**	**2506**	**27342**	100	**22786**	20
%	90,8	9,2	100			
Total 09	**20978**	**1808**	**22786**			
Var 09/10	18,4	38,6	20			

Source : Annuaires statistiques nationaux de 2008/2009 et 2009/2010

XI.3.2.2. Taux brut de scolarisation (TBS)

Le TBS dans l'enseignement moyen (Tableau 17) se situe à 21,7% en 2010 contre 18,9% en 2009, soit une augmentation de 2,8 points. Cette évolution est due à la création de trois CEM de proximité, à l'annexation de CEM franco arabe, à l'augmentation des effectifs, aux efforts conjugués de l'Etat, des collectivités et des partenaires dans la construction et l'équipement de salles de classes.

Tableau 75 : Evolution (en %) du taux brut de scolarisation du moyen de 2007 à 2010

Sexe	2007	2008	2009	2010
Garçons	18,6	20,9	20,1	-
Filles	13,7	16,7	17,2	-
Total	**16,1**	**18,7**	**18,9**	**21,7**

Source : IA Diourbel

XI.3.2.3. Résultats scolaires

Entre 2009 et 2010, le taux de réussite au BFEM est passé de 34,1% à 45,64% soit un écart positif de 11,54%. Même si l'objectif planifié de 49% n'est pas atteint, des efforts considérables ont été faits.

Tableau 76 : Evolution du taux d'admission (%) au BFEM de 2007 à 2010

Sexe	2007	2008	2009	2010
Garçons	nd	28,2	39,8	51,8
Filles	nd	16,8	27,3	38,7
Total	**39**	**22,5**	**34,1**	**45,6**

*Source : Annuaires statistiques nationaux de 2006/2007, 2007/2008, 2008/2009 et 2009/2010 */nd : non disponible*

XI.3.2.4. Difficultés

Les difficultés sont :

- Formation insuffisante ;
- Communication déficitaire ;
- Fonctionnement défectueux des structures de dialogue et de concertation ;
- Mal gouvernance dans certains établissements ;
- Rendements internes et externes encore faibles (taux de redoublement, taux d'abandon, résultats au BFEM) ;
- Absence de construction à Diourbel et à Bambey poussant à l'annexation continue donc à la décrédibilisation du modèle franco arabe.

XI.3.2.5. Perspectives pour le moyen secondaire

Des CEM franco arabes ont été créés à Bambey et Diourbel, mais des dispositions préalables n'ont pas été prises pour leur fonctionnalité immédiate : locaux, site d'implantation, personnels (profil, nombre, équipement, budget). Pour une année scolaire apaisée à Bambey, il faut :

- Faire déménager le CEM Bambey 2 (eau +électricité) ;
- Céder les locaux libérés au lycée de Bambey qui recevra cette année près de 1000 nouveaux brevetés : le dispositif de l'année passée est gros de risques (réduction horaire, emprunt classe) ;
- Programmer la construction des CEM franco arabes de Bambey et Mbacké ;
- Programmer la création de lycées franco arabes.

Le nouveau chantier du lycée de Bambey pourrait être un deuxième lycée.

Il faut renforcer la capacité d'accueil du réseau secondaire par :

- la construction de classes additionnelles au LEG et au lycée de Mbacké ;
- l'accélération des chantiers du lycée des jeunes filles et du lycée de Keur Goumack.

Eu égard aux dysfonctionnements constatés dans les établissements du moyen secondaire, il s'agira pour 2009 de :

- ☞ Renforcer la formation des professeurs, des surveillants et des chefs d'établissement avec l'appui des partenaires techniques et financiers ;
- ☞ Mettre en œuvre des plans de communication susceptibles de susciter une mobilisation de toute la communauté éducative ;
- ☞ Animer les structures de dialogue, de concertation et les organes de gestion ;
- ☞ Dynamiser le leadership du chef d'établissement ;
- ☞ Améliorer la gouvernance des établissements ;
- ☞ Mettre en place, comme à l'élémentaire, un dispositif d'amélioration des rendements internes dans une approche intégrée (mesure administrative, mesure pédagogique préventive curative, mesure communicationnelle). Cf. le projet « zéro redoublement à l'horizon 2015 ».

XI.3.3. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL

XI.3.3.1. Elèves

De 2002/2003 à 2008/2009, l'effectif des élèves de l'enseignement secondaire général suit une tendance haussière, passant ainsi de 723 à 6294. Cependant, entre 2009 et 2010, cet effectif s'est réduit de 0,9 % pour s'établir à 6235. Cette baisse ressort à -1% chez les garçons, soit 0,1% de plus que chez les filles. Toutefois, les garçons demeurent encore beaucoup plus nombreux que les filles.

Tableau 77 : Evolution des effectifs de l'enseignement secondaire général par sexe de 2002/2003 à 2009/2010

Sexe	2002/2003	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	Var 09/10 (en %)
Garçons	512	1890	2289	2557	2777	3123	3935	3897	-1,0
Filles	211	886	1138	1321	1446	1625	2359	2338	-0,9
Total	**723**	**2776**	**3427**	**3878**	**4223**	**4748**	**6294**	**6235**	-0,9

Source : Annuaire statistique national de 2009/2010

Graphique 30 : Evolution des effectifs de l'enseignement secondaire général par sexe de 2002/2003 à 2009/2010

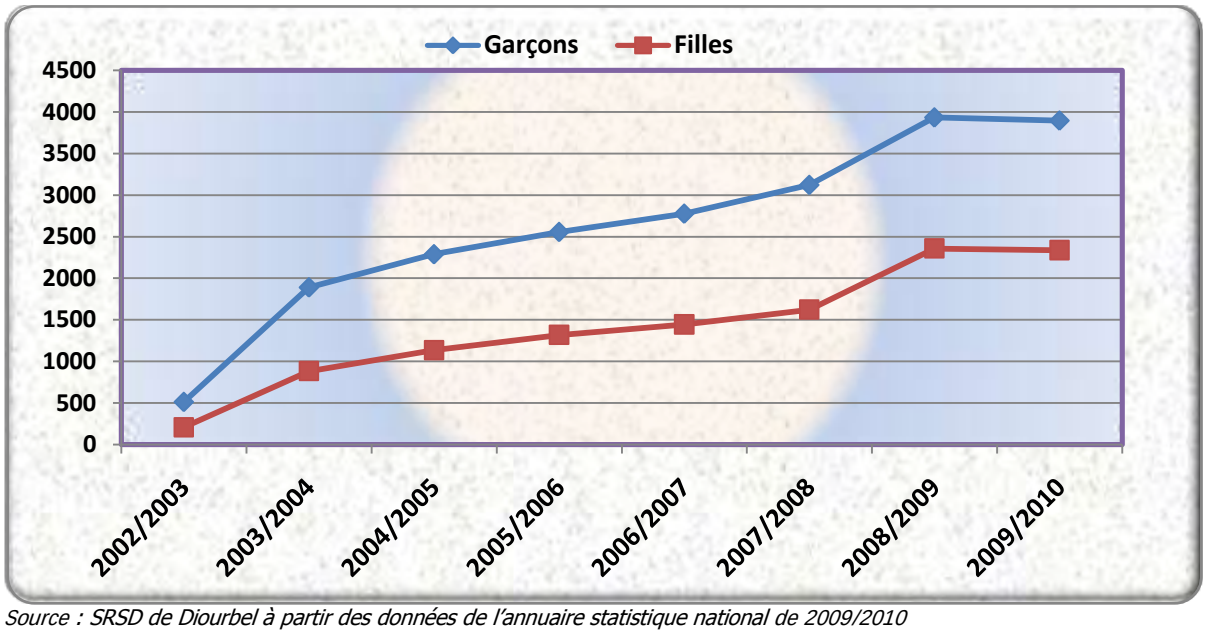

Source : SRSD de Diourbel à partir des données de l'annuaire statistique national de 2009/2010

Le tableau 85 traduit un parfait déséquilibre entre le milieu rural et le milieu urbain. En effet, tous les élèves de l'enseignement secondaire général étudient en milieu urbain du fait que tous les lycées y sont concentrés, alors que la population régionale réside majoritairement en milieu rural. Ils fréquentent dans leur grande majorité le secteur public, soit environ 9 élèves sur 10 (89,3 %).

Tableau 78 : Répartition des effectifs de l'enseignement secondaire général selon le secteur et le milieu de résidence en 2010

Elèves	Public	Privé	Total
Urbain	5570	665	6235
Rural	0	0	0
Total	5570	665	6235
%	**89,3**	**10,7**	**100**

Source : Annuaire statistique national de 2009/2010

XI.3.3.2. Taux brut de scolarisation (TBS)

Le taux brut de scolarisation (TBS) au niveau de l'enseignement secondaire a évolué entre 2009 et 2010, passant ainsi de 7,8% à 8,91%, même s'il n'a pas atteint la cible de 9,64%. Ce taux reste toutefois faible du fait que les capacités d'accueil sont limitées et que le nombre de lycées stagne.

Tableau 79 : Evolution du taux brut de scolarisation (TBS) de l'enseignement secondaire général (en %) de 2007 à 2010

Sexe	2007	2008	2009	2010
Garçons	7,3	8,3	10.2	-
Filles	3,6	3,9	5,7	-
Total	**5,4**	**6**	**7,8**	**8,91**

Source : IA Diourbel

XI.3.3.3. Résultats scolaires

Entre 2009 et 2010, le taux d'admission au BAC général est passé de 34,9% à 60,7%, soit un écart positif de 25,8%. Cette performance s'explique par l'amélioration du quantum consécutive au respect de l'accord entre gouvernement et syndicats et au démarrage des cours. Ainsi, avec la stabilité qui a prévalu dans les établissements, les résultats se sont améliorés.

Tableau 80 : Evolution du taux d'admission (%) au BAC de 2007 à 2010

Sexe	2007	2008	2009	2010
Garçons	nd	45	41,1	nd
Filles	nd	37,8	28,6	nd
Total	**57,1**	**42,6**	**34,9**	**60,7**

Source : Annuaires statistiques nationaux de 2006/2007, 2007/2008 et 2008/2009 et IA Diourbel

XI.3.3.4. Enseignants

En 2010, le nombre d'enseignants du public de l'enseignement moyen et secondaire général se chiffre à 870 dont 506 contractuels (58,2%), 198 fonctionnaires (22,1%) et 166 vacataires (19,1%). Par rapport à l'année 2009, l'effectif global s'est accru de 59 enseignants. Cette augmentation s'explique par le recrutement massif de 70 vacataires compensant le départ de 13 contractuels. Cependant, la professionnalisation des vacataires et contractuels reste une préoccupation de

premier ordre. Il est aussi important de souligner un problème de plus en plus inquiétant et qui a maintenant une envergure nationale. Il est difficile de recruter, selon les besoins, des professeurs de mathématiques et de philosophie aux profils adéquats.

Tableau 81 : Répartition des enseignants du public de l'enseignement secondaire général selon le milieu et le statut professionnel en 2010

Milieu	Contractuel	Fonctionnaire	Vacataire	Total	%	Total 09	Var 09/10 (en nombre)
Urbain	331	168	72	571	65,6	562	9
Rural	175	30	94	299	34,4	249	50
Total	**506**	**198**	**166**	**870**	100	**811**	59
%	**58,2**	**22,8**	**19,1**	**100**			
Total 09	**519**	**196**	**96**	**811**			
Var 09/10 (en nombre)	-13	2	70	59			

Source : Annuaires statistiques nationaux de 2008/2009 et 2009/2010

Graphique 31 : Répartition des enseignants du public de l'enseignement secondaire général selon le statut professionnel en 2010

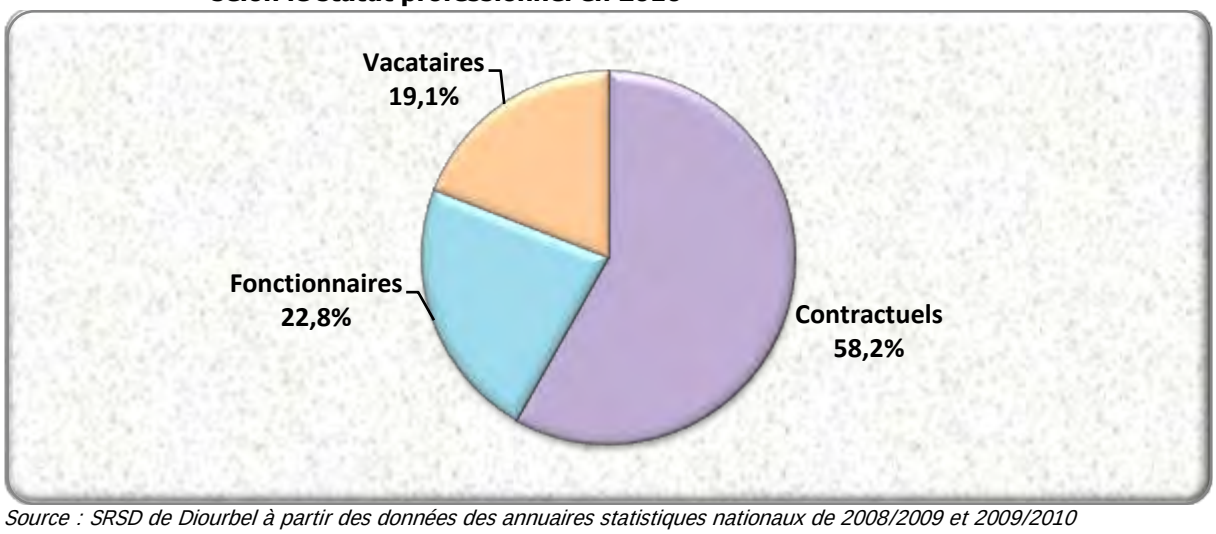

Source : SRSD de Diourbel à partir des données des annuaires statistiques nationaux de 2008/2009 et 2009/2010

Sur les 870 enseignants du public qui officiaient dans l'enseignement moyen secondaire général en 2010, 82,1% sont des hommes et près des 2/3 (65,6%) enseignent en milieu urbain. Toutefois, entre 2009 et 2010, les croissances des effectifs des femmes (13%) et du milieu rural (20,1%) sont plus fortes.

Tableau 82 : Répartition des enseignants du public de l'enseignement moyen et secondaire selon le milieu et le sexe en 2010

Enseignants	Hommes	Femmes	2010	%	Total 09	Var 09/10 (%)
Urbain	458	113	571	65,6	562	1,6
Rural	256	43	299	34,4	249	20,1
Total	**714**	**156**	**870**	100	**811**	7,3
%	**82,1**	**17,9**	**100**			
Total 09	**673**	**138**	**811**			
Var 09/10 (%)	**6,1**	**13,0**	**7,3**			

Source : Annuaires statistiques nationaux de 2008/2009 et 2009/2010

XI.3.3.5. Difficultés de l'enseignement secondaire général

- Formation insuffisante ;
- Communication déficitaire ;
- Fonctionnement défectueux des structures de dialogue et de concertation ;
- Mal gouvernance dans certains établissements ;
- Rendements internes et externes encore faibles (taux de redoublement, taux d'abandon, résultats au BAC) ;
- Capacités d'accueil du secondaire limitées (le nombre de collèges augmente rapidement alors que le nombre de lycées stagne).

XI.4. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE

La région ne dispose que d'un seul établissement d'enseignement technique. C'est le lycée technique Ahmadou Bamba (LTAB) situé à l'entrée de la ville de Diourbel. En 2009, cet établissement comptait un effectif de 783 élèves (dont 236 filles) contre 676 élèves en 2008, soit une hausse de 15,82%. Les filières qui y sont enseignées sont la fabrication mécanique (T1), l'électronique et l'électrotechnique (T2), les sciences et techniques (S3) et les techniques quantitatives de gestion (G). Dans le cadre de la diversification des filières, un BEP Industrie a été ouvert depuis 5 ans, option électrotechnique.

Tableau 83 : Evolution des effectifs de l'enseignement secondaire technique entre 2007 et 2009

Elèves	2007	2008	2009	2010*	Var (08/09 en %)
Garçons	389	471	547	nd	16,14
Filles	156	205	236	nd	15,12
Total	**545**	**676**	**783**	nd	**15,83**

Source : Rapport d'Entrée IA Diourbel 2009/2010 */nd : non disponible*

XI.5. FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation professionnelle a connu en 2009 une hausse substantielle de ses effectifs (62,72%) ; lesquels passent de 397 élèves en 2008 à 646 en 2009, soit une légère hausse de 1,8% comparée à 2007 (390 élèves). La hausse est due à l'ouverture du centre de formation en informatique « Moubarack learning center » ; lequel a formé 100 élèves aux métiers de l'informatique.

Cet effectif englobe les élèves provenant du secteur public qui sont les centres de formation professionnelle publique (le CETF de Mbacké, celui de Bambey et le CRETEF du niveau régional à Diourbel). Ces 3 établissements ont été fréquentés en 2009 par un effectif total de 295 élèves comme en 2008.

Les filières qui y sont enseignées sont : les filières sociales, artisanales, la restauration, l'hôtellerie, la couture confection, l'aide maternelle. Il y a aussi une section adulte dans les 3 centres. En plus de la formation dispensée aux élèves, le CRETF et les CETF mènent beaucoup d'activités génératrices de revenus : exposition vente, restauration et diverses prestations de service. Les moyens générés leur permettent de compléter les équipements manquants, d'acheter de la matière d'œuvre et d'alimenter le fonds d'appui à l'insertion. L'initiative est à saluer et à soutenir.

En outre, la région de Diourbel abrite un centre d'enseignement technique privé qui est spécialisé dans le tertiaire et une école privée de formation de sage - femmes. Cet établissement a formé en 2009 151 élèves aux métiers du tertiaire comme la comptabilité (niveau CAP), la bureautique, l'opérateur de saisie, la maintenance informatique, l'initiation informatique.

Tableau 84 : Répartition des effectifs de la formation professionnelle par secteur entre 2007 et 2009

	2007	2008	2009	2010*	Var (08/09 en %)
Public	277	295	395	nd	33,90
Privé	113	102	251	nd	146,08
Total	390	397	646	nd	62,72

Source : Rapport d'Entrée IA Diourbel 2009/2010 **/nd : non disponible*

XI.6. ALPHABETISATION ET ECOLES COMMUNAUTAIRES DE BASE

L'objectif est de promouvoir l'éducation de base de développement pour les jeunes non scolarisés ou déscolarisés précoces et les adultes analphabètes. Cinq programmes se sont déroulés cette année : le PAIS/Etat, BCI, PALAM, le programme de la malnutrition et l'EQPT 2. La situation se présente ainsi :

Tableau 85 : Répartition des effectifs enrôlés dans les programmes de formation en alphabétisation en 2010

Programmes	Opérateurs	CAF/CAL	Effectifs	Dont femmes
PAIS/Etat	50	100	3000	3000
EQPT		360	10800	10779
BCI		40	600	600
PALAM		70	2100	2100
Lutte contre la malnutrition	Non démarré			
Total		570	16500	16479

Source : Rapport d'Entrée IA Diourbel 2009/2010

Les effectifs ont considérablement augmenté, passant de 6614 en 2009 à 16500 auditeurs en 2010. Cette augmentation est due à la venue de nouveaux programmes (BCI, PALAM, Lutte contre la malnutrition) venant s'ajouter au PAIS et à l'EQPT.

Conclusion

A la lumière des analyses ci–dessus, les résultats scolaires évoluent de façon positive, mais sont en deçà des objectifs fixés. Beaucoup d'efforts restent à faire pour développer l'éducation scolaire dans la région de Diourbel. Pour cela, il sera nécessaire de corriger les disparités dans la répartition de l'offre éducative. Certes, beaucoup d'actions ont été réalisées, notamment au niveau de la petite enfance et à l'élémentaire, mais ces efforts doivent être poursuivis pour satisfaire une demande de plus en plus forte des populations. Par rapport au TBS au niveau de l'élémentaire qui demeure aujourd'hui le plus bas du pays, des mesures d'envergure doivent être menées particulièrement, à travers des actions :

- d'information, de sensibilisation et de mobilisation des acteurs (autorités administratives, élus locaux, partenaires sociaux, les CESCOFI, les parents d'élèves et les autorités religieuses) ;
- d'expérimentation des cours pouvant exercer un attrait auprès des populations comme l'éducation religieuse actuellement en phase expérimentale par exemple ;
- de la mise en place du trilinguisme et de la formation professionnelle (TFP) dans les daaras et l'ouverture des écoles franco – arabes publiques.

CHAPITRE XII : SANTE

Introduction

Dans ce chapitre, seront analysées les données sur les infrastructures sanitaires et le personnel de santé en 2010 et seront reportées celles des activités préventives et curatives et de la situation épidémiologique des populations en 2009. En effet, ces dernières sont parcellaires. Elles ne couvrent que le premier semestre de 2010 et, par conséquent, ne peuvent être analysées pour une référence d'une année. Nous terminerons par l'analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités et menaces) du secteur de la santé.

XII.1. SITUATION SANITAIRE

XII.1.1. INFRASTRUCTURES

Depuis l'année 2005, le Ministère de la Santé a élaboré un nouvel outil de planification et de régulation de l'offre de soins : la carte sanitaire. Elle repose sur une approche globale qui tend à organiser d'une manière rationnelle, participative et équitable, l'offre de soins sur l'ensemble du territoire national.

A la date du 31 décembre 2010, la carte sanitaire de la région de Diourbel comprend 2 hôpitaux, 6 centres de santé (avec khelcom, 3ème centre de santé de Touba), 81 postes de santé, 106 cases de santé (dont 73 fonctionnelles). Par rapport à la population régionale qui ressort à 1356796 habitants en 2010, ces infrastructures donnent les ratios suivants :

- 1 hôpital pour 678398 habitants ;
- 1 centre de santé pour 226133 habitants ;
- 1 poste de santé pour 16751 habitants.

Ces résultats de la région en matière de couverture sanitaire montrent que, malgré les efforts fournis par l'Etat ces dernières années dans la construction d'infrastructures sanitaires, on est encore loin des normes de l'OMS selon lesquelles, il faut 1 hôpital pour 150 000 habitants, 1 centre de santé pour 50 000 habitants et 1 poste de santé pour 10 000 habitants.

Ces mauvaises performances sont dues en grande partie à la forte migration vers Touba. D'ailleurs, c'est Touba qui a enregistré le plus bas taux de couverture en termes de postes de santé avec 1 poste de santé pour 29956 habitants, soit environ 3 fois moins que le taux préconisé par l'OMS.

Tableau 86 : Répartition des infrastructures sanitaires fonctionnelles selon le district en 2010

Districts sanitaires	Centres de santé	Postes de santé	Cases de santé	Cases de Santé Fonctionnelles	Hôpitaux
Bambey	1	23	52	33	0
Diourbel	1	20	25	11	1
Mbacké	1	18	23	23	0
Touba	3	20	6	6	1
Total	**6**	**81**	**106**	**73**	**2**

Source : Région médicale de Diourbel

Tableau 87 : Taux de couverture des infrastructures sanitaires selon le district en 2010 (Nombre d'habitants par hôpital, par C.S et par P.S)

Districts sanitaires	Hôpitaux	Centres de santé	Postes de santé
Bambey	0	1	23
Diourbel	1	1	20
Mbacké	0	1	18
Touba	1	3	20
Total	**2**	**6**	**81**
Ratios Région	**1/678398**	**1/226133**	**1/16751**
OMS	1/150000	1/50000	1/10000

Source : Région médicale de Diourbel

XII.1.2. PERSONNEL

En 2010, l'effectif du personnel médical des services publics de la région de Diourbel se chiffre à 1500. Il est essentiellement composé de matrones (434, soit 28,93%), d'infirmiers et assimilés (340, soit 22,67%) et de personnel de soutien (228, soit 15,2%). Les autres catégories socioprofessionnelles sont faiblement représentées, avec 5% de médecins, 5,73% de sages femmes d'Etat, 7% de personnel administratif, 6,60% de personnel maintenance/chauffeur, 2,87% de personnel hygiène et seulement 0,53% de travailleurs sociaux.

La répartition géographique de ce personnel révèle un certain déséquilibre au profit du district sanitaire de Touba qui concentre à lui seul 48,46% (y compris M Fawziani) des travailleurs au moment où, dans les autres localités, on a Bambey (13,67%) Diourbel (27,99%) et Mbacké (9,87%).

Tableau 88 : Répartition du personnel médico-sanitaire selon le district sanitaire en 2010

Structures / Personnel	DS BAMBEY	DS DIOURBEL	DS MBACKE	DS TOUBA	RM	PRA	SERVICE R. HYGIENE	HOPITAL M.FAWZIANI	HOPITAL H.LUBKE	REGION	%
MEDECINS	2	4	2	19	3	1	0	30	14	75	5,00
INFIRMIERS ET ASSIMILES	41	32	26	85	0	0	0	102	54	340	22,67
SFE	5	12	8	40	2	0	0	9	10	86	5,73
TRAVAILLEURS SOCIAUX	1	1	1	1	1	0	0	0	3	8	0,53
PERSONNEL ADMINISTRATIF	1	5	4	7	3	2	0	46	37	105	7,00
TECHN.SUP./TECHNICIEN	2	4	5	12	2	0	0	30	27	82	5,47
PERSONNEL MAINTENANCE/CHAUFFEUR	5	6	5	14	3	0	0	38	28	99	6,60
PERSONNEL DE SOUTIEN	39	20	18	115	0	2	0	14	20	228	15,20
PERSONNEL HYGIENE	4	2	4	13	3	0	16	0	1	43	2,87
ASC/MATRONE	105	102	75	152	0	0	0	0	0	434	28,93
TOTAL	205	188	148	458	17	5	16	269	194	1500	100
%	13,67	12,53	9,87	30,53	1,13	0,33	1,07	17,93	12,93	100	

Source : Région médicale de Diourbel

Graphique 32 : Répartition (en %) du personnel médico-sanitaire de la région en 2010

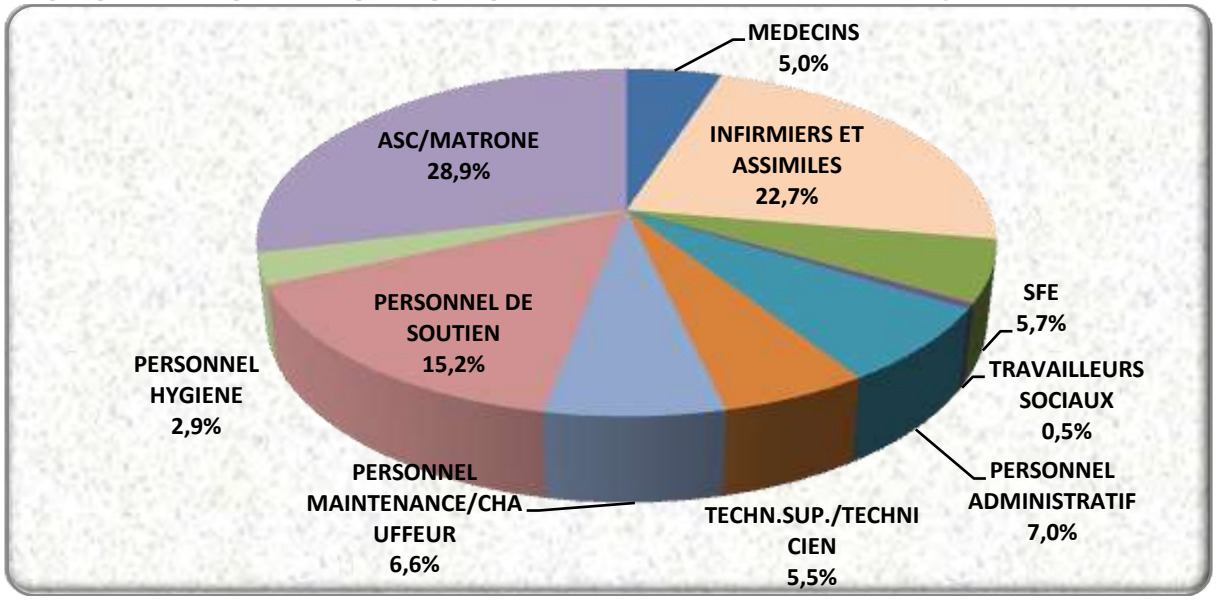

Source : SRSD/Diourbel à partir des données fournies par la Région médicale de Diourbel

XII.2. ACTIVITES

XII.2.1. ACTIVITES PREVENTIVES

Ces activités concernent la vaccination, la surveillance nutritionnelle et pondérale, les consultations prénatales et la planification familiale.

XII.2.1.1. Vaccination

Les taux de couverture vaccinale en 2009 sont globalement satisfaisants dans tous les districts et pour l'ensemble des antigènes. Les taux sont largement au dessus de 100% pour le BCG et le penta dans tous les districts ; ce qui suggère une sous estimation de la cible. Par contre des efforts devront être faits pour améliorer les performances pour la fièvre jaune, l'ECV et le rouvax.

Selon le district, celui de Mbacké arrive largement en tête pour tous les antigènes. Il est suivi respectivement par les districts de Diourbel, Bambey et Touba qui ferme la marche. Plus globalement, on observe que les mauvaises performances sont tributaires des résultats enregistrés dans le district de Touba.

Tableau 89 : Pourcentage des enfants vaccinés par antigène et par district en 2009

District / Antigène	Bambey	Diourbel	Mbacké	Touba
Polio 0				
BCG	104	117	138	114
Penta 1	102	115	133	104
Penta 2	95	107	124	92
Penta 3	96	108	118	85
Rouvax	91	95	106	79
Fièvre jaune	88	93	104	77
ECV	89	92	104	76

Source : Région médicale de Diourbel

XII.2.1.2. Surveillance nutritionnelle et pondérale

En 2009, sur une cible de 198 804 enfants, seuls 70 906 (35,66%) ont été suivis (les données de Touba ne sont pas disponibles).

Tableau 90 : Répartition des enfants selon la surveillance nutritionnelle et pondérale par district en 2009

Districts	Cible annuelle	Suivis	% d'enfants suivis	Récupérés	% d'enfants suivis récupérés
Bambey	44053	31412	71,30	2703	100,00
Diourbel	36332	29556	81,30	88	2,07
Mbacké	24 241	9938	40,99	925	9,30
Touba	94178	ND	ND	ND	ND
Total	**198804**	**70906**		**3716**	

Source : Région médicale de Diourbel

En 2009, dans la région de Diourbel, 88,56% des enfants ont un bon état nutritionnel (dans le vert) contre 84,9% en 2008. Ces statistiques semblent indiquer une amélioration de la situation nutritionnelle. Toutefois, l'absence des données du district de Touba appelle à plus de prudence. On observe que plus de 11% des enfants suivis ont un état nutritionnel précaire (dans le jaune) voire faible (dans le rouge). Parmi ces derniers, seuls 45,8% ont été récupérés. Globalement, une bonne partie des mères arrête le traitement nutritionnel en cours de route empêchant ainsi un suivi correct de l'état nutritionnel de l'enfant. L'absence de centre de récupération et d'éducation nutritionnelle en nombre suffisant et le cout élevé de la vie pourraient expliquer cette situation.

Tableau 91 : Répartition des enfants selon l'état nutritionnel par district en 2009

Districts	Nbre enfants suivis	Rouge	Jaune	Vert
Bambey	31412	146	2557	28709
Diourbel	29556	340	4297	24919
Mbacké	9938	117	657	9165
Touba	ND	ND	ND	ND
Total	**70 906**	**603**	**7511**	**62793**
%	100,00	0,85	10,59	88,56
Total 08	**108 836**	**4 229**	**34 026**	**70 581**
Variation (en %)	**-34,85%**	**-85,74%**	**-77,93%**	**-11,03%**

Source : Région médicale de Diourbel

Graphique 33 : Répartition des enfants selon l'état nutritionnel par district en 2009

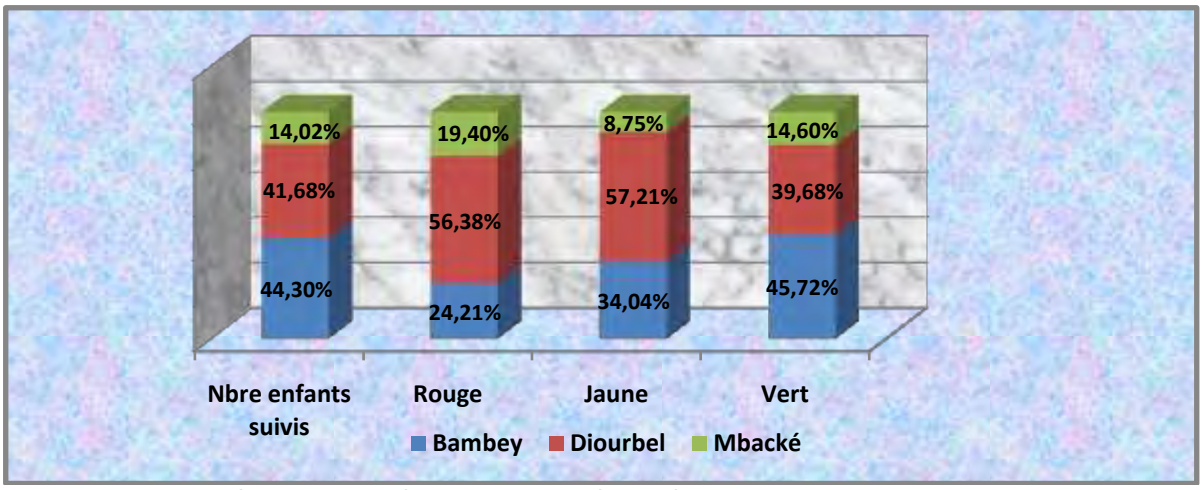

Source : SRSD/Diourbel à partir des données fournies par la Région médicale de Diourbel

XII.2.1.3. Consultations prénatales

Ces consultations sont fondamentales pour le suivi de la grossesse et de la santé maternelle, afin de prévenir toute complication éventuelle. Elles sont étalées en 4 phases correspondant aux CPN de 1 à 4. Les femmes suivies au 1er trimestre de leur grossesse sont enregistrées en CPN1. Celles qui viennent se faire consulter pour la première fois et qui sont au 2ème trimestre de leur grossesse sont enregistrées directement en CPN2 et non en CPN1. D'après le tableau 7 et le graphique 4, l'effectif de la CPN3 dépasse celui de la CPN2 lequel est supérieur à celui de la CPN1 (respectivement 32764, 30812 et 22812). Ceci confirme qu'une bonne partie des femmes va en 1ère consultation prénatale à un stade très avancé de la grossesse.

En moyenne, 45,17% des femmes attendues sont venues en CPN1 dans le premier trimestre de leur grossesse ; 61,% ont reçu la première dose du TPI et 51,25% la deuxième dose. Il convient de signaler que pour le TPI, une troisième dose est administrée aux femmes enceintes porteuses du VIH.

Tableau 92 : Répartition du nombre de consultations prénatales par district en 2009

District	Femmes attendues en CPN	CPN 1	CPN 2	CPN 3	CPN 4	Femmes/TPI	
						dose 1	dose 2
Bambey	10738	3748	6270	5785	3229	5733	4442
Diourbel	8856	3482	7132	6309	4106	7884	6125
Mbacké	5909	3689	4826	4953	3463	5323	4459
Touba	24999	11893	12584	15717	10924	11819	10866
Total	**50502**	**22812**	**30812**	**32764**	**21722**	**30759**	**25887**
%		**45,17**	**61,01**	**64,88**	**43,01**	**61**	**51.25**

Source : Région médicale de Diourbel

Graphique 34 : Répartition du nombre de consultations prénatales selon le CPN par district en 2009

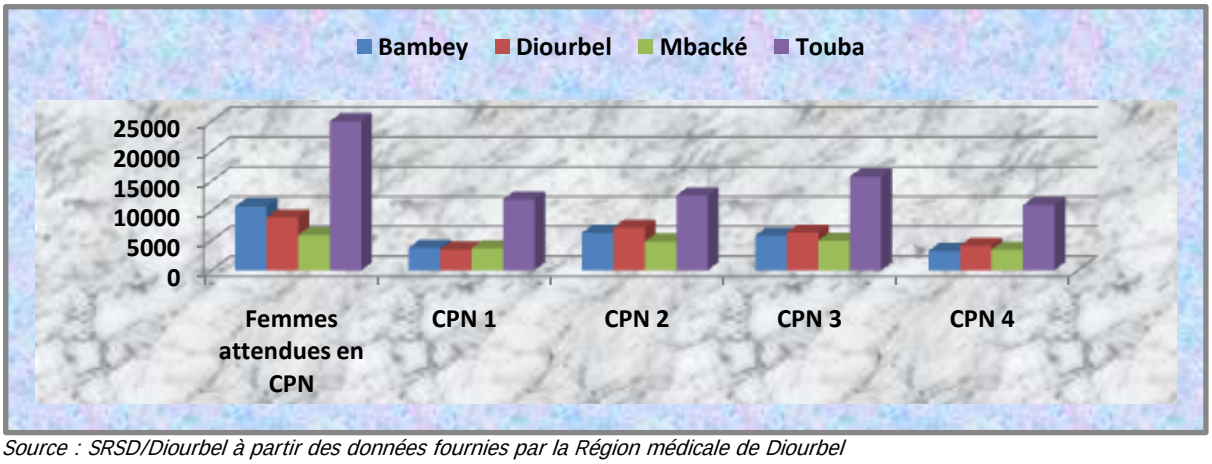

Source : SRSD/Diourbel à partir des données fournies par la Région médicale de Diourbel

Il est important de noter que la prise en charge dés le début de la grossesse est fondamentale pour dépister à temps les Grossesses à Risque (GAR).

Tableau 93 : Répartition du nombre de grossesses à risque dépistée par district en 2009

District	Femmes vues en CPN 1	GAR dépistées	% GAR dépistées	GAR dépistées et référées	% GAR dépistées et référées
Bambey	3748	ND			
Diourbel	3482				
Mbacké	3689				
Touba	11893				
Total	**22812**				

Source : Région médicale de Diourbel

XII.2.1.4. Planification familiale

Le taux de prévalence contraceptive qui est le rapport entre le nombre de femmes actives sur le nombre de femmes en âge de procréer (FAR) est de 7,1% en 2009 contre 3,8% en 2008. Cette hausse ne peut pas cacher la faiblesse du taux dans la région de Diourbel à cause des pesanteurs socioculturelles qui empêche l'utilisation de la contraception. On observe des disparités importantes entre les districts sanitaires de Diourbel (9,7%), Mbacké (9,3%) et Touba (7,4%) d'une part et le district de Bambey (3%) d'autre part.

Tableau 94 : Répartition des femmes sous planification familiale selon le district en 2009

District	Actives	Inactives	FAR	Prévalence contraceptive (en %)
Bambey	1914	684	63326	3,0
Diourbel	5056	2811	52227	9,7
Mbacké	3256	493	34846	9,3
Touba	10949	1139	147429	7,4
Total	**21175**	**5127**	**297828**	**7,1**

Source : Région médicale de Diourbel

XII.2.2. ACTIVITES CURATIVES

Nous nous focaliserons dans cette partie sur les activités comme les consultations primaires curatives, les hospitalisations et les activités de la maternité.

XII.2.2.1. Consultations primaires curatives

Le taux d'utilisation est obtenu en faisant le rapport entre les consultants et la population cible du district (excepté Touba, les autres districts couvrent exactement le département). En matière de santé, la norme généralement admise est qu'un taux d'utilisation inférieur à 25% pourrait signifier une sous utilisation des services de

santé, traduisant des prestations non attractives sous-tendues par un faible niveau du plateau technique. En santé publique, il est considéré que 25 à 50% d'une population devrait utiliser au moins une fois les structures sanitaires. En 2009, les districts sanitaires de la région de Diourbel ont enregistré un total de 393 476 consultants lesquels ont effectué 547 415 consultations. Ce chiffre correspond à un taux d'utilisation des infrastructures de 41,62% dans la région. Ce taux est plus élevé à Diourbel où il atteint 46,39%, alors que Touba enregistre le taux le plus bas 26,07%. Le cas spécifique du district de Touba, doit être analysé avec beaucoup de prudence à cause de l'existence de cliniques privées non répertoriées et de la difficulté de collecter des statistiques fiables dans la ville sainte.

Tableau 95 : Répartition du nombre de consultants et de consultations primaires curatives selon le district en 2009(sans les hôpitaux)

District	Consultants	Consultations	Taux d'utilisation (%)
Bambey	86 074	91 548	31,25
Diourbel	105 351	111581	46,39
Mbacké	48 582	59248	32,06
Touba	153 469	285038	26,07
Total	**393 476**	**547 415**	**41,62**

Source : Région médicale de Diourbel

XII.2.2.2. Hospitalisations

Le nombre total de personnes hospitalisées au niveau des districts sanitaires de la région (uniquement les centres et les postes de santé) s'est élevé à 6925 (tableau 103). Les personnes hospitalisées sont plus nombreuses à Mbacké (3844, soit 55,51%). Elles passent en moyenne 4 jours dans les structures sanitaires du district de Diourbel contre 2 jours à Mbacké. La faiblesse de la durée moyenne de séjour (DMS) dans les districts sanitaires pourrait s'expliquer par le fait que ces derniers ne traitent que les cas simples ; tous les autres cas sont référés au niveau des hôpitaux.

Tableau 96 : Répartition des hospitalisations selon le district en 2009

District	Hospitalisés	Hospitalisés (%)	Durée moyenne de séjour (DMS)	Taux d'occupation (%)
Bambey	485	7,00	-	-
Diourbel	377	5,44	4	26,00
Mbacké	3844	55,51	1,71	41,73
Touba	2219	32,04	-	-
Total	**6925**	**-**	**-**	**-**

Source : Région médicale de Diourbel

XII.2.2.3. Activités de la maternité

Sur un total de 50502 grossesses attendues en 2009 dans les différents districts sanitaires de la région, 38079 accouchements ont été enregistré dans les structures, dont 19903 (52,26%) accouchements sous partogramme et 2295 (4,54%) avortements.

Tableau 97 : Répartition du nombre d'accouchements dans les maternités selon le district en 2009

District	Grossesses attendues	%	Accouch. dans structures	%	Accouch/ Partogramme	%	Avortements	%
Bambey	10738	21.3	4603	78,5%	2194	47,7	244	0,22
Diourbel	8856	17.5	7776	88,5%	4249	58,8	397	4,48
Mbacké	5909	11.7	5577	89,6%	2342	42,7	256	4,33
Touba	24999	49.5	20123	88,6%	11118	53,3	1398	5,59
Total	**50502**	100.0	**38079**	**75,40%**	**19903**	**52,26**	**2295**	**4,54**

Source : Région médicale de Diourbel

Graphique 35 : Répartition du nombre d'accouchements dans les maternités selon le district en 2009

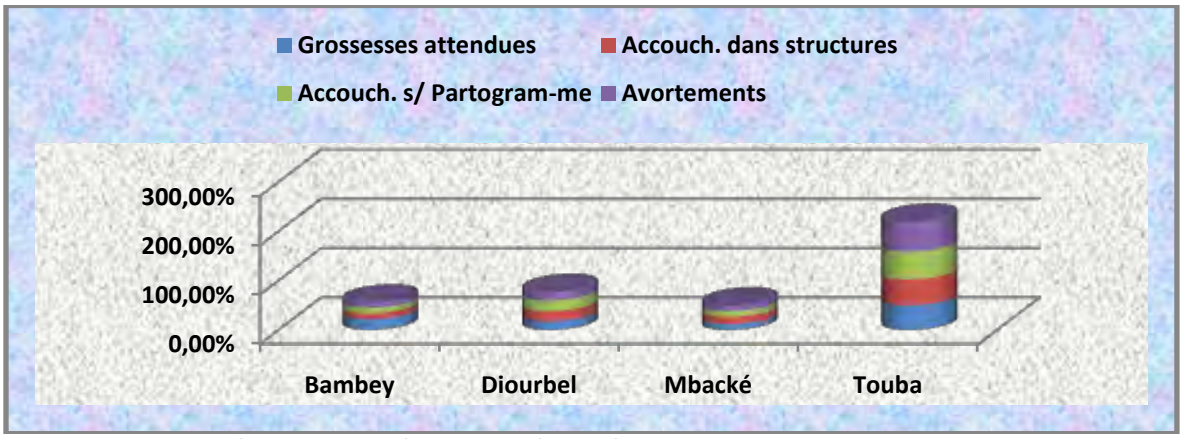

Source : SRSD/Diourbel à partir des données fournies Région médicale de Diourbel

Le nombre de décès maternels dans les différents districts de la région, à la suite d'un accouchement, s'est élevé en 2009 à 117 (79 à Touba, 37 à Diourbel, 1 à Mbacké et 0 à Bambey) pour 39 520 naissances vivantes ; soit un taux de mortalité maternelle de 296 pour cent mille naissances vivantes. 3896 (soit 9,85% des naissances) enfants sont nés vivants avec un poids inférieur à 2500 g. Par ailleurs, 77 enfants nés vivants sont décédés au cours des 7 premiers jours, soit un taux de mortalité néonatale précoce de 1,95 pour mille naissances vivantes. Il convient également de signaler que les morts nés frais et les morts nés macérés sont de 883 et 865 respectivement (Tableau 105 et graphique 36).

Tableau 98 : Répartition du nombre de décès enregistrés pendant ou après l'accouchement en 2009

District	Décès maternel	Naissances vivantes	nés vivants poids < 2500g	DC enfants dans les 7 jrs parmi vivants	Morts nés frais	morts nés macérés
Bambey	0	5808	418	3	37	34
Diourbel	37	8400	810	31	247	238
Mbacké	01	6145	464	01	61	62
Touba	79	19167	2204	42	538	531
Total	**117**	**39520**	**3896**	**77**	**883**	**865**

Source : Région médicale de Diourbel

Graphique 36 : Répartition du nombre de décès maternels enregistrés pendant ou après l'accouchement en 2009

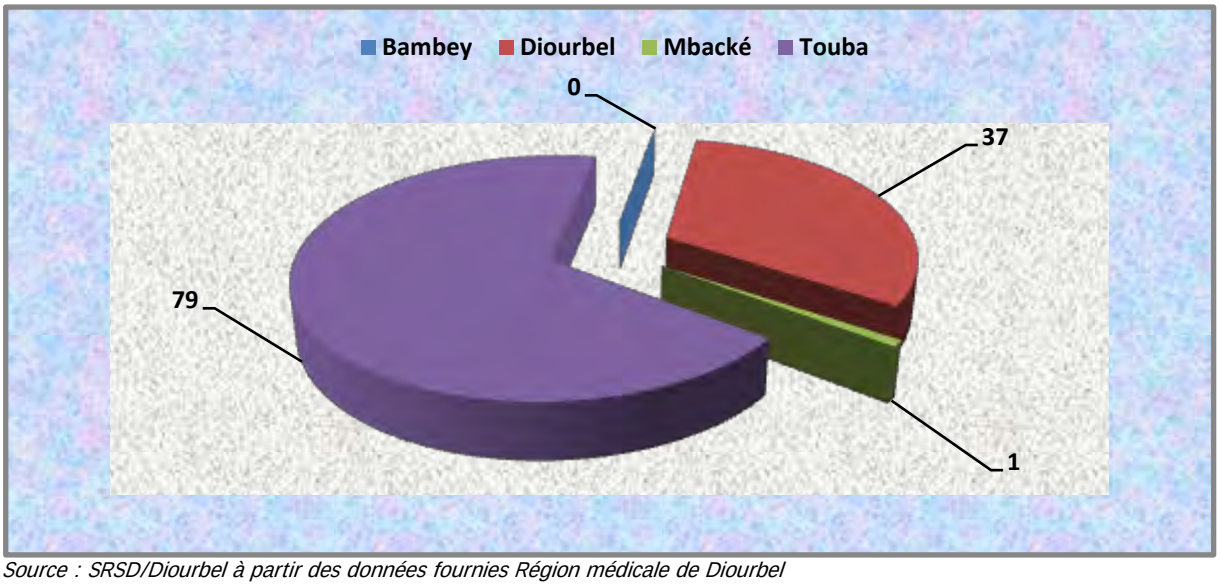

Source : SRSD/Diourbel à partir des données fournies Région médicale de Diourbel

XII.3. SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE

La surveillance épidémiologique permet d'évaluer au quotidien les objectifs du programme élargi de vaccination (PEV). Au cours de l'année 2009, on a enregistre 86 malades suspectés de rougeole, 17 de fièvre jaune, 1 de tétanos et 21 de pfa. On note, cependant, qu'aucun cas de fièvre jaune ni de PFA n'a été confirmé positif.

Tableau 99 : Répartition du nombre de suspects selon le type de maladie par district sanitaire en 2009

District	Rougeole	Fièvre jaune	Tétanos	PFA
Bambey	10	7	0	2
Diourbel	25	6	0	4
Mbacké	23	1	0	7
Touba	28	3	1	8
Total	**86**	**17**	**1**	**21**

Source : Région médicale de Diourbel

XII.3.1. SITUATION DU CHOLERA

Le choléra apparaît de temps en temps, surtout au moment des grands évènements religieux comme le Magal. Grâce aux opérations de pulvérisation, de désinfection et d'IEC, l'épidémie a pu être maîtrisée et aucun cas de choléra n'a été observé en 2009 dans la région.

XII.3.2. SITUATION DES IST ET DU SIDA

Malgré toute la panoplie de moyens et programmes mis en œuvre pour lutter contre le sida et les IST, la pandémie progresse encore de jour en jour. Les différents districts sanitaires de la région ont enregistré en 2009 12885 cas de personnes infestées aux IST et 182 porteuses de VIH/SIDA contre respectivement 11998 et 158 en 2008. Prés de la moitié des personnes infectées sont localisées à Touba ; toutefois par rapport à la population polarisée, c'est dans le district de Mbacké que la situation devient préoccupante (tableau 107 et graphique 37).

Tableau 100 : Répartition du nombre de personnes infectées aux IST et au VIH/sida en 2009

District	IST		VIH/SIDA	
	Nombre	%	Nombre	%
Bambey	2243	17,41	29	13,94
Diourbel	2993	23,23	44	21,15
Mbacké	2530	19,64	51	24,52
Touba	**5119**	39,73	84	40,38
Total	**12885**	**100,00**	**208**	**100,00**

Source : Région médicale de Diourbel

Graphique 37 : Proportion (en %) des personnes infectées aux IST et au VIH/sida en 2009

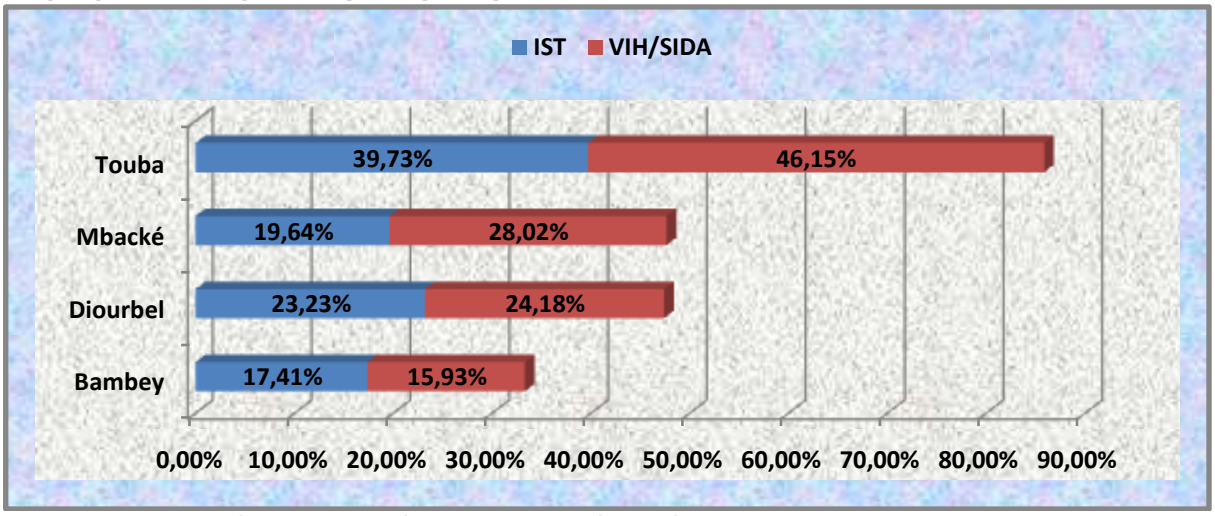

Source : SRSD/Diourbel à partir des données fournies par la Région médicale de Diourbel

XII.3.3. SITUATION DES TRAVAILLEUSES DU SEXE

Le nombre de travailleuses du sexe (TS) s'élève à 198 contre 282 en 2008. Parmi elles, 95 sont suivies (dont 22 ont été consultées pour des IST et 7 suivies pour séropositivité). On remarquera que c'est à Bambey que les inscriptions sont plus nombreuses à cause des TS provenant des autres régions.

Tableau 101 : Répartition du nombre de femmes travailleuses du sexe en 2009

District	TS inscrites au fichier social et sanitaire	TS suivies	TS ayant consulté pour une IST	TS séropositives suivies
Bambey	103	33	06	02
Diourbel	63	30	02	04
Mbacké	32	32	14	01
Touba	Nd	Nd	Nd	Nd
Total	**198**	**95**	**22**	**07**

Source : Région médicale de Diourbel

XII.3.4. SITUATION DU PALUDISME

En 2009, 22 806 cas de paludisme (dont 1169 graves) ont été répertoriés à Diourbel. Près de 7 malades sur 10 atteints par le paludisme sont concentrées à Touba (15860, soit 69,54%). Par ailleurs, la plupart des décès palustres sont enregistrés dans les districts de Touba et Mbacké (99,71% des décès). Il convient de signaler également que près de 10% des décès palustres touchent des enfants de moins de cinq ans.

Tableau 102 : Répartition du nombre de cas de paludisme en 2009

District	Palu simple	Palu grave	Total	%
Bambey	1050	09	1059	1,23
Diourbel	2358	550	2908	2,78
Mbacké	2824	155	2979	1,86
Touba	15405	455	15860	4,50
Total	**21637**	**1169**	**22806**	**6,50**
%	**94,87%**	**5,13%**	**100,00%**	

Source : Région médicale de Diourbel

XII.4. Analyse SWOT du secteur de la santé

XII.4.1. FORCES

- PROMOTION DE L'ACCES AUX SOINS DES POPULATIONS
  - Application de la politique de gratuité et de réduction des coûts ;
  - Construction et équipement de postes de santé ;
  - Redynamisation des activités de stratégies avancées et mobiles ;
  - Organisation de Journées de consultations gratuites ;
  - Gratuité des soins lors des grands rassemblements ;
  - Développement des mutuelles de santé.

- PREVENTION SOCIALE ET PREVENTION DES RISQUES DE CATASTROPHES
  - Gestion des grands rassemblements ;
  - Surveillance épidémiologique ;
  - Gestion des inondations ;
  - Prévention contre le choléra ;
  - Promotion de la mutualité.

- BONNE GOUVERNANCE ET DECENTRALISATION PARTICIPATIVE
  - Contractualisation avec les OCB ;
  - Renouvellement des comités de santé ;
  - Poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie « Bajenu gox ».

XII.4.2. FAIBLESSES

- Faiblesse des taux de la Santé de la Reproduction (SR) avec :
  - Achèvement CPN 30% ;
  - Accouchements à domicile 15% ;
  - Prévalence PF 1.21% (1er SEM 2010).
- Faiblesse du taux de détection de la Tuberculose ;
- Non fonctionnalité des comités de gestion.

XII.4.3. OPPORTUNITES/PERSPECTIVES

- PAODES : projet d'appui visant à booster l'offre et la demande en santé ;
- PAGOSAN : Projet d'appui à la gouvernance sanitaire ;
- PAMAS I et II : projet d'appui à la micro assurance – santé visant au renforcement de la mutualité au niveau de la région (en cours) ;
- RSS: projet de renforcement du système de santé (en cours) ;

- Réorganisation du système de santé devant aboutir à un renforcement des Régions Médicales (RM) (en cours).

XII.4.4. CONTRAINTES

- Non satisfaction de la demande sociale (Rétention des données sanitaires; Grèves itératives) ;
- Insuffisance de partenaires d'appui depuis l'arrêt du projet ARMD II ;
- Faiblesse de réactions des collectivités locales (allocations budgétaires de la BRH et BREIPS qui n'arrivent pas) ;
- Non fonctionnalité des comités de gestion ;
- Essoufflement des comités de santé ;
- Déficit énergétique (délestages).

Conclusion

La région de Diourbel accuse encore du retard en matière de couverture en infrastructures sanitaires, si on se réfère aux normes de l'OMS. Par rapport au personnel médical, il est apparu un besoin réel en spécialistes, notamment en chirurgiens et en chirurgiens dentistes. A cela, s'ajoute un déséquilibre dans la répartition du personnel au profit du district sanitaire de Touba. Pour ce qui concerne les activités aussi bien préventives que curatives ainsi que la situation épidémiologique, beaucoup d'efforts doivent être menés pour améliorer davantage la santé des populations.

CHAPITRE XIII : HYGIENE

Introduction

L'amélioration de la santé de la population passe inéluctablement par l'accès à l'hygiène. C'est pourquoi, les agents d'hygiène mènent une lutte hardie contre l'insalubrité environnementale et le manque d'hygiène alimentaire. Ainsi, un dispositif de taille est mis en place pour relever cet énorme et noble défi. Dans ce chapitre, nous présenterons les différentes activités effectuées dans la région en 2010, notamment les visites domiciliaires et au niveau des ERP, les relevés d'infractions, les mesures répressives prises contre ces infractions et la prévention.

XIII.1. RESSOURCES HUMAINES

En 2010, la brigade centrale et les sous brigades de la région de Diourbel comptaient au total 39 agents dont 1 ingénieur en génie sanitaire, 4 techniciens supérieurs du génie sanitaire, 8 sous officiers, 18 agents d'hygiène et 8 auxiliaires d'hygiène. Par rapport à 2009, l'effectif des agents s'est accru de 9 unités. Cet accroissement a été noté dans toutes les structures à l'exception du personnel de la sous brigade de Mbacké qui est resté constant. Un renforcement des effectifs est intervenu par l'affectation de 12 Agents d'Hygiène (07 pour la Brigade Centrale et 05 Agents affectés à la BSH de Touba) et d'un Technicien Supérieur du Génie Sanitaire. Un redéploiement du personnel s'est également effectué après les opérations de couverture du Magal et du Gamou. Il faut noter durant la même période, le départ de deux Agents d'hygiène.

Tableau 103 : Répartition du personnel en activité selon la structure et le grade en 2010

Personnel	Brigades et sous brigades				Total	Total 09
	Bambey	Diourbel	Mbacké	Touba		
Ingénieur Génie sanitaire	0	1	0	0	1	1
Technicien supérieur génie sanitaire	0	1	1	2	4	3
Sous - officier	1	2	1	4	8	7
Agent d'hygiène	2	8	1	7	18	8
Auxiliaire d'hygiène	1	5	1	1	8	11
Total	4	17	4	14	39	**30**
Total 09	**3**	**13**	**4**	**10**	**30**	

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

XIII.2. HYGIENE DU MILIEU

Malgré l'absence d'un système moderne de collecte des ordures, les populations s'organisent tant bien que mal autour des charretiers pour évacuer les ordures en dehors des grandes agglomérations. Malgré tout, la situation d'insalubrité persiste, notamment avec la floraison de dépôts sauvages. Il convient donc, à cet effet, de signaler la nécessité de disposer au niveau de la région de centres de traitement et d'enfouissement des déchets. En outre, l'assainissement collectif (réseau d'égout) est presque inexistant, même dans la capitale régionale.

XIII.3. ACTIVITES REALISEES

Pour mener à bien, leur mission qui est entre autres, de veiller sur l'hygiène des populations, la brigade régionale et les sous brigades d'hygiène de la région ont réalisé en 2010 plusieurs activités allant de la prospection (domiciliaire et au niveau des ERP) aux opérations répressives, préventives et curatives.

C'est ainsi qu'elles ont eu à visiter 7001 concessions dont 4185 par la brigade Diourbel, soit 60 % contre 1681 par celle de Touba (24%), 623 par celle de Bambey (9%) et 512 par celle de Mbacké (7%). Par rapport à l'année précédente, le nombre de concessions visitées a augmenté pour toutes ces structures.

Cependant, l'objectif global de visiter 88376 concessions est très loin d'être atteint. La meilleure performance a été réalisée par Diourbel qui a couvert 25% des concessions du département. Touba, Bambey et Mbacké ont réalisé les plus faibles couvertures. Cette situation s'explique par la faiblesse des effectifs et de la logistique, mais aussi par une allocation budgétaire insignifiante. Toutefois, la performance de Touba est particulièrement faible, bien que disposant d'une bonne logistique et d'un effectif bien supérieur à celui de Bambey et sensiblement le même que Diourbel. Aussi, il convient de souligner que toutes les structures de la Brigade Régionale ont été mobilisées pendant tout le mois de Janvier pour les besoins de la couverture sanitaire du Grand Magal de Touba.

Tableau 104 : Evolution du nombre de concessions visitées selon la structure de 2007 à 2010

Brigade et sous brigades	Bambey	Diourbel	Mbacké	Touba	Total
2007	2900	2139	825	566	6430
2008	843	2251	355	1582	5031
2009	351	3058	248	496	4153
2010	623	4185	512	1681	7001
% (en 2010)	9%	60%	7%	24%	100%
Variation 09/10 (en %)	77,5	36,9	106,5	238,9	68,6

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

Graphique 38 : Evolution du nombre de concessions visitées selon la structure de 2007 à 2010

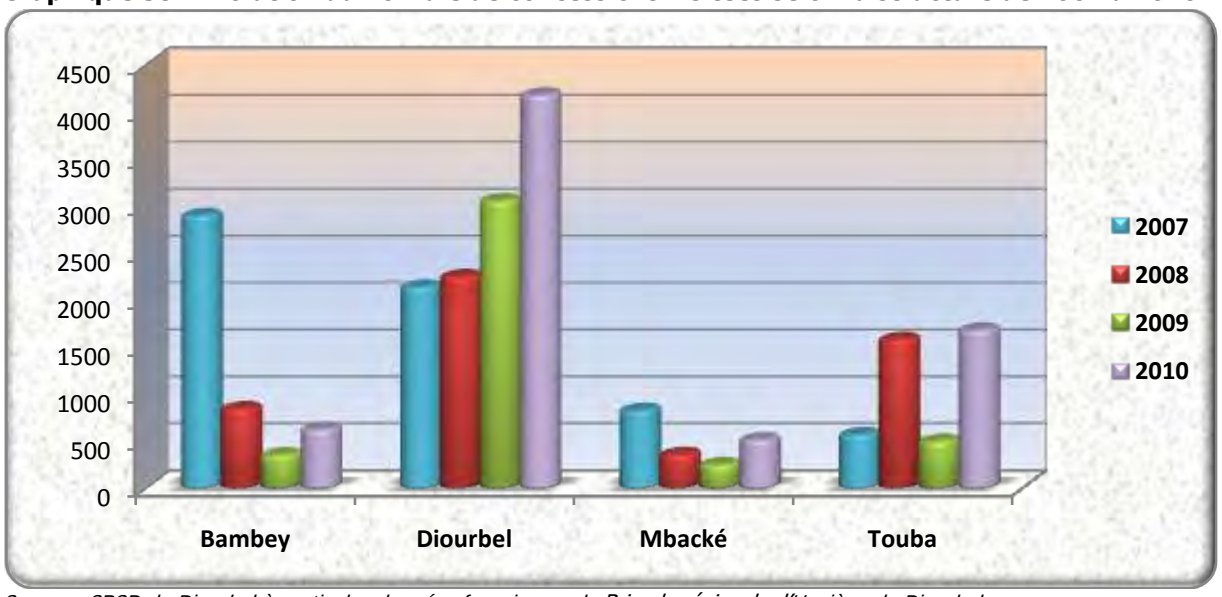

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

Tableau 105 : Taux de couverture de la région

Brigade et sous brigades	Bambey	Diourbel	Mbacké	Touba	Total
Concessions Visitées	623	4185	512	1681	7001
Concessions à Visiter	16118	16469	10839	44950	88376
Taux de Couverture	4%	25%	5%	4%	8%

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

En milieu urbain, les meilleures performances concernant les activées de visites domiciliaires ont été réalisées par Diourbel suivi de Bambey, puis de Mbacké et de Touba. La performance de Touba se comprend par le fait que cette agglomération concentre 51% des concessions de la Région (zone urbaine et rurale).

Tableau 106 : Taux de couverture des zones urbaines

Brigade et sous brigades	Bambey	Diourbel	Mbacké	Touba
Concessions Visitées	623	4185	512	1681
Concessions urbaines à Visiter	1983	8818	4607	44950
Taux de Couverture des zones urbaines	31%	47%	11%	4%

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

XIII.3.1. PROSPECTIONS DOMICILIAIRES

XIII.3.1.1. Approvisionnement en eau

Le tableau 5 présente quelques données sur les modes d'approvisionnement en eau potable. Sur les 7307 prospections domiciliaires effectuées, environ 9 ménages sur 10 utilisent le branchement particulier. Les puits traditionnels fournissent de l'eau à 4,3 % des ménages contre 2,6 % par les bornes fontaines et 1,6% par les sources contrôlées. Les puits protégés sont très rarement utilisés par les ménages, environ 0,1 %.

Tableau 107 : **Prospection domiciliaire pour l'approvisionnement en eau potable en 2010**

Mode d'approvisionnement en eau potable	S/B. Bambey	S/B. Diourbel	S/B. Mbacké	BSH. Touba	TOTAL	%
Branchement particulier	597	3999	480	1596	6672	91,3
Bornes fontaines	9	147	31	3	190	2,6
Puits traditionnels	0	22	276	19	317	4,3
Puits protégés	8	0	1	0	9	0,1
Sources contrôlées	0	79	4	36	119	1,6
TOTAL	614	4247	792	1654	7307	100
%	8,4	58,1	10,8	22,6	100	

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

Graphique 39 : Situation de l'approvisionnement en eau potable en 2010

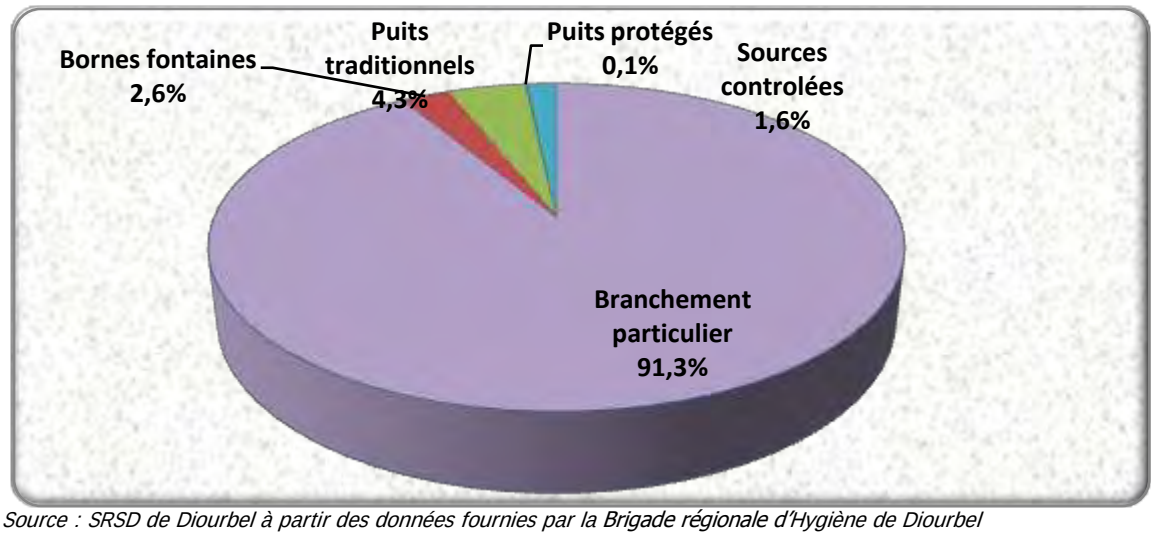

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

XIII.3.1.2. Assainissement en eau

De manière générale, il ressort du Tableau 115 que la plupart des ménages urbains visités (56,5%) utilise la fosse étanche comme système de gestion des eaux vannes. Près de 4 ménages sur 10 (39,5%) possèdent la fosse septique, alors que seuls 3,1% des ménages recourent aux latrines améliorées. Toutefois, on note une faible proportion de ménages ne disposant d'aucun système d'évacuation des excréta (0,8%) ou utilisant les latrines traditionnelles (0,5%).

Près de 99% des ménages visités disposent d'un ouvrage d'Assainissement. Cependant, le dispositif de la fosse étanche ne permet pas de gérer toutes les eaux usées rejetées par les populations.

Tableau 108 : Prospection domiciliaire pour l'assainissement en eau potable en 2010

Evacuation des Excreta	S/B Bambey	S/B. Diourbel	S/B. Mbacké	BSH. Touba	TOTAL	%
Egouts	0	0	0	0	0	0
Fosses Septiques	0	1765	38	935	2738	39,1
Fosses Etanches	563	2249	403	740	3955	56,5
Latrines Améliorées	43	145	24	3	215	3,1
Latrines Tradit.	0	0	31	1	32	0,5
Latrines à eau	0	0	0	0	0	0
Sans Système	17	23	14	0	54	0,8
TOTAL	623	4182	510	1679	6994	100

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

Graphique 40 : Situation de l'évacuation des excréta en 2010

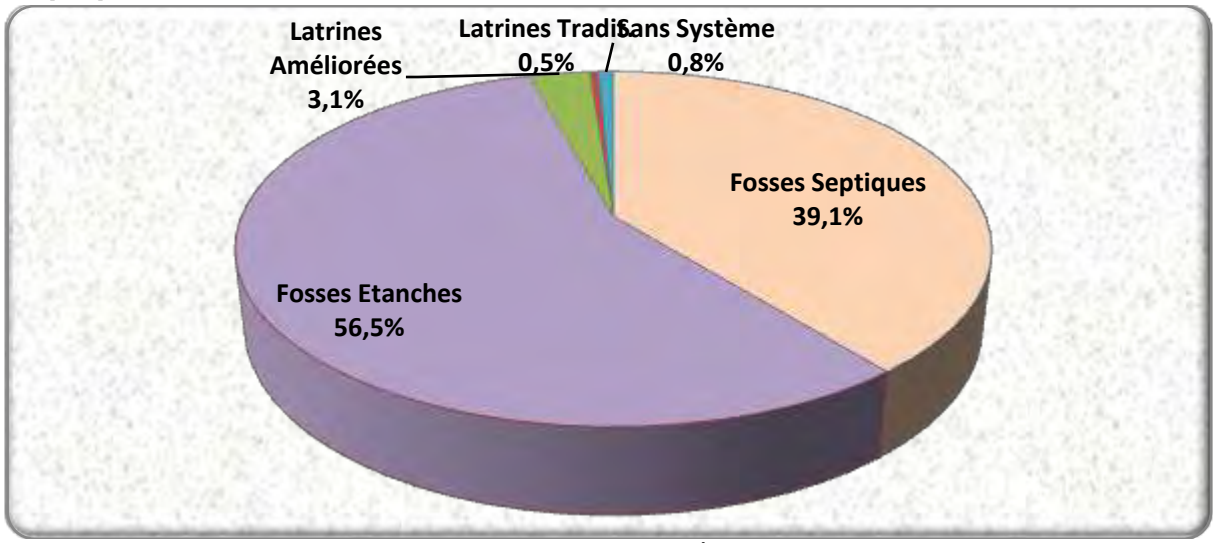

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

XIII.3.2. PROSPECTION AU NIVEAU DES ERP

L'inspection des Etablissements Recevant du Public (ERP) consiste à contrôler tout local accueillant des personnes notamment les locaux de préparation, de vente et de stockage des denrées alimentaires, les écoles, les daaras, les hôtels, les cinémas… Ainsi, 5032 ERP ont été visités en 2010 contre 2040 en 2009, soit une augmentation des visites de 146,7 %. La Brigade d'Hygiène Spéciale de Touba a visité 63% des ERP contrôlés dans la Région, suivi de Diourbel 17%, de Bambey 11% et de Mbacké 9%. Cette situation s'explique par le fait que Touba a bénéficié de l'appui de toutes les brigades durant la couverture sanitaire du Grand Magal de Touba.

Sur l'ensemble des ERP visités, les boutiques ont constitué la principale cible des agents d'hygiène dans tous les départements avec un total de 2802 visites, soit 55,7%. Elles sont suivies des cantines, des restaurants et des gargotes qui ont reçu respectivement 9,7%, 6,4 % et 5,1 % des visites. Les cafétarias, les dibiteries, les boulangeries, les boucheries, les meuniers, les kiosques à pain, les tanganas, les points de ventes de lait, d'eau de table, d'eau glacée de gâteaux ou les ventes ambulantes, les marchés, les EPS ainsi que les bars et les cinémas ont été visités, de façon moindre. Aucun hôtel n'a été visité. Il en est de même des écoles et des daaras. Or, il est important que les toilettes des établissements scolaires soient contrôlées régulièrement, afin d'éviter des infections aux enfants qui sont particulièrement vulnérables.

Tableau 109 : Répartition du nombre de visites effectuées dans les établissements recevant du public (ERP) selon la catégorie et la structure en 2010

CATEGORIE	S/B. Bambey	S/B. Diourbel	S/B. Mbacke	BSH. Touba	TOTAL	%
Boutique	184	425	226	1967	2802	55,7
Restaurants	19	39	82	182	322	6,4
Gargottes	28	56	11	164	259	5,1
Cafétariat	8	23	16	18	65	1,3
Dibiterie	20	42	37	56	155	3,1
Boulangerie	13	55	22	37	127	2,5
Kiosque à Pain	23	15	0	24	62	1,2
Vente de lait	6	13	12	49	80	1,6
Tangana	21	45	45	71	182	3,6
Vente ambulantes	21	27	7	53	108	2,1
Boucherie	0	8	8	65	81	1,6
Cantines	32	49	68	341	490	9,7
Vente Eau Glacée	22	15	17	58	112	2,2

CATEGORIE	S/B. Bambey	S/B. Diourbel	S/B. Mbacke	BSH. Touba	TOTAL	%
Vente Gâteau	18	7	7	54	86	1,7
Marché	2	0	0	2	4	0,1
Etabl. Vente Eau de table	0	0	0	0	0	0,0
Cinéma	0	7	0	7	14	0,3
Bars	0	4	0	0	4	0,1
Hôtels	0	0	0	0	0	0,0
Ecoles	0	0	0	0	0	0,0
Daaras	0	0	0	0	0	0,0
Meuniers	11	15	2	30	58	1,2
EPS	11	5	0	5	21	0,4
TOTAL	439	850	560	3183	5032	100,0
%	8,7	16,9	11,1	63,3	100	

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

XIII.4. INFRACTIONS ET MESURES REPRESSIVES

XIII.4.1. INFRACTIONS

XIII.4.1.1. Infractions relevées dans les prospections domiciliaires

En 2010, 7862 infractions ont été relevées dans 7001 concessions, soit un nombre moyen d'infractions de 1,12 par domicile. Elles sont en augmentation de 54 % par rapport à 2009 et ont été plus commises à Mbacké et à Diourbel avec respectivement 1,46 et 1,32 infractions par maison visitée. Celles notées à Touba et à Bambey sont plus faibles et ressortent respectivement à 0,76 et 0,54 par concession. Sur l'ensemble des infractions constatées, environ 6 concessions sur 10 (60,23%) ne disposent pas de poubelles réglementaires et 1 maison sur 10 (10,05%) jettent des eaux usées. L'écoulement des eaux usées concerne 14,63 % des cas. Les autres catégories d'infractions sont moindres et représentent individuellement moins de 4% des cas enregistrés.

Tableau 110 : Répartition des infractions relevées durant les prospections domiciliaires en 2010

Nature infraction	S/B. Bambey	S/B. Diourbel	S/B. Mbacke	BSH Touba	TOTAL	%
Défaut de Balayage	67	124	39	16	246	3,13
Dépôt d'ordures non conforme	24	118	31	39	212	2,70
Jets d'eau usée	25	400	108	257	790	10,05
Ecoulement Eau usée	11	442	34	663	1150	14,63
Syst. Evacuat° non conforme	47	47	18	161	273	3,47
Défaut de Syst. d'evacuat°	0	22	8	96	126	1,60
Défaut poubelle réglementaire	43	4185	492	15	4735	60,23

Nature infraction	S/B. Bambey	S/B. Diourbel	S/B. Mbacke	BSH Touba	TOTAL	%
Dépôt de gravats	0	43	6	0	49	0,62
Ecurie/Enclos Insalubres	22	13	0	18	53	0,67
Vidange fosse/VP	0	1	1	3	5	0,06
Défaut de désherbage	41	83	6	0	130	1,65
Dépôt de fumier	0	13	0	2	15	0,19
Fosses défectueuses	54	19	0	0	73	0,93
Défaut de puisards	0	3	2	0	5	0,06
Insalubrité	34	13	2	0	49	0,62
TOTAL	**334**	**5513**	**745**	**1270**	**7862**	**100**
Nbre Concessions Visitées	**623**	**4185**	**512**	**1681**	**7001**	
Nbre Moyen Infraction/Domicile	**0,54**	**1,32**	**1,46**	**0,76**	**1,12**	

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

Graphique 41 : Proportion (%) des infractions relevées au niveau des ERP en 2010

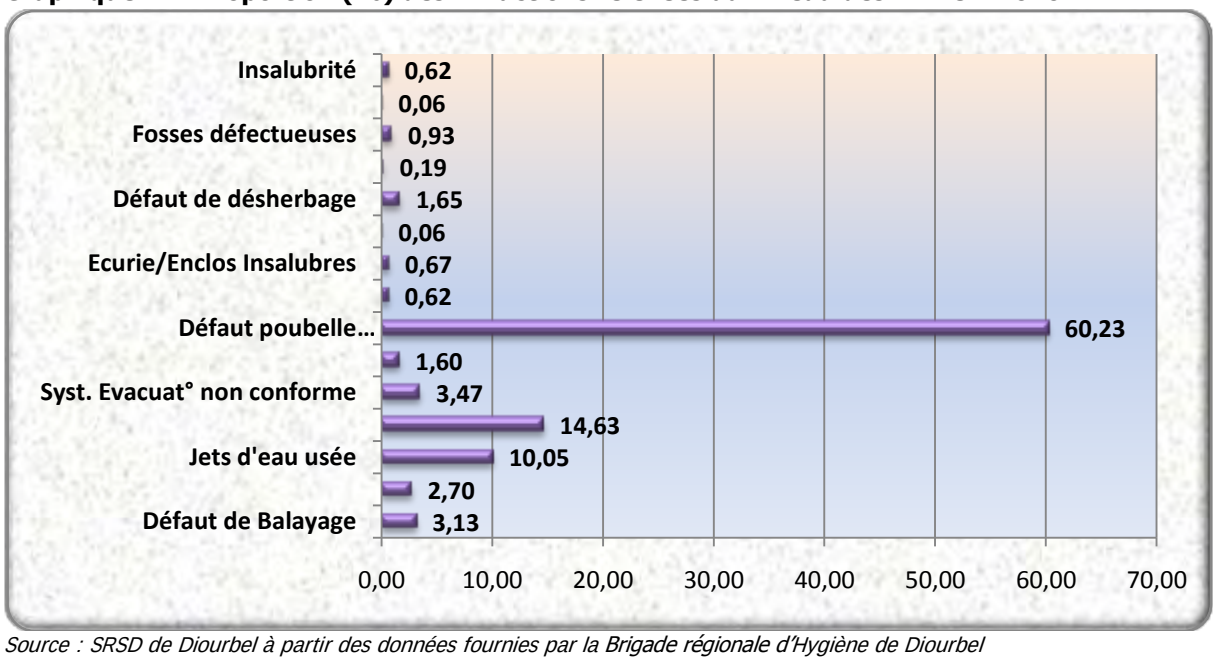

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

XIII.4.1.2. Infractions relevées dans les prospections au niveau des ERP

Dans le cadre des prospections au niveau des ERP et locaux assimilés, 5218 infractions ont été commises en 2010 dont un peu plus d'un tiers (35,9 %) est relatif au défaut de tablier ou de blouse. Les défauts de visites médicales, de poubelles réglementaires et de système d'évacuation s'en suivent avec respectivement 27,9 %, 18,3 % et 6,9 % des infractions relevées. Les autres catégories d'infractions représentent individuellement moins de 3 % des cas. C'est dans la ville de Touba et dans le département de Diourbel qu'a été commis l'essentiel des infractions dans des proportions respectives de 48,9% et 36,9 %.

Tableau 111 : Infractions relevées durant les prospections au niveau des ERP en 2010

Nature infraction	S/B. Bambey	S/B. Diourbel	S/B. Mbacké	BSH Touba	TOTAL	%
Défaut de Balayage	3	47	8	**8**	**66**	**1,3**
Dépôt d'ordures non conforme	2	27	10	**8**	**47**	**0,9**
Ventes aliments non protégés	7	56	37	**48**	**148**	**2,8**
Ventes aliments avariés	0	76	4	**39**	**119**	**2,3**
Défaut de visites médicales	93	124	54	**1186**	**1457**	**27,9**
Défaut de Syst. d'évacuat°	43	213	62	**42**	**360**	**6,9**
Défaut poubelle réglementaire	21	872	54	**10**	**957**	**18,3**
Défaut de tapis sur comptoir	0	66	5	**8**	**79**	**1,5**
Vente de produits pharmaceutiques	46	56	4	**4**	**110**	**2,1**
Défaut de tablier/blouse	175	386	116	**1198**	**1875**	**35,9**
TOTAL	**390**	**1923**	**354**	**2551**	**5218**	**100**
%	**7,5**	**36,9**	**6,8**	**48,9**	**100**	

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

Graphique 42 : Proportion (%) des infractions relevées au niveau des ERP en 2010

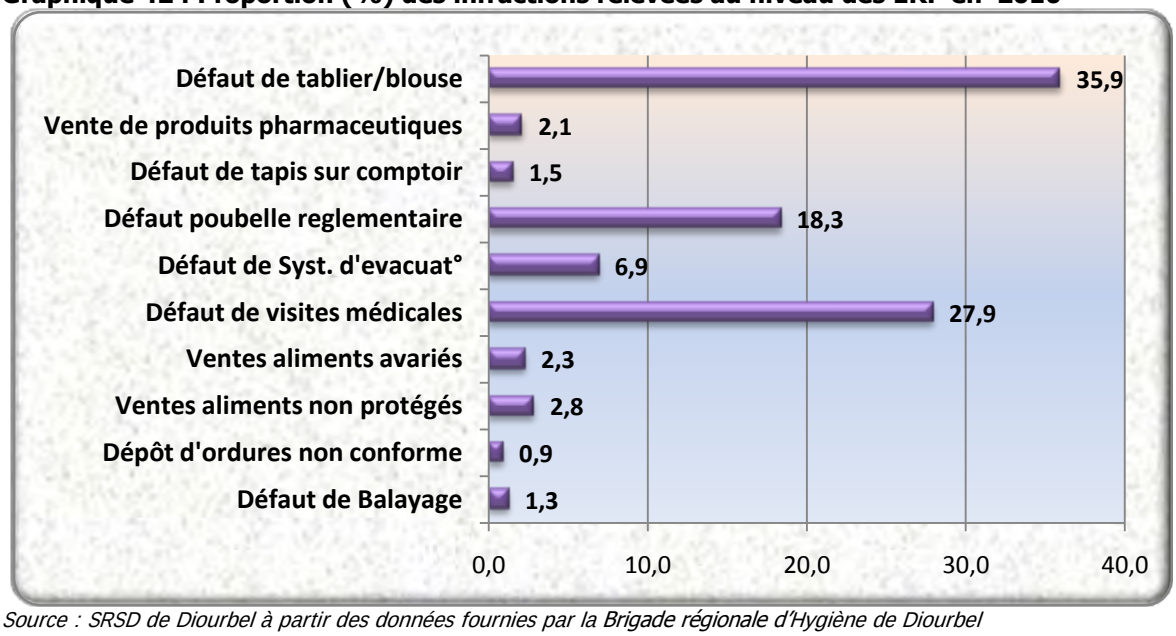

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

XIII.4.2. MESURES REPRESSIVES

Une fois l'infraction constatée, une batterie de mesures répressives peut être mise en branle en commençant par une convocation remise aux contrevenants. Il s'en suivra alors, un avertissement, une sommation, une saisie des produits et une amende.

XIII.4.2.1. Mesures répressives des infractions domiciliaires

Les sanctions appliquées sur les infractions domiciliaires sont faibles. Il faut nécessairement faire preuve de rigueur dans l'application des dispositions du Code de l'Hygiène pour un meilleur respect de la loi. Près de 87% des convoqués reçus à Bambey font l'objet de simple avertissement contre 83% à Diourbel ; 24% à Mbacké et seulement 7% à Touba. Les PV d'amendes s'élèvent à 508 pour un montant total de 1534500 F CFA. Les amendes proviennent essentiellement du département de Mbacké avec 1348500 F CFA pour la Brigade Spéciale d'Hygiène de Touba et 135000 F CFA pour la sous brigade de Mbacké avec des coûts moyens par infraction respectifs de 1062 F CFA et 181 F CFA. Toutefois, la sous brigade de Diourbel qui a relevé le plus grand nombre d'infractions domiciliaires ne contribue qu'a 27 000 F CFA au montant total des amendes avec le plus petit coût moyen par infraction, soit 5 F CFA.

Tableau 112 : **Bilan des mesures de répressions prises lors des visites de concessions en 2010**

Désignation	S/B. Bambey	S/B. Diourbel	S/B. Mbacke	BSH Touba	TOTAL
Convocat° distribuées	40	97	64	370	571
Convoqués reçus	35	59	59	318	471
Nombre Avertissement	29	49	14	22	114
Nombre Sommation	0	11	0	7	18
Nombre de PV d'Amendes	8	9	40	451	508
Montant des amendes	**24000**	**27000**	**135000**	**1348500**	**1534500**
Nombre PV à suivre	0	0	0	0	0
INFRACTION RELEVEES	**334**	**5513**	**745**	**1270**	**7862**
COUT MOYEN/INFRACTION	**72**	**5**	**181**	**1062**	

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

XIII.4.2.2. Mesures répressives des infractions au niveau des ERP

L'application des dispositions de la loi est meilleure au niveau des ERP, même si elle est insuffisante. Il y a plus de rigueur dans l'application des dispositions du Code à Touba, où toutes les infractions ont été sanctionnées.

Durant l'année 2010, les saisies ont été nombreuses et variées. Elles concernaient essentiellement les boissons, les laits, les beurres, les biscuits… Elles ont toutes été détruites. Quant aux amendes, sur 1087 ERP convoqués, 919 ont fait l'objet d'une amende. Le montant global des amendes portant sur les 5218 infractions est de l'ordre de 3 667 500 F CFA. Le coût moyen par infraction ressort à 1149 F CFA à Touba, 1923 F CFA à Diourbel, 390 F CFA à Bambey et 354 F CFA à Mbacké.

Tableau 113 : **Bilan des mesures de répressions prises lors des visites au niveau des ERP en 2010**

Désignation	S/B. Bambey	S/B. Diourbel	S/B. Mbacke	BSH Touba	TOTAL
Convocat° distribuées	14	123	130	820	1087
Convoqué reçus	14	115	127	557	813
Nombre Avertissement	3	18	27	33	81
Nombre Sommation	0	24	0	12	36
Nombre Saisies	8	22	12	90	132
Nombre de PV de destruction	8	22	12	90	132
Nombre de PV d'Amendes	10	164	99	646	919
Montant des amendes	**39000**	**400500**	**297000**	**2931000**	**3667500**
Nombre PV à suivre	0	0	0	0	0
INFRACTION RELEVEES	**390**	**1923**	**354**	**2551**	**5218**
COUT MOYEN/INFRACTION	**100**	**208**	**839**	**1149**	

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

Tableau 114 : Répartition des Saisies effectuées selon la quantité (poids ou volume)

DESIGNATION	QUANTITE (poids ou volume)
Lait Bridel	72 Bouteilles
Jum Kin	666 Sachets
Biscuits	473 Sachets
Bouillon Maggi	49 Unités
Canettes	145 Unités
Vinaigre	167 Bouteilles
Vitalait	211 Sachets
Bonnet Rouge	19 Sachets
Tomate	82 Pots
Pates alimentaires	105 Sachets
Beurre	160 Pots
Petits Pois	44 Pots
Mangues vertes	22T
Fanta	12 Bouteilles
Lait Caillé Ardo	69 L
Pain	47 Baguettes
Jadida	17 pots
Foster Clark	47 Sachets
Viande	144 Kg
Gold Cola	498 Boites
Ananas	8 Pots

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

XIII.5. ACTIVITES TECHNIQUES PREVENTIVES D'IEC

Les activités d'IEC visent à sensibiliser les populations et à améliorer leurs comportements vis-à-vis de leur environnement, afin de lutter contre l'insalubrité et les maladies. Ainsi, 8643 opérations de sensibilisation ont été menées en 2010 contre 4568 en 2009, soit un accroissement de 89,2 %. De manière générale, en 2010, les entretiens ont constitué l'essentiel des actions de sensibilisation avec 8476 séances,

soit 98,1 %. Les autres créneaux tels que les causeries, les réunions, les émissions radio et les forums, même s'ils ont augmenté par rapport à 2009, restent encore très peu utilisés.

Les principales activités ont essentiellement porté sur :

- la désinfection, la désinsectisation et la destruction des abeilles ;
- l'hygiène des denrées alimentaires ;
- la lutte contre le paludisme (275 moustiquaires ont été distribuées dans toute la région, dont 255 à Mbacké et 20 à Diourbel) ;
- les vaccinations internationales (fièvre jaune, anti meningo, anti grippe).

Tableau 115 : **Répartition des activités d'IEC réalisées selon la sous brigade en 2010**

Nature	S/B. Bambey	S/B. Diourbel	S/B. Mbacké	BSH. Touba	TOTAL	%	2009	Variation 09/10 (%)
Entretiens	768	7185	340	183	8476	**98,1**	4350	94,9
Causeries	3	27	54	10	94	**1,1**	78	20,5
Projection Films	0	0	0	0	0	**0,0**	0	-
Réunions	0	5	4	0	9	**0,1**	1	800,0
Forum	0	0	0	1	1	**0,0**	0	-
Radio Crochet	0	0	0	0	0	**0,0**	0	-
Emissions Radio	0	45	14	4	63	**0,7**	54	16,7
Autres	0	0	0	0	0	**0,0**	85	-100,0
TOTAL	**771**	**7262**	**412**	**198**	**8643**	**100**	4568	89,2

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

CONCLUSION

L'année 2010 a été surtout marquée par la couverture sanitaire du Grand Magal de Touba. Cette couverture s'est déroulée dans des conditions acceptables d'organisation. L'intervention s'est inscrite dans un cadre de prévention par des actions d'hygiène et d'assainissement. Par ailleurs, l'exécution des activités traditionnelles de la Brigade a connu des difficultés, notamment la mise en place tardive et l'insuffisance du budget de fonctionnement, la faiblesse des moyens logistiques et le manque de carburant. Cela a limité les capacités de déploiement des brigades au niveau de la Région, mais également l'exécution de leurs activités de supervision et de coordination.

CHAPITRE XIV : ASSISTANCE

Introduction

Le présent chapitre décrit le bilan des interventions des sapeurs pompiers de la région de Diourbel en 2010 et son évolution par rapport à 2008 et 2009. Particulièrement, il mettra l'accent sur leurs différentes activités que sont la lutte contre les incendies, l'assistance aux personnes ainsi que les opérations et activités diverses.

XIV.1. BILAN DES INTERVENTIONS

Les interventions effectuées par les sapeurs pompiers de la région de Diourbel s'élevaient à 2078 en 2010 contre 2295 en 2009, soit une baisse de 9,5 %. Environ 13 interventions sur 20 (65,7 %) ont été réalisées par la compagnie de Mbacké-Touba contre 7 interventions sur 20 (34,3 %) par celle de Diourbel-Bambey. Ces interventions ont consisté à lutter contre les incendies, à assister les personnes et s'accompagnent d'activités et d'opérations diverses. L'assistance aux personnes au nombre de 1303, soit 62,7 % du total des interventions, a été la principale cause de sortie des sapeurs pompiers. Elle est suivie des opérations diverses avec 18,8 % des interventions contre 15,2 % pour la lutte contre les incendies et 3,4 % pour les activités diverses. Par rapport à l'année 2009, les interventions ont augmenté de 42,7 % pour l'assistance aux personnes et de 13,7 % pour la lutte contre les incendies, tandis qu'elles ont diminué de 32,4 % pour les opérations diverses et de 86,7 % pour les activités diverses.

Tableau 116 : Bilan des interventions selon la nature en 2010

Nature	Diourbel –Bambey	Mbacké - Touba	Total	%
Incendies	123	192	315	**15,2**
Assistances	442	861	1303	**62,7**
Opérations diverses	137	253	390	**18,8**
Activités diverses	11	59	70	**3,4**
Total	713	1365	2078	**100**
%	**34,3**	**65,7**	**100**	

Source : CSP de Diourbel/Touba

Tableau 117 : Evolution des interventions selon la nature de 2008 à 2010

Nature	2008	2009	2010	Variation 09/10 (en %)
Incendie	251	277	315	**13,7**
Assistances	1095	913	1303	**42,7**
Opérations diverses	242	577	390	**-32,4**
Activités diverses	461	528	70	**-86,7**
Total	**2049**	**2295**	**2078**	**-9,5**

Source : CSP de Diourbel/Touba

Graphique 43 : Evolution des interventions selon la nature de 2008 à 2010

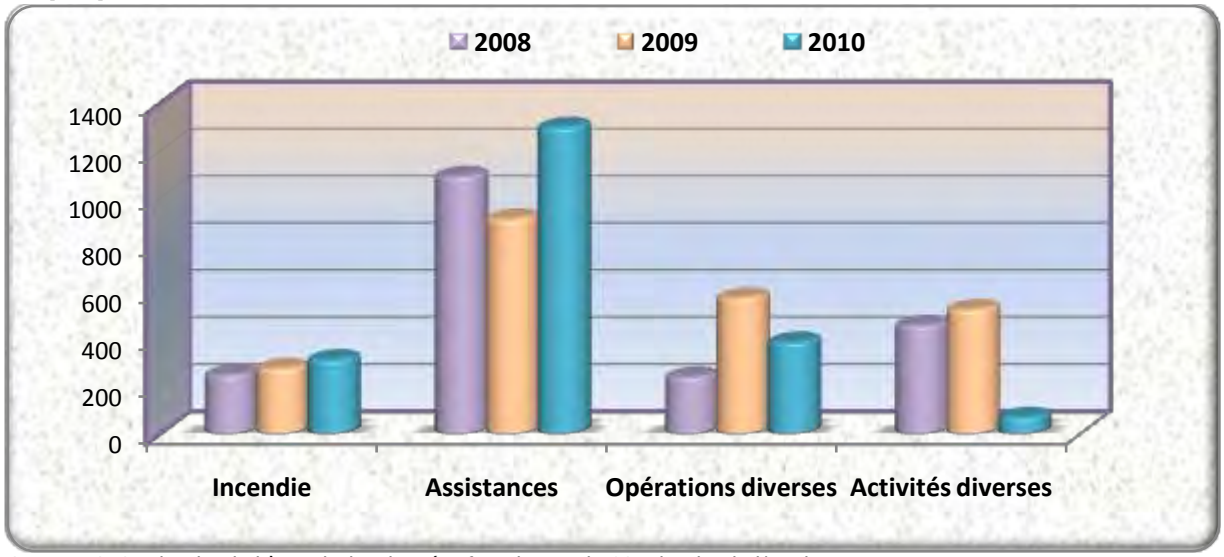

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la CSP de Diourbel/Touba

XIV.2. ACTIVITES

XIV.2.1. INCENDIES

Les sorties pour cause d'incendies se chiffrent au nombre de 315 en 2010 contre 277 en 2009, soit une augmentation de 13,7 %. Près de 6 sorties sur 10 (61,0%) ont été effectuées par la Compagnie de Mbacké-Touba contre environ 4 sorties sur 10 (39,0%) par la Compagnie de Diourbel-Bambey (Tableau 125). Les sorties ont concerné dans une large mesure les habitations (55,2%). En dehors des autres risques (29,5%), l'agriculture, les industries et les établissements recevant du public (ERP) ont été motivés par ces sorties, dans des proportions moins élevées, soit respectivement 6,3 %, 5,4 % et 3,5 % (graphique 44). Par rapport à l'année 2009, les interventions pour cause d'incendies sont en hausse de 83,3 % au niveau des établissements recevant du public (ERP), 54,5 % au niveau des industries, 29,5 % pour les autres risques et 8,1 % au niveau des habitations. Seule l'agriculture a enregistré une baisse de 13 % de ses interventions (Tableau 126).

Tableau 118 : Répartition des incendies selon la nature et la compagnie en 2010

Nature	Diourbel – Bambey	Mbacké - Touba	Total	%
Habitations	73	101	174	**55,2**
ERP	2	9	11	**3,5**
Industries	12	5	17	**5,4**
Agriculture	19	1	20	**6,3**
Autres risques	17	76	93	**29,5**
Total	123	192	315	**100**
%	**39,0**	**61,0**	**100,0**	

Source : CSP de Diourbel/Touba

Graphique 44 : Répartition des incendies selon la nature en 2010

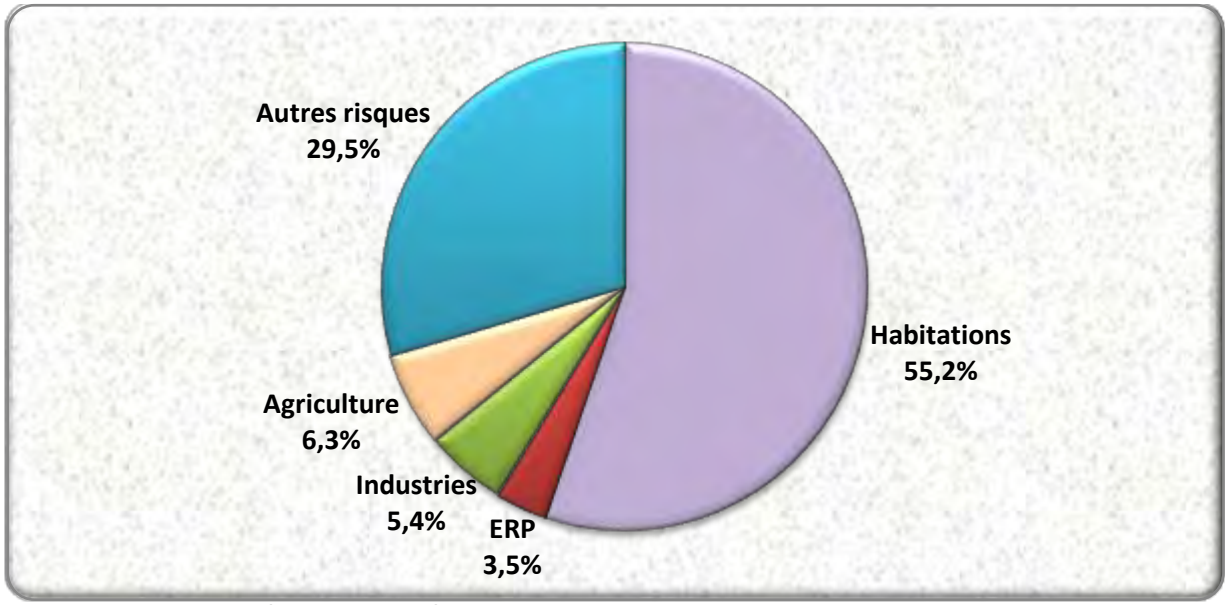

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la CSP de Diourbel/Touba

Tableau 119 : Evolution des incendies selon la nature de 2008 à 2010

Nature	2008	2009	2010	Variation 09/10 (en %)
Habitations	184	161	174	**8,1**
ERP	25	6	11	**83,3**
Industries	2	11	17	**54,5**
Agriculture	21	23	20	**-13,0**
Autres risques	19	76	93	**22,4**
Total	**251**	**277**	**315**	**13,7**

Source : CSP de Diourbel/Touba

XIV.2.2. ASSISTANCE

L'assistance aux personnes a été en 2010 la cause de 1303 sorties des sapeurs pompiers dans la région de Diourbel. Environ deux tiers de ces sorties (66,1%) ont été réalisées par la compagnie de Mbacké-Touba et le tiers restant (33,9%) par la compagnie de Diourbel-Bambey. La plupart de ces interventions (54,0%) étaient destinées à secourir des accidentés, un peu plus du quart (26,6%) à assister des malades, 18,3 % à venir en aide à des personnes en danger et seulement 1,1% à soutenir des personnes asphyxiées (tableau 127). Selon la nature et à l'exception des asphyxiés, l'assistance aux personnes a été beaucoup plus concentrée à Mbacké et à Touba qu'à Diourbel et Bambey (graphique 45). Par rapport à l'année 2009, elle s'est globalement accrue de 42,7%. Cette hausse a été également observée dans tous les types d'assistance et a été plus forte pour les personnes en danger avec 366,7 %. Chez les malades, les asphyxiés et les accidentés, l'augmentation ressort respectivement à 78,4 %, 65,2% et 24,2% (Tableau 128).

Tableau 120 : Répartition des assistances selon la nature et la compagnie en 2010

Nature	Diourbel – Bambey	Mbacké – Touba	Total	%
Accidents	232	471	703	**54,0**
Maladies	102	245	347	**26,6**
Personnes en danger	97	142	239	**18,3**
Asphyxiés	11	3	14	**1,1**
Total	442	861	1303	**100**
%	**33,9**	**66,1**	**100**	

Source : CSP de Diourbel/Touba

Graphique 45 : Répartition des assistances selon la nature en 2010

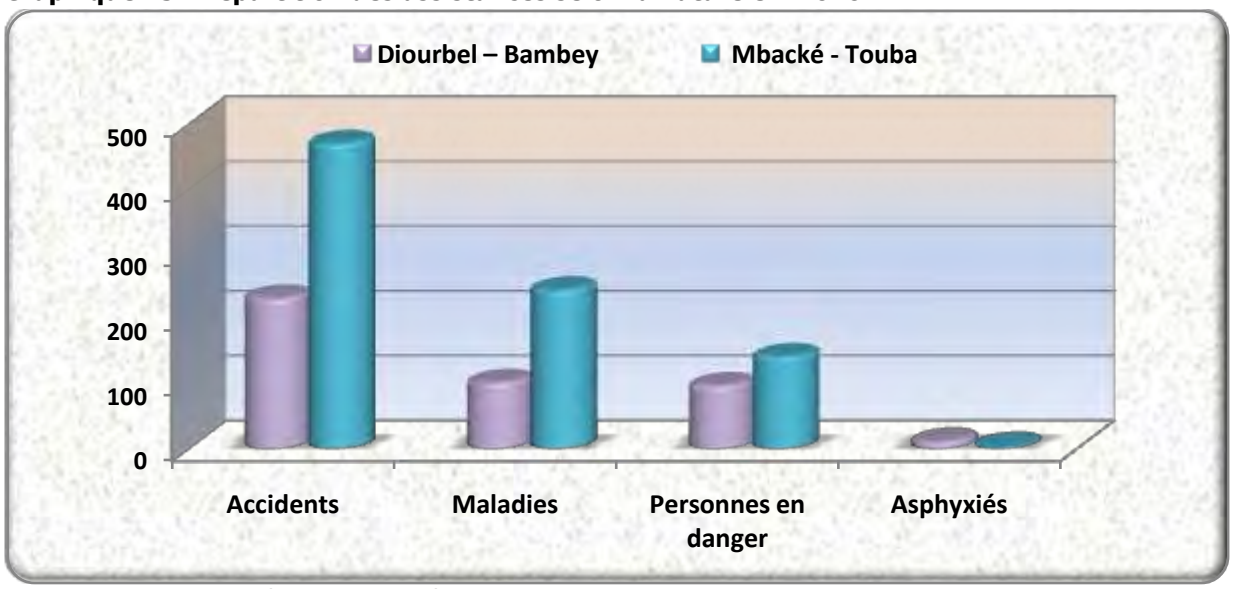

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la CSP de Diourbel/Touba

Tableau 121 : Evolution des assistances selon la nature de 2008 à 2010

Nature	2008	2009	2010	Variation 09/10 (en %)
Accidents	605	566	703	**24,2**
Asphyxies	0	210	347	**65,2**
Maladies	271	134	239	**78,4**
Personnes en danger	219	3	14	**366,7**
Total	**1095**	**913**	**1303**	**42,7**

Source : CSP de Diourbel/Touba

XIV.2.3. OPERATIONS DIVERSES

Les interventions concernant les opérations diverses ressortaient à 390 en 2010 dont 64,9 % effectuées par la compagnie de Mbacké-Touba et 35,1 % par celle de Diourbel-Bambey. Selon le tableau 129 et le graphique 46, les principaux motifs d'interventions dans la région de Diourbel demeurent les alertes motivées (45,9%) et les corps sans vie (26,7%). Ces deux motifs auxquels s'ajoutent les fausses alertes et les faits d'animaux sont beaucoup plus fréquents à Mbacké et à Touba, alors que les opérations d'assainissement et de ravitaillement en eau sont les plus observées à Diourbel et à Bambey. Comparées à l'année 2009, les interventions ont globalement baissé de près d'un tiers, soit 32,4%, laquelle baisse provient essentiellement du ravitaillement en eau (-78,4%), des fausses alertes (-78,1 %), de l'assainissement (-50,9%) et des alertes motivées (9,1%). Seules les interventions destinées aux corps sans vie se sont accrues de 9,5%.

Tableau 122 : Répartition des opérations diverses selon la nature et la compagnie en 2010

Nature	Diourbel – Bambey	Mbacké – Touba	Total	%
Corps sans vie	37	67	104	**26,7**
Ravitaillement en eau	9	2	11	**2,8**
Assainissement	38	14	52	**13,3**
Faits d'animaux	-	16	16	**4,1**
Alertes motivées	49	130	179	**45,9**
Fausses alertes	4	24	28	**7,2**
Total	137	253	390	**100**
%	**35,1**	**64,9**	**100**	

Source : CSP de Diourbel/Touba

Graphique 46 : Répartition des opérations diverses selon la nature et la compagnie en 2010

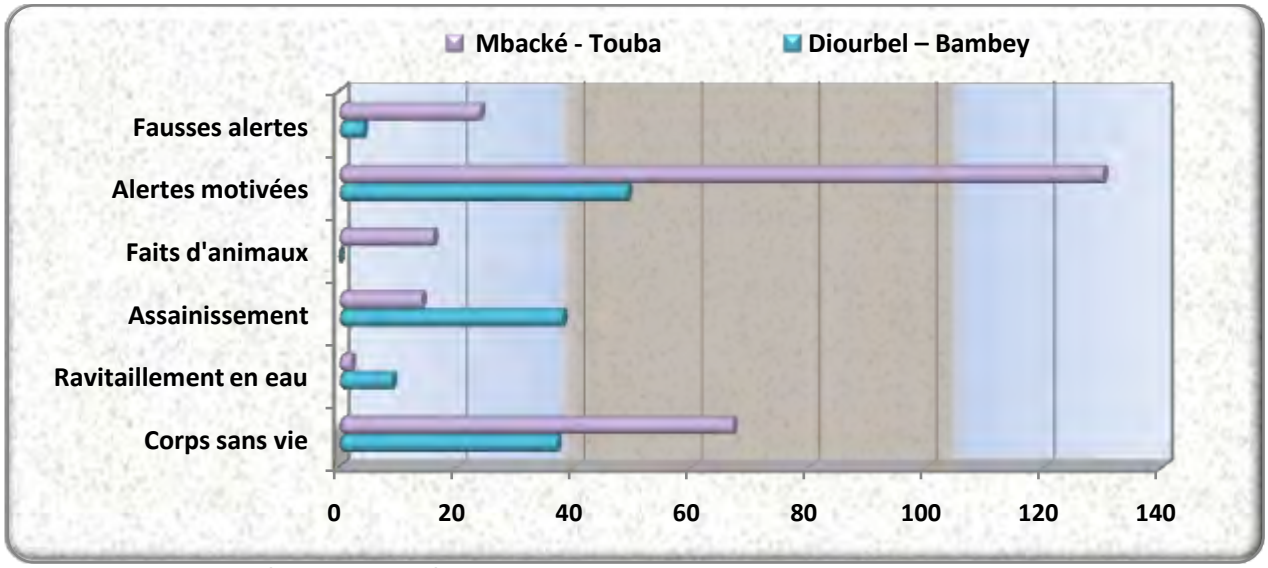

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la CSP de Diourbel/Touba

Tableau 123 : Evolution des opérations diverses selon la nature de 2008 à 2010

Nature	2008	2009	2010	Variation 09/10 (en %)
Corps sans vie	80	95	**104**	**9,5**
Ravitaillement en eau	4	51	**11**	**-78,4**
Assainissement	28	106	**52**	**-50,9**
Faits d'animaux	-	-	**16**	**-**
Alertes motivées	109	197	**179**	**-9,1**
Fausses alertes	21	128	**28**	**-78,1**
Total	**242**	**577**	**390**	**-32,4**

Source : CSP de Diourbel/Touba

XIV.2.4. ACTIVITES DIVERSES

Les interventions pour les activités diverses au nombre de 70 en 2010 ont été largement dominées par les événements religieux (88,6 %). Les services de représentation et les visites de prévention ne représentent qu'une infime partie, soit respectivement 8,6 % et 2,9 % et aucune tournée bouche d'incendie n'a été notée en 2010 (tableau 131 et graphique 47). Par rapport à l'année précédente, les interventions pour les activités diverses ont enregistré une forte baisse de 86,7 %. Cette baisse ressort à plus de 90 % pour toutes les activités précitées, sauf pour les événements religieux dont le repli se situe à 39,8 %.

Tableau 124 : Répartition des activités diverses selon la nature et la compagnie en 2010

Nature	Diourbel – Bambey	Mbacké - Touba	Total	%
Services de représentation	6	-	6	**8,6**
Evénements religieux	5	57	62	**88,6**
Visites de prévention	-	2	2	**2,9**
Tournées bouches d'incendies	-	-	-	**-**
Total	11	59	70	**100,0**
%	**15,7**	**84,3**	100	

Source : CSP de Diourbel/Touba

Tableau 125 : Evolution des activités diverses selon la nature de 2008 à 2010

Nature	2008	2009	2010	Variation 09/10 (en %)
Services de représentation	395	379	6	**-98,4**
Evénements religieux	55	103	62	**-39,8**
Visites de prévention	7	20	2	**-90,0**
Tournées bouches d'incendie	4	26	-	**-100,0**
Total	**461**	**528**	**70**	**-86,7**

Source : CSP de Diourbel/Touba

Conclusion

Dans toute société, les secours aux victimes et l'assistance aux personnes menés par les sapeurs pompiers jouent un rôle crucial. Cela justifie leur détermination et leur bravoure, surtout dans une région très réputée de nombreuses manifestations religieuses (Magal et Gamou entre autres) et culturelles. D'ailleurs, la plupart de leurs interventions reste concentrée à Touba et à Mbacké. En 2010, leurs interventions ont été surtout dominées par l'assistance aux personnes (62,7 %). Néanmoins, elles sont en baisse de 9,5 % par rapport à 2009.

CHAPITRE XV : TRANSPORT

Introduction

Le présent chapitre examinera la situation du transport routier à travers ses principales composantes que sont les infrastructures, le réseau routier et le parc automobile. Il mettra également en exergue les différentes activités qui gravitent autour du sous secteur à savoir les immatriculations, l'examen de permis de conduire, les visites techniques ainsi que les recettes générées par ces différentes activités.

XV.1. SITUATION DU TRANSPORT ROUTIER

XV.1.1. INFRASTRUCTURES ROUTIERES

La région dispose de quatre gares routières implantées dans les communes et dans la ville sainte de Touba (il convient de signaler qu'une gare routière moderne multifonctions est en cours de réalisation à Mbacké pour soulager Touba). Les localités secondaires situées le long de la route nationale n°3 ou à l'intérieur ne disposent même pas de haltes aménagées ; pour la plupart, l'arrêt se résume à un abri sous un arbre.

XV.1.2. RESEAU ROUTIER

L'état du réseau routier de la région se présente comme suit :
- 263,20km de routes revêtues dont 30,80 km de voiries classées ;
- 195,81 km de routes non revêtues ;
- 153 km de pistes en terre, soit au total près de 612 km de routes représentant 4% du réseau routier national.

Le réseau bitumé, nonobstant les travaux d'entretien du Grand Magal édition 2010, nécessite actuellement des travaux de tapis d'enrobés sur les zones de nids de poule traitées. Il en est de même de l'assainissement du réseau où on remarque l'inexistence quasi-totale de fossés de drainage, suite aux travaux de rechargement d'accotement. D'ailleurs, ces travaux de rechargement gagneraient en efficacité s'ils étaient effectués après la construction de chaînettes pour éradiquer l'apparition récurrente d'épaufrures observés sur la nationale N3.

La reconstruction de la chaussée de la bretelle de Ndoulo qui n'existe que de nom, est aussi une action urgente à entreprendre pour sauver ce tronçon long de 0, 400 km.

Le réseau non revêtu pose moins de problème avec l'entretien périodique effectué sur les axes Keur Samba Kane - Baba Garage, Ndangalma – Ndondol, Bambey – Baba Garage, Bambey – Gawane, Diourbel – Ndindy et Diourbel – Lim (région de Fatick). Cependant, ces routes nécessitent actuellement un reprofilage compactage pour préserver l'investissement.

XV.1.3. TRANSPORT ROUTIER

Il est de type urbain et interurbain. Le transport urbain est assuré par des taxis (jaune et noir), des « clandos » et des charrettes.

Au niveau interurbain, il est assuré par des cars « ndiaga ndiaye », des mini- cars, des taxis « 7 places » et des bus de 60 places.

XV.1.3.1. Parc automobile

En 2010, le parc automobile compte 17030 véhicules contre 16199 en 2009, soit un accroissement de 5% en terme relatif. La répartition par département crédite Bambey de 9% du parc, Diourbel (44%) et Mbacké (47%).

Les véhicules sont composés, pour l'essentiel, de voitures particulières (56%), de camionnettes (15 %), de camions (8%), d'autocars de plus de 8 places (8%), de taxis urbains (3 %), de tracteurs routiers (5%) et de semi-remorques (2%).

L'accroissement du parc automobile concerne tous les types de véhicule à l'exception des camions (-21%), des semi remorques (-40%) et des autres véhicules (-27%). Les progressions les plus fortes sont enregistrées chez les camionnettes (44%), les autocars (18%) et les tracteurs (16%).

Tab 126 : Répartition du parc automobile selon le type de véhicule par département en 2009

Type	Bambey	Diourbel	Mbacké	Total	%
Voitures particulières	655	3092	5475	9222	**57,21**
Taxis interurbains	-	373	33	406	**2,52**
Taxis urbains	-	507	-	507	**3,15**
Autocars (+ de 8 places)	312	637	197	1146	**7,11**
Camionnettes	149	1012	603	1764	**10,94**
Camions	168	891	623	1682	**10,43**
Tracteurs routiers	76	377	213	666	**4,13**
Semi-remorques	67	276	307	650	**4,03**
Autres	8	42	27	77	**0,48**
Total	**1435**	**7207**	**7478**	**16120/16199**	**100,00**
%	**8,90**	**44,71**	**46,39**	**100,00**	

Source : Division régionale des transports terrestres de Diourbel

Tableau 127 : Répartition du parc automobile selon le type de véhicule par département en 2010

Type	Bambey	Diourbel	Mbacké	Total	%
Voitures particulières	745	3101	5690	9536	56,0
Taxis interurbains	2	387	52	441	2,6
Taxis urbains	0	512	0	512	3,0
Autocars (+ de 8 places)	317	647	387	1351	7,9
Camionnettes	157	1227	1253	2537	14,9
Camions	175	929	225	1329	7,8
Tracteurs routiers	76	379	327	772	4,5
Semi-remorques	67	283	43	393	2,3
Autres	9	47	0	56	0,3
Total	**1548**	**7502**	**7980**	**17030**	100,0
%	**9.1**	**44.1**	**46.9**	**100**	

Source : Division régionale des transports terrestres de Diourbel

Graphique 47 : Répartition (en %) des véhicules par département en 2010

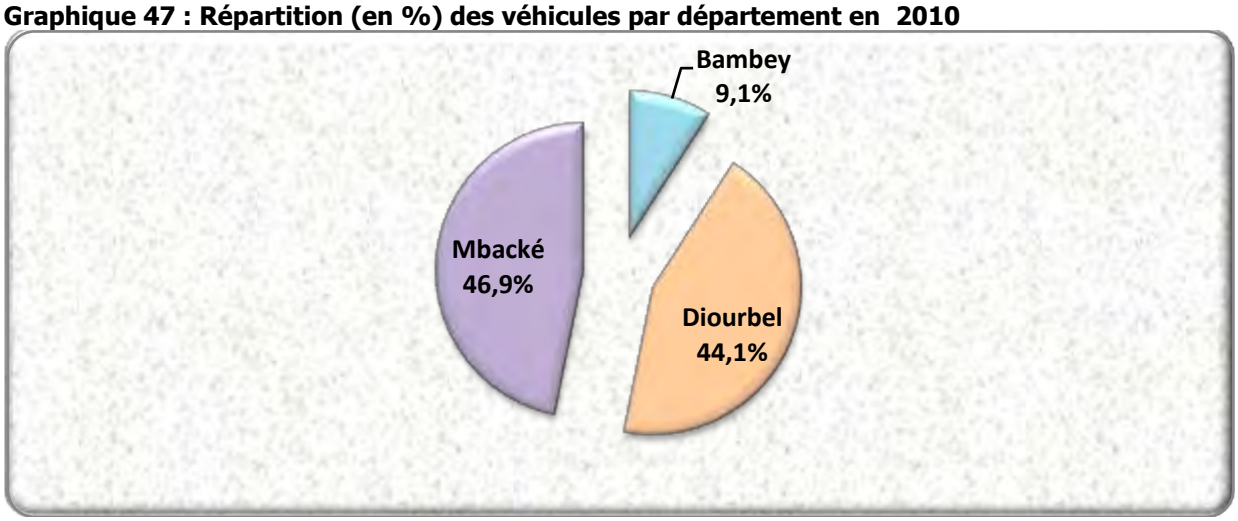

Source : SRSD /Diourbel à partir des données fournies par la Division régionale des transports terrestres de Diourbel

Tableau 128 : Evolution du parc automobile selon le type de véhicule entre 2007 et 2010

Type	2007	2008	2009	2010	Variation 09/10 (en %)
Voitures particulières	8540	8853	9222	9536	3,4
Taxis interurbains	375	391	406	441	8,6
Taxis urbain	549	577	507	512	1,0
Autocars (+ de 8 places	1001	1041	1146	1351	17,9
Camionnettes	1540	1625	1764	2537	43,8
Camions	1354	1397	1682	1329	-21,0
Tracteurs routiers	537	565	666	772	15,9
Semi-remorques	491	507	650	393	-39,5
Autres	50	54	77	56	-27,3
Total	**14437**	**15010**	**16120**	**17030**	5,6

Source : Division régionale des transports terrestres de Diourbel

Graphique 48 : Evolution du parc automobile selon le type de véhicule de 2007 à 2010

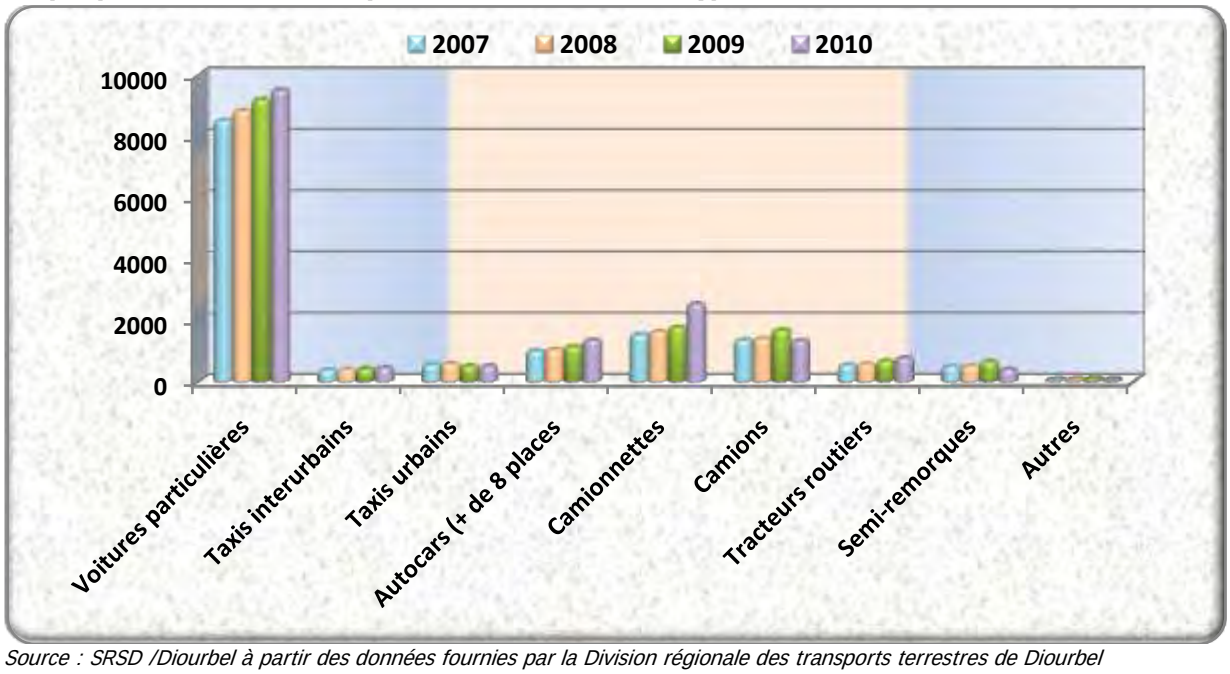

Source : SRSD /Diourbel à partir des données fournies par la Division régionale des transports terrestres de Diourbel

XV.2. LES IMMATRICULATIONS

En 2010, le nombre de véhicules nouvellement immatriculés s'élève à 831 (dont 41 véhicules neufs (5%) et 790 véhicules d'occasion (95%) contre 613 véhicules en 2009, soit un accroissement absolu de 218 véhicules (36%). La répartition des véhicules nouvellement immatriculés par département est la suivante : Bambey (3,5%), Diourbel (34%) et Mbacké (64%).

Tableau 129 : Répartition du nombre de véhicules nouvellement immatriculés selon le genre par département en 2009

Type	Bambey	Diourbel	Mbacké	Total	%
Voitures particulières	15	72	240	327	**53,34**
Taxis interurbains		9	14	23	**3,75**
Taxis urbains		32		32	**5,22**
Autocars (+ de 8 places)	5	12	20	37	**6,04**
Camionnettes	6	27	70	103	**16,80**
Camions	9	12	21	42	**6,85**
Tracteurs routiers		9	17	26	**4,24**
Semi-remorques		7	11	18	**2,94**
Autres			5	5	**0,82**
Total	**35**	**180**	**398**	**613**	**100,00**
%	**5,71**	**29,36**	**64,93**	**100,00**	

Source : Division régionale des transports terrestres de Diourbel

Tableau 130 : Répartition du nombre de véhicules nouvellement immatriculés selon le genre par département en 2010

Type	Bambey	Diourbel	Mbacké	Total	%
Voitures particulières	17	117	297	431	51,9
Taxis interurbains	0	17	19	36	4,3
Taxis urbains	0	42	0	42	5,1
Autocars (+ de 8 places)	4	19	25	48	5,8
Camionnettes	3	35	75	113	13,6
Camions	5	17	43	65	7,8
Tracteurs routiers	0	12	27	39	4,7
Semi-remorques	0	10	22	32	3,9
Autres	0	3	17	20	2,4
Total	**29**	**272**	**530**	**831**	100,0
%	**3,5**	**32,8**	**63,8**	**100**	

Source : Division régionale des transports terrestres de Diourbel

Graphique 49 : Répartition des immatriculations selon le genre de véhicule en 2010

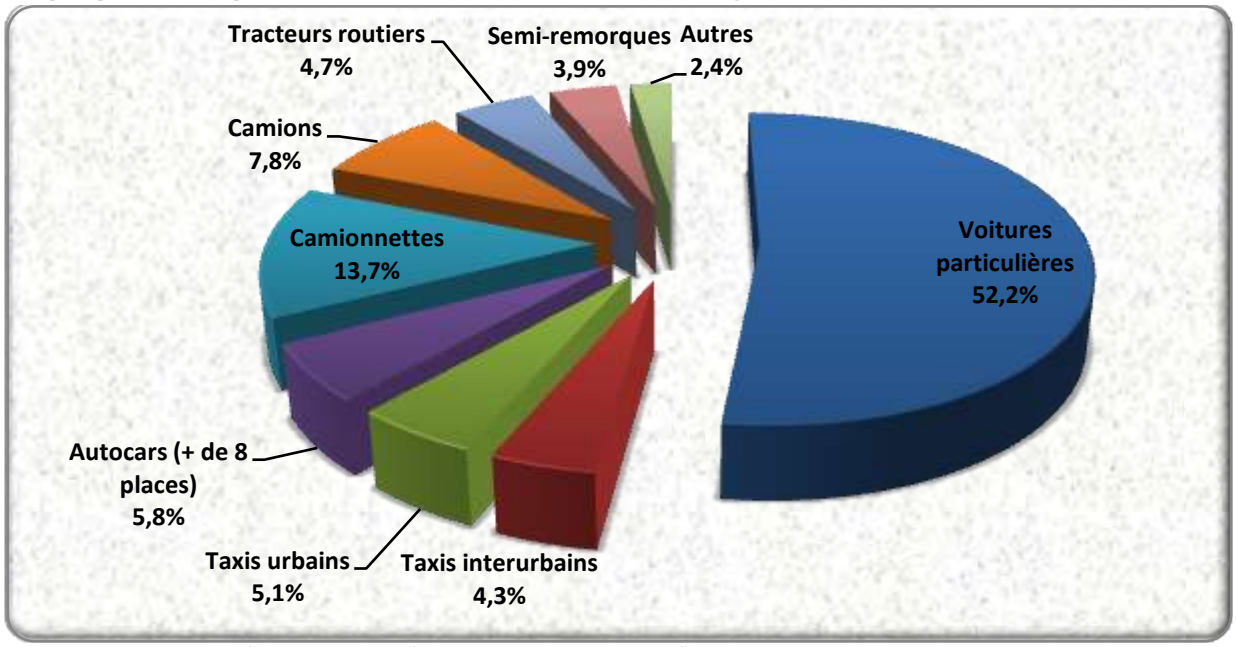

Source : SRSD /Diourbel à partir des données fournies par la Division régionale des transports terrestres de Diourbel

Tableau 131 : Evolution du nombre de véhicules nouvellement immatriculés entre 2007 et 2010

Type	2007	2008	2009	2010	Variation 09/10 (en %)
Voitures particulières	573	313	327	431	51,9
Taxis interurbains	22	16	23	36	4,3
Taxis urbains	54	28	32	42	5,1
Autocars (+ de 8 places	73	40	37	48	5,8
Camionnettes	73	85	103	113	13,6
Camions	42	43	42	65	7,8
Tracteurs routiers	19	28	26	39	4,7
Semi-remorques	17	16	18	32	3,9
Autres	-	4	5	20	2,4
Total	**873**	**573**	**613**	**831**	100

Source : Division régionale des transports terrestres de Diourbel

Tableau 132 : Répartition des véhicules selon l'état en 2009

Désignation	2009	2010	%
Véhicules neufs	21	41	5
Véhicules d'occasions	592	790	95
Total	**613**	**831**	**100**

Source : Division régionale des transports terrestres de Diourbel

XV.3. OPERATIONS SANS ATTRIBUTION DE NOUVEAU NUMERO

Les opérations sans attribution de nouveaux numéros sont relatives aux mutations (changement de propriétaire), aux duplicatas et aux renouvellements (nouveau tirage de l'ancienne carte grise).

En 2010, elles s'élèvent à 1601 opérations (dont 452 mutations, 232 duplicata et 917 renouvellements) enregistrant ainsi un accroissement de19% par rapport à l'année précédente (cf. Tabeau 140).

Tableau 133 : Répartition des opérations sans attribution de nouveau numéro en 2009

Opérations	Nombre	%
Mutations	412	30,61
Duplicata	207	15,38
Renouvellement	727	54,01
Total	**1346**	**100,00**

Source : Division régionale des transports terrestres de Diourbel

Tableau 134 : Répartition des opérations sans attribution de nouveau numéro en 2010

Opérations	Nombre	%
Mutations	452	28.3
Duplicata	232	14.5
Renouvellement	917	57.3
Total	**1601**	**100**

Source : Division régionale des transports terrestres de Diourbel

XV.4. VISITES TECHNIQUES

Les véhicules aptes à la circulation en 2010 sont les véhicules ayant passé la visite technique et déclarés apte à la circulation. Ils s'élèvent à 10523 véhicules, soit 62% (dont les 61% sont des voitures particulières) sur un parc de 17030 véhicules.

Par rapport à l'année 2009, la proportion enregistrée des véhicules inaptes à la circulation s'est réduite en passant de 43% à 38%, malgré l'accroissement de 5% de l'effectif du parc. On note cependant qu'une partie non négligeable de véhicules n'est pas présentée à la visite technique, à cause de sa vétusté.

Tableau 135 : Répartition par genre des véhicules aptes à la circulation en 2009

Genre	Nombre	%
Voitures particulières	5572	60,85
Taxis interurbains	235	2,57
Taxis urbains	229	2,50
Autocars (+ de 8 places)	294	3,21
Camionnettes	455	4,97
Camions	906	9,89
Tracteurs routiers	633	6,91
Semi- remorques	620	6,77
Autres (*)	213	2,33
Total	**9157**	**100,00**

Source : Division régionale des transports terrestres de Diourbel/(*) données provisoires

Tableau 136 : Répartition par genre des véhicules aptes à la circulation en 2010

Genre	Nombre	%
Voitures particulières	6378	60,6
Taxis interurbains	282	2,7
Taxis urbains	267	2,5
Autocars (+ de 8 places)	338	3,2
Camionnettes	787	7,5
Camions	927	8,8
Tracteurs routiers	687	6,5
Semi- remorques	662	6,3
Autres(*)	225	2,1
Total	**10523**	100,0

Source : Division régionale des transports terrestres de Diourbel/(*) données provisoires

Tableau 137 : Evolution par genre des véhicules aptes à circuler entre 2007 et 2010

Type	2007	2008	2009	2010	Variation 09/10 (en %)
Voitures particulières	5444	5245	5572	6378	14,5
Taxis interurbains	-	212	235	282	20,0
Taxis urbains	299	197	229	267	16,6
Autocars (+ de 8 places)	280	257	294	338	15,0
Camionnettes	382	352	455	787	73,0
Camions	1110	864	906	927	2,3
Tracteurs routiers	703	507	633	687	8,5
Semi-remorques	835	602	620	662	6,8
Autres(*)	650	208	213	225	5,6
Total	**9703**	**8444**	**9157**	**10523**	14,9

Source : Division régionale des transports terrestres de Diourbel/(*) données provisoires

Graphique 50 : Evolution par genre des véhicules aptes à circuler entre 2007 et 2010

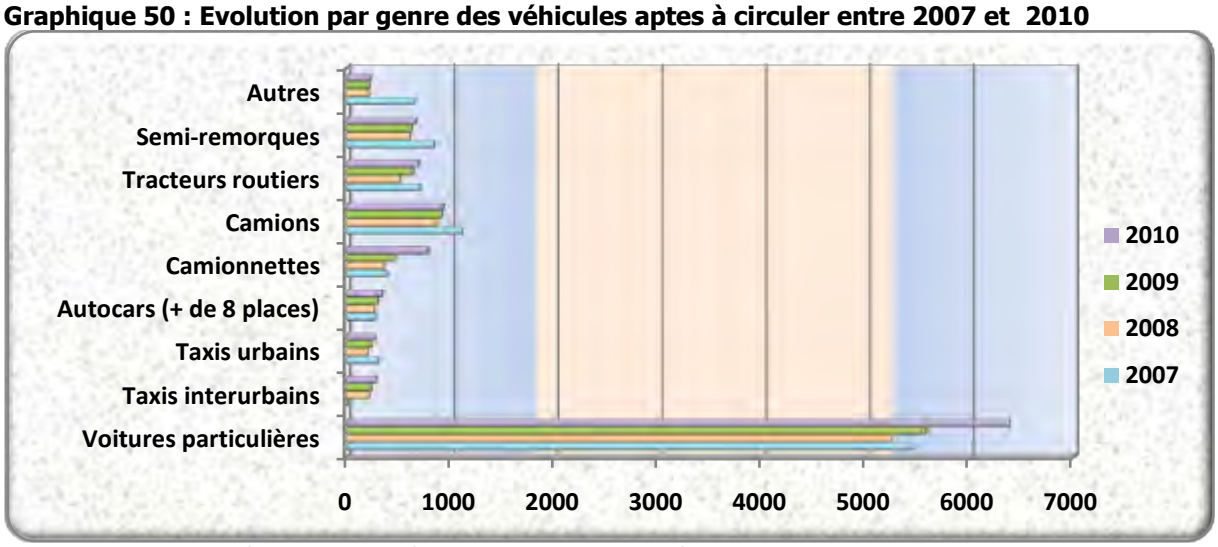

Source : SRSD /Diourbel à partir des données fournies par la Division régionale des transports terrestres de Diourbel

XV.5. PERMIS DE CONDUIRE

En 2010, le nombre de candidat enregistré au code se chiffre à 6526, soit une forte réduction de 50% par rapport à l'année précédente. Il en est de même du nombre de candidats à la conduite qui de 12856 en 2009 est passé à 6549 en 2010, soit 49%. Ces écarts importants pourraient s'expliquer, entre autres, par le surplus des candidats de Dakar et par la création de la nouvelle région de Kaffrine dont les candidats se sont rués vers Diourbel.

Tableau 138 : Evolution mensuelle des candidats au code entre 2007 et 2010

Type	2007	2008	2009	2010	Variation 09/10 (en %)
Janvier	725	952	1044	744	-28,7
Février	995	960	1052	758	-27,9
Mars	892	968	1060	771	-27,3
Avril	1193	976	1068	743	-30,4
Mai	934	984	1076	349	-67,6
Juin	1039	992	1084	567	-47,7
Juillet	987	1000	1092	351	-67,9
Août	964	1008	1100	522	-52,5
Septembre	918	1016	1108	465	-58,0
Octobre	728	1024	1116	472	-57,7
Novembre	884	1032	1124	527	-53,1
Décembre	737	519	1132	557	-50,8
Total	**10996**	**11431**	**13056**	**6526**	-50,0

Source : Division régionale des transports terrestres de Diourbel

Tableau 139 : Evolution mensuelle des candidats à la conduite entre 2007 et 2010

Type	2007	2008	2009	2010	Variation 09 /10 (en %)
Janvier	528	954	1044	530	-49,2
Février	713	962	1052	589	-44,0
Mars	737	870	1060	787	-25,8
Avril	870	978	1068	579	-45,8
Mai	733	986	1076	345	-67,9
Juin	848	994	1084	683	-37,0
Juillet	838	1002	1092	591	-45,9
Août	843	1010	1100	508	-53,8
Septembre	742	1018	1118	582	-47,9
Octobre	723	1026	1026	575	-44,0
Novembre	841	1034	1024	593	-42,1
Décembre	706	520	1112	587	-47,2
Total	**9122**	**11354**	**12856**	**6549**	-49,1

Source : Division régionale des transports terrestres de Diourbel

XV.6. LES RECETTES

En 2010, les recettes générées par les différentes opérations liées aux cartes grises et aux permis de conduire se chiffrent à 139 243 371 F CFA, soit un accroissement de 3% par rapport à 2009. Les opérations liées aux licences urbaines ont permis d'engranger 20% des recettes.

Tableau 140 : Evolution par opération des recettes perçues (en F CFA) depuis 2005

Opérations de recettes	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Var 09/10 (en %)
Immatriculations	111 604 000	119 868 640	120 755 000	65 773 271	73 765 241	75635371	2,5
Visites techniques	17 996 000	19 360 000	19 400 000	16 888 000	18 886 000	20112000	6,5
Permis de conduire	64 104 000	56 220 000	60 236 000	36 266 000	38 366 000	39236000	2,3
Licences urbaines	0	975 000	875 000	300 000	450 000	540000	20
Licences interurbaines	1 980 000	2 340 000	2 420 000	3 160 000	3 610 000	3720000	3
Total	**195 684 000**	**198 763 640**	**203 686 000**	**132 387 271**	**135 077 241**	**139243371**	**3,1**

Source : Division régionale des transports terrestres de Diourbel

Graphique 51 : Evolution des recettes perçues de 2005 à 2010

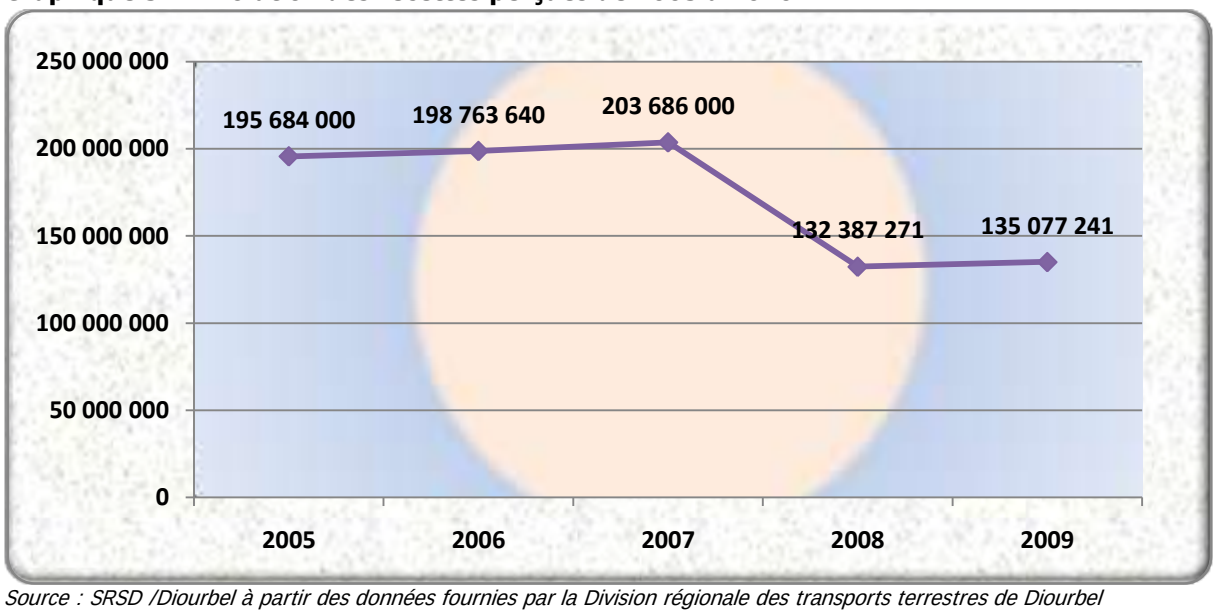

Source : SRSD /Diourbel à partir des données fournies par la Division régionale des transports terrestres de Diourbel

Conclusion

Le transport routier est de type urbain et interurbain. Le premier est assuré par des taxis (jaune et noir), des « clandos » et des charrettes et le second par des cars « ndiaga ndiaye », des mini- cars, des taxis « 7 places » et des bus de 60 places.

Le réseau routier de la région est constitué de routes revêtues, de routes non revêtues et de pistes en terre d'une longueur totale de 612 km, représentant 4% du réseau routier national.

En 2010, le parc automobile s'est accru de 5% par rapport à l'année précédente.

Cet accroissement touche la majeure partie des types de véhicules à quelques exceptions près.

En ce qui concerne les activités liées au sous-secteur, on notera que le nombre de véhicule nouvellement immatriculé s'est accru de 36%. De même, les opérations de régularisation administrative (mutations, duplicata, renouvellement…) ont connu une augmentation de 19%.

Par rapport à l'année 2009, la proportion enregistrée des véhicules inaptes à la circulation à l'issue des visites techniques s'est réduite en passant de 43% à 38%, malgré l'accroissement de 5% de l'effectif du parc. Par ailleurs, le nombre de candidats enregistrés au code et à la conduite s'est fortement rétréci.

Quant aux recettes générées par les différentes opérations liées aux cartes grises et aux permis de conduire, elles ont connu un accroissement de 3% par rapport à 2009.

CHAPITRE XVI : URBANISME

Introduction

Ce chapitre analyse la situation de l'urbanisme dans la région de Diourbel en 2010. Il fait l'état des lieux et expose les atouts et contraintes liés à l'urbanisme dans cette région.

XVI.1. SITUATION DE L'URBANISME

En 2010, la population urbaine de la région de Diourbel est estimée à 209717 habitants, ce qui correspond à un faible taux d'urbanisation de 15,5%, soit le tiers du niveau national de 45,2%. Comparée aux autres régions, elle est la troisième moins urbanisée du pays après Fatick (13,1%) et Kaffrine (11,9%). Au niveau départemental, Diourbel concentre la plus forte proportion de la population urbaine, soit 9% devant Bambey (2%) et Mbacké (5%). Cependant, le taux d'urbanisation par département s'établit comme suit : Diourbel (44%), Bambey (8,4%) et Mbacké (8,2%).

Actuellement, la situation urbanistique est de plus en plus galopante dans la région et les limites des villes sont en majeur partie atteintes. Toutefois, le nombre d'autorisations de construire délivrées demeure faible et a diminué au cours de ces trois dernières années. En effet, il est passé de 119 en 2008 à 102 en 2009 puis à 68 en 2010. Cette situation est imputable à l'absence de viabilisation dans les quartiers périphériques et les nouveaux lotissements mais aussi à l'insuffisance du contrôle des constructions, au manque d'agent et de moyens logistiques. Par ailleurs, on note que les demandes d'autorisations de construire proviennent essentiellement des départements de Diourbel et de Mbacké et qu'elles restent encore faibles dans le département de Bambey. La plupart des autorisations de construire délivrées concerne les rez de chaussée et sont à usage d'habitation.

Dans le département de Mbacké, la Communauté rurale de Touba, du fait de sa complexité, constitue un phénomène qu'il faut prendre en compte. En effet, la sensibilisation en matière d'urbanisme et d'habitat s'avère nécessaire, afin d'emmener les populations à se conformer à la réglementation en vigueur consistant à déposer des demandes d'autorisation de construire et à éviter les constructions et occupations irrégulières.

Tableau 141 : Répartition du nombre d'autorisation de construire délivrées de 2008 à 2010

DEPARTEMENTS	REZ DE CHAUSSEE									ETAGE									TOTAL		
	Habitation			Commerce			Culte			Habitation			Commerce			Culte					
	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010
Diourbel	49	41	8	7	5	0	3	1	3	7	9	0	0	0	0	0	0	0	66	56	11
Bambey	8	12	2	0	1	0	1	1	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	9	16	3
Mbacké	34	16	18	6	9	12	2	0	6	2	0	4	0	5	8	0	0	6	44	30	54
REGION	**91**	**69**	**28**	**13**	**15**	**12**	**6**	**2**	**9**	**9**	**11**	**5**	**0**	**5**	**8**	**0**	**0**	**6**	**119**	**102**	**68**

Source : Division régionale Urbanisme de Diourbel

Ces deux dernières années, les lotissements ont été enregistrés dans la seule Communauté rurale de Touba mosquée et ont concerné 1244 parcelles en 2010 et 11655 en 2009. En 2008, ils restent essentiellement concentrés dans le département de Diourbel avec 2763 parcelles loties et en 2007, dans la commune de Bambey avec 674 parcelles loties. Toutefois, les attributions restent faibles. Au total, 1915 parcelles ont été attribuées dans la commune de Diourbel en 2008, 2925 dans la communauté rurale de Touba mosquée en 2009 et 496 dans la communauté rurale de N'Gohe en 2010.

Tableau 142 : Répartition du nombre de parcelles loties et attribuées de 2007 à 2010

DEPARTEMENT	LOCALITES	Nombre de parcelles loties				Nombre de parcelles attribuées			
	Commune/Communauté Rurale	2007	2008	2009	2010	2007	2008	2009	2010
Diourbel	Communauté Rurale de NGohe	0	848	0	0	0	0	0	496
	Diourbel	0	1915	0	0	0	1915	0	0
	Total	0	2763	0	0	0	1915	0	0
Bambey	CR	0	0	0	0	0			0
	Commune de Bambey	674	0	0	0	0	0	0	0
Mbacké	Communauté Rurale de Touba Mosquée	0	0	11655	1244	0	0	2925	0
	Mbacké	0	1420	0	0	0	0	0	0
TOTAL REGION		674	4183	11655	1244	0	1915	2925	496

Source : Division régionale Urbanisme de Diourbel

XVI.2. PRINCIPAUX ATOUTS ET CONTRAINTES LIES A L'URBANISATION

XVI.2.1. ATOUTS

Les atouts dont regorge la région en matière d'urbanisme sont :

- l'existence de trois (3) villes (Diourbel, Mbacké et Bambey) ;
- l'existence de documents de planification (PUR et PDU à Bambey, plan directeur d'urbanisme et d'aménagement à Diourbel) ;

- un personnel expérimenté.

XVI.2.2. CONTRAINTES

Les principales contraintes liées à l'urbanisation sont :

- les problèmes de limites des villes : toutes les villes ont atteint leurs limites communales ;
- l'absence de viabilisation dans les quartiers périphériques et les nouveaux lotissements (l'adduction d'eau, l'électrification et la voirie…) ;
- le manque d'équipements collectifs en termes de postes de santé, de marchés, d'écoles ;
- les problèmes dans la collecte des ordures ménagères (manque de moyens matériels, de sites réguliers et d'organisation) ;
- les inondations dans certains quartiers de Touba, Bambey, Mbacké et dans une moindre mesure à Diourbel ;
- l'absence de plan directeur d'urbanisme à Mbacké ;
- la non approbation du plan directeur d'urbanisme (PDU) de Touba ;
- le plan directeur d'urbanisme (PDU) de Diourbel dépassé.

Conclusion

Avec un taux d'urbanisation de 15,5 % en 2010 contre un niveau national de 45,2 %, la région de Diourbel est l'une des régions les moins urbanisées au Sénégal. Toutefois, la situation urbanistique devient de plus en plus galopante, mais la politique d'urbanisme est confrontée à un certain nombre de blocages, à savoir :

- les documents de planification sur lesquels reposent toutes les activités en matière d'urbanisme et d'habitat sont dépassés. Leurs révisions se trouvent être une nécessité urgente pour mieux cadrer avec les réalités du moment ;
  les limites officielles des périmètres communaux sont en majeur partie atteintes par l'urbanisation. Ainsi, les villes se trouvent être confrontées à des problèmes d'extension ou d'intercommunalité.

CHAPITRE XVII : EMPLOI

Introduction

Ce chapitre traite de la situation de l'emploi dans la région de Diourbel en 2010. Les données recueillies proviennent de l'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale (IRTSS) et portent sur les contrats de travail, les créations et fermetures d'entreprises, les demandes d'emplois, le contrôle et la gestion des conflits.

XVII.1. LES CONTRATS DE TRAVAIL

En 2010, 644 contrats de travail ont été répertoriés contre 508 en 2009, soit une augmentation annuelle de 26,8 %. Cette augmentation est imputable au fort accroissement des contrats à durée déterminée qui sont passés de 374 en 2009 à 510 en 2010, les contrats à durée indéterminée restant constants avec 134. Sur l'ensemble des contrats enregistrés, nous notons la présence de très peu de femmes, soit 12,9 %. Les hommes sont alors très largement majoritaires dans l'obtention d'un contrat de travail et ceci quelque soit le type de contrat.

Tableau 143 : Répartition des contrats de travail selon la nature et le sexe en 2009 et 2010

Statut juridique	Hommes		Femmes		Total		%	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Contrat à durée indéterminée	102	99	32	35	134	134	**20,8**	26,4
Contrat à durée déterminée	459	345	51	29	510	374	**79,2**	73,6
Total	**561**	**444**	**83**	**64**	**644**	**508**	**100**	**100**
%	**87,1**	**87,4**	**12,9**	**12,6**	**100**	**100**		
Total 09	444	488	64	45	**508**	**533**		
Variation 09/10 (en %)	**26,4**	**-9,0**	**29,7**	**42,2**	**26,8**	**-4,7**		

Source : IRTSS de Diourbel

Graphique 52 : Répartition des contrats de travail selon la nature et le sexe en 2010

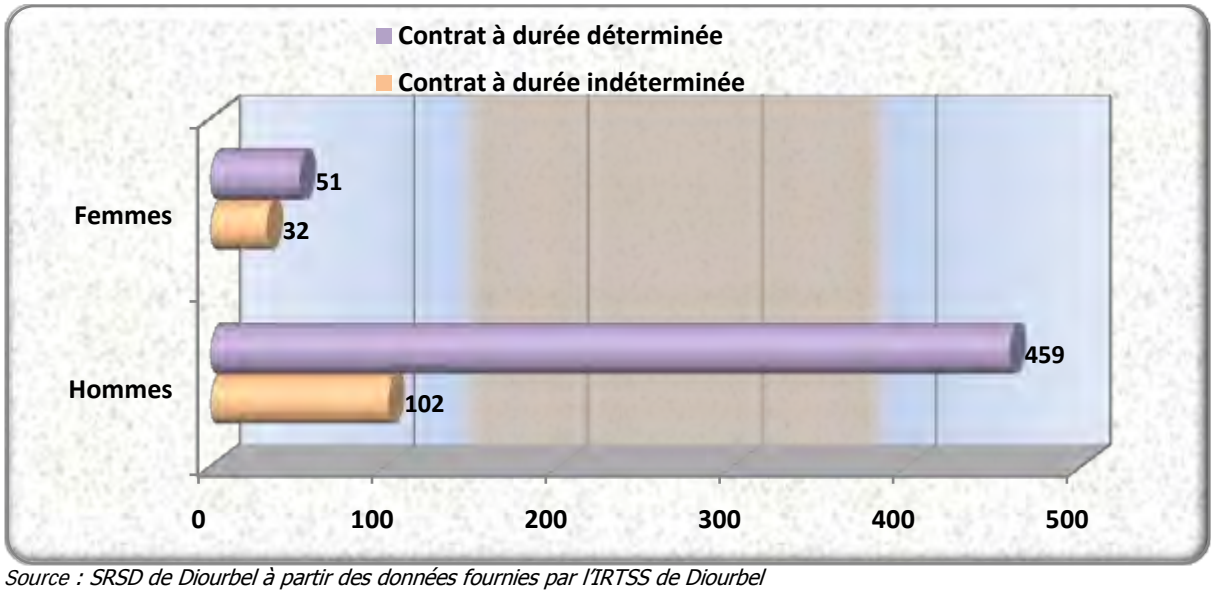

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par l'IRTSS de Diourbel

XVII.2. LES ETABLISSEMENTS OUVERTS

XVII.2.1. ETABLISSEMENTS OUVERTS SELON L'ACTIVITE

La région de Diourbel totalise 50 établissements ouverts en 2010, soit 9 de moins par rapport à 2009. Le BTP et le commerce concentrent la quasi-totalité de ces établissements avec chacun 42 % et génèrent respectivement 28,7 % et 52,2 % des 136 emplois crées. A côté de ces deux secteurs d'activités, cohabitent l'enseignement (2 établissements ouverts) et les autres établissements ouverts au nombre de 6 pour respectivement 4 % et 12 % des emplois générés. Aucun établissement sanitaire n'a été ouvert en 2010. De manière générale, la moyenne des emplois générés par établissement en 2010 est de 3. Cette moyenne est de 2 dans le BTP, 3 dans le commerce, 7 dans l'enseignement et 2 dans les autres secteurs d'activité.

Tab 144 : Répartition par activité des établissements ouverts et emplois générés 2009 /10

Activités	Etablissements				Emplois générés				Moyenne EG/Etablissement	
	Nombre		%		Nombre		%			
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
BTP	21	19	42,0	32,2	39	132	28,7	67,3	**2**	7
Commerce	21	31	42,0	52,5	71	40	52,2	20,4	**3**	1
Services sanitaires	0	1	0,0	1,7	0	4	0,0	2,0	**-**	4
Enseignement	2	8	4,0	13,6	13	20	9,6	10,2	**7**	3
Autres	6	-	12,0	0,0	13	-	9,6	0,0	**2**	-
Total	**50**	**59**	**100**	**100**	**136**	**196**	**100**	**100**	**3**	3

Source : IRTSS de Diourbel

Graphique 53 : Répartition par activité des établissements ouverts et des emplois générés en 2010

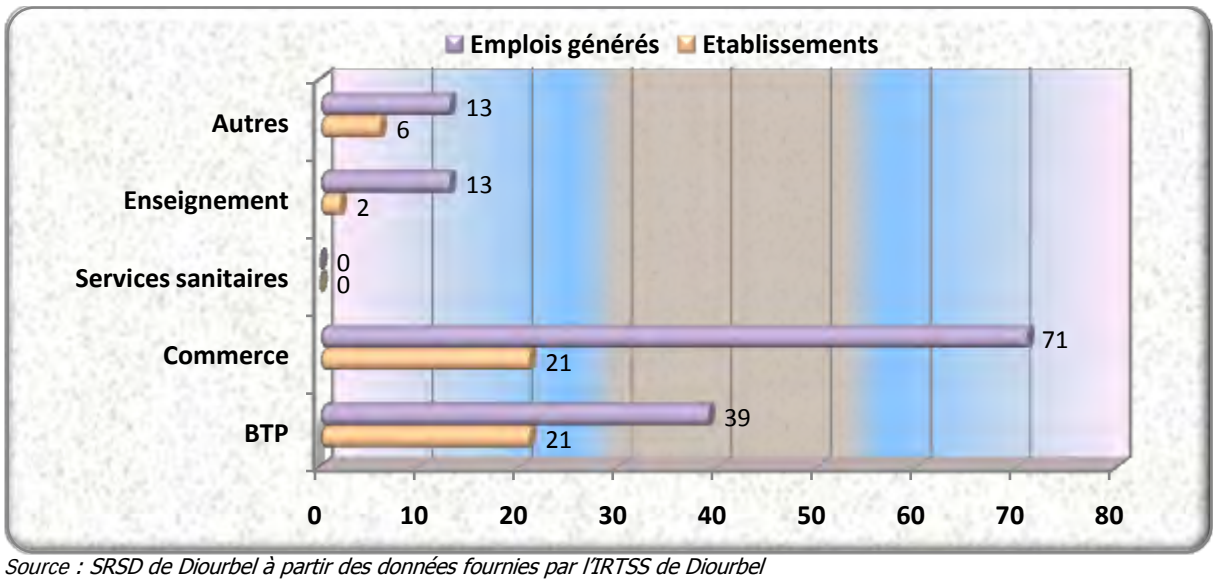

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par l'IRTSS de Diourbel

XVII.2.2. ETABLISSEMENTS OUVERTS SELON LE STATUT JURIDIQUE

Parmi les établissements ouverts en 2010 dans la région de Diourbel, un peu plus de la moitié (52%) appartiennent à des particuliers, moins de 4 établissements sur 10 (38%) sont des GIE et 1 sur 10 (10%) est une société à responsabilité limitée (SARL). Aucune société anonyme (SA) n'a été ouverte en 2010. Les SARL et les particuliers sont les plus grands pourvoyeurs d'emploi avec respectivement 37,5 % et 34,6 %, un peu loin devant les GIE (27, 9%). La moyenne la plus élevée des emplois par établissement ressort à 10 et a été enregistrée par les SARL. Les autres établissements, particuliers et GIE, se partagent chacun 2 emplois par établissement.

Tableau 145 : Répartition selon le statut juridique des établissements ouverts et des emplois générés en 2009 et 2010

Statut Juridique	Etablissements				Emplois générés				Moyenne EG/Etablissement	
	Nombre		%		Nombre		%			
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Particuliers	26	2	52,0	3,4	47	9	**34,6**	**4,6**	**2**	**5**
SA	0	2	0,0	3,4	0	110	**0,0**	**56,1**	**-**	**55**
SARL	5	39	10,0	66,1	51	55	**37,5**	**28,1**	**10**	**1**
GIE	19	16	38,0	27,1	38	22	**27,9**	**11,2**	**2**	**1**
Total	**50**	**59**	100,0	**100**	**136**	**196**	**100,0**	**100**	**3**	**3**

Source : IRTSS de Diourbel

Graphique 54 : Répartition (%) selon le statut juridique des établissements ouverts et des emplois générés en 2010

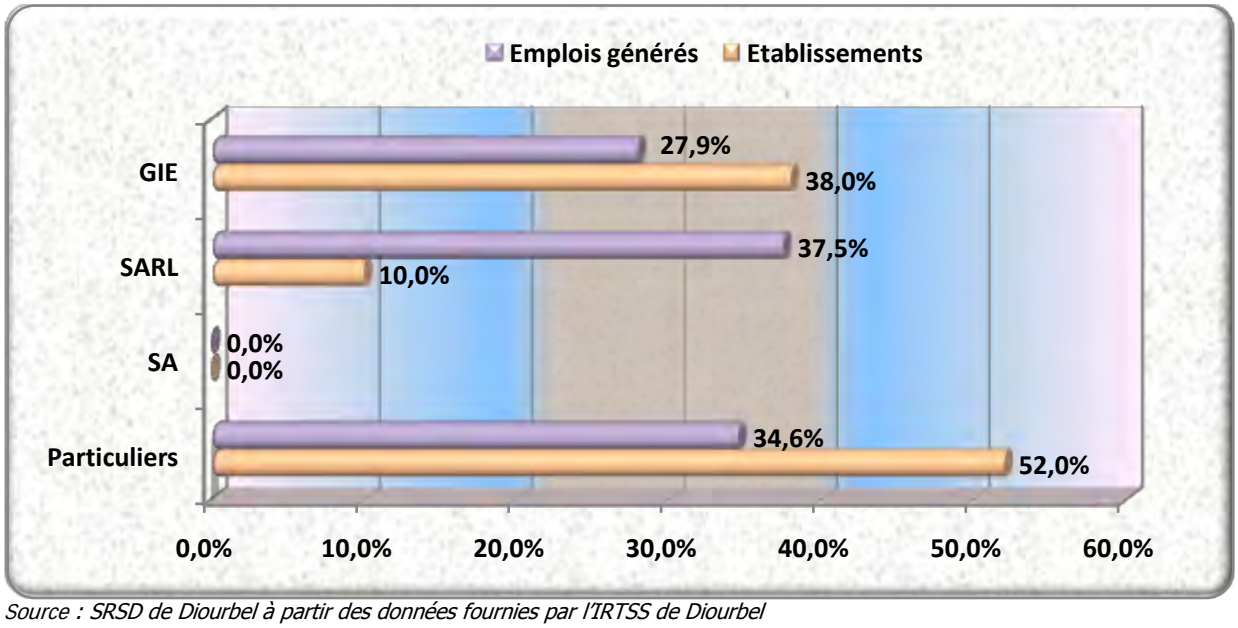

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par l'IRTSS de Diourbel

XVII.3. LES FERMETURES D'ENTREPRISES

XVII.3.1. ETABLISSEMENTS FERMES SELON L'ACTIVITE

En 2010, 13 établissements ont été fermés dont 5 du BTP, 6 du commerce et 2 d'autres secteurs. La fermeture de ces établissements a entraîné la suppression de 109 emplois dont 101 dans le BTP, 6 dans le commerce et 2 dans les autres secteurs, les services sanitaires n'étant pas concernés. Globalement, la moyenne des emplois perdus par établissement se situe à 8 en 2010. Cette moyenne se chiffre à 20 dans le BTP et à 1 dans le commerce et dans les autres secteurs.

Tableau 146 : Répartition selon la branche d'activité des établissements fermés et des emplois perdus en 2009 et 2010

Activité	Etablissements				Emplois perdus				Moyenne EP/Etablissement	
	Nombre		%		Nombre		%			
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
BTP	5	6	38,5	42,9	101	11	**92,7**	**39,3**	**20**	**2**
Commerce	6	7	46,2	50	6	12	**5,5**	**42,9**	**1**	**2**
Services sanitaires	0	0	0,0	0	0	0	**0,0**	**0**	**-**	**-**
Enseignement		1		7,1		5		**17,9**		**5**
Autres	2		15,4		2		**1,8**		**1**	
Total	**13**	**14**	**100**	**100**	**109**	**28**	**100**	**100**	**8**	**2**

Source : IRTSS de Diourbel

Graphique 55 : Répartition selon la branche d'activité, des établissements fermés et des emplois perdus en 2010

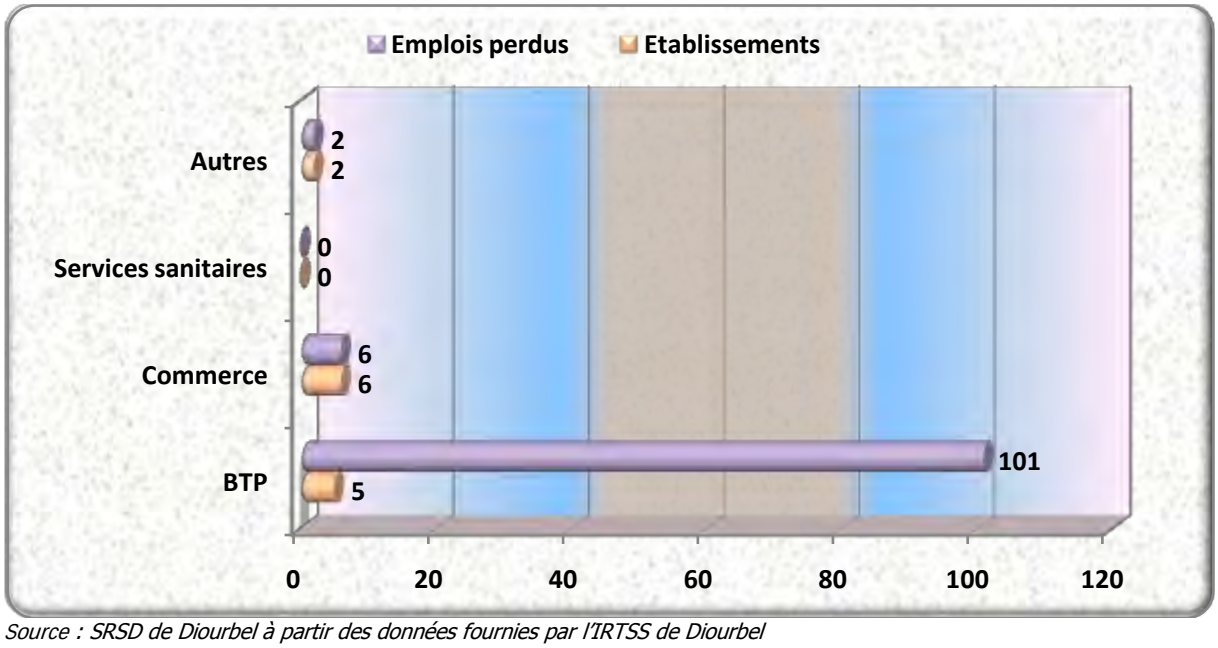

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par l'IRTSS de Diourbel

XVII.3.2. ETABLISSEMENTS FERMES SELON LE STATUT JURIDIQUE

Selon le statut juridique, les fermetures d'établissements en 2010 dans la région de Diourbel ont concerné 6 GIE, 4 particuliers, 2 SARL et 1 SA. La fermeture d'une seule SA a occasionné la perte de 95 emplois, soit 87,2 % des emplois perdus. Les emplois dans les GIE, les particuliers et les SARL ont été faiblement affectés avec respectivement 5,5 %, 4,6 % et 2,8 %. En moyenne, 2 emplois par établissement ont été perdus en ce qui concerne les SARL contre 1 emploi par établissement pour les particuliers et les GIE.

Tableau 147 : Répartition selon le statut juridique, des établissements fermés et emplois perdus en 2009 et 2010

Statut Juridique	Etablissements				Emplois perdus				Moyenne EP/Etablissement	
	Nombre		%		Nombre		%			
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Particuliers	4	10	30,8	71,4	5	23	4,6	**82,1**	**1**	**2**
GIE	6	4	46,2	28,6	6	5	5,5	**17,9**	**1**	**1**
SARL	2	-	15,4	0	3	-	2,8	0	**2**	-
SA	1	-	7,7	0	95	-	87,2	0	**95**	-
Total	**13**	**14**	**100**	**100**	109	**28**	100	**100**	**8**	**2**

Source : IRTSS de Diourbel

Graphique 56 : Répartition selon le statut juridique des établissements fermés et emplois perdus en 2010

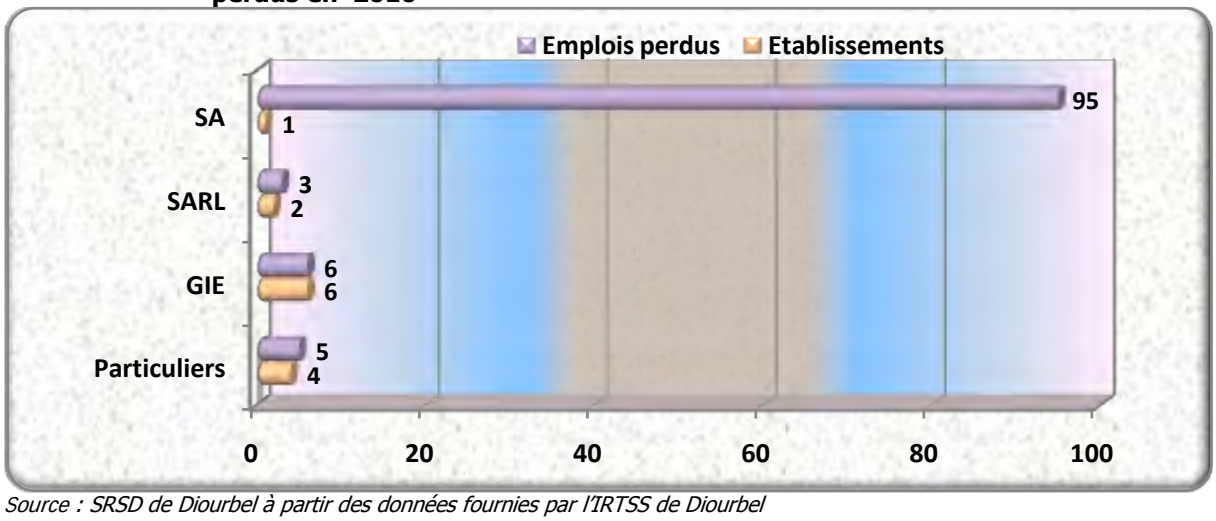

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par l'IRTSS de Diourbel

XVII.4. DEMANDE D'EMPLOI

L'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale (IRTSS) de Diourbel a recueilli en 2010, 14 demandes d'emploi toutes masculines. La répartition mensuelle de ces demandes permet de constater que l'essentiel d'entre elles a été enregistré dans les quatre premiers mois de l'année, notamment entre janvier et Avril. Au-delà de cette période, le nombre de demandeurs diminue en général et devient nul. Il convient de noter que depuis 1987, l'IRTSS n'a plus le monopôle d'embauche, ce qui fait que les données relatives aux demandes d'emploi sont bien en deçà de la réalité.

Tableau 148 : Répartition des demandeurs d'emploi (manœuvres) selon le sexe en 2009 et 2010

Mois	Hommes		Femmes		Total		%	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Janvier	3	4	0	0	3	**4**	**21,4**	**0,6**
Février	1	0	0	0	1	**0**	**7,1**	**0**
Mars	3	69	0	35	3	**104**	**21,4**	**15,3**
Avril	5	285	0	245	5	**530**	**35,7**	**77,8**
Mai	0	10	0	7	0	**17**	**0,0**	**2,5**
Juin	0	1	0	4	0	**5**	**0,0**	**0,7**
Juillet	0	3	0	1	0	**4**	**0,0**	**0,6**
Août	0	2	0	0	0	**2**	**0,0**	**0,3**
Septembre	0	3	0	0	0	**3**	**0,0**	**0,4**
Octobre	1	2	0	0	1	**2**	**7,1**	**0,3**
Novembre	0	7	0	2	0	**9**	**0,0**	**1,3**
Décembre	1	1	0	0	1	**1**	**7,1**	**0,1**
Total	**14**	**387**	**0**	**294**	**14**	**681**	**100**	**100**
%	**100**	**56,8**	**0**	**43,2**	**100**	**100**		

Source : IRTSS de Diourbel

XVII.5. ACTIVITES DE CONTROLE

Dans le cadre de sa mission de contrôle du respect de la législation sociale dans les lieux de travail, l'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale de Diourbel a effectué au total 9 visites de contrôle dans les entreprises de la place. Les établissements de moins de 5 salariés ou ayant entre 5 et 20 salariés ont reçu chacun un tiers de ces visites (soit 33 ,3 %). Les établissements de 21 à 50 salariés et de 51 à 100 salariés se partagent le tiers restant avec respectivement 11,1 % et 22,2 % du total des visites.

Tableau 149 : Répartition des établissements contrôlés en 2009 et 2010

Type d'établissements	Nombre		%	
	2010	2009	2010	2009
Moins de 5 salariés	3	16	33,3	44,4
De 5 à 20 salariés	3	17	33,3	47,2
De 21 à 50 salariés	1	1	11,1	2,8
De 51 à 100 salariés	2	2	22,2	5,6
Total	**9**	**36**	**100**	**100**

Source : IRTSS de Diourbel

Graphique 57 : Répartition (%) des établissements contrôlés en 2010

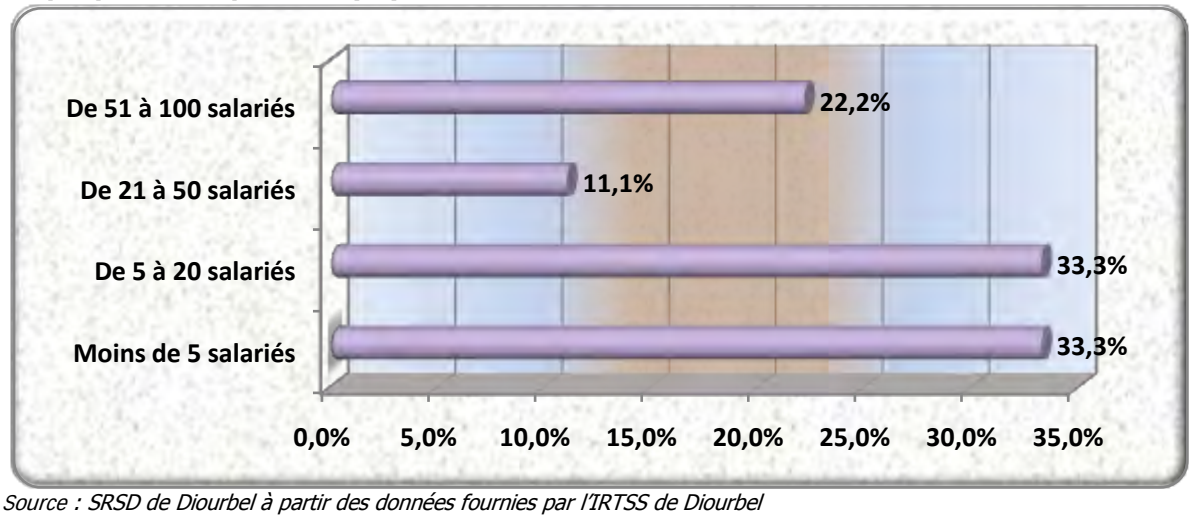

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par l'IRTSS de Diourbel

XVII.6. GESTION DES CONFLITS

L'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale essaie toujours de trouver des solutions à l'amiable dans les conflits survenant entre employeurs et employés. Ainsi en 2010, sur plus 50 requêtes déposées concernant 25 conflits de travail, 8 ont abouti à des conciliations, 5 à des non conciliations, 1 en instance et 11 sont sans suite.

Tableau 150 : Répartition des conflits, des requérants et des conciliations en 2009 et 2010

	Nombre	
	2010	**2009**
Conflits	**25**	**19**
Requérants	**plus de 50**	**12**
Conciliations	**8**	**7**
Non conciliations	**5**	**-**
En instance	**1**	**-**
Sans suite	**11**	**-**

Source : IRTSS de Diourbel

Conclusion

A la lumière des résultats ci–dessus, il apparaît que la situation de l'emploi est toujours fragile dans la région de Diourbel. Cela s'explique par le fait que les données recueillies par l'Inspection Régionale du Travail ne sont pas exhaustives. En effet, depuis 1987, l'Inspection Régionale du travail n'a plus le monopôle d'embauche. A cela, s'ajoute pour l'année 2010, le mouvement de grève du Syndicat des Inspecteurs et Contrôleurs du Travail et de la Sécurité Sociale (SICTRASS) qui a duré plus de quatre (4) mois, affectant ainsi les données recueillies. Il convient aussi de signaler que les données fournies par l'Inspection Régionale du Travail doivent auparavant être validées par la Direction des Statistiques du Travail et de l'Etude (Ex Service des Statistiques du Travail) du Ministère du Travail et des Organisations Professionnelles.

CHAPITRE XVIII : JUSTICE

Introduction

Le présent chapitre est consacré aux activités de la justice dans la région de Diourbel en 2010. Il mettra en relief la situation des détenus, des écroués et des sorties. L'accent sera également mis sur l'éducation surveillée à travers les enfants en conflit avec la loi, ceux pris en charge et ceux ayant commis des infractions pour divers motifs.

XVIII.1. DETENUS

Les détenus comprennent les personnes qui sont jugées et condamnées et celles faisant l'objet de poursuites pénales.

L'effectif global des détenus incarcérés dans les différentes prisons de la région de Diourbel a diminué de 7 % entre 2009 et 2010, passant ainsi de 7196 à 6694 individus. Au cours de l'année 2010, 2779 d'entre eux sont en détention provisoire et 3915 sont condamnés. La plupart des détenus provisoires sont des hommes (2663 pour 116 femmes). Ce constat reste valable au sein de la population condamnée avec un effectif de 3888 hommes et de 27 femmes. Une illustration parfaite est relevée dans le tableau 158.

La répartition des détenus dans les différentes prisons de la région de Diourbel montre que c'est celle du département de Diourbel qui concentre la plupart d'entre eux, soit 4629 individus (69,2%), suivie de celle de Mbacké avec 1996 individus (29,8 %). La prison du département de Bambey demeure la moins peuplée avec 69 individus (1,0%). On note d'ailleurs dans ce même tableau que, quel que soit le département,, les femmes sont de loin moins nombreuses que les hommes aussi bien chez les détenus provisoires que chez les condamnés.

Tableau 151 : Répartition des détenus selon le sexe et le département en 2010

Département	Détenus provisoires			Détenus condamnés			Total	%
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total		
Bambey	22	2	24	45	0	45	**69**	**1,0**
Diourbel	2336	101	2437	2175	17	2192	**4629**	**69,2**
Mbacké	305	13	318	1668	10	1678	**1996**	**29,8**
Total	2663	116	2779	3888	27	3915	**6694**	**100**
%	**95,8**	**4,2**	**100**	**99,3**	**0,7**	**100**		
Total 09	2393	108	2501	4663	32	4695	7196	
Variation (en %)	**11,3**	**7,4**	**11,1**	**-16,6**	**-15,6**	**-16,6**	**-7,0**	

Source : MAC de Diourbel

Graphique 58 : Proportion (en %) des détenus selon le département en 2010

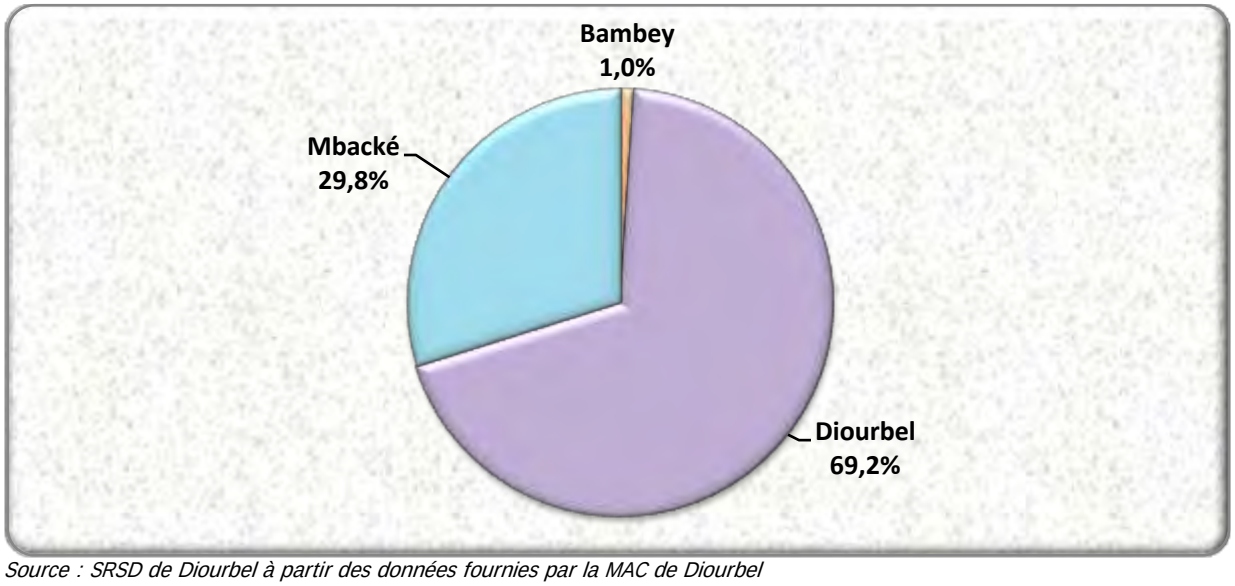

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la MAC de Diourbel

XVIII.2. ECROUES

Les écroués sont des individus frappés de mandat de dépôt, de réquisition ou d'incarcération, autorisé par l'autorité judiciaire. Ils seront par la suite condamnés, mis en liberté provisoire, acquittés ou relaxés.

Selon les données du tableau 159, au total 1663 individus ont été écroués durant l'année 2010 dans les différentes maisons d'arrêt et de correction (MAC) de la région de Diourbel pour diverses infractions, soit une baisse de 14,4 % par rapport à l'année précédente. La plupart d'entre eux sont de sexe masculin (1597 hommes pour 66 femmes).

Toutefois, la répartition des écroués cache une certaine disparité au sein des différentes prisons de la région. En effet, la MAC du département de Diourbel concentre environ 6 écroués sur 10 (61,4 %) contre un peu plus du tiers (34,5 %) pour Mbacké et seulement 4,1 % pour Bambey.

Tableau 152 : Répartition des écroués selon le sexe et le département en 2010

Département	Homme	Femme	Total	%
Bambey	67	2	**69**	**4,1**
Diourbel	985	36	**1021**	**61,4**
Mbacké	545	28	**573**	**34,5**
Total	1597	66	1663	**100**
%	**96,0**	**4,0**	**100**	
Total 09	1871	72	1943	
Variation 09/10 (en %)	**-14,6**	**-8,3**	**-14,4**	

Source : MAC de Diourbel

XVIII.3. SORTIES

Les sorties comprennent les détenus qui ne font plus partie de la population carcérale. Cette liberté est obtenue par la voie légale (expiration de peine, liberté provisoire ou acquittement total), par celle illégale (évasion) ou par celle naturelle (décès).

Comparé à l'année 2009, le nombre de sorties en 2010 (tableau 160 et graphique 60) a augmenté de 1,9 % pour s'établir à 1617. Environ 7 détenus sur 10 (71,4 %) sont sortis de la MAC de Diourbel contre 26% de celle de Mbacké et 2,6 % de celle de Bambey. Plus de la moitié des sorties l'ont été par expiration de peine (57,4 %). Les proportions des bénéficiaires de liberté provisoire, de sursis et de l'acquittement/relaxe ressortent respectivement à 9,3 %, 18,2% et de 14,7% tandis les évadés et les décès se partagent chacun 0,2% et maintiennent leur nombre de l'année passée (3). Par ailleurs, au cours de cette même période, il a été enregistré une augmentation des expirations de peine et des libertés provisoires respectivement de 5,3 % et 10,2 % et une baisse de 6,6 % et 4 % en ce qui concerne les sursis et les acquittements de relaxe.

Tableau 153 : Effectif des détenus sortis selon le motif par département en 2010

Départements	Expiration de peine	Liberté provisoire	Sursis	Acquittement et relaxe	Evasion	Décès	Total	%
Bambey	18	6	12	6	0	0	**42**	**2,6**
Diourbel	599	122	208	222	2	1	**1154**	**71,4**
Mbacké	311	23	75	9	1	2	**421**	**26,0**
Total	**928**	**151**	**295**	**237**	**3**	**3**	**1617**	**100**
%	**57,4**	**9,3**	**18,2**	**14,7**	**0,2**	**0,2**	**100**	
Total 09	881	137	316	247	3	3	1587	
Variation (en %)	**5,3**	**10,2**	**-6,6**	**-4,0**	**0,0**	**0,0**	**1,9**	

Source : MAC de Diourbel

Graphique 59 : Pourcentage des détenus sortis selon le motif en 2010

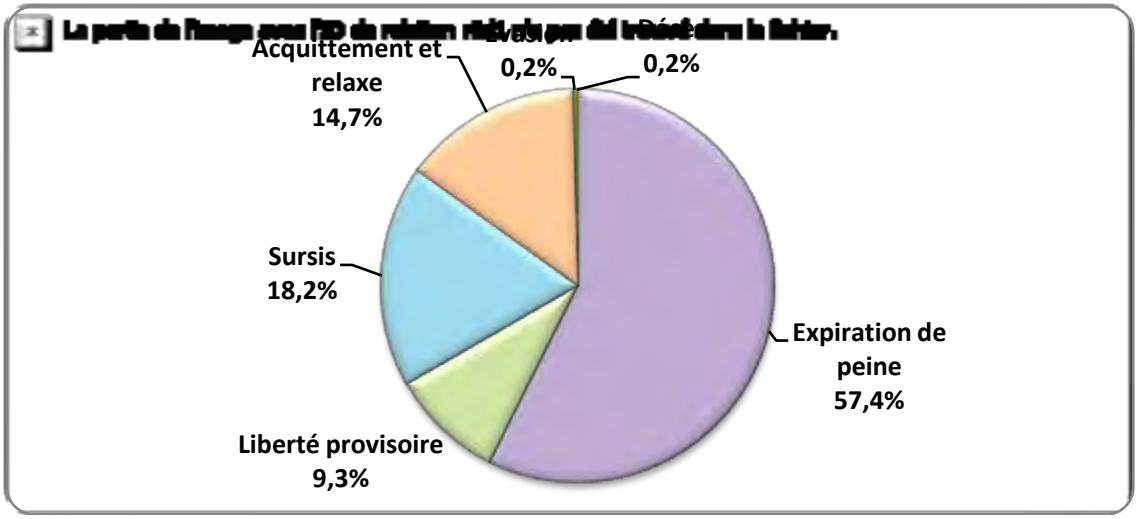

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la MAC de Diourbel

XVIII.4. EDUCATION SURVEILLEE (AEMO)

XVIII.4.1. ENFANTS EN CONFLIT AVEC LA LOI

L'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) est une structure de la Direction de l'Education Surveillée et de la Protection Sociale (DESPS) qui fait partie du ministère de la justice. C'est une institution publique de protection judiciaire à vocation éducative et sociale. Elle a pour mission :

- la prévention ;
- la protection de l'enfance ;
- la médiation sociale ;
- la rééducation de jeunes en difficultés ;
- la formation professionnelle ;
- la réinsertion sociale.

Sa cible est constituée de mineurs et de jeunes âgés de 0 à 21 ans en situation difficile : en danger moral et/ ou en conflit avec la loi.

D'après les statistiques fournies par cette structure, l'effectif des mineurs en conflit avec la loi s'élève en 2010 à 160 enfants dont 152 garçons et 8 filles. Ainsi, les garçons sont 19 fois plus nombreux que les filles. Par ailleurs, la répartition départementale montre que Mbacké abrite un peu plus de la moitié de ces mineurs, soit 51,9% contre 40,0% pour Diourbel et 8,1 % pour Bambey. Par rapport à l'année 2009, le nombre d'enfants en conflit avec la loi a augmenté de 14,3 %. Cette hausse est de 16,9 % chez les garçons alors que l'effectif des filles s'est réduit de 20 %.

Tableau 154 : Répartition des mineurs en conflit avec la loi selon le sexe et le département en 2010

Département	Garçons	Filles	Total	%
Bambey	13	0	**13**	**8,1**
Diourbel	59	5	**64**	**40,0**
Mbacké	80	3	**83**	**51,9**
Total	**152**	**8**	**160**	**100**
%	**95,0**	**5,0**	**100**	
Total 09	130	10	140	
Variation 09/10 (en %)	**16,9**	**-20,0**	**14,3**	

Source : AEMO de Diourbel

Graphique 60 : Répartition des mineurs en conflit avec la loi selon le département en 2010

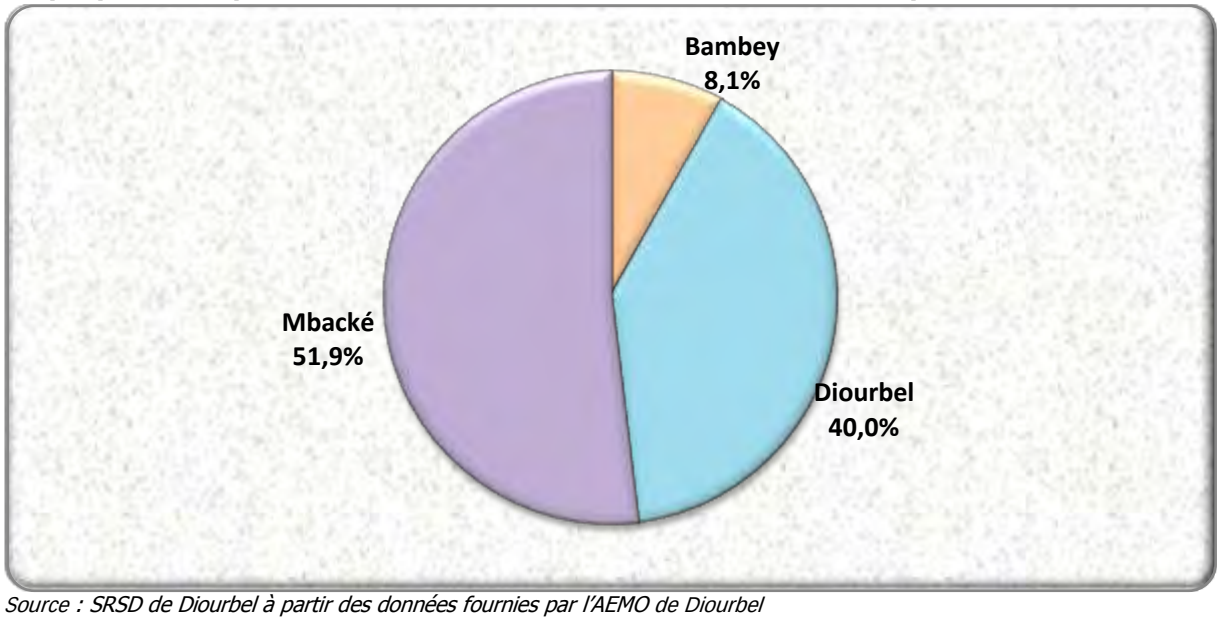

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par l'AEMO de Diourbel

En ce qui concerne les décisions prises par la justice à l'endroit de ces mineurs en conflit avec la loi, on note que 36,3 % de ces enfants ont été remis à leurs parents sous liberté surveillée et 34,5 % remis à leurs parents sans liberté surveillée. Environ 14 enfants sur 100 (14,0 %) ont été détenus en 2010 dans la région de Diourbel et 15,2 % ont fait l'objet de placement cette même année (tableau 162 et graphique 62).

Tableau 155 : Répartition des dossiers des enfants ayant commis des délits selon les décisions de justice et le sexe en 2010

Dossiers	Garçons	Filles	Total	%
Remis aux parents sous liberté surveillée	55	7	**62**	**36,3**
Remis aux parents sans liberté surveillée	52	7	**59**	**34,5**
Détention	22	2	**24**	**14,0**
Placement	26	0	**26**	**15,2**
Total	**155**	**16**	**171**	**100**
%	**90,6**	**9,4**	**100**	
Total 09	225	61	186	
Variation (en %)	**-31,1**	**-73,8**	**-8,1**	

Source : AEMO de Diourbel

Graphique 61 : Répartition (%) des dossiers des enfants ayant commis des délits selon les décisions de justice en 2010

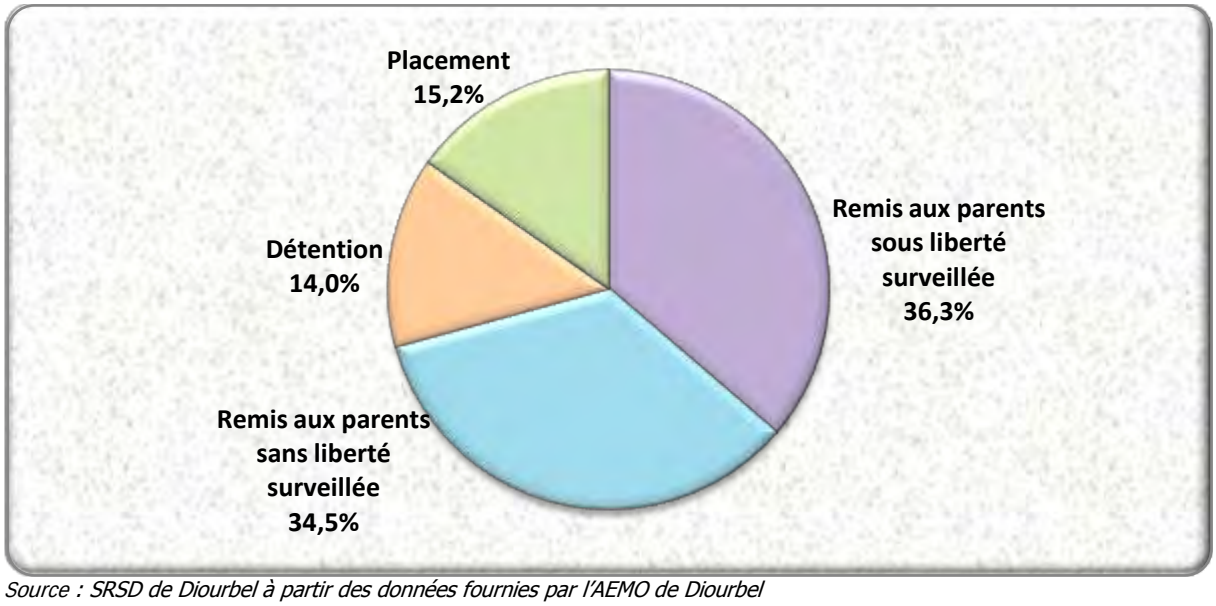

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par l'AEMO de Diourbel

XVIII.4.2. PRISE EN CHARGE

Le nombre d'enfants pris en charge par les structures de l'éducation surveillée de la région s'élève à 274 en 2010 contre 157 en 2009, soit une augmentation annuelle de 74,5 %. On constate que les garçons bénéficient plus de ces prises en charge, soit environ 4 garçons pour une fille (79,6%). Par rapport à l'année 2009, leur taux de prise en charge a plus que doublé (105,7%), alors que celui des filles n'a augmenté que d'un dixième (9,8%). Par ailleurs, la répartition départementale des mineurs pris en charge montre qu'un peu plus de la moitié (52,9%) est localisée à Mbacké contre 42% à Diourbel et 5,1% à Bambey.

Tableau 156 : Répartition des mineurs pris en charge selon le sexe et le département en 2010

Départements	Garçons	Filles	Total	%
Bambey	11	3	**14**	**5,1**
Diourbel	80	35	**115**	**42,0**
Mbacké	127	18	**145**	**52,9**
Total	**218**	**56**	**274**	**100**
%	**79,6**	**20,4**	**100**	
Total 09	**106**	**51**	**157**	
Variation (en %)	**105,7**	**9,8**	**74,5**	

Source : AEMO de Diourbel

XVIII.4.3. INFRACTIONS COMMISES

En 2010, le vol constitue l'infraction la plus commise par les mineurs, puisqu'il représente à lui seul 60,7 % des délits. Les coups et blessures volontaires s'en suivent avec 20,2 %. En outre, 13 cas de viol (8,0%), 5 meurtres/crimes (3,1%), 10 affaires de détention et usage de drogue (6,1 %) et divers autres infractions ont également été relevés chez ces enfants.

Tableau 157 : Répartition des dossiers des enfants ayant commis des délits selon le type d'infractions et le sexe en 2010

Dossiers	Garçons	Filles	Total	%
Coups et blessures volontaires	29	4	**33**	**20,2**
Vols	98	1	**99**	**60,7**
Viols	13	0	**13**	**8,0**
Meurtres/ crimes	5	0	**5**	**3,1**
Détention et usage de drogue	10	0	**10**	**6,1**
Autres	3	0	**3**	**1,8**
Total	**158**	**5**	**163**	**100**
%	**96,9**	**3,1**	**100**	
Total 09	165	6	171	
Variation (en %)	**-4,2**	**-16,7**	**-4,7**	

Source : AEMO de Diourbel

Graphique 62 : Pourcentage des dossiers des enfants ayant commis des délits selon le type d'infractions en 2010

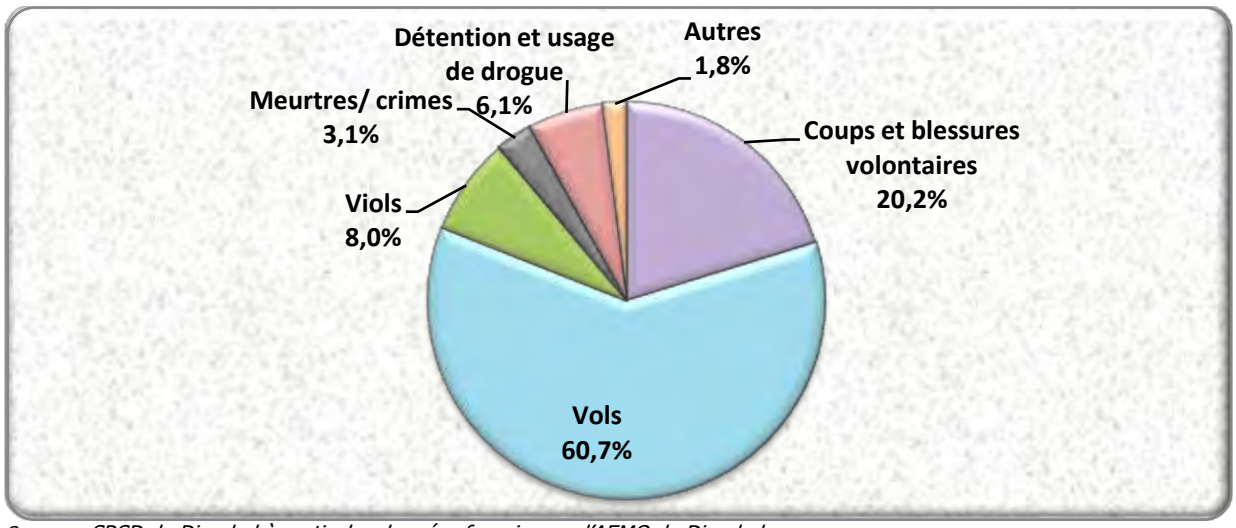

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par l'AEMO de Diourbel

Conclusion

Les maisons d'arrêt et de correction de la région de Diourbel ont connu en 2010 une population de détenus et d'écroués moins importante comparée à l'année 2009. Quant aux mineurs en conflit, leur nombre a augmenté de 14,3%. Ce qui explique en conséquence le renforcement de leur prise en charge de 74,5%. Concernant leurs infractions relevées au niveau des AEMO, les plus fréquentes demeurent les vols et les coups et blessures volontaires. Les mineurs en conflit avec la loi constituent une catégorie non négligeable qu'il urge de prendre en considération du fait de leur prolifération.

CHAPITRE XIX : JEUNESSE ET SPORTS

XIX.1. INTRODUCTION

Le présent chapitre est consacré à la jeunesse et aux sports. Il présente les missions des services déconcentrés, associations de jeunes à travers leur répartition géographique, les infrastructures créées, les associations et équipes sportives ainsi que les licenciés. Les atouts et contraintes liés à la vie associative, à la promotion de la jeunesse et à la pratique sportive seront également relatés.

XIX.2. JEUNESSE

Au niveau régional, le Service Régional de la Jeunesse a pour mission :

- d'encadrer et de procéder au contrôle pédagogique des inspecteurs adjoints, conseillers, instructeurs, maîtres et maîtres adjoints d'Education Populaire ou d'Education Physique et Sportive placés sous son autorité, qu'il doit accompagner vers la titularisation dans leurs corps respectifs ;
- d'inspecter le personnel enseignant de l'Education Populaire et de l'Education Physique et Sportive ;
- d'assurer l'organisation des examens et concours relevant du Ministère de la jeunesse et des sports ;
- de contrôler et d'évaluer les procédures et résultats des enseignements et des examens conduisant à la délivrance des diplômes d'Etat dans les domaines de l'Education Populaire, de la Jeunesse et des Sports ;
- de procéder à la formation, au contrôle pédagogique et technique des personnels ou bénévoles des organisations d'Education Populaire, de Jeunesse et des Sports ;
- d'assurer la formation et l'encadrement pédagogique des stagiaires, élèves et étudiants des établissements spécialisés de l'Education Populaire, de la Jeunesse et des Sports (CNEPS, INSEPS).

Sous l'autorité directe du Ministre, le Chef de Service est responsable de la programmation des formations et de l'organisation des examens qui conduisent à la délivrance des diplômes d'État dans le domaine de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport. A ce titre, les qualifications professionnelles débouchant sur les emplois de métiers du sport et de l'animation socio-éducative sont privilégiés.

Sous l'autorité du Gouverneur de région, l'action du Service régional de la Jeunesse et des Sports porte essentiellement, sur l'organisation du sport, la promotion des activités sportives et socio-éducatives des structures régionales, les programmes d'insertion sociale et professionnelle des jeunes, l'information jeunesse, les programmes d'équipements sportifs, socio-éducatifs et de loisirs conduits ou accompagnés pas l'Etat dans la Région. Il veille au respect des normes techniques, d'hygiène et de sécurité dans les établissements où s'exercent ces activités et à la qualification des personnels.

XIX.2.1. ASSOCIATIONS DE JEUNES

En 2010, la région de Diourbel a enregistré la création de 156 nouvelles associations de jeunes dont 88 localisées à Mbacké, 47 à Diourbel et 21 à Bambey. Depuis 2006, leur nombre n'a cessé de croître sauf en 2010 où il a baissé de 86,8% par rapport à 2009. Cette baisse est notée dans tous les départements, mais est plus prononcée pour Diourbel et Bambey pour qui, elle ressort respectivement à -93,4 % et -90 % contre -67 % pour Mbacké.

Tableau 158 : Evolution des Associations de jeunes reconnues (disposant de récépissé) selon le département de 2006 à 2010

Années	Bambey	Diourbel	Mbacké	Total
2006	100	95	145	340
2007	178	144	250	572
2008	214	171	301	**686**
2009	209	710	267	**1186**
2010	21	47	88	**156**
%	**13,5**	**30,1**	**56,4**	**100**
Var 09/10 (en %)	**-90**	**-93,4**	**-67**	**-86,8**

Source : Inspection Régionale de la Jeunesse de Diourbel

Graphique 63 : Evolution des Associations de jeunes reconnues de 2006 à 2010

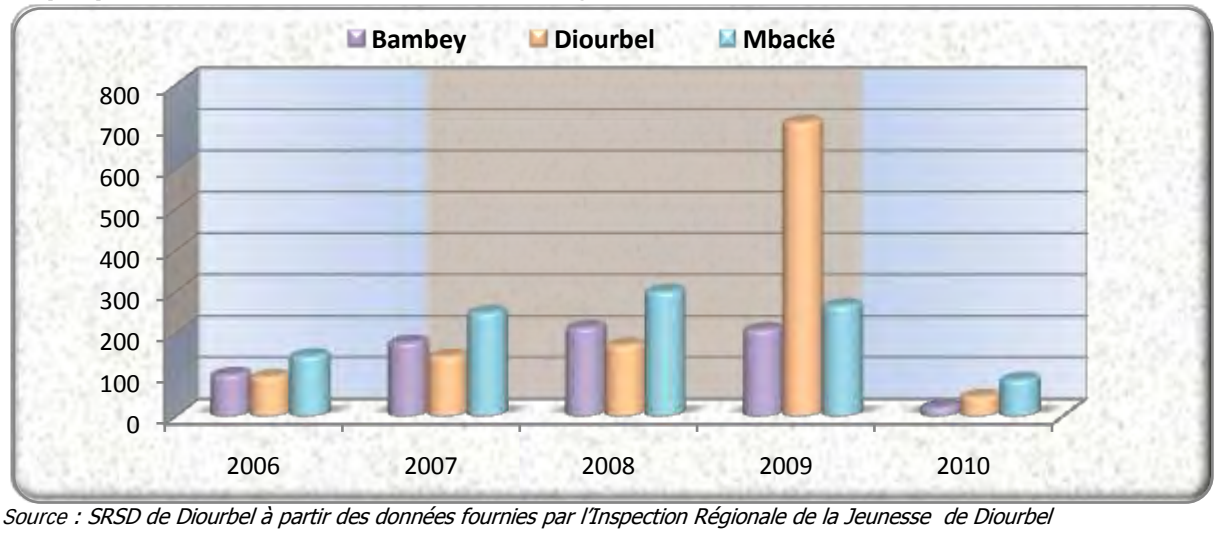

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par l'Inspection Régionale de la Jeunesse de Diourbel

Tableau 159 : **Promotion des Collectivités éducatives**

Départements	Formation de moniteurs de collectivités éducatives	Nombres d'enfants bénéficiaires d'un séjour en collectivités éducatives
BAMBEY	69	65
DIOURBEL	-	109
MBACKE	-	
Total	69	174

Source : Inspection Régionale de la Jeunesse de Diourbel

Tableau 160 : Infrastructures socio-éducatives en 2010

Départements	BAMBEY	DIOURBEL	MBACKE
CDEPS	01	01	01
CCA (Centre conseils pour Adolescents)	-	-	01
Foyer de jeunes	-	-	-
Total	01	01	02

Source : Inspection Régionale de la Jeunesse de Diourbel

Tableau 161 : Enrôlement des jeunes dans les Fermes agricoles du FNPJ dans le cadre du Programme Jeunes dans les Fermes Agricoles (JFA)

	Localité	Superficie de la ferme	Nombre de jeunes
BAMBEY	NDONDOL	1,5 ha	12
	SILANE	1,5 ha	19
	BABAGARAGE	1,5 ha	14
DIOUBEL	KEUR NGALGOU(*)	**3ha**	**10**
TOTAL		**7,5 ha**	**55**

Source : Inspection Régionale de la Jeunesse de Diourbel/(*) Ferme WAAGRI (volontaires d'appui à l'agriculture)

XIX.2.2. ATOUTS ET CONTRAINTES

❖ ATOUTS

Les atouts dont regorge la région en matière de mise en œuvre des politiques de jeunesse sont :

- l'existence d'un tissu associatif assez dense et diversifié aussi bien en milieu urbain que rural ;
- l'existence d'un Centre Conseil Adolescents (CCA) pour les questions de Santé de la reproduction des Adolescents et jeunes (SRAJ) ;
- la disponibilité des agents.

❖ **CONTRAINTES**

- nombre limité de partenaires au développement intervenant dans le domaine de la jeunesse ;
- manque d'appui des collectivités locales aux structures de jeunesse dans le domaine de la promotion des activités de jeunesse ;
- manque de formation des jeunes ;
- absence d'infrastructures socio-éducatives et sportives ;
- manque de moyens humains et matériels des services.

XIX.3. SPORTS

XIX.3.1. INFRASTRUCTURES

En 2010, la région de Diourbel est dotée de 138 infrastructures sportives dont 51 implantées à Diourbel, 52 à Mbacké et 35 à Bambey. Les disciplines sportives y sont bien représentées avec une prédominance des salles de taekwondo au nombre de 32, soit 23,2 % des infrastructures. Le taekwondo est devenu un sport pourvoyeur d'emplois et beaucoup de jeunes s'y impliquent pour protéger les marabouts. Le football s'en suit avec 3 stades et 29 aires de jeux, soit 21%. Les terrains de handball et les arènes de lutte se partagent chacun 11,6%, les terrains de basketball et les salles de Kung Fu chacun 5,8% et les terrains de volleyball et les salles de Viet Vo Dao chacun 3,6%. Les salles de karaté représentent 8%, tandis que les pistes d'athlétisme et les arènes de courses hippiques occupent une proportion très négligeable, soit individuellement moins de 3%.

Tableau 162 : Infrastructures sportives selon le département et la discipline sportive en 2010

Infrastructures	Bambey	Diourbel	Mbacké	Total	%
Piste d'Athlétisme	1	1	1	3	**2,2**
Terrains de basket	2	5	1	8	**5,8**
Terrains de football	11	10	8	29	**21,0**
Stade football	1	1	1	3	**2,2**
Terrains de handball	6	7	3	16	**11,6**
Arènes de lutte	5	10	1	16	**11,6**
Salles de Karaté	3	3	5	11	**8,0**
Salles de Kung Fu	-	2	6	8	**5,8**
Salles de Taekwondo	2	6	24	32	**23,2**
Arènes Courses hippiques	-	1	1	2	**1,4**
Terrain de Volleyball	1	3	1	5	**3,6**
Salles de Viet Vo Dao	3	2	-	5	**3,6**
Total	35	51	52	**138**	**100**
%	**25,4**	**37,0**	**37,7**	**100**	

Source : Inspection Régionale des Sports de Diourbel

Graphique 64 : Répartition des infrastructures sportives selon la discipline sportive en 2010

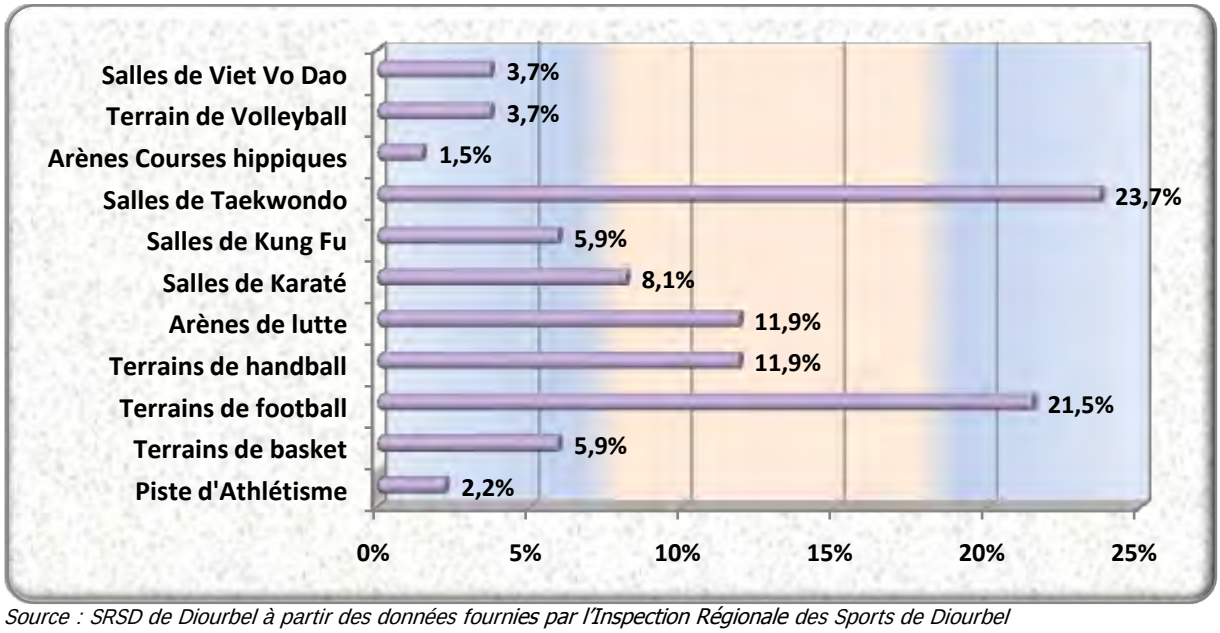

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par l'Inspection Régionale des Sports de Diourbel

XIX.3.2. ASSOCIATIONS ET EQUIPES SPORTIVES

En 2010, le nombre d'associations et équipes sportives se chiffre à 237 dans la région de Diourbel. Elles sont inégalement réparties entre les départements, mais aussi entre les différentes disciplines sportives. En effet, le département de Diourbel concentre à lui seul près de la moitié de ces associations et équipes (49,8 %). Un peu plus de la moitié (53,6%) des associations et équipes de la région sont des associations sportives et culturelles (ASC) affiliées à l'ORCAV. Ces dernières participent activement aux compétitions hivernales (« navétanes ») mais tombent en léthargie dés la fin des compétitions vers le mois d'octobre. A part les ASC, le sport travailliste (corpo) (12,7 %) et les clubs de taekwondo (9,7 %), les autres formes d'association sont peu développées dans les départements et concernent essentiellement les sports de masse.

Tableau 163 : Répartition des ASC et équipes sportives selon le département et la discipline sportive en 2010

Associations	Bambey	Diourbel	Mbacké	Total	%
Associations Sportives et Culturelles (ORCAV)	27	66	34	127	**53,6**
Equipe de football	2	6	2	10	**4,2**
Equipe de basket	1	1	-	2	**0,8**
Equipe de volley ball	-	1	-	1	**0,4**
Equipe de hand ball	1	1	-	2	**0,8**
Club d'athlétisme	1	2	-	3	**1,3**
Association de judo	?	?	?	?	**0,0**
Association de boxe	-	1	-	1	**0,4**
Association jeu de dame	-	5	-	5	**2,1**
Club de Taekwondo	3	6	14	23	**9,7**
Ecuries de lutte	1	11	1	13	**5,5**
Club de Kung Fu	-	2	6	8	**3,4**
Club de Tennis	-	1	-	1	**0,4**
Karaté	3	3	5	11	**4,6**
Pétanque	?	?	?	?	**0,0**
Sport Travailliste (Corpo)	8	12	10	30	**12,7**
Escrime	?	?	?	?	**0,0**
Total	**47**	**118**	**72**	**237**	**100**
%	**19,8**	**49,8**	**30,4**	**100**	

Source : Inspection Régionale des Sports

Graphique 65 : Répartition des ASC et équipes sportives selon le département en 2010

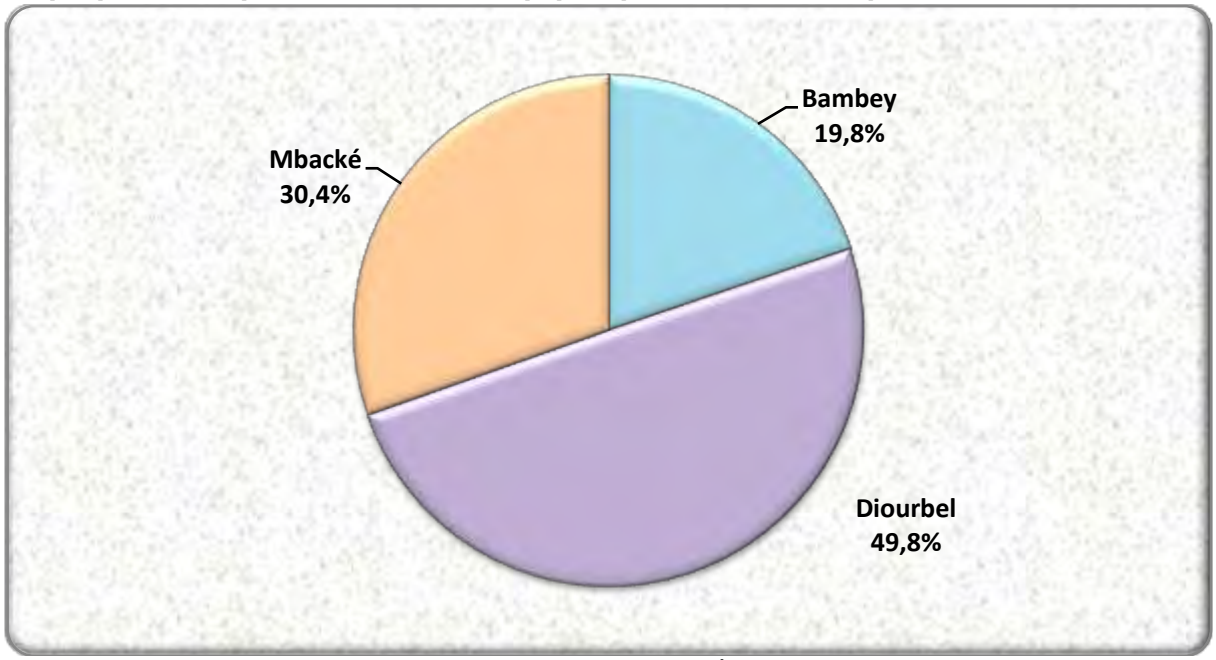

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par l'Inspection Régionale des Sports de Diourbel

XIX.3.3. PRATIQUANTS

En ce qui concerne les pratiquants, au total 17174 ont été répertoriés dans la région de Diourbel en 2010. Environ 4 pratiquants sur 5 (78,6 %) évoluent dans les ORCAV contre 5,8 % dans le football, 5,5 % dans le sport travailliste (Corpo), 3,8 % dans le karaté et 1,6 % dans le taekwondo. Les autres disciplines comptent une proportion très négligeable, soit moins de 1%. Par ailleurs, la répartition départementale des pratiquants cache une certaine disparité. Le département de Diourbel absorbe à lui seul près de la moitié des pratiquants (49,1%) du fait qu'il concentre la plupart des infrastructures et des ASC et équipes sportives. Les autres départements, Bambey et Mbacké, se répartissent l'autre moitié avec respectivement 27,3 % et 23,6 % des licenciés.

Tab 164 : Répartition des pratiquants selon le département et la discipline sportive en 2010

Disciplines	Bambey	Diourbel	Mbacké	Total	%
Football	130	457	402	989	5,8
Basket ball	-	70	-	70	0,4
Hand ball	21	36	-	57	0,3
Athlétisme	-	164	-	164	1,0
Volley ball	-	33	-	33	0,2
Lutte	21	92	13	126	0,7
Taekwondo	5	96	171	272	1,6
Karaté	126	220	300	646	3,8
Kung Fu	-	60	122	182	1,1
Boxe	-	23	-	23	0,1
Jeux de dame	-	28	-	28	0,2
Tennis de table	-	31	-	31	0,2
Pétanque				0	0,0
Sport Travailliste (Corpo)	240	360	350	950	5,5
Viet-vo-dao	39	64	-	103	0,6
ORCAV	4100	6700	2700	13500	78,6
Total	4682	8434	4058	17174	100
%	**27,3**	**49,1**	**23,6**	**100**	

Source : Inspection Régionale des Sports

Graphique 66 : Répartition des pratiquants selon la discipline sportive en 2010

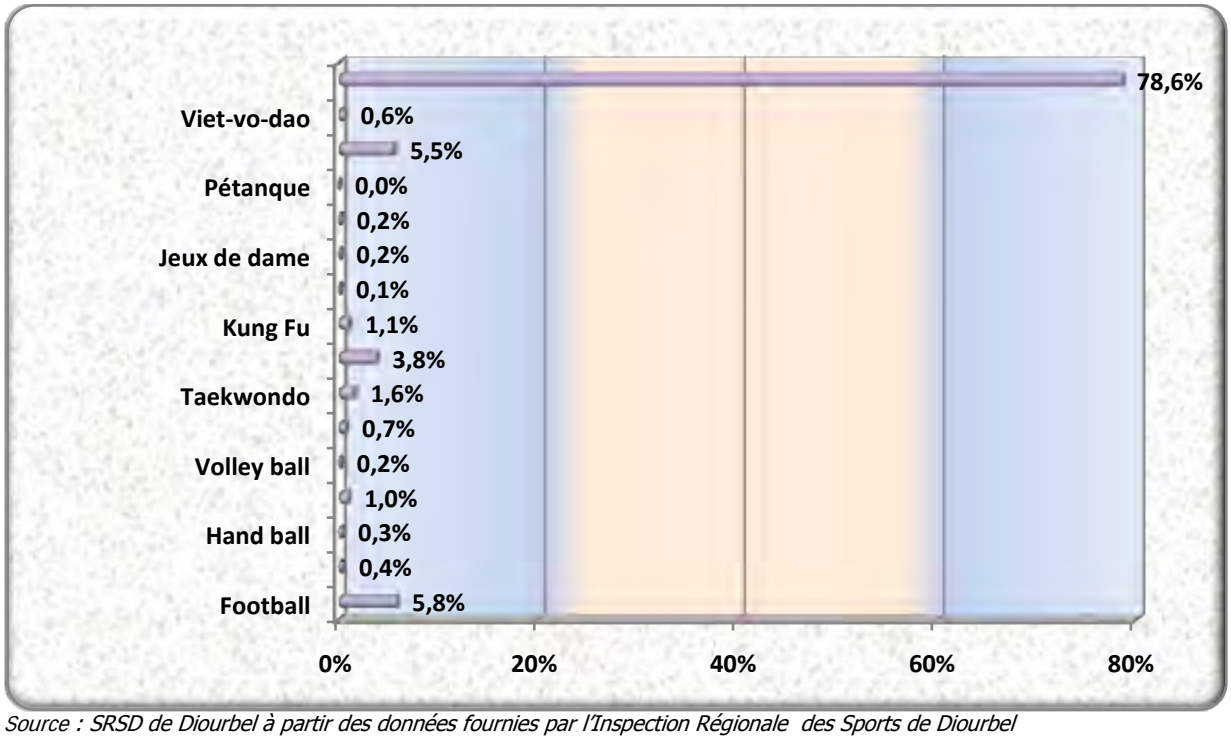

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par l'Inspection Régionale des Sports de Diourbel

XIX.3.4. ATOUTS ET CONTRAINTES DU SPORT

❖ **ATOUTS**

- Important taux de pratiquants notamment au niveau des arts martiaux et du mouvement navétanes (ORCAV) ;
- Offre d'emploi (vacataire au niveau de l'éducation, du gardiennage et de la sécurité) ;
- Diversité des disciplines pratiquées dans la région (plus d'une dizaine).

❖ **CONTRAINTES**

- Faible budget alloué au Sport ;
- Insuffisance des subventions allouées par les collectivités locales ;
- Arbitrage budgétaire défavorable aux disciplines sportives ;
- Mauvaise qualité des infrastructures ;
- Absence de cadres administratifs et techniques ;
- Insuffisance de formation des animateurs à la base ;
- Manque de moyens logistiques et didactiques ;
- Absence de partenariat des collectivités locales pour le développement du sport (Coopération décentralisée);
- Problème de maintenance du stade Elimanel FALL (absence de budget, de prise en charge…).

Conclusion

En 2010, les associations de jeunesse ont largement diminué, comparé à l'année 2009. Il demeure urgent d'accompagner davantage les associations de jeunes à travers des financements appropriés et de redynamiser certaines structures comme le Fonds National de Promotion de la Jeunesse (FNPJ). Néanmoins, le secteur du sport demeure étoffé et très diversifié. Il comporte beaucoup de pratiquants, beaucoup de disciplines et est souvent pourvoyeur d'emplois. Cependant, il cache une certaine disparité dans la répartition départementale des associations et équipes sportives et des pratiquants qui restent concentrés dans le département de Diourbel.

CHAPITRE XX : CULTURE

La région de Diourbel dispose d'un patrimoine culturel matériel et immatériel très riche qui lui confère une identité propre. Le présent chapitre passera en revue l'agenda culturel, l'animation, le patrimoine, les événements culturels et religieux, ainsi que les principales contraintes qui entravent le développement du secteur.

XX.1. AGENDA CULTUREL

Un agenda culturel régional comprenant huit (8) activités planifiées entre les mois de décembre et juillet est élaboré par le Centre Culturel régional. Sa mise en œuvre s'effectue chaque année dans les départements de la région que sont Bambey Diourbel et Mbacké. Il concerne principalement des activités culturelles et religieuses, parmi lesquelles, on peut citer le festival de musique traditionnelle (FESMUT).

XX.2. ANIMATION

La région de Diourbel dispose d'un Centre culturel régional, fruit de la coopération sino-sénégalaise. C'est un centre fonctionnel qui permet de pallier le déficit de la région en infrastructures culturelles. Il est accessible à tous et a pour vocation de donner un contenu pratique à la politique de décentralisation de l'action culturelle. Il est composé d'une salle polyvalente de spectacles, d'un espace dénommé « Petite enfance, jeunesse culture », d'une bibliothèque de lecture publique et d'un petit théâtre de verdure qui n'est plus fonctionnel.

La région dispose au sein de chaque département, d'une salle de fête ou théâtre de verdure et d'une bibliothèque universitaire à l'Université de Bambey.

XX.3. LE PATRIMOINE

XX.3.1. PATRIMOINE MATERIEL

La région recèle d'importantes potentialités culturelles. Le patrimoine culturel est très riche et coloré, présentant de réels attraits touristiques. En effet, on peut y rencontrer plusieurs sites et monuments historiques (28 au total, dont 9 dans le département de Bambey et 13 dans celui de Diourbel et 6 à Mbacké) suivant les anciennes cités du Grand Baol, notamment :

- les Grandes Mosquées de Touba et de Diourbel ;
- le grand Mausolée de Cheikh Ahmadou BAMBA à Touba ;
- la grande bibliothèque de Touba d'une capacité de 200.000 ouvrages (Daaray Kamil) ;
- les Immeubles abritant la Préfecture, les bureaux de la Poste et la Gare ferroviaire de Diourbel ;
- les Mbaanaar de Ndaayaan ;
- les champs de bataille de Ndiarndème, de Bounghoye, de Ndiaby ;
- Teene Bambey, les canaris fétiches ou « Khambes » de Sine DIAGNE à Lagnar, les vestiges du village de Maka ;
- le Grand Mausolée de Cheikh Anta Diop à Thieytou (Département de Bambey) ;
- le « Gouye Ndeugué » ou baobab historique sur le site du champ de bataille de Shanghay à Lambaye.

XX.3.2. PATRIMOINE IMMATERIEL

Il est symbolisé par le Mouridisme qui est une confrérie fondée par un érudit exceptionnel de la culture islamique, CHEIKH AHMADOU BAMBA. La philosophie Mouride repose sur la trilogie : Science-Prière-Travail qui émane de la pensée Mouhamediene et sur les préceptes que sont :

-la résistance non violente basée sur la vertu morale et la persuasion ;
-l'endurance ;
-la discipline ;
-le travail et la recherche du savoir ;
-le « Ndigueul » ou respect des consignes religieuses.
En somme, le Mouridisme influence la culture de par les valeurs qu'il incarne.

XX.4. EVENEMENTS CULTURELS ET RELIGIEUX

Plusieurs événements marquants sont proposés à l'intégration dans l'Agenda culturel du Sénégal. Il s'agit de diverses manifestations religieuses et populaires (environ 7), parmi lesquelles :

- le Grand Magal de Touba marquant le départ d'exil de Cheikh Ahmadou

Bamba ;

- le Magal de Darou Salam, marquant le retour d'exil de Cheikh Ahmadou Bamba ;
- le Magal de Darou Khoudoss marquant la disparition de Cheikh Ahmadou Bamba ;
- le Gamou des Laobés à Sessène-Diourbel ;
- le Gamou traditionnel de Ndigalène ;
- la rencontre annuelle des saltigués ou « Xooye » à Ndoumbé DIOP de Diourbel ;
- le Thiouro Ngol Ndiaye à Ngouye-Diabo de Diourbel, etc.

Tableau 165 : Situation des infrastructures socio-culturelles en 2010

Infrastructures	Bambey	Diourbel	Mbacké	Total
Centres culturels	0	1	0	1
Salles des fêtes/Théâtre de verdure	1	1	1	3
Bibliothèque publique	1	1	1	3
Monuments/Sites historiques	16	11	6	33
Cérémonies religieuses (Gamou, Magal, Ziarra,)	0	2	6	8

Source : Centre culturel de Diourbel

XX.5. CONTRAINTES

Le secteur de la culture se trouve confronté à des contraintes de tous ordres, qui empêchent l'exploitation de ses énormes potentialités, notamment au plan culturel et au plan touristique, pour faire de la région un gîte d'étapes entre les axes Nord-Ouest et Sud - Est du pays.

D'une manière générale, ces contraintes sont essentiellement liées à :

- l'insuffisance du personnel d'encadrement composé essentiellement d'animateurs culturels ;
- l'absence de représentation dans les départements ;
- le manque de moyens logistiques et matériels ;
- l'insuffisance des ressources financières ;
- l'absence d'industries culturelles favorables à des investissements viables ;
- l'insuffisance d'infrastructures culturelles, artistiques et de loisirs fonctionnelles.

Conclusion

Pour promouvoir le développement culturel de la région, il urge d'appliquer les propositions suivantes :

- Doter les centres culturels de la région d'un personnel approprié et d'un équipement adéquat ;
- Renforcer ses moyens financiers, matériels et logistiques ;
- Mettre en place des centres culturels départementaux ;
- Mise en place d'un studio d'enregistrement ;
- Création d'industries culturelles, de galeries d'exposition, d'écoles de stylisme, de mode, de danse ;
- Préserver et valoriser le patrimoine culturel matériel et immatériel de la région ;
- Développer et promouvoir le tourisme culturel et religieux ;
- Créer un musée régional à Diourbel pour vendre la destination Diourbel.

ANNEXE

Tableau annexe 166 : Estimation de la population e la région de Diourbel en 2010

Nom localité	2010		
	Homme	Femme	Totale
REGION DIOURBEL	**646622**	**710174**	**1356796**
ZONE URBAINE	**98622**	**111095**	**209717**
ZONE RURALE	**548000**	**599079**	**1147079**
DEPARTEMENT BAMBEY	**155947**	**159096**	**315043**
Commune de BAMBEY	**12644**	**13730**	**26374**
ARRONDISSEMENT BABA GARAGE	**26472**	**26414**	**52886**
CR de BABA GARAGE	9158	9419	18577
CR de DINGUIRAYE	6102	5992	12094
CR de KEUR SAMBA KANE	11212	11003	22215
ARRONDISSEMENT LAMBAYE	**57496**	**57338**	**114834**
CR de GAWANE	9365	9148	18513
CR de LAMBAYE	17479	17778	35257
CR de NGOGOM	14937	14984	29921
CR de REFANE	15716	15428	31144
ARRONDISSEMENT NGOYE	**59334**	**61613**	**120947**
CR de DANGALMA	16017	16808	32825
CR de NDONDOL	10255	10336	20591
CR de NGOYE	20171	21049	41220
CR de THIAKHAR	12892	13420	26312
DEPARTEMENT DIOURBEL	**132544**	**138631**	**271175**
Commune de DIOURBEL	**56446**	**63838**	**120284**
ARRONDISSEMENT NDINDY	**31331**	**30102**	**61433**
CR de GADE ESCALE	4912	4507	9419
CR de KEUR NGALGOU	3691	3621	7312
CR de NDANKH SENE	6596	6375	12971
CR de NDINDY	8807	8467	17274
CR de TAIBA MOUTOUPHA	7325	7132	14457
ARRONDISSEMENT NDOULO	**44767**	**44692**	**89459**
CR de NDOULO	6801	6871	13672
CR de NGOHE	13051	12955	26006
CR de PATAR	8527	8528	17055
CR de TOCKY-GARE	9035	8782	17817
CR de TOURE-MBONDE	7352	7555	14907
DEPARTEMENT MBACKE	**358131**	**412447**	**770578**
Commune de MBACKE	**29532**	**33527**	**63059**

ARRONDISSEMENT KAEL	**25163**	**23751**	**48914**
CR de DAROU SALAM TYP.	2798	2703	5501
CR de DENDEYE GOUYEGUI	3501	3371	6872
CR de KAEL	3490	3312	6802
CR de MADINA	3691	3395	7086
CR de NDIOUMANE T. T	3626	3352	6978
CR DAROU NAHIM	1435	1396	2831
CR TAIBA THIEKENE	1523	1381	2904
CR de TOUBA MBOUL	5099	4841	9940
ARRONDISSEMENT NDAME	**288496**	**339585**	**628081**
CR de DALLA NGABOU	4096	4052	8148
CR de MISSIRAH	3727	3434	7161
CR de NGHAYE	3462	3278	6740
CR de TOUBA FALL	3611	3295	6906
CR de TOUBA MOSQUEE	273600	325527	599127
ARRONDISSEMENT TAIF	**14941**	**15584**	**30525**
CR de SADIO	9140	9479	18619
CR de TAIF	5801	6104	11905

Source : ANSD

Tableau annexe 167 : Résume des principaux indicateurs de 2008 à 2010

N°	Indicateurs	Résultats		
		2008	2009	2010
	CHAPITRE I : DEMOGRAPHIE			
1	Population résidente de la région de Diourbel	**1274494**	**1315202**	**1356796**
2	Superficies (km²)	**4769**	**4669**	**4769**
3	Taux d'accroissement moyen annuel de la population	**3,50%**	**3 ,58%**	**3,5**
4	Rapport de masculinité	**90,3**	**90,70%**	**91**
5	Densité régionale (nombre d'habitants/km²)	**267**	**275,78**	**285**
6	Taux d'urbanisation (en %)	**15,5**	**15,46%**	**15,5**
	CHAPITRE II : METEOROLOGIE			
7	Moyenne mensuelle des températures (en degrés)	**28,2**	**27,7**	**28,5**
8	La vitesse moyenne annuelle des vents (en m/s)	**2**	**2**	**2**
9	Moyenne mensuelle de l'humidité (en %)	**58,1**	**60,5**	**63,1**
10	Pluviométrie moyenne régionale	**544,8**	**596,3**	**521,6**
11	Nombre moyen de jours de pluie	**34**	**46**	
12	Moyenne mensuelle de l'évaporation (en mm)	**260**	**235**	**111,2**
13	Moyenne mensuelle de l'insolation (en heures)	**222**	**229**	**214**
	CHAPITRE III : AGRICULTURE			
14	Superficies totales emblavées (en ha)	**199014**	**362707**	**240144**
15	Superficies emblavées en céréales (en ha)	**105027**	**185826**	**125113**
16	Production céréalière (en tonnes)	**61710**	**119932**	**75126**
17	Superficies emblavées en cultures maraichères (en ha)	**125**	**125**	**125**
18	Production maraichère (en tonnes)	**1360**	**1360**	**1360**
	CHAPITRE IV : ELEVAGE			
19	Nombre des abattages contrôlés	**33055**	**37831**	**39623**
20	Poids des abattages contrôlés (en tonnes)	**1787**	**2137**	**Nd**
21	Valeur des abattages contrôlés (F CFA)	**3140800**	**1287850**	**2184000**
22	Quantités des cuirs et peaux (en tonnes)	**130**	**110,6**	**65,9**
23	Valeur des cuirs et peaux (F CFA)	**27898850**	**9593800**	**1,2E+07**
	CHAPITRE V : HYDRAULIQUE			
24	Production en m^3 par département	**3317917**	**3367082**	**3515835**
25	Longueur du réseau (en m)	**454639**	**456269**	**457563**
26	Nombre de branchements	**18577**	**18521**	**19084**
27	Nombre de bornes fontaines	**247**	**243**	**185**
28	Nombre de puits	**902**	**nd**	**1111**
29	Nombre de forages	**128**	**131**	**131**
30	Taux d'accès global en eau en milieu rural (en %)	**88**	**97**	
	CHAPITRE VI : EAUX ET FORETS			
31	Nombre de cas de contentieux	**64**		
32	Montant (en FCFA) des recettes contentieuses	**6 167 000**		
33	Montant (en FCFA) des recettes domaniales	**3 474 300**		
34	Nombre de comités de lutte	**845**	**815**	

N°	Indicateurs	Résultats		
		2008	2009	2010
35	Nombre de séances d'animation	36	23	7
36	Nombre de personnes touchées	1032	920	267
37	Nombre de feux de brousses	16	8	6
38	Superficies brûlées (en hectares)	1032	4472	3648
39	Prévision de réalisation de pépinières	76	75 ,1	
40	Nombre de pépinières réalisées	97	78	35
41	Prévision de réalisation de plants	774 550		
42	Nombre de plants réalisés	812 172	741881	422195
43	Prévision de réalisation de plantations massives (ha)	121	392	141
44	Réalisation de plantations massives (ha)	279	284,7	46,64
45	Prévision de réalisation de plantations linéaires (km)	169	317	177
46	Réalisation de plantations linéaires (km)	283	387,8	190,536
47	Prévision de réalisation de plantations conservatoires et de réhabilitation (ha)	552	512	90
48	Réalisation de plantations conservatoires et de réhabilitation (ha)	249	384,3	150,49
	CHAPITRE VII : ENVIRONNEMENT			
49	Nombre total d'établissements classés	202	195	206
	CHAPITRE VIII : EDUCATION			
50	Nombre de structures préscolaires	84	91	111
51	Nombre d'élèves au niveau du préscolaire	5755	6464	8027
52	Taux brut de préscolarisation (en %)	3,8	3,9	4,5
53	Nombre d'enseignants dans le préscolaire	255	296	375
54	Nombre d'écoles élémentaires	470	478	492
55	Nombre d'élèves au niveau de l'élémentaire	103476	108746	111749
56	Taux brut de scolarisation (en %) dans l'élémentaire	53,1	56,2	58,4
57	Taux d'admission (%) au CFEE	83,3	65,3	77,3
58	Taux d'admission (%) à l'entrée en 6ème	73,7	75,8	97,5
59	Nombre d'enseignants dans l'élémentaire	2902	3129	3288
60	Nombre d'établissements moyen et secondaire général	45	52	56
61	Nombre d'élèves dans l'enseignement moyen	22160	22786	27342
62	Taux brut de scolarisation (en %) dans l'enseignement moyen	18,7	18,9	21,7
63	Taux d'admission (%) au BFEM	22,5	34,1	45,6
64	Nombre d'établissements d'enseignement secondaire général	7	7	
65	Nombre d'élèves dans l'enseignement secondaire général	4748	6294	6235
66	Taux brut de scolarisation (en %) dans l'enseignement secondaire	6	7,8	8,91
67	Taux d'admission (%) au BAC	42,6	34,9	60,7
68	Nombre d'enseignants dans l'enseignement secondaire général	740	811	870
69	Nombre d'élèves dans l'enseignement secondaire technique	676	783	
70	Nombre d'élèves dans l'enseignement professionnel	397	646	
71	Nombre d'auditeurs en alphabétisation	6614	6600	16500
	CHAPITRE IX : ASSISTANCE			

N°	Indicateurs	Résultats		
		2008	2009	2010
72	Nombre total d'interventions	2049	2295	2078
73	Nombre d'interventions pour incendies	251	277	315
74	Nombre d'interventions pour assistance	1095	913	1303
75	Nombre d'interventions pour opérations diverses	242	577	390
76	Nombre d'interventions pour activités diverses	461	528	70
	CHAPITRE X : TRANSPORT			
77	Longueur du réseau routier (en km)	459	459	459
78	Longueur du réseau routier revêtu (en km)	263,2	263,2	263,2
79	Longueur du réseau routier non revêtu (en km)	195,8	195,81	195,81
80	Nombre de km de piste en terre	153	153	153
81	Parc automobile	15010	16120	17030
82	Nombre de véhicules nouvellement immatriculés	573	613	831
83	Nombre de véhicules neufs nouvellement immatriculés	6	5	20
84	Nombre de véhicules d'occasion nouvellement immatriculés	567	592	790
85	Nombre d'opérations sans attribution de nouveau numéro	1227	1346	1601
86	Nombre de véhicules aptes à circuler	8444	9157	10523
87	Nombre de candidats au code	11431	13056	6526
88	Nombre de candidats à la conduite	11354	12856	6549
89	Montant (en F CFA) des recettes perçues	132387271	1,35E+08	1,4E+08
	CHAPITRE XI : ARTISANAT			
90	Nombre total d'artisans inscrits à la Chambre des Métiers	4051	4148	4357
91	Nombre d'artisans de production	2263	2316	2380
92	Nombre d'artisans d'art	839	969	1036
93	Nombre d'artisans de service	949	863	941
	CHAPITRE XII : INDUSTRIE ET MINES			
94	Nombre d'unités fonctionnelles	4	4	4
	CHAPITRE XIII : COMMERCE			
95	Nombre d'établissements commerciaux excepté les boutiques de détaillants	255	1030	162
	CHAPITRE XIV : EMPLOI			
96	Nombre total de contrats de travail	533	508	644
97	Nombre de contrats à durée déterminée	405	374	510
98	Nombre de contrats à durée indéterminée	128	134	134
99	Nombre d'établissements ouverts	55	59	50
100	Nombre d'emplois générés	440	196	136
101	Nombre d'établissements fermés	12	14	13
102	Nombre d'emplois perdus	39	28	109
103	Nombre de demandeurs d'emplois	218	681	14
104	Nombre d'établissements contrôlés	46	36	
105	Nombre de conflits enregistrés	19	19	9
	CHAPITRE XV : JEUNESSE ET SPORTS			

N°	Indicateurs	Résultats		
		2008	2009	2010
106	Nombre d'associations de jeunes reconnues (disposant de récépissé)	686	1186	156
107	Nombre d'infrastructures sportives	107	101	138
108	Nombre d'ASC et équipes sportives	144	156	237
109	Nombre de disciplines sportives pratiquées	4	4	16
110	Nombre de pratiquants	805	2702	17174
	CHAPITRE XVI : JUSTICE			
111	Nombre total de détenus	5763	7196	6694
114	Nombre de détenus provisoires	2165	2501	2779
115	Nombre de détenus condamnés	3598	4695	3915
118	Nombre d'écroués	2153	1943	1663
119	Nombre de sorties	1722	1587	1617
120	Nombre d'enfants en conflit avec la loi	77	140	160
122	Nombre d'enfants remis aux parents sous liberté surveillée	40	140	62
123	Nombre d'enfants remis aux parents sans liberté surveillée	28	75	59
124	Nombre d'enfants en détention	1	10	24
125	Nombre d'enfants en placement	8	61	26
126	Nombre de mineurs pris en charge dans les structures de l'AEMO	68	157	274
	CHAPITRE XVII : SANTE			
127	Taux de couverture des hôpitaux	1/637247	1/657600	1/678398
128	Taux de couverture des centres de santé	1/212416	1/248504	1/226133
129	Taux de couverture des postes de santé	1/17223	1/17305	1/16751
130	Nombre de cases de santé	105	105	106
131	Nombre de postes de santé	74	76	81
132	Nombre de centres de santé	6	5	6
133	Nombre de d'hôpitaux	2	2	2
134	Effectif du personnel médical	258	208	1500
135	Nombre de médecins	18	15	75
136	Nombre de chirurgiens	2	0	
137	Nombre de chirurgiens dentistes	3	3	
138	Nombre de sages – femmes	42	23	86
139	Proportion (en %) d'enfants sous surveillance nutritionnelle et pondérale	60,8	35,65	Nd
140	Proportion (en %) d'enfants sous surveillance nutritionnelle et pondérale qui sont récupérés	7,2		Nd
141	Proportion (en %) d'enfants ayant un bon état nutritionnel	64,9	88,56	Nd
142	Proportion (en %) d'enfants ayant un état nutritionnel modéré	31,3	10 ,59	Nd
143	Proportion (en %) d'enfants qui sont dans un état de malnutrition sévère	3,9	0,85	Nd
144	Nombre de femmes attendues en CPN (Grossesses attendues)	55191	50502	Nd
145	Nombre de femmes vues en CPN1	31132	22812	Nd

N°	Indicateurs	Résultats		
		2008	2009	2010
146	Pourcentages des GAR dépistées	24,8		Nd
147	Pourcentages des GAR dépistées et référées	27,2		Nd
148	Taux de prévalence contraceptive (en %)	3,8	7 ,1	Nd
149	Taux d'utilisation des infrastructures sanitaires (%)	50	41,62	Nd
150	Nombre de consultants	333658	393476	Nd
151	Nombre de consultations	353091	547415	Nd
152	Nombre de personnes hospitalisées	21405	6925	Nd
153	Durée moyenne de séjour	2	4	Nd
154	Taux d'occupation des infrastructures	25,5	41,7	Nd
155	Nombre d'accouchements dans les maternités	42735	38079	Nd
156	Nombre total d'avortements	1765	2295	Nd
157	Nombre de naissances vivantes	45747	39520	Nd
158	Nombre de décès maternels	80	117	Nd
159	Proportion de décès maternels pour 10 000 naiss	17	29,6	Nd
160	Nombre de cas de choléra enregistrés	458	0	Nd
161	Nombre de personnes infectées aux IST	11998	11885	Nd
162	Nombre de personnes infectées au VIH/sida	158	182	Nd
163	Nombre de travailleuses (TS) du sexe inscrites au fichier sanitaires	282	198	Nd
164	Nombre de TS séropositives suivies	16	7	Nd
165	Nombre de cas de paludisme recensés	17157	22806	Nd
	CHAPITRE XVIII : HYGIENE			
166	Nombre total de concessions visitées	5031	4153	7001
167	Nombre de prospection domiciliaire pour l'approvisionnement en eau	5918	3667	7307
168	Nombre de prospection domiciliaire pour l'assainissement en eau	12081	3657	6994
169	Nombre de prospection des établissements recevant du public (ERP)	1037	1911	5032
170	Nombre d'infractions relevées durant les prospections domiciliaires	2755	5154	7862
171	Nombre d'infractions relevées durant les prospections au niveau des ERP	2356	2251	5218
172	Nombre de demandes d'actions préventives formulées par les populations	2157		
173	Nombre d'activités d'IEC réalisées	3931	4568	8643
	CHAPITRE XIX : CULTURE			
174	Nombre de monuments/sites historique	33	33	33
175	Nombre de cérémonies religieuses (Gamou, Magal, etc.)	8	8	8

Tableau annexe 168 : Cartographie des localités de la région de Diourbel en 2009

DEPARTEMENTS	COMMUNES	ARRONDISSEMENTS	COMMUNAUTES RURALES	NOMBRE DE	
				VILLAGES	HAMEAUX
BAMBEY	BAMBEY	BABA GARAGE	Baba Garage	52	7
			Dinguiraye	41	29
			Keur Samba Kane	57	23
		LAMBAYE	Gawane	47	31
			Lambaye	49	31
			Ngogom	44	24
			Réfane	18	17
		NGOYE	Ndangalma	36	21
			Ndondol	16	25
			Ngoye	50	39
			Thiakhar	60	37
DIOURBEL	DIOURBEL	NDINDY	Gade Escale	28	34
			Keur Ngalgou	23	24
			Ndankh Sène	24	30
			Ndindy	42	34
			Taiba Moustoupha	37	41
		NDOULO	Ndoulo	49	25
			Ngohe	38	25
			Patar	35	20
			Tocky – Gare	49	14
			Touré – Mbonde	38	23
MBACKE	MBACKE	KAEL	Darou Salam Typ	9	19
			Dendeye Gouyegui	34	10
			Kael	42	17
			Madina	17	17
			Ndioumane Taïba Thiékène	27	29
			Drou Nahim		
			Taiba Thiékène		
			Touba Mboul	21	26
		NDAME	Ddalla Ngabou	37	8
			Missirah	21	21
			Nghaye	23	13
			Touba Fall	22	10
			Touba Mosquée	81	14
		TAIF	Sadio	18	12
			Taif	14	18
3	**3**	**8**	**36**	**1199**	**768**